هكذا من الأمل

107336

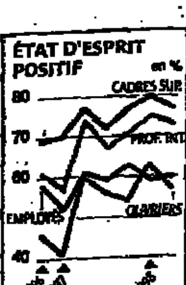
Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16617 – 7,50 F - 1,13 EURO | MERCREDI 1er JUILLET 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Emploi : 26 pages d'annonces classées

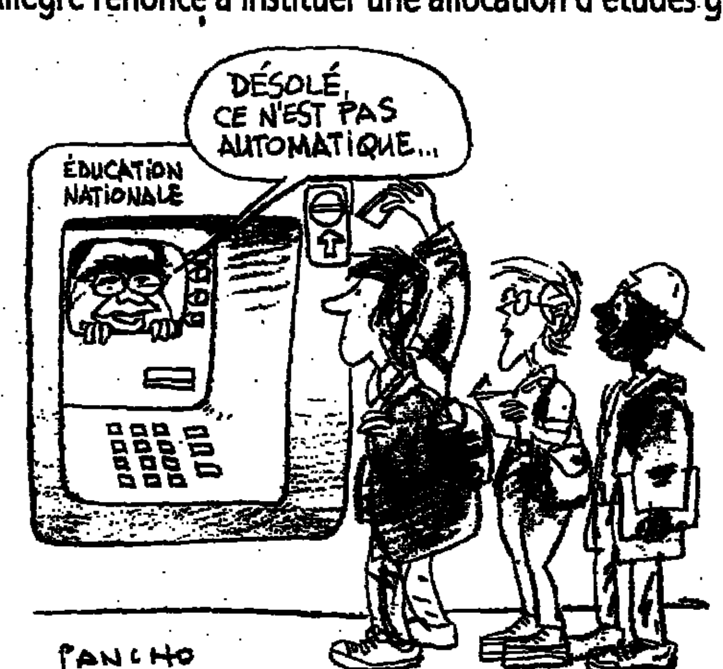
■ Les cadres face aux 35 heures



Le plan social étudiant : des bourses plus nombreuses et des aides renforcées

Claude Allègre renonce à instituer une allocation d'études généralisée

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, mercredi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles du Sénat, son plan social étudiant. Ce projet, dont *Le Monde* révèle le contenu, n'envisage ni une réforme de la fiscalité, ni une remise en cause des principes, socialement inégalitaires, de l'aide au logement social (ALS) : il consiste essentiellement à augmenter le nombre et le montant des aides accordées par l'Etat et les collectivités locales sur des critères sociaux et universitaires. Ainsi, les étudiants d'origine modeste devraient bénéficier d'un accroissement du montant des bourses qui leur sont versées. Claude Allègre espère arriver, lors des trois prochaines années, à faire passer le nombre des titulaires de 400 000 à 600 000. Cet effort devrait se traduire par un accroissement budgétaire important, de l'ordre d'1 milliard de francs par an pendant trois ans. Pour l'heure, aucun chiffrage précis des autres mesures n'a été établi.



Le plan prévoit par ailleurs que les étudiants boursiers seront exonérés des droits d'inscription et de sécurité sociale. Plusieurs mesures visent à améliorer les conditions et la qualité de vie des étudiants, tant dans le domaine du transport, du logement et de la santé que dans l'accès à la vie culturelle, associative et sportive. Plusieurs milliers de logements sociaux vont être construits dans les cinq prochaines années, dont les deux tiers en région parsienne. Dès la rentrée, en Ile-de-France, une réduction de 40 % sera consentie dans les transports publics.

Le ministre a renoncé aussi bien à instituer une allocation d'études généralisée, souhaitée par l'UNEF-ID, qu'un statut de l'étudiant, envisagé par Jacques Chirac en 1995, avant son élection.

Lire page 7

L'Asie un an après

■ La tempête monétaire a cassé le taux de croissance dans la région

■ Les conséquences de la chute du yen inquiètent Européens et Américains

■ Le Japon et la Corée du Sud doivent restructurer leur système bancaire

Lire page 17
notre enquête pages 12 et 13
et notre éditorial page 16

Le Mondial

RUBEN SPRICH/REUTERS

■ La France récupère en attendant l'Italie

■ Les vieux Allemands battent les Mexicains

■ Maradona, Dieu ou diable

Lire notre cahier Le Mondial
et le point de vue page 14

■ Le chômage en diminution

Au moment où s'ouvrent les discussions sur les 35 heures dans la métallurgie, les chiffres de l'emploi font apparaître une nouvelle diminution de 15 000 du nombre des chômeurs, qui bénéficie surtout aux moins de vingt-cinq ans. p. 5

■ Guerre au Kosovo

Alors que les combats font rage dans cette province de Serbie, les Occidentaux cherchent à amener les combattants à négocier. p. 2

■ Un entretien avec M. Chevardnadze

Pour le président géorgien, la corruption est *« le principal frein aux réformes »* dans son pays. Il voudrait faire de la Géorgie un corridor par lequel transiteraient les richesses de la mer Caspienne. p. 3

■ Banques : Dexia réalise son « rêve »

Avec l'acquisition, lundi, de 40 % du Banco de Credito Local (BCL), le groupe bancaire Dexia confirme sa position de leader du financement des équipements locaux en Europe. p. 18

■ Crise des tabloïds en Grande-Bretagne

Les quotidiens populaires britanniques enregistrent une baisse de la diffusion ; l'opinion leur devient hostile ; les démissions se succèdent. p. 19

■ La tomate renaît en juillet

On peut tout faire à ce fruit-légume, et on lui a souvent *tout* fait. A quelques savoureuses exceptions près. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 701 - 7,50 F

La Sorbonne juge la politique militaire de François Mitterrand

C'EST un événement politico-universitaire peu commun qui a eu lieu, lundi 29 juin, à la Sorbonne. L'actuel conseiller de Lionel Jospin en matière de défense, Louis Gautier, magistrat à la Cour des comptes et ancien conseiller technique de Pierre Joxe, ministre de la défense en 1991, soutenait sa thèse de doctorat de sciences politiques devant un jury présidé par Pierre Dabezies, ancien colonel, ex-ambassadeur, agrégé de droit et aujourd'hui conseiller technique de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et ancien ministre de la défense, démissionnaire quelques jours avant la guerre du Golfe. Sujet de la thèse : *« La politique militaire de la France entre 1990 et 1995 ».*

En pas moins de mille cent huit pages et après cinq années de travail, M. Gautier a passé au crible la politique de défense de François Mitterrand. *« C'est une vue de l'intérieur, sans être partisane, mais distanciée »*, a reconnu, un brin amusé, Maurice Vaïsse, membre du jury et directeur du Centre d'études d'histoire de la défense, à propos d'une analyse dont le moins qu'on puisse en dire est que son auteur n'a pas fardé ses expressions et ses jugements.

M. Gautier évoque *« les freins »*, *« les refus obstinés et répétitifs »*, *« les choix balancés »*, l'*« immobilisme »*, l'*« irrésolution »*, *« la méthode des petits pas et des ballons d'essai »* ou *« l'apathie des réformes »* de François Mitterrand qui préfère *« temporiser »* plutôt que de *« refondre en profondeur »* une politique de défense à un moment où *« les repères idéologiques et géopolitiques sont bouleversés »*.

Le conseiller de M. Jospin n'hésite pas à dénoncer l'*« insuccès »*, les *« ratés »* ou le *« manque d'affirmation politique »* des réformes d'une organisation de défense qui avait bien besoin d'évoluer. Pour le chef de l'Etat disparu en janvier 1996, observe M. Gautier, *« la transformation de l'outil militaire relève des choix d'intendance et elle n'est pas au premier rang des préoccupations présidentielles »*.

Tout contribue, autour de François Mitterrand, à ce que la France n'innove pas : les échéances électorales sont rapprochées et quasi permanentes, il y a une alternance politique et l'épreuve de la cohabitation, les mécanismes constitutionnels ne clarifient pas la situation, le pouvoir se méfie d'une éventuelle contestation des armées. Bref, nul ne veut *« compromettre le climat de consensus entre la droite et la gauche »*, un consensus *« de façade »* que M. Gautier assimile à un faux-semblant, comparant cette démarche à des *« contorsions »* du pouvoir pour éviter d'avoir à réformer.

Aucun des cinq membres du jury n'a véritablement contesté sur le fond le jugement du conseiller de MM. Joxe et Jospin. C'est à peine si le professeur Vaïsse a fait observer qu'il s'agissait moins d'une thèse de sciences politiques que d'un ouvrage *« d'histoire du temps présent »*. Une allusion au fait que l'information de M. Gautier est puisée à des sources « réservées », l'auteur s'étant néanmoins interdit de manquer à la confidentialité due à sa fonction.

Sous les applaudissements d'un parterre de membres du cabinet du premier ministre, le magistrat de la Cour des comptes a été fait docteur en sciences politiques de l'université de Paris-I-Sorbonne, avec *« mention très honorable »* et avec *« félicitations du jury »*.

Jacques Isnard

« Choisir un 3e cycle »

DANS NOTRE SÉRIE *Le Monde-Guide*, nous publions avec ce numéro un cahier de 16 pages consacré aux 3es cycles, à l'université ou dans les grandes écoles. Intitulé « Choisir un 3e cycle », ce dossier présente les différents types de diplômes ou titres, dont les DESS, les mastères spécialisés et les MBA, ainsi que les orientations possibles conduisant au marché du travail. A ce niveau d'études, de nombreuses solutions existent, que l'on soit étudiant ou déjà dans la vie professionnelle, avec la formation initiale, la formation continue ou la formation en alternance. Pour faciliter la décision, quelque 800 fiches ont été établies. Elles pourront être consultées sur Internet.

Lire notre cahier spécial

Les entreprises folles du marché boursier

LA BOURSE a la cote. Même les clubs de football s'y aventurent. L'irrésistible ascension des indices à New York, Londres ou Paris, encore confirmée ces derniers jours, reflète l'intérêt croissant que provoque, auprès des épargnants, le marché des entreprises. Il y a cependant dans le succès de la Bourse une autre dimension, moins bien perçue mais peut-être plus importante : à la gourmandise des investisseurs pour des titres de sociétés cotées correspond une précipitation tout aussi gloutonne des entreprises pour le marché.

Cette double évolution rend définitivement caduc le vieux débat opposant « propriété collective » des moyens de production et « propriété privée » – ce débat, qui avait été pendant longtemps le discriminant entre la droite et la gauche en France. Elle conduit à lui substituer une opposition nouvelle, entre le marché d'une part et toutes les autres formes de propriété de l'autre (privée, coopérative, familiale, étatique, etc.).

Qu'y a-t-il donc de commun entre la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, la société anglaise de crédit immobilier Halifax, le fabricant franco-britannique de rames de TGV Alstom, la Poste néerlandaise et le groupe agroalimentaire français Bonduelle ? A priori, rien ne rapproche ces cinq entreprises. Au contraire, tout les sépare : leurs activités, leur nationalité, leur taille, etc. A l'instar d'un nombre croissant d'entreprises, elles ont pourtant toutes fait, au cours de ces derniers mois, un même choix, un choix essentiel, celui du marché, celui de la Bourse.

Goldman Sachs fonctionnait depuis cent vingt-neuf ans sous la forme d'un partenariat, une espèce de coopérative fermée aux regards et aux capitaux extérieurs. La banque était possédée par ses cent quatre-vingt-dix principaux dirigeants, ses *partners*. A la suite de leurs principaux concurrents, ceux-ci ont décidé, début juin, de renoncer à ce statut et de faire de leur entreprise une société cotée à Wall Street. A Londres, poursuivant le mouvement de *« démutualisation »* engagé par les autres *building societies* britanniques, le groupe Halifax a abandonné, quant à lui, son organisation en mutuelle – une société propriété de ses clients – pour se faire coter, lui aussi, à la City.

Les deux grands groupes industriels, l'anglais GEC et le français Alcatel, ont, eux, réalisé, le 22 juin, la plus grosse introduction en Bourse de l'Histoire (hormis privatisation).

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 16

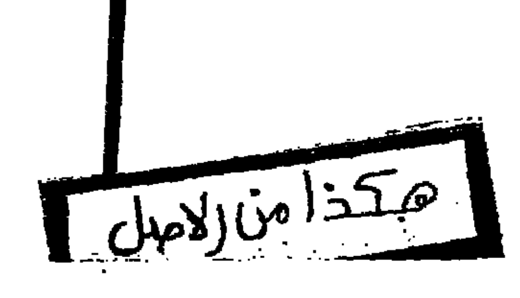
Filiations chorégraphiques



MATHILDE MONNIER

ELLE DANSE aux Ursulines, Mathilde Monnier, dans le centre qu'elle dirige à Montpellier. Merce Cunningham et Boris Charmatz sont aussi à Montpellier-Danse, répondant au vœu de Jean-Paul Montanari, le directeur artistique : *« Qu'est-ce qu'un festival, si ce n'est inventer des familles de créateurs ? »* Chacun à sa façon, Cunningham, Monnier, Charmatz, exprime des filiations chorégraphiques complexes et exigeantes.

Lire page 29



INTERNATIONAL

YOUGOSLAVIE L'initiative américaine de prendre des contacts avec l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a troublé les Européens. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a reconnu, mardi 30 juin, que *« quelques nuances préjudiciables se sont fait entendre ces derniers jours »* au sein du Groupe de contact, qui représente la communauté internationale dans les Balkans. ● CES CONTACTS ne doivent conduire ni à soutenir la revendication d'indépendance du Kosovo, une province de la Serbie peuplée à 90 % d'Albanais, ni à désavouer leur chef, Ibrahim Rugova, qui a toujours été partisan de la non-violence. ● LES FORCES SERBES poursuivent la répression. Elles encerclent la mine de Belacevac, où sont refugiés des combattants de l'UCK. ● AU MONTÉNÉGRO, les jeunes sont de plus en plus nombreux à déserter l'armée yougoslave.

Les Occidentaux veulent amener les combattants du Kosovo à négocier

A la suite des Américains, les Européens n'excluent pas d'associer des membres de l'Armée de libération du Kosovo à une solution politique. Les Quinze accusent Slobodan Milosevic de ne pas tenir ses engagements

ALORS que la situation sur le terrain ne cesse de se dégrader, les contacts établis la semaine dernière par les Américains avec des représentants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), le groupe armé qui lutte pour l'indépendance de la province peuplée à 90 % d'Albanais, ont plongé les Européens dans la perplexité.

Réunis le lundi 29 juin à Luxembourg, les quinze ministres des affaires étrangères ont rappelé que Ibrahim Rugova, le « président » de la communauté albanaise du Kosovo, reste l'interlocuteur privilégié pour toute solution négociée. Les Quinze ont exprimé *« leur forte déception »* de voir que les engagements pris par le président yougoslave Slobodan Milosevic, lors de ses récents entretiens à Moscou avec Boris Eltsine, non seulement ne correspondent pas à leurs demandes, mais ne sont même pas tenus. Ainsi, les forces de répression serbes, dont la communauté internationale avait demandé le retrait en préalable à la reprise des négociations, continuent de bombarder les villages peuplés d'Albanais. En même temps, les ministres ont réitéré leur condamnation de *« toutes les violences à des fins politiques »*, ont appelé *« tous ceux qui ont un rôle dirigeant dans la communauté albanaise du Kosovo à s'unir de manière responsable pour indiquer clairement leur engagement en faveur du dialogue et d'une résolution pacifique des problèmes du Kosovo, ainsi que leur rejet de la violence et des actes terroristes »* et rappelé qu'ils restaient *« fermement opposés à l'indépendance »*.

L'OTAN continue de fourbir des plans pour une éventuelle intervention dans la crise du Kosovo, maintenant ainsi la pression sur M. Milosevic. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a estimé, mardi, qu'on ne pouvait exclure une intervention militaire *« si elle s'avérait nécessaire pour forcer la solution. (...) C'est une option, elle est sur la table »*.

En attendant, la communauté internationale, représentée par le Groupe de contact (la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la Russie et l'Autriche, qui assume la présidence de l'UE), se doit de constater que les événements sur place vont plus vite que sa capacité de réaction. Les contacts entre les Américains et l'UCK, d'abord par Richard Holbrooke, le représentant spécial du président Clinton, puis par Robert Gelbard, l'envoyé américain dans les Balkans, sont aussi une reconnaissance de cette réalité. L'UCK, qui contrôle actuellement de 30 à 40 % du Kosovo, est devenue un élément important dans le rapport des forces. Si les Européens regrettent *« le sensationnalisme »* de l'initiative américaine – M. Holbrooke se laissant photographier avec deux combattants de l'UCK en armes –, force est bien de constater que ceux qui se battent, soit pour se défendre des attaques serbes menées contre la population civile, soit pour tenter d'arracher l'indépendance, ne peuvent pas être ignorés.



C'est le sens du communiqué adopté par le conseil des ministres des affaires étrangères à Luxembourg. Les Quinze ne veulent rien faire qui puisse affaiblir la position de M. Rugova, qui a toujours été partisan d'une solution pacifique, mais ils envisagent prudemment la participation de l'Armée de libération du Kosovo – ou de certains de ses membres – à la recherche d'une solution négociée, dans une structure commune à toutes les tendances albanaises. Il semble que la communauté internationale cesse, d'autre part, de considérer le retrait des forces serbes comme une condition sine qua non à la reprise des pourparlers entre Belgrade et les Albanais du Kosovo *« avec implication internationale »*.

Vu l'aggravation de la situation, les Européens ont fait leur la crainte exprimée par le chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, d'un exode massif des Serbes du Kosovo en cas de retrait des troupes de Belgrade. Lors d'une réunion informelle du Groupe de contact, la semaine dernière à Bonn, l'idée d'un simple cessez-le-feu comme préalable à la reprise des négociations a reçu un large assentiment, y compris de la part de M. Rugova. La revendication d'un retrait des troupes serbes n'est pas abandonnée, mais ferait l'objet des négociations elles-mêmes.

DOUBLES GARANTIES

La proposition de Jacques Chirac de tracer dès maintenant les grandes lignes d'un statut d'autonomie pour le Kosovo (*Le Monde* du 26 juin) fait son chemin. Le Groupe de contact pourrait la reprendre à son compte afin de ne pas laisser les Serbes et les Albanais du Kosovo face à face. Il devrait aussi définir les garanties, que la communauté internationale donnerait aux deux parties, sur l'application loyale d'un éventuel accord : aux Albanais pour que M. Milosevic ne puisse pas mettre pas fin unilatéralement à l'autonomie, comme il l'a fait en 1989 ; aux Serbes pour que l'autonomie du Kosovo ne soit pas l'antichambre de l'indépendance.

Mais on n'en est pas là. La prochaine réunion du Groupe de contact est prévue le mercredi 8 juillet à Bonn. D'ici là, les réflexions qui ont cours aujourd'hui risquent fort d'être dépassées par les nouveaux rapports de forces créés sur le terrain.

Daniel Vernet

Violents combats près de Pristina

Les forces serbes ont lancé, lundi 29 juin au matin, une opération visant à reprendre le contrôle de la mine de lignite, à ciel ouvert, de Belacevac, située à une dizaine de kilomètres de Pristina, que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) tient depuis une semaine. Le site stratégique de Belacevac alimente la centrale thermique d'Obilic, qui fournit en électricité le Kosovo et une partie de la Macédoine et de la Grèce voisines. Pendant une partie de la journée, les forces de sécurité serbes ont tiré au mortier contre les rebelles, qui ont riposté à l'arme automatique. Les échanges de tirs ont cessé vers 18 heures. En début de soirée, les Serbes encerclaient, dans un rayon d'environ 400 m, des groupes de combattants de l'UCK retranchés dans les bâtiments de la mine, selon une source proche de la police serbe. Plusieurs milliers d'habitants auraient fui la zone de combats. Les Albanais ont fait état de la mort de plusieurs personnes alors que l'on demeurait sans nouvelle des neuf Serbes enlevés par les Albanais lors de la prise de la mine. – *(AFP.)*

Des jeunes Monténégrins désertent l'armée yougoslave

PODGORICA (Monténégro)
de notre envoyé spécial

Lorsque le téléphone sonne chez les Maskovic, des Monténégrins de Podgorica, le visage de Mara, la mère, se crispe. Miro, son mari, se précipite sur le combiné en priant que la voix au bout du fil soit celle de Vasko, leur fils. Vasko n'a plus donné signe de vie depuis le 10 mai. Ce jour-là, il les avait joints depuis Djakovica, au Kosovo (près de la frontière avec l'Albanie). *« Il nous a dit qu'il n'en pouvait plus, qu'il avait vu des choses terribles. A la fin, il a presque crié : "faites-moi sortir d'ici" »*, raconte-t-elle. Agé de vingt et un ans, Vasko effectue son service militaire dans l'armée yougoslave depuis novembre 1997. Il a été affecté dans une caserne à Kraljevo, en Serbie, puis son régiment a été envoyé au Kosovo, en mars.

REPORTAGE

« Le Kosovo n'a été attaqué par personne. Nos fils n'ont rien à faire là-bas », s'insurge le père d'un soldat

Les Maskovic ont été accablés lorsqu'ils ont appris la nouvelle. *« On nous avait promis que les appelés n'iraient pas au Kosovo »*, dit Miro. Le 15 mars, Mara est montée dans un bus et est allée à Pec (ouest du Kosovo), où était basée l'unité de Vasko. Elle a pu le rencontrer pendant une heure en présence d'un officier. *« Il semblait en bonne santé, mais il était nerveux. J'ai senti qu'il voulait me dire des choses, mais il ne pouvait pas à cause de l'officier »*, lâche Mara. Les 19 avril et 8 mai, elle a refait le voyage, en dépit des dangers à se déplacer dans la province. *« En avril, on s'est vus dans un village près de Pristina ; il y avait encore un officier entre nous. En mai, il était près de Djakovica. Il m'a dit qu'il avait beaucoup bougé, que son régiment a été déployé à Karaula, sur la frontière avec l'Albanie, puis à Decani. Il a dit aussi que la nourriture était mauvaise et insuffisante, qu'il ne s'était douché qu'une fois en un mois et que, surtout, c'était une guerre ici, contre des civils, mais qu'il n'avait pas le droit de m'en dire plus »*, raconte Mara.

Les Maskovic ont juré de ramener leur fils à la maison. *« Il sera un déserteur, et alors ? On se fout du devoir patriotique. Le Kosovo n'a été attaqué par personne. On se défend comme si on est attaqué. Nos fils n'ont rien à faire là-bas. On ne veut pas qu'ils soient couverts de honte. C'est le seul jeu de Milosevic tout ça, comme en Bosnie »*, s'insurge Miro. Les Maskovic ont voté aux dernières élections générales du Monténégro pour le parti de leur président, Milo Djukanovic, *« parce qu'il est opposé à Milosevic et parce qu'il a promis que les soldats monténégrins seront retirés du Kosovo »*. Deux mois après le scrutin, la promesse n'a pas été tenue.

Miro et Mara ont adressé cinq courriers à leur président, lui ont demandé audience, mais ils n'ont reçu aucune réponse. Avec d'autres familles monténégrines, les Maskovic sont allés manifester devant le Parlement alors que les députés de la coalition « Vivre mieux », regroupés autour de Milo Djukanovic, votaient une résolution réclamant que *« les citoyens du Monténégro effectuant leur service militaire au Kosovo soient transférés dans des casernes de la République du Monténégro si la présidence yougoslave n'appelait pas à la cessation des violences au Kosovo »*.

Cette résolution n'a pas satisfait les familles, aucune date-butoir ne figurant dans le texte. *« Tant qu'il est prouvé que les soldats monténégrins ne sont déployés que sur les frontières de la Yougoslavie et qu'ils ne participent pas avec les forces de police à des actions de répression, on peut considérer qu'ils ne font que leur devoir de citoyen »*, plaide Zeljko Sturanovic, un conseiller de Milo Djukanovic. De son côté, Zarko Rakcevic, président du Parti social-démocrate, une des composantes de la coalition « Vivre mieux », ajoute : *« La guerre primitive et nazie que mènent les Serbes au Kosovo n'est pas la nôtre. Mais un appel à la désertion conduirait à un conflit armé au Monténégro. Dans nos casernes, 90 % des officiers sont serbes. »*

UNE FILIÈRE D'EXFILTRATION

Les Maskovic iront donc chercher leur fils. Une autre famille monténégrine, les Durakovic, leur a indiqué la démarche à suivre. Une filière permet d'exfiltrer ces soldats. *« Je ne peux pas vous en dire plus, parce que d'autres familles vont l'utiliser, mais sachez qu'on a sorti mon fils de l'enfer et qu'il est aujourd'hui à mes côtés »*, annonce au téléphone Fabro Durakovic, qui refuse de recevoir les journalistes. *« Sitôt de retour à la maison, il est allé au poste de police et a déclaré qu'il avait déserté. Pour l'heure, il n'a pas été inquiété et n'a pas besoin de se cacher »*, poursuit-elle. On estime à 500, chiffre difficilement vérifiable, le nombre de soldats monténégrins ayant déserté au Kosovo, soit un sur deux.

Christian Lecomte

L'ancien maire de Vukovar se suicide en prison

Il était accusé de crimes contre l'humanité

LA HAYE
de notre correspondant

On ne saura jamais si la cour du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) aurait déclaré Slavko Dokmanovic, Serbe de Croatie, coupable d'avoir *« aidé et encouragé »* l'armée yougoslave et les milices serbes à *« emmener au moins 200 personnes non serbes de l'hôpital de Vukovar »* jusqu'à une ferme d'Ovcara où elles ont été assassinées, le 20 novembre 1991. La mort, dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 juin, de l'ancien maire de Vukovar, ville martyre de la guerre croato-serbe, a mis fin à la procédure, deux semaines avant l'annonce du verdict.

Pendant près de six mois, l'accusation et la défense de Slavko Dokmanovic se sont affrontées au sujet de la responsabilité du prévenu, accusé de crimes contre l'humanité, en raison de son rang hiérarchique mais aussi parce qu'il était présent sur les lieux des exécutions. Interrompue avant son terme, la procédure n'a pas été vaine. Des témoins ont déposé et, comme l'indiquait lundi le porte-parole du TPIY, *« les pièces apportées au procès serviront dans d'autres dossiers »*. Trois femmes officiers de l'ex-armée yougoslave – que Belgrade refuse de livrer à la justice internationale – sont inculpées pour les mêmes faits que Slavko Dokmanovic.

Quelques heures avant d'être retrouvé pendu dans sa cellule de la prison « modèle » de Scheveningen, près de La Haye, le prisonnier s'était plaint de sa condition physique et mentale. *« C'est vers 18 heures que le médecin de la prison a été appelé. Le détenu a été placé sous surveillance, avec contrôle de sa cellule toutes les demi-heures »*, raconte Christian Chartier, parole du TPIY. Slavko Dukmanovic était vivant à 23 h 30. Une demi-heure plus tard, intrigué par le manque de lumière, le garde est entré dans la cellule. Le détenu avait créé un court-circuit avec son rasoir électrique et était *« retrouvé pendu à la charnière d'une porte »*.

Deux enquêtes ont été ouvertes, l'une par la police néerlandaise, l'autre par les autorités du tribunal. Le porte-parole de l'ambassade de Yougoslavie aux Pays-Bas a déploré que *« toutes les précautions n'aient pas été prises ; son état dépressif était connu mais on n'a pas été assez attentif »*. A l'heure actuelle, les informations distillées par le TPIY laissent penser qu'il s'agit d'un suicide. *« Nous n'avons retrouvé aucun mot près du corps. Peut-être le prisonnier avait-il envoyé une lettre à sa famille avant »*, indique Christian Chartier, en rappelant que le tribunal respecte la confidentialité de la correspondance des vingt-huit détenus qui sont entre les mains du tribunal. M. Dokmanovic *« était dépressif depuis longtemps. Son psychiatre de Belgrade devait venir en visite cette semaine »*, ajoute le porte-parole.

DANS L'ATTENTE DU VERDICT

L'ancien maire de Vukovar n'avait jamais accepté son arrestation, en juin 1997. Inscrit sur une liste secrète d'inculpés par le TPIY, il ne s'attendait pas à tomber entre les mains de la justice. L'ancien maire avait déjà fait l'objet d'une surveillance accrue en détention, pendant deux mois, en 1997 : une caméra avait été installée dans sa cellule, que Slavko Dokmanovic, comme les autres prisonniers, occupait seul. *« Cette mesure avait été levée à la demande du détenu et du médecin »*, précise Christian Chartier.

De son côté, Me Toma Fila a indiqué que son client *« était sous traitement »* et qu'il avait *« réclamé une dose plus forte* [de médicaments] *vendredi dernier »*. L'avocat de Belgrade affirme que Slavko Dokmanovic *« prenait des médicaments pour attendre le verdict »*. Il était *« convaincu de son innocence »*, a poursuivi l'avocat. Jeudi 25 juin, lors de l'audience finale, le procureur Clint Williamson avait exprimé sa conviction de la culpabilité de l'inculpé, estimant qu'il avait a[illegible] par *« avidité de pouvoir »* pour venger des Croates qui l'avai[illegible] écarté de son poste de maire.

Alain Fra[illegible]

Amnesty international condamne les violences serbes et albanaises

DE RETOUR d'une mission en République fédérale de Yougoslavie, l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty international a appelé, mardi 30 juin, *« l'Armée de libération du Kosovo* (UCK) *et les autorités yougoslaves à prendre des mesures pour protéger les droits de l'homme »* dans cette province où les affrontements entre les deux parties ont fait plusieurs centaines de mort depuis le début de l'année.

Quelques jours après la rencontre entre un émissaire américain et des combattants de l'UCK, Amnesty condamne aussi bien les Albanais que les Serbes pour *« les déplacements, les tortures et les morts »* au Kosovo. Paul Miller, le chef de la mission d'Amnesty chargée de faire le point sur les violations des droits de l'homme dans cette province serbe, rappelle que *« les victimes sont albanaises et serbes »*. Tout en affirmant que ce sont *« principalement »* les Albanais – ils forment 90 % des 2 millions d'habitants de la province – qui ont été la cible *« des tirs d'artillerie, de mortiers et d'autres armes de la part des forces yougoslaves »*, Amnesty souligne que *« l'UCK, aussi, a délibérément et sans discrimination attaqué des civils – albanais et serbes »*. *« Plusieurs personnes,* relate Amnesty, *nous ont dit qu'elles avaient essayé d'entrer directement ou indirectement en contact avec la police serbe ou l'UCK pour leur prouver qu'elles ne pouvaient pas – ou ne voulaient pas – résister à une attaque afin d'échapper à l'usage aveugle de la force qu'elles redoutaient. Cela ne les a pas protégées. »* *« Quelle nouvelle agonie les parties prenantes au conflit prédestinent-elles aux populations civiles ? »*, se demande M. Miller, alors que *« l'usage excessif de la force semble être devenu la norme »* pour les deux adversaires.

Amnesty fait également état de *« rumeurs non vérifiées concernant des centres secrets de détention contrôlés par l'une et l'autre des parties »*. A plusieurs reprises depuis le début des combats, des réfugiés ont parlé de l'existence de tels *« centres »*, sans qu'il ait été possible d'en vérifier l'authenticité. De larges zones sont actuellement interdites d'accès aux ONG, aux diplomates et aux journalistes. C'est notamment le cas de la région de Decani, non loin de la frontière avec l'Albanie, où se sont concentrées les attaques serbes depuis le mois de mai. *« Il est trop tôt pour dire combien de personnes ont été tuées ou sont portées disparues »*, souligne Amnesty.

L'organisation de défense des droits de l'homme ne renvoie pas pour autant les deux parties dos à dos. Elle rappelle que, depuis des années, pour les forces serbes, *« l'usage de la torture, les mauvais traitements, les morts en détention et les procès inéquitables pour les prisonniers politiques étaient systématiques »*. Ces exactions, parmi d'autres, ont alimenté *« les frustrations et les rancœurs qui culminent aujourd'hui avec la mort de centaine de civils »*, estime Amnesty. *« Les violations actuelles des droits de l'homme dans la province ne peuvent pas être dissociées de ce qui s'est passé pendant plus d'une décennie dans la région »*, conclut l'organisation.

Christophe Châtelot

Les Eglises luthériennes et catholique sur le chemin de la réconciliation

Un accord devrait mettre fin à quatre siècles de conflits

UN PAS considérable va être franchi dans les relations entre l'Eglise catholique et les Eglises luthériennes et pourrait mettre un terme à quatre siècles de conflits et d'anathèmes. Une déclaration commune, intitulée « La doctrine de la justification », rédigée par des théologiens luthériens et catholiques, devrait être signée solennellement cet automne par le Vatican et la Fédération luthérienne mondiale.

L'événement est de taille, car la déclaration commune porte sur le point central de désaccord entre catholiques et luthériens depuis la rupture du XVIe siècle. Contre l'Eglise romaine, qui mettait l'accent sur les « œuvres » (les mérites que l'homme peut acquérir par lui-même), Luther affirmait que l'homme était sauvé par Dieu (« justifié ») de manière gratuite, par la seule foi. La présente déclaration, issue d'un long travail théologique, représente, selon l'expression d'un théologien protestant, un *« consensus différencié »* sur la question de la justification. Elle met en avant les accords doctrinaux, sans chercher à dissimuler certaines divergences d'interprétation.

Le chemin pour y parvenir a été particulièrement long. Les premiers dialogues entre catholiqués et luthériens remontent à 1967, avec la création d'une commission internationale catholique-luthérienne. Celle-ci publiait ses travaux en 1986, sous la forme d'un ouvrage volumineux intitulé *Face à l'unité* (Cerf).

Entre-temps, le débat sur la justification était relancé à l'occasion d'un voyage de Jean Paul II en Allemagne, en 1980. A Munich, en présence du pape, l'archevêque – qui n'était autre que le cardinal Ratzinger, futur préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi – et le représentant de l'Eglise luthérienne furent interrogés conjointement sur la levée des anathèmes, condamnations réciproques lancées par les Eglises depuis le XVIe siècle. On décida sur-le-champ de réunir une commission mixte de théologiens allemands, qui devait publier un texte intitulé *Les anathèmes du XVIe siècle sont-ils encore actuels ?* (Cerf, 1989). A la suite de cette parution, la commission internationale décida de se saisir de la question de la justification. Elle rendit ses travaux en 1994, sous la forme d'un long document, *Eglise et justification*. L'idée jaillit alors de réaliser un document plus court, qui pourrait faire l'objet d'une déclaration commune. C'est ce texte, dont une première version est parue en 1995, qui devrait être adopté cet automne par les deux confessions.

L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

« Ce serait la première fois dans l'histoire de l'Eglise catholique que le Vatican signerait un accord sur un point doctrinal avec une Eglise issue de la Réforme », estime Damien Sicard, expert auprès de la Conférence des évêques de France. Les luthériens représentent l'une des trois grandes branches issues de la Réforme protestante, avec les calvinistes (ou réformés) et les anglicans.

La déclaration commune a déjà reçu une très large approbation du côté luthérien. Les cent vingt-quatre Eglises représentées à la Fédération luthérienne mondiale ont été consultées, et sept seulement ont rendu un avis négatif, parmi lesquelles l'Eglise luthérienne du Danemark et celle de Madagascar. Le 16 juin, à Genève, le Conseil de la Fédération a adopté la déclaration à l'unanimité.

Face à cet enthousiasme, la réponse catholique paraît très prudente. Le cardinal Edouard Cassidy, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, a présenté le 25 juin une note, rédigée avec le concours de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui énumère une liste de différences, dont certaines *« portent sur des aspects de contenu et ne sont donc pas toutes réciproquement compatibles »*. Cependant, le pape Jean Paul II a salué dimanche 28 juin la déclaration, estimant qu'elle manifestait *« un degré d'accord élevé »*. La date de la signature n'a pas encore été fixée.

Xavier Ternisien

L'Union monétaire européenne est désormais opérationnelle

LE SYSTÈME européen de banques centrales (SEBC) a été inauguré, mardi 30 juin à Francfort. Le SEBC est la pièce centrale de l'Union économique et monétaire. Il est constitué de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales de tous les Etats de l'Union européenne, y compris ceux qui ne sont pas membres de la zone euro. Ces derniers participent au Conseil général, qui exercera des fonctions consultatives, collectera les informations statistiques et préparera les rapports trimestriels ou annuels de la BCE. Ce conseil s'ajoutera aux organes de décision de l'euro : le directoire et le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, opérationnels depuis le 1er juin.

Les cérémonies de Francfort devaient avoir lieu à l'Opéra, en présence des quinze banquiers centraux européens, du président de la Commission européenne Jacques Santer, du président du Parlement européen Jose Maria Gil Robles, du chancelier Helmut Kohl, du premier ministre britannique Tony Blair, et du chancelier autrichien Viktor Klima, dont le pays prend la présidence de l'Union européenne à partir du 1er juillet. Dans une tribune publiée mardi 30 juin par *Libération*, Tony Blair écrit que *« l'UEM est en train de voir le jour* [et que] *nous devons tous – à commencer par la City – nous préparer à son avènement »*.

La tâche première du SEBC est de veiller, selon le traité de Maastricht, à la stabilité des prix dans la zone des onze pays de l'euro. Au sein du SEBC, dont l'indépendance est garantie par le traité, la Banque centrale représente le centre de décision : c'est elle qui fixe les taux d'intérêt et conçoit la politique monétaire. Les banques centrales nationales, elles, prennent en charge toutes les tâches opérationnelles, travaillent avec les établissements financiers, les alimentent en liquidités et gèrent les marchés des changes.

Le SEBC détiendra et gérera les réserves officielles de change des Etats membres de l'euro, effectuera les opérations de change et veillera à l'application du système de paiement permettant les opérations rapides entre les banques de la zone euro (Target).

Les banques centrales nationales et la Banque centrale européenne se partageront les recettes induites par l'émission de billets de banque. Des clés de répartition ont été fixées en fonction du poids économique et de la population, ce qui pose problème à la Bundesbank, qui perdra une part importante de ses recettes. L'autre grande ressource des banques centrales – les réserves de change et le placement des réserves sur les marchés financiers – sera également partagée entre la BCE et les banques centrales nationales.

D'ici à la mise en place de l'euro, le 1er janvier prochain, la BCE va devoir prendre des décisions importantes en ce qui concerne les instruments de sa future politique monétaire : fixation d'un objectif de masse monétaire, à l'allemande, ou de niveau d'inflation, à la britannique.

L. D.

Edouard Chevardnadze, président de la République de Géorgie

« Je le reconnais publiquement : la corruption est le principal frein aux réformes en Géorgie »

A la tête du pays depuis 1993, cet ancien ministre des affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev tente d'assurer le développement d'une Géorgie indépendante et démocratique. Il veut faire de ce petit pays caucasien, miné par les conflits ethniques et l'effondrement économique consécutif, un Etat prospère, clé du transit des richesses de la mer Caspienne. 1998 doit marquer le début de la lutte anticorruption.

TBILISSI (Géorgie)
de notre envoyée spéciale

« Vous avez échappé à deux tentatives d'assassinat. Avez-vous, aujourd'hui, une idée de qui se trouve à l'origine de ces actions ? »

– Une enquête est en cours. Quelques-uns, parmi ceux qui ont perpétré l'attaque, ont été arrêtés. Mais ces gens ne sont vraisemblablement pas les cerveaux de cette affaire et, malheureusement, nous ne pouvons en l'état actuel des choses que spéculer sur leur identité. Qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur, peu importe. Ils cherchent à miner le développement d'une Géorgie indépendante et démocratique. L'image de notre pays s'est améliorée sur la scène internationale et, pour certains, cela n'est pas acceptable. Une des façons de ruiner ce processus est d'éliminer le président (...). Ceux qui ont fomenté ces attentats cherchaient à précipiter le pays vers le chaos. (...). N'oubliez pas que le président de l'Azerbaïdjan voisin *[NDLR : Gueïdar Aliev]* a, lui aussi, été victime de deux tentatives d'assassinat. En ce qui me concerne, nous en sommes à la deuxième. J'espère qu'il n'y en aura pas une troisième !

– Le président est donc si important en Géorgie qu'il n'a d'alternative que le chaos ?

– La Géorgie est en pleine période de transition, et beaucoup trop de choses dépendent de celui qui dirige...

– En l'an 2000 en Géorgie se tiendra l'élection présidentielle. Vous représenterez-vous ? A la même période doit se tenir l'élection présidentielle russe ? Qui, à votre avis, a de sérieuses chances de l'emporter ?

– Je n'ai pas encore décidé si je me représenterais. Je ne l'exclus pas, bien sûr, mais personnellement je n'en ressens pas la nécessité. J'espère que, dans deux ans, il y aura en Géorgie beaucoup de jeunes hommes politiques capables de prendre la relève. Pour ce qui est de la présidentielle russe, il y a beaucoup d'incertitude, puisqu'on ne sait pas encore si Boris Eltsine se représentera. Mais, quel que soit le nouveau président russe, nous attachons une grande importance à cette élection. Car, s'il y a des forces démocratiques en Russie, il y a aussi les partisans de la force, dont le but est de reconstituer l'Union soviétique sous quelque forme que ce soit. Ceci est bien sûr inacceptable pour nous.

– Que pensez-vous du maire de Moscou, Iouri Loujkov, dont on dit souvent qu'il est le mieux placé pour emporter la présidentielle russe ?

– Je le connais bien et depuis longtemps, c'est un ami. Nous fûmes, lui et moi, ainsi qu'Alexandre Iakovlev *[NDLR : « père » de la transparence]* et Anatoli Sobtchak *[NDLR : l'ancien maire de Saint-Pétersbourg]*, les fondateurs du Mouvement des réformes démocratiques en Russie. Je peux vous brosser de Iouri Loujkov un portrait rapide : c'est un homme énergique, fait pour diriger. Il est un ami des trois Etats caucasiens *[NDLR : Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie]*.

– Vous avez un jour parlé, comme solution aux problèmes de revendications indépendantistes de vos minorités, de la création d'une « fédération assymétrique ». Qu'entendez-vous par là ?

– Comme vous le savez peut-être, la Géorgie comporte en son sein, depuis la période soviétique, trois entités autonomes : Abkhazie, Adjarie, Ossétie du Sud. Ces trois « autonomies » seraient dans le cadre de ce projet de fédération des sujets de celle-ci, tandis que les autres régions seraient soumises au Centre. L'Abkhazie, l'Adjarie et l'Ossétie du Sud auraient leur propre Parlement, leur gouvernement, leur Constitution. Certaines fonctions resteraient dévolues au Centre ou pourraient être discutées conjointement. Le modèle espagnol me semble à cet égard particulièrement intéressant.

– Ces autonomies auront-elles


ÉDOUARD CHEVARDNADZE

le droit de prélever leurs propres impôts ?

– C'est déjà le cas pour l'Adjarie. 30 % de nos revenus sur les taxes douanières, 20 % de la TVA sont collectés par l'Adjarie (où se trouve le poste frontière le plus fréquenté avec la Turquie) et ne parviennent pas jusqu'au Centre. Avec l'Abkhazie *[NDLR : frontalière avec la Russie]*, le problème est loin d'être résolu. Je crois que nous devons nous faire au fait qu'ils auront le droit de collecter leurs taxes. D'ailleurs je vous précise que c'est le rouble russe qui a cours sur le territoire de l'Abkhazie.

– *Certains ici estiment la part de l'économie de l'ombre à 65 %. De l'avis général, les faibles acquis de la stabilisation macroéconomique seraient sérieusement menacés par la corruption. Quel est aujourd'hui l'état de l'économie géorgienne ?*

– Il faut prendre en considération le fait que les réformes n'ont réellement commencé chez nous qu'en 1994. Que se passait-il avant 1994 ? Des gangs dirigeaient le pays. Nos résultats économiques sont probants : depuis 1996, notre PNB augmente, notre taux de croissance a été de 11 % à 12 % en 1997, notre monnaie est stable par rapport au dollar, mais il est vrai que la corruption accompagne ce processus. Il est temps pour nous de prendre des mesures. 1998 doit marquer le début de la lutte anti-corruption. Nous savons comment faire, et cela prendra deux à trois ans. (...) Je le reconnais publiquement : la corruption est le principal frein aux réformes.

– Quel genre de mesures allez-vous prendre ? Allez-vous mettre en prison vos ministres corrompus ?

– Non. J'ai été autrefois familiarisé avec ce genre de procédés. Les mesures punitives ne donnent jamais le résultat escompté. (...) En réalité, nous en aurons fini avec tout cela le jour où chaque citoyen pourra gagner sa vie normalement, le jour où nous collecterons nos taxes, où nous aurons nos douanes, nos inspecteurs des impôts...

– La construction de l'oléoduc Bakou-Soupsa, qui transportera *le brut de la Caspienne, sera* achevée au début de 1999. Quels en seront les bénéfices pour la *Géorgie* ?

– La Géorgie, pays de transit, est concernée par le pétrole de la Caspienne, au moins par le transport de celui-ci. Les revenus directs n'en seront pas très élevés, sauf si la capacité du tube est augmentée. Le bénéfice majeur se trouve dans le développement des infrastructures de nos ports, la création d'emplois. Car l'oléoduc Bakou-Soupsa n'est pas le seul. Nous espérons que le tracé d'un oléoduc Bakou-Ceyhan *[NDLR : port au sud de la Turquie, non loin d'Alexandrette]* sera retenu comme le principal pipeline exportateur *[NDLR : main export pipeline ou MEP]*. Cet oléoduc ne peut contourner la Géorgie. D'ailleurs de nombreuses compagnies étudient des projets de transport du gaz ou du pétrole par la Géorgie. Nous sommes aussi au centre du projet autoroutier du siècle : la construction d'un axe routier Asie-Europe, le Traceca.

– Qu'en est-il en Russie des « forces de l'ombre » ? Sont-elles toujours vivaces ? Ne pensez-vous pas que la nouvelle stratégie russe, celle du monde des affaires et de la finance, intéressé avant tout par un partenariat économique avec les anciennes Républiques de l'URSS – stratégie incarnée aujourd'hui par le nouveau secrétaire éxécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI), Boris Berezovski –, finira par l'emporter sur les vieilles méthodes ?

– Je pense que la Géorgie jouit de bonnes perspectives futures. Quant aux relations avec la Russie, je peux dire qu'aucun empire ne s'est effondré sans douleur. Les difficultés ne manquent pas et, la plus grande, c'est sans doute de faire changer les mentalités. Sur ce point, je ne pense pas que Boris Berezovski puisse faire changer le cours des choses. Je suis un de ceux qui l'ont nommé au poste de secrétaire exécutif de la CEI. Il n'a pas de parti pris, il s'attache aux résultats concrets, il est intelligent et, de plus, je crois savoir qu'il n'est pas pauvre. Je suis sûr qu'il peut être utile. »

Propos recueillis par Marie Jégo (avec Financial Times, The Observer, Los Angeles Tribune, Il Corriere della serra)

هكذا من الأصل

Le Timor-Oriental dans l'après-Suharto, entre la violence et un mince espoir d'ouverture

Un indépendantiste a été tué devant les diplomates européens en mission

Les forces de l'ordre ont abattu un manifestant timorais et ont blessé cinq autres protestataires sous les yeux des diplomates de la « troïka » européenne admis pour la première fois à visiter le territoire. Les autorités de Djakarta maintiennent leur refus d'organiser un référendum sur le statut de l'ancienne colonie portugaise annexée en 1976, au passé ensanglanté par la répression du mouvement indépendantiste.

DILI (Timor-Oriental)
de notre envoyé spécial

« *Morts ou vifs, nous préférons être indépendants.* » En ce dimanche, ils étaient des milliers, à pied, à moto, en voiture, juchés sur des camions ou des bus, des jeunes, militants séparatistes ou simples paysans, à défiler dans les rues de Dili, capitale d'ordinaire assoupie du lointain et tropical Timor-Oriental. Dans la cour de l'université, régnait une atmosphère de festivité quasi révolutionnaire. Responsables syndicaux, étudiants aux têtes de rebelles « guévaristes » se succédaient au micro, leurs slogans faisant écho à ceux repris par l'assistance qui brandissait le drapeau jaune et rouge de la liberté désirée en scandant : « *Viva Timor Leste* » (Vive le Timor-Oriental) » et « *Liberté pour Xanana Gusmao* », le chef de la guérilla du Fretilin, qui croupit, depuis 1992, dans une prison de Djakarta, la capitale de l'Indonésie.

REPORTAGE
Les positions entre l'île et Djakarta semblent toujours inconciliables

La brusque mise à la retraite du général Suharto, en mai, et son remplacement par B. J. Habibie à la tête de l'Indonésie, feraient-ils souffler le vent de la *reformasi* (réforme du système politique) jusqu'au Timor-Oriental, ce turbulent territoire situé à l'est de l'archipel, à presque quatre heures d'avion de Djakarta ? Sans doute. Mais la liesse populaire avait une autre raison : pour la première fois depuis l'invasion de cette ancienne colonie portugaise par les troupes indonésiennes, en décembre 1975, les ambassadeurs de la « troïka » de l'Union européenne (Grande-Bretagne, Autriche et Pays-Bas) venaient d'arriver à Dili, après avoir reçu l'autorisation de se rendre dans ce Timor-Oriental dont les aspirations à l'indépendance n'ont cessé d'être écrasées par le régime de Suharto et la vingtaine de milliers de soldats qui y sont stationnés. Une mission destinée à traduire la « *préoccupation grandissante* » de l'UE à l'égard de cette moitié d'île marquée par une histoire sanglante.

La « *préoccupation* » était amplement justifiée : en quarante-huit heures, deux Timorais sont morts, abattus par les forces de l'ordre, l'un pratiquement sous les yeux des diplomates. Le samedi, un jeune homme de vingt-trois ans, Manuel Marques Soares, avait été tué par l'armée lors d'incidents survenus à une centaine de kilomètres de Dili entre partisans de l'indépendance et supporters de l'annexion du territoire à l'Indonésie. La colère s'est alors emparée de nombreux Timorais quand le cadavre de la victime a été ramené dans la capitale. Durant des heures, son cercueil a été promené dans Dili, suivi par des centaines d'activistes hurlant des slogans anti-indonésiens.

Le même jour, des partisans de l'*integrasi* (le rattachement à l'Indonésie) agitant mollement les drapeaux rouge et blanc de la République, ont défilé, eux aussi, dans les rues de la capitale de l'Est-Timor. Mais leur manifestation avait trop des allures de mise en scène orchestrée par les autorités pour être crédible, même s'il est difficile de juger du nombre d'Est-Timorais favorables à une autonomie limitée sous souveraineté indonésienne. Les milieux indépendantistes affirment en tout cas que ces manifestants avaient été « *payés ou forcés de se rendre à Dili* ». Plus tard, des heurts entre les deux factions ont fini par provoquer l'intervention des militaires, qui ont dispersé les activistes anti-indonésiens à coups de bâton.

Lundi, une autre tragédie est venue endeuiller le séjour des ambassadeurs européens : alors que la délégation européenne rencontrait l'évêque Basilio do Nascimento dans la ville de Baucau, à 200 kilomètres à l'est de la capitale, des manifestants pro-indépendantistes ont arrêté une voiture des services de sécurité assurant la protection de la « troïka ». La foule s'est alors jetée sur le véhicule, des pierres ont volé, le pare-brise a été brisé. La réaction des policiers paniqués a été immédiate : l'un d'eux a dégainé son révolver et ouvert le feu à bout portant sur un fermier de trente-cinq ans, Orlando Marcellino, le tuant sur le coup. Selon les témoins, l'un de ses collègues a tiré à l'arme automatique sur les manifestants, faisant cinq blessés, dont l'un était, lundi soir, dans un état grave.

Les ambassadeurs ont aussitôt repris l'avion pour Djakarta, écourtant de quelques heures leur séjour et annulant une réception offerte par le gouverneur du territoire.

Les manifestants de Baucau ont beau avoir attaqué les premiers, les Timorais ont, historiquement, toutes les raisons de redouter la brutalité des forces armées indonésiennes : le 12 novembre 1991, durant un rassemblement pacifique organisé dans le cimetière de Dili pour commémorer la mort d'un militant séparatiste, les soldats ouvrirent le feu sur la foule désarmée. Une commission d'enquête, mise sur pied à la demande d'un gouvernement indonésien embarrassé par la tragédie, admit plus tard la mort de dix-neuf personnes. Mais des mouvements de droits de l'homme affirment que le bilan se chiffrerait entre cent et deux cents tués. Une tragédie de plus qui alimente l'irrédentisme.

« *Nous n'avons rien à faire avec l'Indonésie. Un référendum est inévitable. C'est la seule solution pour prouver à Djakarta que nous voulons l'indépendance. Les habitants du Timor-Oriental y sont à 90 % favorables* », affirme Zua Pedro Soares, un ancien « commandant » de la guérilla. La rencontre, la semaine dernière, entre le président Habibie et Mgr Belo, évêque de Dili (le Timor-Oriental est à forte majorité catholique) a cependant montré que les choses changent. L'évêque, prix Nobel de la paix 1996 pour son action en faveur des droits de l'homme de ses concitoyens, a déclaré, à la fin de son entrevue, que le chef de l'Etat lui avait promis « *de graduellement réduire le nombre des troupes* » dans le territoire.



VAGUES PROMESSES

On est cependant encore loin d'une solution fiable. Les récentes promesses du chef de l'Etat indonésien d'accorder un « *statut d'autonomie* » au Timor-Oriental restent vagues et ne sont pas acceptables pour les responsables des mouvements d'opposition à Djakarta qui répliquent « *autonomie : non ! dialogue* [avec l'Indonésie] *et référendum : oui !* ». Un tel dialogue est-il désormais techniquement envisageable, surtout au cas où, comme l'avait laissé entendre le 10 juin le ministre des affaires étrangères Ali Alatas, son gouvernement se décidait à libérer le chef de la guérilla Gusmao ? Rien n'est moins sûr, M. Alatas ayant déclaré en substance, dimanche, que les propositions gouvernementales d'autonomie étaient à prendre ou à laisser et que l'organisation d'un référendum mènerait tout droit le Timor-Oriental à « *la guerre civile* ». Il est vrai qu'avant l'invasion indonésienne, les deux grands partis indépendantistes timorais avaient fini par se déchirer, provoquant un conflit qui fit sans doute des centaines de morts.

Quoi qu'il en soit, et au vu des positions irréconciliables entre Djakarta et les partisans d'une indépendance pleine et entière, rien n'indique que des pourparlers, dont l'éventualité est très loin d'être acquise, dépasseraient, pour l'heure, le dialogue de sourds... En attendant, la venue des ambassadeurs de l'Union européenne aura eu le mérite de relancer la question du Timor-Oriental, leur visite très médiatisée ayant été « couverte » par une dizaine d'envoyés spéciaux de radios, de télévisions, d'agences de presse et de journaux étrangers. Au prix, certes, d'une nouvelle flambée des passions séparatistes.

Bruno Philip

Deux décennies de répression contre l'indépendantisme

La violence est devenue le lot du Timor-Oriental après la « révolution des œillets » au Portugal, en 1974, quand Lisbonne envisagea de mettre un terme à un régime colonial vieux de plus de trois siècles, vestige d'une époque où Portugais et Hollandais s'y disputaient le commerce du bois de santal. La montée en puissance d'un mouvement d'extrême gauche, le Fretilin, qui déclara le territoire indépendant en novembre 1975, conduisit le régime du président Suharto à intervenir. En décembre, l'armée de Djakarta débarque à Dili, noyant dans le sang les velléités indépendantistes des Timorais de l'Est. L'année suivante, en dépit des protestations des Nations unies, l'Indonésie annexe le territoire. Plusieurs dizaines de milliers de personnes périssent dans la « pacification ». A des degrés divers, la répression se poursuit dès lors contre tous les activistes soupçonnés de faire cause commune avec une guérilla faiblissante, réduite aujourd'hui à une poignée de combattants mal armés et retranchés dans la jungle des montagnes.

L'Europe veut moduler son aide aux pays pauvres

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Le « Conseil des affaires générales », où siègent les ministres des affaires étrangères ou à défaut ceux des affaires européennes, a adopté, lundi 29 juin le mandat pour négocier le renouvellement et la réforme de la Convention de Lomé qui lie l'Union à soixante et onze pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les négociations commenceront à partir de septembre, l'actuelle convention venant à expiration le 28 février 2000.

A ce stade, la durée de la future convention n'est pas encore fixée : dix ans au moins, vingt ans au plus. Ce sera un partenariat évolutif, afin de tenir à la fois de la diversité grandissante des pays ACP et de la mondialisation de l'économie. Les réformes envisagées porteront principalement sur son volet commercial.

Par souci de ne pas brusquer les ACP, pendant les cinq premières années (2000/2004), la Convention de Lomé fonctionnera de manière inchangée, avec le même modèle de coopération et les mêmes instruments qu'aujourd'hui. Cette période de transition devra être utilisée par les ACP pour bâtir entre eux des zones de libre-échange et de coopération régionales, normalement fondées sur la proximité géographique : Afrique de l'Ouest, de l'Est, Grands Lacs, SADC, Caraïbes... En 2004, les Quinze et les ACP feront le point sur l'effort de regroupement ainsi accompli, avec l'idée de négocier alors la mise en place progressive, par exemple à l'horizon 2010, de zones de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et chacun des grands ensembles ACP ainsi constitués.

DISPOSITIF DÉCENTRALISÉ

Ce nouveau dispositif décentralisé remplacera le système de préférences commerciales actuelles. Joao de Deus Pinheiro, le Commissaire responsable, relevait, lundi à Luxembourg, qu'il n'avait pas permis de faire sérieusement démarrer les exportations des ACP vers l'Europe.

Il n'est pas sûr que chaque pays ACP trouve sa place dans cette tentative visant à créer des sous-ensemble régionaux. Les Quinze sont prêts à reconnaître aux « PMA » (les pays les moins avancés, donc les plus pauvres) ACP et non ACP, un droit d'accès tout à fait libre, à peine limité peut-être à quelques dérogations, aux marchés des Quinze. Pour les ACP non-classés parmi les PMA, et qui ne se seraient pas intégrés dans une zone régionale de libre-échange, le mandat prévoit que, toujours sur ce plan commercial, des solutions alternatives seront recherchées.

L'aide financière, un élément majeur de la Convention de Lomé, devra accompagner cette évolution vers une Convention géographiquement « éclatée », a expliqué M. de Deus Pinhero. Elle sera divisée entre une aide programmable (santé, infrastructure, formation...), probablement réduite par rapport aux moyens actuels et un Fonds d'investissements, géré par la BEI (Banque européenne d'investissements) et destiné à soutenir le développement du secteur privé.

A chaque renouvellement de la Convention de Lomé, l'Europe, malgré les efforts de la France, éprouve énormément de mal à maintenir à peu près à niveau le montant de son aide. Lors du récent « Sommet » de Cardiff, en présence du président sud-africain Nelson Mandela, de nombreux chefs d'Etat et de gouvernements des Quinze ont fait des promesses, dont Jacques Chirac a alors exprimé le vœu qu'elles ne seraient pas immédiatement oubliées.

A la demande de l'Espagne, l'UE a accepté que Cuba accède, en tant qu'observateur, à la Convention de Lomé. Mais l'étape ultérieure, à savoir la participation pleine et entière, ne sera envisageable qu'après que des progrès aient été accomplis en matière de droits de l'homme et de gestion démocratique.

Philippe Lemaître

Plusieurs milliers de jeunes Algériens manifestent à Tizi-Ouzou

ALGER. Aux cris de « *Imazighen* » (berbères), « *pouvoir assassin* », plusieurs milliers de jeunes ont manifesté, lundi 29 juin, dans les rues de Tizi-Ouzou, la principale ville de Kabylie, au lendemain de l'enterrement du chanteur Lounès Matoub, assassiné jeudi. Un important dispositif de sécurité avait été déployé dans la ville. A Alger, une manifestation était prévue mardi 30 juin à l'appel du Front des forces socialistes (FFS). Trois manifestants sont morts à Tizi-Ouzou, Sidi Aïch et Tazmalt. Par ailleurs, deux attentats à la bombe ont fait 6 morts et 16 blessés, lundi, dans les provinces d'Aïn Djelfa et de Tebessa, selon les forces de sécurité. De son côté, le quotidien *Saout al Ahrar* écrit qu'une quinzaine d'islamistes armés ont été abattus au cours des derniers jours dans la forêt de Sidi Ali Bounab, en Kabylie. A l'ouest de la capitale, *Le Quotidien d'Oran* rapporte que l'armée est engagée dans une opération contre une centaine de fondamentalistes retranchés dans la forêt de Stamboul, dans la province de Mascara. – *(AFP.)*

Romano Prodi en visite en Iran

TÉHÉRAN. Le président du conseil italien, Romano Prodi, devait arriver mardi 30 juin au soir à Téhéran pour une courte visite officielle. Il s'agit de la plus importante personnalité occidentale à se rendre à Téhéran depuis la révolution de 1979. Cette visite, initialement prévue pour durer jusqu'à vendredi, s'achèvera mercredi soir, en raison des obligations de M. Prodi en Italie. Fait rare pour une visite officielle en Iran, l'épouse de M. Prodi, Flavia, est elle aussi attendue à Téhéran. Des rencontres sont prévues entre M. Prodi et le président Mohammad Khatami, le premier vice-président Hassan Habibi et le ministre des affaires étrangères Kamal Kharazi. Rome a d'ores et déjà fait savoir qu'il s'agissait d'une visite « *politique* », destinée à « *comprendre* » la nouvelle donne en Iran depuis l'élection du président modéré Mohammad Khatami, il y a un an. – *(AFP.)*

Le président israélien réclame des élections anticipées

JÉRUSALEM. Le président Ezer Weizman a réclamé, lundi 29 juin, des élections générales anticipées en Israël, s'attirant une réaction irritée du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui a proclamé son intention de continuer à gouverner. « *Le processus de paix boite depuis plusieurs mois (...) et je crois que, dans ce contexte, le mieux serait d'organiser au plus tôt des élections générales, pour savoir ce que veulent les Israéliens* », a déclaré M. Weizman à la radio publique. M. Nétanyahou, dont le mandat court jusqu'en l'an 2000, a répliqué que « *les élections auront lieu au moment approprié* ». Le président de l'Etat, simple autorité morale, n'a pas le pouvoir d'avancer les élections générales. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : Boris Eltsine a limogé**, lundi 29 juin, son représentant à la Cour constitutionnelle, Sergueï Chakhraï, considéré comme un de ses fidèles. M. Chakhraï, cité par l'agence russe Interfax, a estimé avoir été limogé pour avoir publiquement évoqué la possibilité d'une destitution du président. La Cour constitutionnelle doit donner, d'ici àla fin de l'année, son avis sur le droit du président russe de se porter candidat à l'élection présidentielle de l'an 2000 car, selon la Constitution, élaborée en 1993 en partie par M. Chakhraï, le président ne peut être réélu qu'une seule fois. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le Conseil national de sécurité turc** (MGK), instance où siège le haut commandement militaire turc, a recommandé, lundi 29 juin, au gouvernement de prolonger pour quatre mois l'état d'urgence en vigueur dans les régions du sud-est de la Turquie, majoritairement peuplées par des Kurdes et théâtre de la rébellion du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). Le régime d'exception est en vigueur depuis juillet 1987 dans cette région. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : l'armée de l'air polonaise pourrait louer** vingt-huit avions de combat F-16 aux Etats-Unis, selon le vice-ministre polonais de la défense, Romuald Szremietiew, qui est rentré, lundi 29 juin, d'un séjour à Washington. Ce serait une solution d'attente. La Pologne hésite en effet entre les F-16 et F-18 américains, le Gripen suédois et le Mirage 2000-5 français pour moderniser son aviation de combat. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : Joseph Estrada, âgé de 61 ans, a prêté serment**, mardi 30 juin, comme treizième président des Philippines pour un mandat de six ans. L'ancienne vedette de cinéma, entourée par sa famille, a juré de défendre la Constitution et de servir la nation. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : trois personnes, dont deux militants d'un parti islamique** fondamentaliste, ont été abattues, lundi 29 juin au soir à Karachi, portant le bilan de la journée de violence à 14 morts, ont indiqué la police et des habitants. La vague de violence qui a commencé fin mai a déjà fait 138 morts, portant à 3 000 le nombre des victimes de la violence politique, ethnique et religieuse pour les trois dernières années. – *(AFP.)*

■ **INDE/PAKISTAN : quatre civils ont été tués**, lundi 29 juin, par l'armée pakistanaise, qui a ouvert le feu le long de la frontière, à Kargil, dans l'Etat de Jammu-et-Cachemire, a annoncé la police indienne. L'incident a lieu dans un climat tendu entre Islamabad et New Delhi, avivé par leurs récents essais nucléaires. Des coups de feu sont fréquemment échangés par les deux armées le long de la frontière, qui sépare la partie indienne du Cachemire de la partie pakistanaise. – *(AFP.)*

■ **CHINE/TIBET : le gouvernement tibétain en exil s'est déclaré prêt**, lundi 29 juin, à des pourparlers inconditionnels avec Pékin en rappelant qu'il ne réclamait plus l'indépendance du Tibet depuis déjà dix ans. Dans un communiqué rendu public à Dharamsala (dans le nord de l'Inde), où il est basé, le gouvernement en exil a salué les déclarations du président américain Bill Clinton, qui a appelé Pékin à ouvrir le dialogue avec le dalaï-lama, lors de son sommet avec le président chinois Jiang Zemin. « *Comme l'a précisément souligné le président Clinton, nous pensons que la question du Tibet est fondamentalement politique et non de nature religieuse* », a ajouté le communiqué. – *(AFP.)*

Le dissident arrêté avant l'arrivée de M. Clinton à Shanghaï a été libéré

PÉKIN. Le dissident chinois Wang Youcai, interpellé dans la région de Shanghaï peu avant l'arrivée du président américain, a été relâché après huit heures de détention, lundi 29 juin. Wang Youcai, qui avait déposé la semaine dernière une demande d'autorisation pour fonder un parti d'opposition, a été ramené lundi soir peu avant minuit à son domicile, après avoir été emmené par des policiers en civil dans l'après-midi, a déclaré l'épouse d'un de ses amis.

L'interpellation du dissident à Hangzhou (à 150 km de Shanghaï) avait eu lieu quelques heures avant l'arrivée de Bill Clinton dans la capitale économique chinoise, troisième étape de sa tournée en Chine. Vendredi, le président américain avait protesté contre l'interpellation de quatre autres dissidents lors de son passage à Xian (centre), sa première étape. Ces quatre dissidents avaient été relâchés au moment où le président quittait Xian pour Pékin. Wang Youcai, 31 ans, avait été arrêté après la répression de la place Tiananmen. Condamné à quatre ans de prison, il fut libéré en novembre 1991 pour bonne conduite. – *(AFP.)*

SOCIAL Les négociations sur le passage aux 35 heures *ont commencé*, mardi 30 juin, dans la métallurgie, entre le patronat et les syndicats de cette branche. L'attitude de la puissante Union des industries métallurgiques et minières est considérée par les syndicats comme le vrai test des intentions du patronat face à la loi Aubry. ● LE CHÔMAGE continue sa lente décrue. En mai, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 14 900 (–0,5 %) pour s'établir à 2 979 600, selon les statistiques publiées mardi par le ministère de l'emploi. Si les jeunes chômeurs en profitent, les personnes inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE sont plus nombreuses. ● LA COUPE DU MONDE de football devrait avoir un effet positif, mais temporaire, sur les créations d'emplois entre les mois de mai et de juillet, selon une étude menée par l'Unedic et par le BIPE (prévisions économiques).

Les négociations sur les 35 heures s'engagent dans la métallurgie

Les syndicats et le patronat se sont rencontrés, mardi 30 juin, au siège de l'UIMM, la plus puissante des fédérations du CNPF. La CFDT a appelé à une grève d'une heure pour faire pression sur les employeurs, soupçonnés de vouloir détourner la réduction du temps de travail

L'UNION des industries métallurgiques *et minières (UIMM)* et les syndicats se sont rencontrés, mardi matin 30 juin, pour une première séance de négociations sur les 35 heures. Le poids prépondérant de cette *branche*, qui compte 1 800 000 salariés et représente quelque 45 000 entreprises, et, surtout, l'influence qu'exerce cette fédération patronale au sein du CNPF confèrent à ces négociations un relief particulier. Plusieurs autres branches patronales s'engagent, en effet, dans des négociations avec l'optique d'atténuer préventivement les effets du passage aux 35 heures, à l'instar de la fédération de la métallurgie.

La Capeb (artisanat du bâtiment) et l'Union des industries chimiques viennent d'engager un processus de discussion. La première a souhaité, en introduction aux négociations, le 25 juin, augmenter le contingent d'heures supplémentaires. La branche chimie, elle, a refusé d'intégrer dans le temps de travail effectif le temps nécessaire à l'habillage, les pauses casse-croûte et les congés individuels de formation. Selon les syndicats, ce mode de calcul permet d'afficher une durée hebdomadaire de travail du personnel *de jour à 36,6 heures, soit*, pratiquement, les 35 heures prévues par la loi.

La posture défensive qui semble prévaloir dans certaines branches suscite l'inquiétude de la CFDT. *« Si les équilibres et les compromis favorables à l'emploi doivent être trouvés au plus près des réalités du travail, dans les accords d'entreprise, les branches ont aussi un rôle important d'encadrement et d'impulsion à jouer dans le développement de ces accords. A l'inverse de cette démarche, certaines se préparent à un contournement de l'objectif emploi »*, s'alarmait, dès le 23 juin, Jean-René Masson, numéro deux de la CFDT, devant la commission nationale de la négociation collective.

UN VRAI TEST POUR LA CFDT

Requérant la *« fermeté »* et la *« vigilance »* du ministère de l'emploi, il mettait en cause les branches qui, *« en augmentant le contingent conventionnel d'heures supplémentaires, entendent appliquer la durée légale sans aucune modification de la durée réelle du travail »*. L'UIMM était désignée à mots couverts, la fédération patronale ayant en effet laissé entendre, lors de contacts informels avec certains syndicats, qu'elle *comptait porter de 94 à 318 le volume* d'heures supplémentaires conventionnel.

La CFDT, qui a concentré l'essentiel de son action revendicative *sur le passage aux 35 heures*, considère que les discussions en cours dans la métallurgie constituent, au-delà de ce seul secteur, le vrai test des intentions patronales. Le CNPF conforte ses inquiétudes, lui qui réhabilite désormais le rôle des branches dans l'application des 35 heures, après avoir jusqu'à présent privilégié le niveau de l'entreprise dans ses prises de position officielles.

Invité du « Grand Jury RTL -Le Monde-LCI », Ernest-Antoine Seillière soulignait, dimanche 28 juin, que *« le terrain départagera le gouvernement et le patronat sur les 35 heures »*. Dans la foulée, il précisait que, pour lui, ce fameux *« terrain »* est, aujourd'hui, *« aussi bien l'entreprise que la branche »* (*Le Monde* du 30 juin), façon de signifier très *clairement que les négociations* commencées par l'UIMM visent effectivement à *« départager »*, c'est-à-dire à peser sur le contenu de la future deuxième loi sur la réduction du temps de travail. Celle-ci, au vu d'un premier bilan des accords conclus tiré en 1999, précisera les modalités définitives du passage aux 35 heures. Soucieuse de marquer le coup, la fédération générale des mines et de la métallurgie CFDT a appelé *« l'ensemble des salariés de la branche à un arrêt de travail »* mardi. Elle prévoit, ainsi, des *« arrêts de travail d'une heure dans de nombreuses entreprises et des rassemblements devant des chambres patronales »*. Cet appel est élargi, dans certaines entreprises et régions, à d'autres organisations syndicales, plus particulièrement à la CGT.

« UNE PART DE BLUFF »

Selon les syndicats CFDT, CGT et FO de la branche, les propositions de l'UIMM n'ont pas bougé d'un iota depuis l'échange de vues auquel l'organisation patronale avait procédé le 3 juin. Pour Daniel Sanchez, l'un des responsables CGT, la réunion du 30 juin, au siège de l'UIMM, devait être l'occasion pour les syndicats *« d'exercer une pression commune pour déboucher sur un accord dans le cadre de la loi Aubry, quand le patronat de la métallurgie cherche à y déroger tout de suite »*. Estimant qu'*« il y a une part de bluff »* dans l'attitude actuelle de l'UIMM, il considère que cette dernière n'a aucun intérêt à *exécuter sa menace de dénonciation* de la convention collective, *« sauf à vouloir créer un front commun des syndicats, ce qu'elle cherche par dessus tout à éviter »*. De son côté, FO a décidé de durcir le ton sur les compensations salariales. La CFDT entend pour sa part, dès le début de la rencontre, resituer l'accord de branche souhaité par le patronat de la métallurgie *« dans le contexte législatif de la loi Aubry »*.

Le ministère de l'emploi, afin de couper l'herbe sous le pied au patronat de la métallurgie, souhaite que quelques grandes entreprises du *secteur* engagent, à leur niveau, des négociations. Si Thomson a conclu un accord dans sa filiale Thomson-Optonics, les espoirs placés dans la Snecma se *sont révélés plus décevants*. Le groupe aéronautique, qui a réuni les syndicats pour des discussions préliminaires le 24 juin, estime à 34 heures 45 le temps de travail *effectif de son personnel*, après y avoir intégré pauses et congés parentaux. Soulignant qu'il y a, à ses yeux, *« 700 emplois en trop »* à la Snecma, la direction du groupe a *précisé* que l'application des 35 heures ne se fera pas sans recours accru à la flexibilité, ni sans modération salariale.

Caroline Monnot

Une « première » pour les centres anticancéreux

Les centres de lutte contre le cancer vont-ils servir de référence pour les négociations de branche, qui doivent s'ouvrir dans le cadre de la loi sur les 35 heures ? Une nouvelle convention collective, qui entrera en vigueur, sous réserve d'agrément ministériel, le 1er janvier *1999*, a fait *l'objet d'un âpre débat syndical*. Seule la CFDT, pour l'instant, a donné son accord à cette nouvelle convention, qui va régir les conditions de travail des 13 000 salariés du secteur.

Pour le patronat, la *« survie »* des centres passait par le *« problème structurel des masses salariales »*. La nouvelle convention introduit *une part variable, liée à la technicité, dans les salaires des employés* des centres anticancéreux, qui ne connaissaient jusque-là qu'une progression à l'ancienneté. La CFDT justifie son choix par la priorité donnée dans l'accord au *« maintien de l'emploi »*, notamment pour les moins qualifiés, mais elle refusera son extension au reste du secteur *social et sanitaire*.

Le chômage de longue durée résiste aux remèdes

EN QUINZE ANS, de 1982 à 1997, le nombre de chômeurs de longue durée a été multiplié par 2,5. Ce constat est fourni par une étude de la DARES, le service des études et de la statistique du ministère du travail, *qui retrace l'ascension régulière du chômage* de longue durée sur les quinze dernières années et, en regard, décrit la montée progressive et rapide des politiques d'emploi mises en place pour tenter d'enrayer cette évolution.

*L'étude relève, d'ailleurs, que c'est à l'orée des an*nées 80 que le seuil d'un an est pris comme référence pour définir le chômage de longue durée, alors que, dans les années 70, ce seuil était de six mois. Elle souligne, aussi, que le cas de la France n'est pas isolé et que *la constitution « d'un stock de chômeurs connaissant des périodes de chômage prolongées »* s'est développée dans la plupart des pays de l'Union européenne, au cours des années 80, et s'est poursuivie dans les années 90.

PROCESSUS SÉLECTIF

L'augmentation est quasi continue de 1982 à avril 1987. Sous l'effet de la reprise économique, un léger recul est observé de 1987 à 1991. La situation se dégrade de nouveau à partir de cette date; ce qui pousse le gouvernement socialiste à mettre en place, en 1992, le plan « 900 000 chômeurs de longue durée », qui ne permet qu'un endiguement provisoire. Au début de 1995, le chômage de longue durée touche 1 250 000 personnes. La mise en place des contrat initiative-emploi (CIE) en juillet 1995 a été la deuxième tentative forte pour lutter contre la hausse du chômage de longue durée, avec une baisse de 500 000 personnes sur un an. A l'automne 1996, le disposif est orienté sur les chômeurs de très longue durée (trois ans et plus), ce qui entraîne une hausse de 200 000 chômeurs de longue durée.

A la fin de l'année 1997, 1 367 000 personnes sont inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an. Elles représentent plus de deux chômeurs sur cinq. Les premières victimes de l'éloignement durable à l'emploi *sont les chômeurs âgés de cinquante ans et plus. Les* femmes sont un peu plus affectées que les hommes. Les personnes les moins formées ou qualifiées sont les plus touchées. 20 % des chômeurs de longue durée ont exercé une activité réduite pendant la moitié *de leur période de chômage, mais cette notion* recouvre des situations très variables, pouvant aller d'une heure de travail dans le mois à un mi-temps. Processus sélectif, le chômage de longue durée se diffuse progressivement aux demandeurs d'emploi de *vingt-cinq à quarante-neuf ans, voire aux plus jeunes.* Ce sont les demandeurs d'emploi ayant occupé un emploi stable, à durée indéterminée, avant leur licenciement, qui sont les plus vulnérables. Le risque est maximum pour les ouvriers spécialisés (30 %).

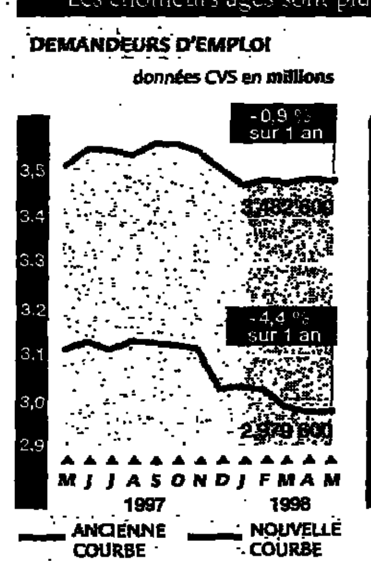
Les politiques d'emploi spécifiques sont de trois ordres : amélioration des capacités de réinsertion par des stages de formation ; appui à l'embauche, avec des contrats aidés qui abaissent le coût ; mise en œuvre d'emplois d'intérêt général. L'étude recense *plus de 800 000 bénéficiaires de mesures spécifiques* pour les chômeurs de longue durée en 1997. Négligeable en 1985, la part du public aidé représente 40 % du chômage de longue durée en 1996 et 1997. En 1996, l'effort financier correspond à plus de 0,4 % du PIB.

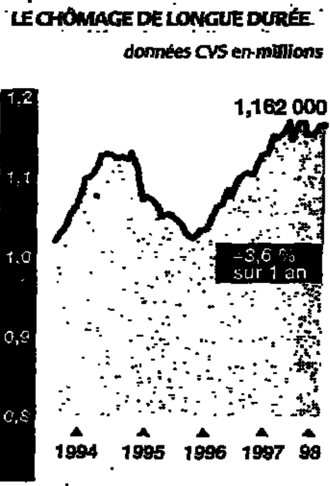
En faisant des comparaisons à cinq ans d'intervalle, l'étude montre aussi que les taux de retour à l'emploi relevés pour chaque dispositif sont très stables : chaque programme est caractérisé, malheureusement, par la fragilité de ses résultats.

Alain Beuve-Méry

Le nombre de jeunes sans emploi a baissé de 13 % en un an

Les chômeurs âgés sont plus pénalisés que les jeunes





LE CHÔMAGE poursuit sa lente décrue. En mai, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 14 900 (– 0,5 %), en données corri*gées des variations saisonnières*, selon les statistiques publiées, mardi 30 juin, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Après la prise en compte de l'enquête emploi de l'Insee, *qui permet de recalculer* chaque année les chiffres (*Le Monde* du 27 juin), le nombre de personnes sans emploi est de 2 979 600 (– 4,4 % sur douze mois). *Si l'on y ajoute celles qui ont eu une* activité de plus de 78 heures dans le mois, mais qui sont quand même inscrites à l'ANPE, il atteint 3 482 600 (– 0,4 % sur un mois et *– 0,9 % sur un an*).

Les chômeurs représentent, comme le mois précédent, 11,9 % de la population active, le ministère n'ayant pas intégré le nouveau taux *de 11,8 % calculé sur la base de l'en*quête annuelle de l'Insee. Par une de ces coïncidences qui servent parfois les politiques, le marché du travail s'est amélioré au cours de l'été 1997, *peu de temps après la nomi*nation de Lionel Jospin à Matignon. Un an après, le premier ministre récolte autant les résultats de sa propre politique économique que les fruits d'une amélioration de la conjoncture internationale.

FORTES DISCRIMINATIONS

Pour les moins de vingt-cinq ans, la tendance positive amorcée sous le gouvernement d'Alain Juppé *s'est poursuivie et amplifiée* : – 13 % en un an. Le nombre des jeunes chômeurs a baissé de 4,6 % en un mois et de 15,1 % en un an ; celui des chômeuses de 1,6 % et 11,1 %. Il *faut y voir une retombée des em*plois-jeunes, mais également d'une reprise du marché du travail qui bénéficie plus aux jeunes qu'aux personnes plus âgées. Après plusieurs *mois de hausse, le chômage* des plus de cinquante ans amorce un léger repli (– 0,3 % pour les hommes, – 0,2 % pour les femmes), mais le résultat sur un an est mauvais (respectivement + 4,2 % et + 7,4 %).

Le nombre de personnes inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE *conti*nue de progresser et atteint 1 162 000 personnes (+ 0,2 % en un mois, + 3,6 % en un an), et ce sont notamment les chômeurs inscrits *depuis* au moins deux ans à l'ANPE qui ont le plus de mal à retrouver un emploi. Toutefois, plusieurs indicateurs sont positifs : baisse de 3,8 % du nombre d'inscriptions à l'ANPE et hausse de 3 % des sorties, malgré un recul des reprises d'emploi (– 4,4 %) ; recul des licencie*ments économiques* (– 0,9 % en un mois, – 21,9 % en un an) ; progression de 5,8 % en un mois et de 12,6 % en un an des offres de l'ANPE, surtout dans les emplois temporaires (de un à six mois).

S'il y a des inégalités sociales dans les chances de retrouver un emploi, il existe aussi des inégalités géographiques. Une récente étude de la direction des statistiques du ministère de l'emploi (DARES), menée *sur des chômeurs inscrits à* l'ANPE au deuxième trimestre 1995, indique que les chances de retour à l'emploi diffèrent d'une région à l'autre (*Premières informations*, juin 1998). La DARES *a étudié* huit zones d'emploi (Aix-en-Provence, étang de Berre, Marseille-Aubagne, Poissy et Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, Cergy-Pontoise dans le *Val-d'Oise, Lens-Hénin dans le* Pas-de-Calais et Roubaix-Tourcoing dans le Nord).

L'intérim concerne près d'un emploi sur quatre dans les deux zones du Nord et du Pas-de-Calais *ainsi* qu'à Mantes, en raison de la forte présence d'emplois industriels peu *qualifiés ou de grandes centrales de* vente par correspondance, comme à Roubaix-Tourcoing. Les contrats aidés sont plus fréquents sur l'étang de Berre et à Lens-Hénin. Dans cette dernière zone, où le marché de l'emploi est particulièrement déprimé, ces contrats sont relativement importants dans la réinsertion des chômeurs. Si les femmes sont *« partout pénalisées »*, note l'étude, elles le sont davantage à Marseille-Aubagne et Lens-Hénin.

Ces aides sont aussi importantes pour les jeunes de Marseille-Aubagne alors qu'elles ne représentent que 5 % des postes trouvés par les jeunes de Poissy et Cergy, des zones plus dynamiques. Les ouvriers non qualifiés de Cergy se sont aussi bien reclassés que les travailleurs qualifiés de Marseille-Aubagne. A Cergy et Poissy, un tiers des retours à l'emploi s'est fait sur des contrats à durée indéterminée, *alors que les CDI sont rares dans le* Nord-Pas-de-Calais, quels que soient l'âge et la qualification. L'âge, la qualification et le sexe introduisent de fortes discriminations, *en concluent les auteurs de* l'étude, mais l'importance de ces facteurs varient selon la nature du marché local de l'emploi.

Jean-Michel Bezat

Une première évaluation de l'effet « Coupe du monde »

LE MONDIAL serait il la bonne affaire de l'été pour l'emploi ? *C'est ce que* semble montrer une étude de l'Unedic et du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), selon laquelle la réduction totale du nombre de demandeurs d'emploi, entre mai et juillet, serait de l'ordre de 7 000 à 10 000 grâce aux 13 milliards de francs d'activité directe et indirecte générés par la *Coupe du monde*.

Le bénéfice en emplois est bien évidemmment inégal selon les secteurs : profitable au commerce et à la construction, la Coupe du monde porte *légèrement préju*dice au tourisme. La construction devrait connaître encore des répercussions positives *jusqu'à* la fin juin, de l'ordre de 100 postes, à comparer avec les 20 000 à 40 000 emplois que le secteur à créés sur un an, dont 1 400 à 3 000 pour le seul Stade de France. *Pour* sa part, l'organisation du Mondial se traduit par 15 450 emplois créés au plus fort de l'activité.

Seuls mécontents, les professionnels du tourisme devraient *observer un baisse ponctuelle de* la fréquentation de 25 % si l'on se réfère aux Coupes du monde organisées en Italie ou en Espagne, soit l'équivalent, en termes d'emplois, de 700 postes *non créés*. L'Office de tourisme de Paris estime ainsi que près d'un million de touristes *« non sportifs »* ont été perdus, tandis que 500 000 *« sportifs »* sont venus assister au Mondial. Le nombre des touristes évincés de la capitale ne représenterait pas moins de 1,5 milliard de francs de pertes de recettes.

Compte tenu de ces effets négatifs, le Mondial demeure toutefois une opération bénéfique puisque 70 % des emplois qu'il induit sont occupés par des demandeurs d'emploi, ce qui devrait conduire à une *baisse significative du chô*mage entre mai et juillet. L'embellie perdurera-t-elle au-delà du 12 juillet, date de la finale ? Rien n'est moins sûr : les seuls sous-traitants du CFO, qui ont créé *15 000 emplois pour le mois* de juin, utilisent, dans 70 % des cas, des contrats d'intérim.

Selon le régime d'indemnisation du chômage, *« la fin de la compétition implique une baisse rapide et significative des emplois induits »*. En revanche, les emplois liés au fonctionnement des sites et de leur environnement, qui atteindront 400 postes en juin et juillet, sont, dans leur grande majorité, des emplois stables. Au *total*, l'opération Coupe du monde dont le coût s'élève à 9,6 milliards de francs, y compris les 200 millions consacrés à la dépollution du site de Saint-Denis, apportera sa contribution à l'amélioration des chiffres du chômage de cet été.

Yann Joly

هكذا من الاهمال

Jacques Chirac va devoir se prononcer sur la loi anticipant l'ouverture de la chasse aux gibiers d'eau

Les associations de défense de l'environnement vont saisir la justice administrative

Jacques Chirac doit promulguer, le 7 juillet au plus tard, la loi autorisant l'ouverture de la chasse aux gibiers d'eau le 14 juillet, en contradiction avec une directive européenne. Cependant, gardien de l'application des traités, le chef de l'Etat peut aussi saisir le Conseil constitutionnel ou demander une nouvelle lecture au Parlement. Lionel Jospin souhaite un compromis entre chasseurs et défenseurs de l'environnement.

DE RETOUR d'Afrique, Jacques Chirac va devoir se préoccuper des oiseaux migrateurs. La loi autorisant une ouverture anticipée de leur chasse n'attend plus que sa signature pour être promulguée et ainsi entrer en vigueur. Mais d'autres possibilités s'ouvrent, que l'Elysée étudie afin que le chef de l'Etat puisse se déterminer en toute connaissance de cause.

La Constitution lui fait obligation de promulguer les lois votées par le Parlement dans les quinze jours de leur transmission au gouvernement. La proposition d'origine sénatoriale permettant l'ouverture de la chasse aux oiseaux migrateurs dès le 14 juillet – en contradiction avec une directive européenne ayant force de loi – a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 19 juin. Le secrétariat général du gouvernement en a reçu acte le mardi 23. C'est dire qu'elle doit être signée par le président de la République le mardi 7 juillet au plus tard. Mais il a la possibilité de suspendre cette procédure. D'abord, il peut saisir le Conseil constitutionnel. Le premier ministre, les présidents de l'Assemblée et du Sénat, soixante députés ou autant de sénateurs auraient pu faire de même. Si M. Chirac se décide, lui, à affronter le lobby des chasseurs, les gardiens de la Constitution auraient alors à vérifier si est respecté son article 55 qui indique que les traités ont *« une autorité supérieure à celle des lois »*.



Le chef de l'Etat peut, aussi, toujours en application de la Constitution, avant l'expiration du délai de promulgation, *« demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi »* qui ne peut être refusée. C'est ce que lui a demandé, dans une lettre du 22 juin, le président de France nature environnement, la principale fédération d'associations environnementales. Gardien, de par la Loi fondamentale, *« du respect des traités »*, ayant placé son septennat sous le signe de la construction européenne, M. Chirac peut estimer qu'il ne peut parapher un texte contraire aux engagements européens de la France.

Cela lui permettrait de montrer que, contrairement au premier ministre, il fait passer les responsabilités de sa fonction avant ses intérêts électoraux. Lionel Jospin n'est pas entièrement démuni de marge de manœuvre. Puisqu'il estime que la solution approuvée par les députés socialistes n'est pas satisfaisante, il peut peser de tout son poids institutionnel pour mettre au point un texte plus conforme aux décisions européennes. Certes, le gouvernement n'a pas saisi l'occasion du débat parlementaire pour faire valoir que la réglementation de la chasse relevait de décrets, dont les ministres sont les seuls responsables, et non de la loi. Mais il pourra, si la loi est promulguée, demander au Conseil constitutionnel de « déclasser » le texte voté par le Parlement.

Chacun est bien convaincu de la nécessité de trouver une solution, ne serait-ce que parce que la Commission de Buxelles est décidée à obtenir de la Cour de justice de l'Union européenne la condamnation de la France. Jean-Marc Ayrault, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, doit annoncer la composition d'un groupe d'étude parlementaire sur la chasse, interne au PS, qu'il présidera lui-même. Il assure que ce groupe fera, *« dans les plus brefs délais »*, des propositions permettant de *« garantir »* l'exercice de la chasse, *« dans le respect »* de la réglementation communautaire.

Matignon l'a prévenu que cette iniative ne pouvait qu'*« accompagner »* le processus de concertation mis en place par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, la responsabilité de parvenir à un compromis avec les chasseurs n'incombant pas aux parlementaires.

Dominique Voynet doit être reçue, mercredi 1er juillet, par le groupe chasse de l'Assemblée. France nature environnement a déposé, mercredi 24 juin, une plainte auprès de la Commission européenne. Deux jours plus tard, elle a demandé à Mme Voynet de rédiger des arrêtés d'ouverture pour la saison 1998 *« au plus tôt le 1er septembre »*, en conformité avec la directive européenne. Elle a demandé aux préfets concernés de signer un arrêté de fermeture au plus tard le 31 janvier. En cas de non-réponse ou de réponse négative, les associations entendent porter plainte devant le Conseil d'Etat et les tribunaux administratifs. La ministre ne devrait pas répondre favorablement à cette demande, puisque le Parlement a décidé que cela n'était plus de la responsabilité du gouvernement. L'imbroglio juridique est total.

Thierry Bréhier et Sylvia Zappi

TROIS QUESTIONS À... ÉDITH CRESSON

1 Commissaire européenne, approuvez-vous la position offensive de la Commission vis-à-vis de la France dans l'affaire de la loi sur la chasse ?

Tout à fait. La Commission est gardienne de la légalité communautaire. Or la directive sur la chasse a été adoptée par le conseil des ministres en 1979, à l'unanimité. La Commission se discréditerait si elle ne veillait pas à son application. Quand on a demandé à son Parlement de voter sur l'euro, quand on est un des grands pays fondateurs de la Communauté européenne, quelle que soit l'importance des chasseurs dans notre pays – et j'admets qu'elle est grande –, on n'a pas le droit d'aller à l'encontre de la lettre et de l'esprit des institutions. Il m'arrive souvent d'être en désaccord avec mes collègues, notamment lorsqu'il s'agit d'autoriser ou de défendre des concentrations industrielles. Je le fais parce que je crois qu'il y a là un intérêt essentiel pour la France et pour l'Europe. Si, aujourd'hui, sur cette directive « chasse », je m'étais opposée au sentiment général, je n'aurais fait que diminuer ma capacité d'intervention sur des sujets plus fondamentaux.

2 Que pensez-vous de l'attitude du gouvernement, qui n'a pas fait beaucoup d'efforts pour convaincre les députés de la majorité de voter contre le projet de loi ?

Il y a eu des positions différentes exprimées au sein du gouvernement. Dominique Voynet n'a pas été la seule à protester contre cette infraction délibérée. Pierre Moscovici, le ministre des affaires européennes, l'a lui aussi déplorée et Lionel Jospin s'est exprimé de façon nuancée. Cependant, je ne peux effectivement que constater, et regretter, que le gouvernement a laissé faire.

3 Comment sortir de cette crise qui risque, en France, de renforcer le camp des opposants à la construction européenne ?

Peut-être faut-il rouvrir la négociation. Si la France fait un geste dans cette direction, je n'y verrai que des avantages. Mais, à cette date, il y a une situation juridique inacceptable, et j'en tire la conséquence. Ensuite, quoi qu'on dise, c'est un vrai problème européen : il s'agit de la protection d'oiseaux migrateurs qui sont le patrimoine de tous.

Propos recueillis par Philippe Lemaître

Charles Millon perd un de ses partisans à la région Rhône-Alpes

En Bretagne, le FN vote avec la gauche

ÉLU le 15 mars, dans la Loire, sur la liste de Charles Millon, Dino Cinieri (RPR) a annoncé, lundi 29 juin, à Saint-Etienne, qu'il rejoignait le groupe gaulliste opposé au président du conseil régional Rhône-Alpes. Il était, jusqu'ici, resté fidèle à M. Millon, exclu de l'UDF en raison de son élection avec les voix du Front national. *« J'ai fait le choix qui s'impose et qui correspond à mes convictions »*, a-t-il déclaré, en insistant sur sa *« fidélité aux valeurs du gaullisme »*.

Depuis son élection à la présidence, M. Millon a perdu dix-sept conseillers : neuf de l'UDF et huit du RPR. Ils ont créé des groupes d'opposition distincts du groupe ORA, « Oui à Rhône-Alpes », qui soutient le maire de Belley. M. Cinieri est le premier conseiller ORA à rejoindre le groupe RPR, présidé par Philippe Langenieux-Villard, depuis l'appel à la défection lancé, le 25 juin, par les groupes UDF et RPR. Sur les 155 conseillers régionaux, le groupe ORA compte 38 élus, les indépendants (IER) favorables à M. Millon sont 5, et l'extrême droite a 35 sièges. La gauche « plurielle » compte 60 élus. L'UDF et le RPR en regroupent 17.

En Bretagne, le budget supplémentaire n'a pu être adopté, lundi soir, en raison du vote négatif de la gauche et du Front national. La gauche avait déjà voté contre le vote initial, alors que le FN s'était abstenu. Aux 39 voix de la majorité régionale se sont opposées les 37 voix de la gauche et les 7 voix des élus lepénistes.

Ce budget de 107 millions de francs devait être affecté notamment aux lycées professionnels et à la pêche.

Le président, Josselin de Rohan (RPR), a fustigé cette *« collusion immorale* [qui] *provoque la paralysie de la collectivité régionale »*, ajoutant : *« Cela montre les limites de certains discours. »* Surpris par cette situation, le chef de file de la gauche, Jean-Yves Le Drian, député (PS) et ancien maire de Lorient, a indiqué que M. de Rohan a désormais deux solutions : *« Discuter avec le FN ou discuter avec nous. Auquel cas nous pouvons envisager sur certains points des accords permettant à la région de fonctionner. »*

En Languedoc-Roussillon, où Jacques Blanc a été exclu, lui aussi, de l'UDF en raison de son élection grâce aux voix de l'extrême droite, le Front national s'est vu attribuer, lundi, par le jeu de la représentation proportionnelle, deux vice-présidences « sans délégation », trois vice-présidences de commissions (enseignement supérieur et recherche, tourisme, jeunesse et sports) et trente-cinq représentations dans des établissements scolaires. Ne voulant pas *« s'associer à la gestion »* de M. Blanc, la gauche n'avait pas présenté de candidats.

En Picardie, les organisateurs d'une réunion européenne de musique « techno » ont jugé, lundi, *« regrettable qu'un événement culturel fasse les frais d'une stratégie nationale d'opposition systématique »*. A la suite d'un vote négatif de la gauche et du FN, le conseil régional a refusé d'attribuer une subvention de 50 000 francs à la manifestation, prévue début juillet à Amiens (*Le Monde* du 30 juin).

François Hollande prévoit « des gestes » sur l'ISF

FRANÇOIS HOLLANDE a déclaré, lundi 29 juin, qu'*« il y aura nécessairement des gestes* [sur la fiscalité], *et pas seulement sur l'ISF* [impôt de solidarité sur la fortune] ». Commentant la proposition de loi du PCF, le premier secrétaire du Parti socialiste a jugé, devant la presse, que *« la méthode de Robert Hue n'est pas contestable »*. *« Dans un débat, chacun doit s'exprimer »*, a-t-il observé, en relevant que l'opposition d'Ernest-Antoine Seillière (*Le Monde* du 30 juin) s'explique aussi par le fait qu'*« il pourrait sans doute en être un des redevables les plus importants »*. Revenant sur les déclarations du président du CNPF au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », le 28 juin, M. Hollande a affirmé que *« M. Seillière s'est auto-promu leader de l'opposition »*. *« C'est son droit, mais il n'est pas dans son rôle de président du CNPF »*, a-t-il commenté. Le 29 juin, le Mouvement des jeunes socialistes a estimé, dans un communiqué, que l'inclusion des biens professionnels dans l'assiette de l'ISF *« se justifie complètement »*.

DÉPÊCHES

■ **PARTI COMMUNISTE : Maxime Gremetz, député de la Somme,** condamne, dans *Le Parisien* du 30 juin, *« le retour du PS à des pratiques staliniennes »*, et juge que *« la stratégie présidentielle de Jospin passe par une convergence objective avec la droite »*. *« Les militants ne se priveront pas de demander des comptes à Robert Hue »*, prédit le membre du bureau national du PCF, conseillant à ce dernier de *« bien mesurer les mécontentements et les inquiétudes au sein du parti, qui se traduisent avec une vigueur* [qu'il] *ne soupçonnait pas »*.

■ **EUROPÉENNES : les Verts proposent** aux responsables des formations de la majorité plurielle, dans une lettre datée du 29 juin, une rencontre, le 6 juillet, afin de trouver un *« compromis »* sur les réformes de mode de scrutin, qui sera débattu le 7 et 8 juin à l'Assemblée nationale. *« Le manque de coordination entre les partenaires de la majorité plurielle à propos des réformes électorales est en train de conduire à une situation de blocage, voire de crise »*, écrivent Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national du mouvement, et les trois porte-parole.

■ **ASSURANCE-MALADIE : Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a déclaré,** mardi 30 juin, sur RMC, que le *« nouveau dérapage »* des dépenses de l'assurance-maladie n'est pas *« une surprise »* et que *« le plan Juppé-Barrot-CFDT ne marche pas »*. De son côté, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) a averti, lundi, sur France-Info, que *« ce sera la guerre »* si le régime transitoire que doit annoncer le gouvernement après l'annulation par le Conseil d'Etat de la convention des spécialistes, le 26 juin, prévoit une augmentation des cotisations sociales des médecins.

■ **CHASSEURS : Jean Saint-Josse a été élu,** samedi 27 juin, président du Mouvement des régions CPNT (Chasse, Pêche, Nature et Traditions) en remplacement d'André Goustat, qui ne se représentait pas.

Jean Tiberi et Jacques Toubon règlent leurs comptes

LA RIVALITÉ qui, le 6 avril, a éclaté au grand jour entre Jean Tiberi, maire de Paris, et Jacques Toubon, ancien garde des sceaux et maire du 13e arrondissement, est loin de s'apaiser. Lundi 29 juin, M. Toubon, entouré de certains de ses amis, a entrepris de s'adresser directement aux Parisiens afin *« d'avancer et de gagner les municipales de 2001 »*. L'échec de son offensive surprise sur le Conseil de Paris, arbitrée en faveur de M. Tiberi par Jacques Chirac et le RPR, le contraint à établir un lien direct avec les électeurs pour tenter de s'imposer comme une alternative de droite au sein de l'Hôtel de Ville.

Tout au long d'une intervention, dont il a précisé qu'elle se faisait non pas dans le cadre du groupe qu'il préside au Conseil de Paris, mais dans celui de l'association « Paris gagnant », créée pour *« susciter un échange à long terme avec les habitants »*, M. Toubon se défend de s'en prendre personnellement au maire en place. *« L'objectif est d'éviter qu'il y ait plusieurs listes de la majorité aux municipales »*, déclare-t-il. *« Paris gagnant veut être un creuset pour les listes uniques de la majorité pour Paris »*, dit-il encore, glissant qu'il ne cherche qu'à *« convaincre »* M. Tiberi que l'époque où *« il y aurait d'un côté les Parisiens, de l'autre côté l'Hôtel de Ville »* est révolue.

Si M. Toubon tente clairement de s'imposer en chef de file possible de la droite aux prochaines municipales (*« J'ai engagé un combat pour Paris »*, écrit-il en préambule de la brochure distribuée cette semaine à 100 000 exemplaires par les élus et militants qui lui sont proches), son registre reste très politique.

Les précautions oratoires du maire du 13e arrondissement ne trompent personne, surtout pas M. Tiberi. Dans un entretien publié mardi 30 juin par *France-Soir*, le maire de Paris s'en prend personnellement à son rival. *« Depuis l'arbitrage de Jacques Chirac en ma faveur pour le remplacer au fauteuil de maire, le couple Toubon me voue une haine féroce. Il n'est pas méchant, ni redoutable, mais pernicieux. Depuis ce jour-là, il n'a de cesse de se venger »*, déclare M. Tiberi, qui ajoute en se référant au poste attribué à M. Toubon en 1995 dans le gouvernement d'Alain Juppé : *« Pourtant, garde des sceaux, c'est pas choquant. »*

Un des aspects de l'animosité entre les deux hommes réside précisément dans le rôle joué par l'ancien ministre de la justice dans les différentes affaires qui touchent la mairie de Paris et le couple Tiberi. Si Xavière Tiberi se plaignait régulièrement de n'être pas suffisamment aidée par l'ancien ministre, celui-ci pense que sa défaite aux législatives est en partie imputable au rôle de « pompier » de la maison Tiberi qu'il a dû assumer. Interrogé sur le fait que M. Toubon *« est pourtant monté au créneau »* pour lui, M. Tiberi répond : *« Pas dans le sens que vous croyez. »*

« Les bras m'en tombent », nous a déclaré, mardi matin, M. Toubon, en prenant connaissance des propos du maire. *« Manifestement, M. Tiberi accroît le caractère personnel de notre débat, dans des conditions proprement incroyables. C'est bien la démonstration que la volonté d'union et d'accord est de sa part complètement factice »*, continue-t-il. Alors que M. Tiberi minimise le risque, pour la droite, de perdre la capitale (*« Il y a des problèmes, je ne le nie pas, mais Paris a jusqu'à présent plutôt mieux résisté que d'autres à l'avancée de la gauche »*, estime-t-il), M. Toubon pense qu'il y a urgence à répondre aux *« nouvelles aspirations des Parisiens, qui ont changé »*. *« Plus ça va, plus il est trop tard »*, s'alarme le maire du 13e, où la gauche a gagné aux législatives et confirmé ses résultats aux régionales.

Pascale Sauvage

ÉDUCATION Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, mercredi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles du Sénat, son projet de Plan social étudiant. Ce plan, dont *Le Monde* révèle le contenu, ne remet pas en cause les dispositions actuelles et ne prévoit pas de réforme de la fiscalité et de l'aide au logement social (ALS). ● SANS, POUR L'HEURE, reposer sur un chiffrage précis, il consiste essentiellement à augmenter le nombre et le montant des aides accordées par l'Etat sur des critères sociaux et universitaires. ● M. ALLÈGRE SOUHAITE que 600 000 étudiants bénéficient de bourses dans les trois prochaines années. Amplifiant l'effort de l'Etat et des collectivités locales en faveur des familles les plus modestes, ce plan se situe en deçà du *« statut de l'étudiant »*, que Jacques Chirac appelait de ses vœux lors de la campagne de 1995.

Les aides en faveur des étudiants les plus modestes vont être accrues

Claude Allègre devrait présenter, mercredi 1er juillet au Sénat, son projet de plan social étudiant. Il prévoit une augmentation des allocations existantes, mais n'envisage pas une réforme de la fiscalité et de l'aide au logement

CE N'EST PAS le statut social promis et attendu. Le plan étudiant que Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, doit présenter, mercredi 1er juillet devant la commission des affaires culturelles du Sénat, puis le 7 juillet devant la commission des affaires culturelles, sociales et familiales de l'Assemblée nationale, n'est encore qu'une étape intermédiaire. Comme il s'y était engagé (*Le Monde* des 4 et 5 juin), le ministre de l'éducation a réussi à se glisser dans l'ordre du jour chargé du Parlement pour un débat sans vote, au cours duquel sera également discuté le texte de la réforme des lycées. Un an après l'engagement du premier ministre, Lionel Jospin dans son discours de politique générale du 19 juin 1997, les mesures adoptées en faveur des étudiants répondent d'abord à une impatience.

Bien qu'elles apportent de réels éléments de satisfaction, les décisions retenues risquent toutefois de laisser les organisations syndicales sur leur faim. Depuis bientôt trois ans, elles réclament une réforme en profondeur d'un système *« injuste et inégalitaire »* de répartition des aides directes et indirectes versées par l'Etat à quelque 2,2 millions d'étudiants pour un montant total dépassant 26 milliards de francs.

Le premier plan social étudiant élaboré, en 1991, par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation, et son conseiller Claude Allègre, accompagnait l'ouverture progressive de l'enseignement supérieur à de nouvelles catégories de bacheliers d'origine modeste. Sept ans plus tard, sa version *bis* poursuit cet objectif et tend à en corriger les inégalités les plus flagrantes. Comme le souligne le texte d'orientation soumis aux parlementaires, l'une des ses principales ambitions est de *« permettre aux jeunes qui en ont les capacités intellectuelles de poursuivre leurs études sans être freinés par des obstacles de nature matérielle et financière »*.

Fondamentalement, le plan proposé maintient, sans les remettre en cause, les dispositions actuelles. Faute de consensus à l'intérieur du gouvernement pour engager une réforme de la fiscalité et de l'aide au logement social (ALS) à l'origine de profondes disparités *(lire ci-contre)*, Claude Allègre a privilégié la solution a priori la plus simple. Elle consiste à augmenter le nombre et le montant des aides accordées par l'Etat sur des critères sociaux et universitaires.

En 1991, l'objectif était de parvenir à 25 % de boursiers, alors que la barre des 20 % vient à peine d'être franchie. Bien que le chiffre ne soit pas explicitement mentionné, M. Allègre souhaiterait atteindre 30 % de bénéficiaires lors des trois prochaines années, soit un peu plus de 600 000 étudiants, au lieu de 400 000 environ actuellement. L'objectif n'est pas négligeable. Il devrait se traduire par un budget supplémentaire de 800 millions à 1 milliard de francs par an, équivalant à la croissance d'un tiers des crédits actuels. Le montant des bourses les plus élevées – près de 20 000 francs par an – serait passablement augmenté, tandis que serait rehaussé le plafond de ressources imposables des familles bénéficiaires, actuellement fixé aux alentours de 100 000 francs par an.

Comme il s'y était engagé, Claude Allègre propose, par ailleurs, plusieurs mesures symboliques en faveur des étudiants d'origine modeste. Deux cents bourses de prise en charge totale des études seront accordées aux meilleurs des bacheliers se préparant aux carrières de la magistrature et de l'Ecole nationale d'administration.

« ANNÉE JOKER »

Le ministre de l'éducation souhaite aussi adapter le système d'aide aux cycles universitaires et à l'organisation des études en semestres. Cette décision devrait éliminer le couperet de la suppression de la bourse à la suite d'un échec en première année. Sous le nom d'année « joker », cette mesure avait été promise par le gouvernement Balladur en 1994 sans être suivie d'effets. Elle concerne en priorité 5 % à 10 % d'étudiants en échec scolaire et sans ressources, que les enquêtes sociales des universités décrivent en situation de grande précarité. Enfin, les étudiants boursiers seront exonérés des droits d'inscription et de Sécurité sociale, pris en charge par l'Etat.

Plusieurs dispositions visent également à faciliter les démarches administratives des étudiants. Un « guichet unique » sera créé dans les universités dotées de commissions sociales chargées d'instruire les diverses demandes d'allocations. Par ailleurs, de nouveaux critères de reconnaissance de l'autonomie de l'étudiant à l'égard de leurs familles seront introduits progressivement.

Sur ce point, le ministre de l'éducation n'a pas souhaité accéder à la demande d'une allocation d'études généralisée formulée par l'UNEF-ID. Son principe reste implicitement admis, notamment pour les étudiants les plus âgés et salariés, dont les besoins ont été soulignés par les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).

Comme dans la version de 1991, le plan de Claude Allègre tend également à améliorer les conditions et la qualité de vie des étudiants, tant dans le domaine du logement, des transports et de la santé que dans l'accès à la vie culturelle, sportive, associative *(lire ci-contre)*.

HUIT MINISTÈRES CONCERNÉS

Ces initiatives concernent près de huit ministères différents. Elle supposent également l'adhésion des collectivités locales qui seront sollicitées dans la préparation du schéma des universités du troisième millénaire (U3M). Faute d'avoir pu engager les négociations correspondantes, le ministre de l'éducation se garde bien d'en préciser le coût, comme il se réserve d'en annoncer le calendrier d'applications. Certaines d'entre elles, applicables dès la rentrée, dépendent encore des arbitrages ultimes du budget 1999.

Au fil des mois, Claude Allègre avait dû, au grand dam des syndicats, différer l'annonce de son plan. Après avoir obtenu le feu vert du premier ministre sur les principes et les grandes lignes de son plan, il a réussi à obtenir un débat au Parlement avant la fin de l'été, comme il s'y était engagé, même si ce n'est qu'en commission, et donc sans vote de la représentation nationale. Il lui reste désormais à convaincre les syndicats d'étudiants du bien-fondé de sa démarche.

Michel Delberghe

Les trois volets des principales mesures

● **Des allocations d'études élargies.**

Le plan social étudiant prévoit une augmentation progressive du nombre de bénéficiaires des bourses, par un relèvement du plafond de ressources, et du montant des aides maximum. Une allocation d'inscription exonérera les boursiers des droits d'inscription universitaires et de sécurité sociale.

Un dossier d'allocations d'études sera constitué dans chaque université, instruit par une commission sociale, sorte de guichet unique, où les étudiants seront représentés.

Deux cents bourses de prise en charge totale des études seront accordées aux meilleurs bacheliers de familles très modestes souhaitant préparer les concours de l'Ecole de la magistrature et de l'Ecole nationale d'administration.

● **La promotion de l'autonomie et de la citoyenneté étudiante.**

Les présidents des conseils d'administration du centre national et des Centres régionaux *des œuvres universitaires et scolaires* (Cnous et Crous) seront des élus étudiants.

Un colloque national organisé par la Conférence des présidents d'université sera chargé d'élaborer une charte de la vie étudiante sur chaque site universitaire. Des commissions locales de suivi associeront les étudiants, les présidents d'université et les élus locaux.

Une réforme de la Fédération nationale du sport universitaire est à l'étude pour développer la pratique et les associations.

Les activités culturelles seront encouragées par la mise en place de politiques culturelles dans les universités, la validation de modules artistiques, l'amélioration de l'accès aux équipements culturels des villes.

Le ministère souhaite l'extension du programme de maisons de l'étudiant et la création d'un fonds national d'aide aux initiatives étudiantes et de soutien aux associations.

● **L'amélioration des conditions de la vie étudiante.**

Logement : le plan prévoit la construction de plusieurs milliers de logements sociaux en cinq ans, dont deux tiers en région parisienne. Le parc actuel des résidences devra être rénové. Un système de cautionnement mutualisé pour l'accès au bail des étudiants auprès des propriétaires est envisagé.

Transports : le ministère souhaite une harmonisation nationale des réductions tarifaires. En région parisienne, une carte annuelle sera créée dès la rentrée, avec une réduction de 40 %, tandis que des discussions devront s'engager dans les villes universitaires.

Santé : les missions de la médecine préventive seront redéfinies avant la fin de l'année afin d'élaborer une politique sanitaire dans chaque établissement. Le droit d'inscription santé sera intégré dans les droits d'inscription.

26 milliards d'aides directes et indirectes

Selon le rapport établi par Bernard Cieutat, les aides de l'Etat en faveur des étudiants se montaient, en 1996, à 26,6 milliards de francs.

● **Bourses et aide sociale :** 388 500 *étudiants, sur un effectif* total de 2,15 millions, soit 18,5 %, *ont perçu une bourse de l'Etat*, accordée sur critères sociaux et universitaires *ou sous la forme* d'aides individualisées exceptionnelles (AIE). Pour la première fois depuis quatre ans, leur montant et le plafond d'accès a été revalorisé en 1998, alors que le nombre de bénéficiaires a diminué en raison de la chute des effectifs. Au total, ces allocations représentaient, en 1996, une somme de 6,36 milliards de francs. Distribués à plus de 520 000 étudiants, les crédits de l'allocation de logement social (ALS), distribuée sans condition de ressources et, pour une plus faible part, de l'Allocation personnalisée au logement (APL), accordée à 121 000 étudiants, se sont élevés à 5,3 milliards de francs.

● **Aides fiscales :** la majoration du quotient familial pour les étudiants rattachés au foyer fiscal de leurs parents, la réduction d'impôt pour frais de scolarité, la déduction d'une pension alimentaire et l'avantage en impôt dont profitent les familles disposant de revenus imposables supérieurs à 300 000 francs par an totalisent un montant de 9,33 milliards de francs. Cette somme devrait diminuer avec l'abaissement du *plafond de quotient* familial adopté après la conférence de la famille.

● **La vie étudiante :** tous les étudiants bénéficient des aides indirectes versées par l'Etat aux œuvres universitaires et aux associations (2,195 milliards de francs), ainsi que de la contribution au régime de protection sociale (2,76 milliards de francs).

En attendant un véritable statut , clé de l'autonomie

« POUR FAIRE FACE à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (...), il faut un statut de l'étudiant plus juste et plus généreux que le système actuel des aides, des bourses et des prêts. » La promesse de Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de 1995 est restée à l'état de vœu pieux. Repris par Alain Juppé, puis par Lionel Jospin en 1997, cet engagement en faveur d'une réforme des aides de l'Etat se traduit aujourd'hui par un plan social qui s'apparente à celui adopté en 1991.

En l'espace de huit ans, la situation a considérablement évolué à l'université, dont les effectifs ont augmenté de plus d'un tiers. Cette croissance a fait « exploser » le budget des allocations sans que, pour autant, aient été réduites les inégalités. Il a fallu le lancement d'un débat au sein de la conférence des présidents d'université (CPU), en 1995, puis la publication d'un rapport rédigé par Bernard Cieutat, conseiller à la Cour des comptes, pour vérifier l'ampleur des disparités.

Premier constat de cette étude, l'Etat a consacré, en 1996, 26 milliards de francs d'aides directes et indirectes aux étudiants et à leurs familles, alors que le budget de l'enseignement supérieur s'élevait à 43 milliards de francs.

Second enseignement, ces aides restent inégalement réparties. Certes, les bourses assurent leur vocation sociale d'aide aux familles modestes, même si leur montant maximum (20 000 francs par an) est insuffisant pour assurer les frais d'une année universitaire. Mais, parallèlement, le système des déductions fiscales, de la demi-part, des pensions alimentaires et des avantages en impôts avantagent, à hauteur équivalente, les familles les plus riches au détriment des classes moyennes qui constituent l'essentiel des nouvelles catégories d'étudiants, peu ou pas aidées du tout.

UN PROJET COMPLEXE

Sous la pression des syndicats, ce constat avait incité François Bayrou, alors ministre de l'éducation, à envisager une refonte de ce système dans la réforme de l'université. A coût constant, dans les limites de l'enveloppe de 26 milliards, elle devait s'attaquer à une réforme fiscale de redistribution des aides et à la modification de l'allocation de logement social distribuée sans distinction de ressources. La dissolution de l'Assemblée nationale a stoppé net un projet complexe qui nécessitait l'adhésion de huit ministères.

Dès son arrivée rue de Grenelle, Claude Allègre s'interroge. D'autant, assure-t-il, que, *« mon prédécesseur n'a pas laissé un sou pour cette réforme »*. Face à cette demande, les étudiants ne présentent pas un front uni. L'UNEF-ID préconise une allocation d'études pour tous, modulée selon divers critères, consacrant l'autonomie progressive de l'étudiant « jeune adulte majeur en formation. » L'UNEF, de son côté, lui préfère une augmentation substantielle des bourses, et la Fédération générale des associations d'étudiants une formule intermédiaire.

COUCHES AISÉES

Le gouvernement est plus partagé encore. Après avoir refusé d'accorder le RMI aux moins de vingt-cinq ans, il n'est pas prêt à reconnaître un statut pour les étudiants, qui appartiennent encore en majorité aux couches aisées de la société. A l'automne, la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, suspendue depuis, et la diminution de l'allocation de frais de garde (AGED) ont laissé des traces auprès des familles aisées, *qui ne sont guère disposées à subir* une nouvelle ponction fiscale.

Faute d'arbitrage à Matignon, le plan social est resté en suspens durant de long mois. Pour des raisons tactiques et politiques, Claude Allègre a évité que ce sujet soit abordé lors de la récente conférence de la famille. Pourtant, les jeunes scolarisés et les étudiants représentent 50 % de la population des 18 à 25 ans et pèsent, parfois lourdement, sur le budget des familles.

Entretemps, le ministre de l'éducation a obtenu du premier ministre le respect d'une partie de ses engagements, ou tout au moins un effort conséquent en faveur des familles modestes. Avec une augmentation des bourses, de l'ordre de 3 milliards en trois ans, et diverses mesures non encore chiffrées, ce plan amplifie l'effort en faveur des familles modestes, voire de la frange la plus basse des classes moyennes. Pour autant, il ne saurait préfigurer une véritable réforme sur la place des étudiants dans la société. Comme le souligne le texte soumis aux parlementaires, ces mesures *« sont des étapes bien réelles dans la construction d'un statut de l'étudiant qui lui permettra l'accès à l'autonomie »*.

M. De.

Les acheteurs d'appartements en « temps partagé » seront mieux protégés

L'EUROPE vient au secours des centaines de Français qui, chaque année, se laissent convaincre par les très pressants vendeurs de résidences en temps partagé. Lundi 29 juin, l'Assemblée nationale a voté la transposition dans le droit français de la directive européenne sur *« la protection des acquéreurs d'un droit d'utilisation à temps partiel de biens immobiliers »*, presque quatre ans après son adoption à Bruxelles, le 26 octobre 1994.

Cette directive offre un filet de sécurité aux nouveaux acheteurs d'appartements en *time share*. Cette formule, apparue en France dans les années 60 (*Le Monde* du 1er août 1995), consiste en l'achat pour plusieurs années d'un droit d'occupation dans une résidence de tourisme. Elle est par ailleurs censée permettre l'échange d'appartement avec d'autres familles détentrices de ce même droit d'occupation, partout dans le monde, et cela par l'intermédiaire de bourses d'échanges.

Les sociétés vendeuses de résidences en temps partagé devront désormais fournir à leurs clients une information préalable complète sur l'hébergement proposé, ses modalités et son coût : le contrat devra notamment spécifier l'identité et l'adresse de la société, fournir un descriptif précis des lieux et de leur environnement ; la durée et la fréquence de la période de jouissance ; le prix initial, les frais ainsi que le montant détaillé de toutes les sommes dues périodiquement ; l'affiliation ou la non-affiliation du professionnel à une bourse d'échange. Les publicités relatives à ces contrats devront indiquer la possibilité d'obtenir le texte des offres proposées.

DÉLAI DE RÉTRACTATION

Surtout, la directive européenne instaure un délai de rétractation de dix jours à compter de la signature du contrat et interdit tout paiement avant l'expiration de ce délai de rétractation. *« Un des problèmes du* time share *est qu'il donne lieu à des méthodes de vente au forcing inacceptables »*, rappelle *Bernard Genès, du magazine 60 millions de consommateurs*. Des « rabatteurs », sur les lieux de vacances, harcèlent les touristes, même modestes, les attirent dans un hôtel ou une résidence en leur faisant miroiter un cadeau, puis les « cuisinent » des heures durant. D'autres clients potentiels se voient offrir des séjours gratuits, restant ainsi sous la main des vendeurs pendant plusieurs jours.

« Or, jusqu'à présent, les consommateurs piégés ne pouvaient légalement changer d'avis après signature du contrat que dans quelques cas très précis : lorsqu'ils avaient été démarchés à domicile avant de signer le contrat, lorsque cette signature s'était effectuée dans un lieu non destiné à la commercialisation, comme un salon d'hôtel, ou encore en cas de crédit », ajoute Bernard Genès. Pour contourner la législation française sur le crédit ou le démarchage à domicile, qui offre un droit de rétractation, les sociétés de *time share* avaient trouvé la parade en invitant par milliers les Français à passer gratuitement une semaine de vacances aux Canaries ou à Tenerife.

SEUIL DE SEPT JOURS

La directive trouve là une de ses limites. Alors que les Etats membres avaient jusqu'au 29 avril 1997 pour adopter une législation conforme, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, et surtout l'Espagne, haut lieu de signature de ce type de contrats, ne se sont toujours pas exécutés. Or un contrat signé à l'étranger est soumis à la législation du pays en question. Il y a de toutes les façons fort à parier qu'une fois la directive transposée dans le droit espagnol, les promoteurs et commercialisateurs de ces multipropriétés iront s'installer hors de l'Union européenne, notamment en Turquie ou au Maroc. D'autre part, poursuit Bernard Genès, *« la directive ne concerne que les périodes de jouissance d'au moins sept jours. Il suffira de vendre six jours pour échapper à la législation »*.

Pascale Krémer

هكذا من الاصل

Un mouvement financier de 5 millions de francs effectué par le Parti républicain intrigue la justice

Le mouvement d'Alain Madelin pourrait se constituer partie civile

La juge d'instruction Laurence Vichnievsky enquête sur un prêt accordé, le 6 juin 1996, au Parti républicain par une coopérative financière italienne. Il avait été garanti par une somme en espèces de 5 millions de francs versée, le même jour, sur un compte au Luxembourg. Le trésorier de Démocratie libérale (ex-PR) Thierry Jean-Pierre, affirme que son parti songe à se constituer partie civile.

AU DÉTOUR d'une enquête sur les opérations douteuses d'une coopérative financière italienne, la juge d'instruction Laurence Vichnievsky a découvert qu'un emprunt de 5 millions de francs souscrit, le 6 juin 1996, par le Parti républicain (PR), avait été garanti par un mouvement financier suspect : le versement, le même jour, au Luxembourg, d'une somme de 5 millions de francs en espèces sur le compte de cette même coopérative. Le contrat signé le 6 juin 1996 par Guy Gennesseaux, le président du Fondo sociale di cooperazione europea, et Antoine de Menthon, directeur administratif et financier du Parti républicain, ainsi que la copie de l'attestation du dépôt de 5 millions de francs sont désormais entre les mains de la justice.

Si la délivrance d'un prêt contre le dépôt d'une somme en liquide n'a rien d'illégal, les efforts déployés pour dissimuler l'existence de ces 5 millions de francs à l'attention des services chargés de contrôler le financement des partis politiques ont conduit la justice à s'interroger sur l'origine de cette somme. Le caractère éventuellement frauduleux de ce soutien financier a donc conduit le parquet de Paris à délivrer, mercredi 24 juin, un réquisitoire supplétif pour « *blanchiment* » au juge Vichnievsky afin qu'elle puisse enquêter sur ce volet du dossier.

L'ancien juge d'instruction Thierry Jean-Pierre, aujourd'hui trésorier de Démocratie libérale (DL) – qui a succédé au Parti républicain en 1997 – affirme que son parti songe à se constituer civile. « *Nous n'avons jamais eu connaissance d'une caution en liquide de 5 millions de francs*, affirme-t-il. *Si cela avait été le cas, nous ne rembourserions pas le prêt comme nous le faisons actuellement, puisque le montant du prêt est équivalent au dépôt. En quelque sorte, nous payons deux fois un emprunt faute d'avoir été informés sur les accords initiaux entre le Fondo et le PR de l'époque. Nous nous constituerons partie civile s'il est avéré qu'il existe un préjudice causé à Démocratie libérale.* »

FONDS SECRETS

Le président du Fondo, Guy Gennesseaux et son fondé de pouvoir, Olivier Mével, ont été mis en examen et incarcérés le 24 juin. Président du Parti démocratique français (PDF) – composante très minoritaire du conseil national du Parti républicain – en 1984, M. Gennesseaux est ensuite devenu adjoint au maire de Paris. Lors des interrogatoires menés par la police, ces deux personnes ont affirmé que la somme de 5 millions de francs avait été versée au Luxembourg par un cadre du PR, Serge Hauchart. Il leur aurait expliqué qu'il s'agissait de fonds personnels mais M. Mével a ajouté qu'on lui avait indiqué, plus tard, que cette somme provenait en fait des fonds secrets de Matignon, à l'époque où Alain Juppé dirigeait le gouvernement. Ces propos ont été confirmés par M. Gennesseaux.

Aucun élément du dossier judiciaire ne permet, à ce jour, d'accréditer l'idée que M. Juppé aurait ordonné, au mois de juin 1996, à ses services de prélever 5 millions de francs sur les fonds secrets de Matignon afin de financer la formation politique de François Léotard. Contacté lundi 29 juin par *Le Monde*, l'ancien membre du cabinet d'Alain Juppé chargé de gérer les fonds secrets a précisé que de telles affirmations relevaient de « *la malveillance* ». « *Le premier ministre n'a jamais demandé de débloquer une telle somme, que ce soit pour M. Hauchart ou pour le Parti républicain* », a-t-il déclaré.

Membre de droit du Fondo, M. Hauchart est considéré comme un proche de François Léotard, dont il a été le condisciple à l'Ecole nationale d'administration. Ancien chargé de mission au cabinet de Raymond Barre, à Matignon, il fut candidat PR aux élections législatives de 1978. Aujourd'hui reconverti dans l'immobilier, il est le trésorier de l'Association des républicains et indépendants pour une démocratie européenne et libérale (Aridel) qui prend, notamment, à sa charge le versement des salaires des membres du cabinet de François Léotard, président de l'UDF. Il était, par ailleurs, présent, le 29 avril, lors des négociations sur le paiement des dettes de l'UDF qui regroupaient l'ensemble des leaders de ce mouvement politique.

Interrogé par *Le Monde*, lundi 29 juin, M. Hauchard dément avoir *déposé une somme d'argent liquide* sur un compte à son nom au Fondo et s'être déplacé au Luxembourg à cette fin. Il affirme, également, n'avoir jamais eu connaissance de l'existence d'un prêt accordé par cet établissement financier au Parti républicain. Après avoir précisé n'avoir été contacté à aucun moment par les policiers ni par le juge, il a fait état de « *sa stupeur* » devant de tels soupçons.

En 1997, Alain Madelin a pris le contrôle du PR et rebaptisé son groupe Démocratie libérale (DL). Entre-temps, le Fondo a vendu la créance du Parti républicain à un établissement financier anglais, la Financial Take Over Bid Limited. Dans un courrier du 27 janvier 1998, adressé au trésorier du parti de M. Madelin, Thierry Jean-Pierre, la banque londonienne constate que l'échéance du 14 juin 1997 n'a pas été honorée. Le rédacteur de la lettre invite M. Jean-Pierre à prendre contact avec « *Serge Hauchart qui connaît déjà les détails de cette opération* ».

Jacques Follorou

Le Fondo, un cas d'école en matière d'escroquerie internationale

LES OPÉRATIONS financières des dirigeants du Fondo Sociale di Cooperazione Europea, une coopérative financière italienne transformée en banque par des hommes d'affaires français, offrent un cas d'école en matière d'escroquerie internationale. Guy Gennesseaux, ancien président du Parti démocrate français (PDF), Charly Shaker, homme d'affaires proche du régime irakien, et Claude Rouleau, vice-président du PDF, rachètent, en 1993, les parts détenues par les AGR (maisons de retraite) au sein du Fondo. L'idée paraît simple : il s'agit de profiter des failles du droit communautaire en matière de législation bancaire et de transformer une simple coopérative financière en véritable banque d'affaires.

Si la législation italienne permet ce mélange des genres, la France interdit à quiconque d'exercer le métier de banquier en dehors du cadre légal. Les trois associés créent une représentation à Paris, qui devient, de fait, le cœur de l'activité du Fondo. Pour attirer les *clients, ils proposent de prêter*, à des taux très avantageux, des fonds, contre le dépôt d'une somme dans les comptes du Fondo après s'être acquitté d'une adhésion modique. Par un effet de cavalerie financière, ils parviennent à assurer les premiers versements, mais ils sont vite à cours d'argent. Charly Shaker, qui comptera jusqu'à 130 millions de francs d'encours, est la première victime. Un putsch d'actionnaires l'exclut en 1995 de l'affaire en le présentant comme le seul coupable de la déroute.

Cette année-là, MM. Gennesseaux et Mével promettent à un investisseur roumain de verser 16 millions de dollars (environ 85 millions de francs), contre un prêt de 180 millions de dollars (près de 1 milliard de francs), sous couvert du rachat d'une banque à l'île Maurice. L'investisseur emprunte cette somme, mais il ne reverra jamais son argent et sera condamné et incarcéré pour escroquerie dans son pays. Un homme d'affaire grec a, quant à lui, déposé en 1995 1 *million de dollars* au Fondo, contre la promesse d'un prêt de 10 millions de dollars, mais l'opération fera long feu. Parallèlement à ces montages financiers complexes, les comptes du Fondo semblent avoir servi également de *relais à des commissions* occultes.

J. Fo.

Progression de l'USM et du SM aux élections des magistrats

LES RÉSULTATS des élections professionnelles dans la magistrature, qui se sont déroulées du 16 au 25 juin, confortent l'assise de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) qui progressent de 2 points chacun. L'USM passe ainsi de 53 % des voix aux élections de 1995 à 55 % tandis que le SM progresse de 33 % à 35,2 %. La formation perdante de ce scrutin est l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), qui recule de 12,5 % à 9,45 %.

Le scrutin, auquel 69 % des magistrats ont participé, a permis d'élire trois cent vingt-deux « *grands électeurs* » qui désigneront en septembre les dix magistrats qui participeront pour trois ans à la commission d'avancement, chargée de l'avancement et de l'intégration des magistrats.

Des cinéastes soutiennent les sans-papiers en boycottant la fête du cinéma

DES ACTEURS, producteurs et réalisateurs ont annoncé, lundi 29 juin, dans une lettre ouverte à Catherine Trautmann, qu'ils refusaient de se rendre à la fête du cinéma organisée par la ministre de la culture, mardi soir 30 juin, « *alors qu'au même moment vingt-neuf étrangers sans papiers – et un soutien français – sont en grève de la faim pour obtenir la régularisation des membres du troisième collectif et, plus largement, de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande auprès du ministère de l'intérieur* ». A la même heure, ils se rendront au temple des Batignolles, à Paris (17e), où sont installés les grévistes, et appellent à un rassemblement. « *Ils est urgent d'ouvrir la voie du dialogue, du recours et de l'arbitrage* », concluent la centaine de cinéastes signataires, parmi lesquels les comédiens Ariane Ascaride, Jeanne Balibar et Jacques Bonnafé, et les réalisateurs Pascale Ferran, Costa Gavras, Cédric Klapisch et Bertrand Tavernier.

Par ailleurs, le ministre de l'intérieur a critiqué les associations et les personnes soutenant les vingt-neuf grévistes de la faim réfugiés au Temple des Batignolles à Paris afin d'obtenir la régularisation des quelque 700 Chinois membres du troisième collectif des sans-papiers. « *Sont-ils conscients*, s'est demandé Jean-Pierre Chevènement, lundi 30 juin, *que cela permettrait aux passeurs chinois de doubler leurs tarifs qui atteignent aujourd'hui 150 000 francs par personne ?* ».

DÉPÊCHE

■ **JUSTICE : deux frères âgés de vingt-quatre et vingt-deux ans** ont été condamnés, lundi 29 juin, par le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) à respectivement deux ans et cinq mois de prison ferme à la suite d'incidents avec les forces de l'ordre, le 12 juin, dans le quartier Jussieu de Versailles qui avaient fait sept blessés parmi les policiers (*Le Monde* du 14-15 juin 1998). Un troisième jeune, poursuivi pour avoir frappé l'un des policiers à coups de barre de fer, a été relaxé faute d'avoir été identifié formellement.

CORRESPONDANCE

Une lettre du PDG de BCEOM

*A la suite de la publication de nos articles consacrés aux mises en examen du maire de Propriano et d'un ancien cadre de la direction départementale de l'équipement de Corse-du-Sud (*Le Monde *des 23 et 26 juin), nous avons reçu de Michel Henry, PDG du bureau d'études BCEOM qui estime sa* « réputation professionnelle et son indépendance » *mises en cause, les précisions suivantes :*

Vos articles relatifs à l'information judiciaire en cours sur les conditions de passation par la commune de Propriano (Corse-du-Sud) du marché de l'agrandissement du port de cette ville laissent entendre que notre bureau d'études aurait modifié ses recommandations techniques afin de favoriser une entreprise de travaux publics.

BCEOM a été consulté, en 1990, par la direction départementale de l'équipement (DDE) de la Corse-du-Sud pour réaliser l'étude d'impact nécessaire à l'enquête publique. En 1993, la DDE a établi un dossier d'appel d'offres qui laissait aux entreprises soumissionnaires la faculté de proposer des variantes au projet initial d'agrandissement. L'entreprise soumissionnaire moins-disante a préconisé une autre solution technique qui offrait la particularité d'être légèrement moins onéreuse pour une plus grande capacité d'anneaux dans le port. La DDE a confié à BCEOM la mission ponctuelle de l'assister dans l'évaluation technique de la variante proposée qui concernait principalement la construction d'une digue verticale en colonnes de béton armé au lieu de la digue à talus avec enrochements de la solution de base.

Le rôle de BCEOM s'est limité à procéder à l'évaluation strictement technique de cette nouvelle solution. BCEOM n'a pas participé à la mise au point du marché public et n'a pas été le maître d'œuvre de l'opération. Enfin, BCEOM n'a jamais eu le moindre lien avec l'entreprise Bouygues Offshore, attributaire du marché.

Le gouvernement définit les grandes orientations de sa politique de la ville

Les modalités budgétaires seront fixées mi-juillet

LE MINISTRE délégué à la ville, *Claude Bartolone*, a rendu publiques, mardi 30 juin, les décisions arrêtées par la comité interministériel des villes (CIV), présidé par le premier ministre, Lionel Jospin. Un an après la constitution de son gouvernement, quatre mois après la remise à Martine Aubry, ministre de l'emploi, de la solidarité et de la ville, par le maire (PS) d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, d'un rapport appelant à « *la mobilisation nationale* » au profit des quartiers en difficulté, trois mois, enfin, après la nomination de Claude Bartolone au poste de ministre délégué à la ville, le gouvernement *dévoile ses* grandes orientations censées donner à la politique de la ville « *une nouvelle ambition* ».

Pas de « *nouveau plan d'urgence* » mais une « *approche politique globale et de long terme* » : telle est la philosophie d'ensemble. Avec, comme objectif, une répartition plus équitable des ressources entre communes riches et communes pauvres, à travers « *un meilleur partage de la taxe professionnelle* », principale ressource fiscale directe des communes, et « *un redéploiement des dotations de l'Etat* ». Concernant les modalités, le débat reste ouvert. La mise en pratique est renvoyée à la présentation, sans doute d'ici la fin de l'année, au Parlement de deux projets de loi sur l'aménagement du territoire et l'organisation urbaine et l'intercommunalité dont le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, sera le maître d'œuvre.

L'enjeu, dont M. Sueur avait fait la pierre angulaire de son rapport, est de reconstruire la politique de la ville autour d'un nouveau principe, la communauté d'agglomération, seul garant possible d'un meilleur partage des ressources fiscales. M. Sueur proposait une mise en œuvre politique rapide. Le CIV se contente de renvoyer au futur débat parlementaire.

L'AUTRE INCONNUE

Une autre inconnue porte sur le *chiffrage précis des mesures. Le CIV* est confronté aux incertitudes qui pèsent encore sur le projet de loi de finance pour 1999. Le gouvernement annonce, par exemple, une augmentation « *importante, dès 1999* » de la dotation de solidarité urbaine (DSU) versée *par l'Etat aux* communes concernées par la politique de la ville, avec un effort particulier en Ile-de-France. Mais la hauteur de cet effort n'est pas arbitré. De la même façon, sont annoncés des « *moyens exceptionnels* » d'aide financière au profit de certaines communes engagées dans un grand projet urbain, ainsi qu'un « *développement significatif* » des moyens mis à disposition de la politique de la ville par la Caisse des dépôts. Seules les deux enveloppes de prêts à taux réduits, proposées aux organismes HLM et aux collectivités locales pour des opérations de démolition-reconstruction intégrées à des projets urbains (deux *fois 10 milliards de francs), sont* clairement affichées. Elles avaient été annoncées par le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, le 5 juin, à l'occasion des rencontres nationales sur le logement.

Le gouvernement a repris la proposition de M. Sueur de prolonger d'un an les contrats de ville qui devaient s'achever fin 1998. Les nouveaux contrats seront négociés et conclus pour six ans, dans le cadre des futurs contrats de plan Etat-région, pour une entrée en vigueur en l'an 2000. D'ici là, des projets expérimentaux, préfigurant la nouvelle *contractualisation*, seront lancés dans dix agglomérations dès septembre. Cette relance des contrats s'accompagnera d'un renforcement du rôle des sous-préfets à la ville et de la création de cinq nouveaux centres régionaux de ressources, *coiffés d'un « institut pour la ville »*. La délégation interministérielle à la ville (DIV) ne disparaît pas, mais son rôle ne paraît guère renforcé puisqu'elle n'est évoquée qu'au seul chapitre de la formation des agents publics et des acteurs de terrain.

Le gouvernement a arrêté un certain nombre d'axes prioritaires. En premier lieu, l'emploi, avec notamment 20 % des emplois jeunes réservés aux habitants des quartiers en difficulté et le renforcement des actions visant les adultes chômeurs de longue durée. Dans le domaine de l'habitat, le financement des opérations de restructuration urbaine lourdes, intégrées dans les contrats de ville, seront prioritaires. Enfin, l'égalité devant le service public sera un volet obligatoire des nouveaux contrats. D'ici la fin de l'année, chaque préfet de département devra établir un diagnostic sur leur répartition après une consultation et un débat organisés par les maires. Une synthèse sera effectuée début 1999. C'est sur cette base, et à partir des diagnostics locaux, que sera négocié ce volet du contrat.

Christine Garin

Du bon emploi des exonérations fiscales

Les zones franches urbaines, mises en place par le gouvernement Juppé en novembre 1996 sont placées sous haute surveillance. Le gouvernement, qui n'a jamais, par la voix de Martine Aubry, dissimulé ses réticences à toute politique de « *zonage* », souhaite évaluer, avant le 30 novembre, « *le bon emploi des exonérations fiscales et des charges sociales* » dont bénéficient les quarante-quatre zones franches urbaines. Une mission dont seront chargées conjointement les inspections générales de l'administration, des finances et des affaires sociales. « *Le cas échéant* », des mesures « *d'adaptation* » seront proposées. Les zones franches urbaines avaient déja fait l'objet de critiques sévères dans le rapport de Jean-Pierre Sueur. Selon une première évaluation, il estimait que cette politique coûteuse en exonération fiscale (760 millions de francs pour 1997) n'avait, en 1997, per*mis de créer qu'un peu plus de* deux mille emplois, dont une grande partie ne correspondaient qu'à des transferts d'activité.

هكذا من رلاحمل

uvernement définit
randes orientations
politique de la ville

(Publicité)

Jacques a dit :
branchons
les écoles
sur Internet !

NETDAY

L'école à l'heure du Web

Il y a un an, le Président de la République, relayé par le Premier Ministre puis le Ministre de l'Education Nationale, affirmait la nécessité de connecter les écoles de France à Internet avant l'an 2000. Pour réaliser cette ambition nationale, les leaders technologiques de l'informatique et des télécommunications ont décidé d'associer leurs compétences et leurs moyens (matériels, logiciels, méthodologie) au sein de NETDAY. NETDAY est une Association à but non lucratif qui offre l'opportunité de connecter, selon les normes internationales, les classes de l'école, du collège ou du lycée qui vous intéresse au réseau des réseaux. Pour recevoir le guide "INTERNET A L'ECOLE", contactez NETDAY.

PARTENAIRE DES NetDays Europe



Tél.: 01.42.89.67.44 http://www.netday-france.org

















L'EMPLOI

DISPARITIONS

■ **JOHN MALCOLM BRINNIN**, poète américain, est mort jeudi 25 juin à Key West, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il était né à Halifax, dans la province de la Nouvelle-Écosse, au Canada, le 13 septembre 1916, de parents américains qui devaient ensuite retourner vivre aux Etats-Unis, où il a été élevé.

Il était l'auteur de plusieurs recueils de poèmes, avait été aussi critique littéraire, anthologiste et professeur de poésie, en particulier au Vassar College, à la Boston University et à Harvard.

C'est à lui que l'on doit d'avoir fait connaître aux Etats-Unis l'œuvre de Dylan Thomas, qu'il admirait beaucoup. Il avait en particulier organisé pour le poète gallois des tournées de conférences qu'il devait raconter, en 1955, dans un livre intitulé *Dylan Thomas in America*. Dans cet ouvrage, il relate aussi la période de la fin de l'auteur du *Portrait de l'artiste en jeune chien* jusqu'à sa mort, à New York, en 1953.

Il avait également consacré un livre aux « palais flottants » et autres « cathédrales d'acier », les *Transatlantiques* (Robert Laffont) et écrit des contes pour enfants, *Arthur, le dauphin qui n'a pas vu Venise* (Le Mascaret).

■ **HORST JANKOWSKI**, pianiste de jazz allemand, est mort, lundi 29 juin, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-deux ans. Né à Berlin en 1936, Horst Jankowski était considéré par les critiques comme l'un des pianistes les plus importants du jazz allemand des années 50 et 60 pour avoir rendu le jazz populaire dans son pays. A la tête de l'orchestre de danse de la radio Rias, la station de l'ancien secteur américain de Berlin, il recevait régulièrement les solistes américains. L'une de ses compositions, *Schwarzwaldfahrt*, est devenu un hit mondial sous le titre américain de *Walk in the Black Forest*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Dimitris KONTOGIANNIS,
Anne SCHIEVING-KONTOGIANNIS,
Joanna et Louise,
ont l'immense bonheur d'annoncer la naissance de

Christos,
3 850 g, 51 cm,

le 20 juin 1998, à Fontainebleau.

Anniversaires de naissance

Marie-Laetitia,

Bon anniversaire !

J. de P.

– Happy birthday, Rose du monde.

M. NOURI,

21 octobre 1956.

Résidence AFTAM, ch 42/A3,
Rue du Faubourg-de-Hem,
80044 Amiens.
Tél. : 03-22-52-59-67.
email: Nilson21@aol.com. 010761

Nathalie,

1er juillet 1969.

Je te souhaite un heureux anniversaire et à cette occasion je te demande en mariage.

Je t'embrasse.

Jean-Jacques.

Anniversaires de mariage

– *Le Mesnil-Simon. Tréguennec. Saint-Véran.*

Minou

cherche petite cuillère pour poursuivre longtemps la randonnée si possible jusqu'au ciel.

Je t'aime.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Frédéric Alberge,
son fils,
Paulette Alberge,
sa mère,
Michel et Béatrice, Cédric, Guillaume Alberge,
son frère, sa belle-sœur et ses neveux,
Françoise Alberge,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre ALBERGE,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 24 juin 1998, à l'âge de cinquante-sept ans, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 juillet, à 10 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

1, square de la Bresse,
75016 Paris.

– Biviers.

Sa famille,
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ARDICHVILI,

à l'âge de soixante-quatre ans.

La messe de funérailles aura lieu en *l'église de Biviers, le mercredi 1er juillet* 1998, à 10 h 30.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes.

106, chemin de l'Eglise,
38330 Biviers.

– Mme Marie-Claire Boutang,
son épouse,
Sa famille,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses amis,
font part du retour à Dieu de

Pierre BOUTANG,
écrivain, philosophe,

qui s'est éteint à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le 27 juin 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 juillet 1998, à 10 h 30, en l'église de Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 30 juin.)

– Mgr Jean-Marie Lustiger,
cardinal-archevêque de Paris,
Mlle Jacqueline Brien,
sa sœur,
M. Maurice Pézard,
son beau-frère,
Ses neveux et nièces,
M. Luc Vonderweidt,
Ses nombreux amis,
font part du rappel à Dieu de

Mgr André BRIEN,
ancien aumônier
de l'Ecole normale supérieure,
ancien directeur de l'Institut supérieur
de pastorale catéchétique,
professeur honoraire
de la faculté de théologie catholique
de Strasbourg,
ancien prédicateur de carême
de Notre-Dame de Paris.

La célébration religieuse aura lieu à l'église de la Madeleine, sa paroisse, le jeudi 2 juillet 1998, à 10 h 30.

8, rue de Greffulhe,
75008 Paris.

– Mme Odile Gain,
Mme et M. Claude Bouju,
M. et Mme Camille Denquin,
Valérie Denquin,
en religion Sœur Marie-Emmanuel,
ses enfants,
M. Nicolas Denquin,
fils de M. Patrick Denquin,
décédé en 1990,
son petit-fils,
Mme Jeanine Denquin,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe DENQUIN,
née Paulette MARX,

survenu à Paris, le 27 juin 1998, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

« Elle attendait depuis des années d'aller rejoindre "dans la plaine" tous ceux qu'elle aimait. »

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 juillet, à 16 heures, en l'église d'Auvers-sur-Oise.
L'inhumation aura lieu dans le caveau familial.

Ni fleurs ni couronnes.
Possibilité de dons à la Fondation ATD Quart Monde,
107, avenue du Général-Leclerc,
95480 Pierrelaye.
CCP 17 126 88 Y Paris.

28, rue Daubigny,
95430 Auvers-sur-Oise.

– Yvonne, Françoise, Jean-Guy Dubois-Moine,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis DUBOIS,

survenu le jeudi 25 juin 1998, dans sa quatre-vingtième année.

Gratitude aux amis associés à leur peine.

« L'espérance en la vie est plus forte que la mort. »

18300 Vinon-Sancerre.

– Lorraine Andrieu-Farjon,
Nathalie et Philippe Delest,
Emmanuel Farjon,
Roland Farjon,
ses enfants,
France et Alain Prudhomme,
Frédéric et Catherine Farjon,
ses sœur, beau-frère, frère et belle-sœur,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Christian FARJON,

survenu le mercredi 24 juin 1998.

La crémation aura lieu le jeudi 2 juillet, à 15 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Sa famille et ses amis se réuniront pour un dernier adieu à Christian, le dimanche *5 juillet, à Port-Manech, en Bretagne.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Janka Finkielkraut,
son épouse,
Alain Finkielkraut, Sylvie Topaloff,
son fils et sa belle-fille,
Thomas,
son petit-fils,
Paule Grynberg, Régine Sirota
et Lionel Finkielkraut,
ses nièces et neveu,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel FINKIELKRAUT,

survenu le 29 juin 1998, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 juillet, à 10 h 15, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, *rue Lucien-Sampaix,*
75010 Paris.

– Les familles Giannésini et Debauchez,
Parents et amis,
font part du décès de

M. Laurent GIANNÉSINI,

survenu le 28 juin 1998, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

– Saint-Egrève.

Daniel et Jocelyne,
ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur maman,

Mme Germaine HAXAIRE,
née LHOUMEAU.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Egrève La Monta (Isère).

– Paris. Merville. Franceville (Calvados).

Mme André James, née Even,
son épouse,
M. et Mme Patrick James,
Les docteurs Bernard James et Annette Belin,
ses enfants,
Catherine, Adeline, Roman, Pauline, et Etienne,
ses petits-enfants,
Ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert JAMES,
ancien élève de l'ENFOM
(promotion 1937),
croix de guerre,
ancien membre
du corps léger d'intervention (CLI),

survenu à Châteaudun (Eure-et-Loir), le 27 juin 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques seront célébrées civilement le jeudi 2 juillet 1998, à 13 heures, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

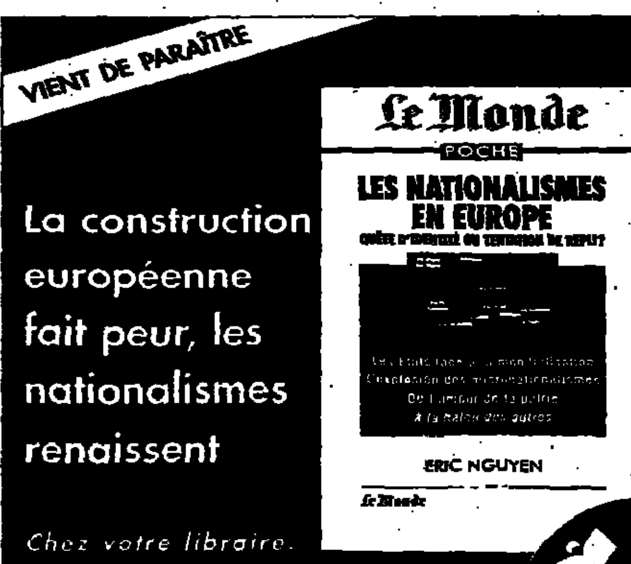
7, avenue Albert-Bartholomé,
75015 Paris.

Henri LEROY

s'est endormi dans l'Espérance de la Résurrection le 23 avril 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lyon le 27 avril et l'inhumation le même jour à Saint-Etienne.

Jeanne Leroy,
La Croix des Rameaux,
42520 Roisey.



– Mme Rodolphe Lefebvre de Laboulaye,
son épouse,
Paul et Agathe,
ses enfants,
Mme François Lefebvre de Laboulaye,
sa mère,
Les familles Laboulaye, Gouvello du Timat et Montalembert,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Rodolphe
LEFEBVRE de LABOULAYE,

survenu le *28 juin 1998*, dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi *2 juillet, à 10 h 30*, en *l'église* Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Les jardins de Pouldon,
Le grand Cosquet,
56360 Locmaria-Belle-Île-en-Mer.

– L'Association pour le droit de mourir dans la *dignité (ADMD)*,
Ses 24 000 adhérents,
Son conseil d'administration,
Et son président,
expriment à l'occasion de la mort de

Jean MERCURE
et sa femme
Jandeline

leur respect et leur émotion pour la façon dont ils ont « décidé de nous quitter ensemble, sans tristesse », le 24 juin 1998.

Jean Mercure avait adhéré à l'ADMD en 1981, un an à peine après sa fondation. Il lui était resté fidèle depuis. Il l'est resté jusque dans sa mort.

ADMD,
103, rue La Fayette,
75481 Paris Cedex 10.

(*Le Monde* du 27 juin 1998.)

– Paris. Copenhague.

Jean-Pierre Michaud,
M. et Mme Hugo Mortensen,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Verner Mortensen,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme *Niels-Aage Schou, née Karen* Mortensen (†),
ses enfants et petits-enfants,
Mme Herbert Rosenberg, née Elinor Mortensen (†),
ses enfants et petits-enfants,
La baronne Charles Schaeffer,
Les familles Fougeirol, Schaeffer,
ont la douleur de faire part du décès de

Erik T. MORTENSEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des arts et des lettres,
officier de l'ordre royal
de Dannebrog
Royal Cypher Medal
of his Majesty the King of Thailand,

survenu le 23 juin 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 26 juin, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* daté 28-29 juin.)

– Etienne Odier,
Béatrice et Bernard Collet
et leurs enfants,
Edouard et Claude Odier
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Odile de Witt,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Isabelle ODIER,
née de WALDNER,

survenu à Paris, le 28 juin 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er juillet, à 14 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Adainville (Yvelines).

– Mme Jacques Pilhan,
son épouse,
Mlle Marie Pilhan,
sa fille,
font part du décès de

M. Jacques PILHAN.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 3 juillet 1998, à 13 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, *Paris-20e* (entrée place Gambetta).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 30 juin.)

– Mme Eunice Alvarado Ellis,
Mme Béatrice Guillot,
Marine, Jules, Félix, Morgane et Rebecca,
M. et Mme Jean Raimbaud,
M. et Mme Hervé Raimbaud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Yves RAIMBAUD,

survenu à Montrouge, le dimanche 28 juin 1998, dans sa quarantième année.

Selon la volonté de la famille, les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 1er juillet, dans l'intimité.

M. Marc du Pontavice,
Et M. Gaspard de Chavagnac,
Ainsi que tous les collaborateurs des studios Gaumont Multimédia et Millésime Productions,
s'associent à la douleur de la famille ; ils se réuniront avec tous les amis de Jean Yves pour une cérémonie à son intention en l'église Saint-Joseph de Montrouge (Hauts-de-Seine), le mardi 30 juin, à 15 h 30.

– Mme *Danyèle Tomasini,*
Le docteur Jean Tomasini,
Mlle Michèle Tomasini,
Le docteur et Mme Jacques Tomasini,
Karine, Isabelle et Alexandre,
Dominique et Marie-Paule Evrard,
Paul, Quentin et Baptiste,
Et toute la famille,
tous unis dans un profond chagrin, font part de la mort de

Mme Hélène TOMASINI,
née LAMEYRE,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

3, place du 18-Juin-1940,
75006 Paris.

Avis de messe

Jean LE PAVEC

nous a quittés il y a déjà deux ans.
Le vendredi 3 juillet 1998, à 10 heures, une messe à son intention sera célébrée en la crypte de l'église Notre-Dame d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris-16e.

Que ceux qui l'ont connu s'y unissent en *affectueuses pensées.*

Anniversaires de décès

– Le 1er juillet 1992,

Jean Pierre MONTAGNE

nous quittait.

Henri et Henriette Montagne,
ses parents,
Sylvie Hourdin-Montagne,
son épouse,
Charles-Henri Montagne,
son fils,
rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 1er juillet 1993,

Audrey RICARD

s'en est allée.

In memoriam.

« Le temps ne sait pas l'heure
l'heure ne dit pas le temps. »
Jacques Prévert.

– Il y a sept ans,

Raymond RODRIGUEZ

nous quittait.
Que ceux qui l'ont aimé veuillent bien se joindre à ses proches par la pensée.

« Pardon, Seigneur,
d'avoir fait si mauvais usage
de la Vie que Tu m'avais donnée.
Merci, Seigneur, pour les joies que Tu m'as néanmoins envoyées,
pour les peines que tu m'as épargnées. »

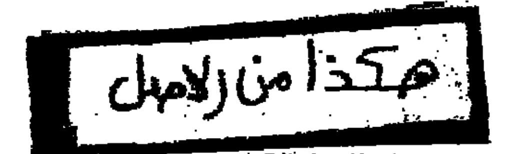
Communications diverses

– Le monde arabe et Garaudy. Débat avec M. Tahar Ben Jelloun, auteur de « Le Racisme expliqué à ma fille » (Le Seuil), au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 2 juillet 1998, à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-68-19.

CARNET DU MONDE
- TARIFS 98 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36



Les bus de Perpignan à l'heure espagnole

Au terme d'un appel d'offres européen, la cité catalane est la première ville française à concéder, à partir du 1er juillet, l'exploitation de son réseau de transports urbains à deux sociétés étrangères, basées à Alicante. La protection sociale des salariés reste garantie

PERPIGNAN
de notre correspondant

A compter du 1er juillet, les 97 autobus perpignanais, déjà aux couleurs catalanes (sang et or) vont rouler espagnol. Il s'agit d'une *première* dans les transports publics urbains français, dont les exploitants sont, soit des régies municipales, soit des société à responsabilité limitée (SARL) filiales de groupes spécialisés, réunis au sein de l'Union des transports publics (UTP). Depuis soixante-dix ans, la ville de Perpignan avait concédé son réseau à VIA-GTI, un des plus importants opérateurs en France.

Dans cette ville de plus de 100 000 habitants, près de 3 millions de kilomètres sont parcourus chaque années. Les 8 millions de voyageurs annuels laissent presque 59 millions de francs de recette.

Jean-Paul Alduy, maire (Force démocrate) de Perpignan, et la majorité du conseil municipal s'étaient prononcés, le 17 juillet 1997, sur le principe d'une délégation de service public local *« en responsabilisant le futur délégataire ». « Il s'agissait de lui faire supporter les risques commerciaux liés à la fréquentation, en plus des risques industriels liés au coût de production du service »*: Guy Péron, adjoint au maire chargé des finances, souligne que cette délégation *« attribue la propriété de la totalité des recettes à l'exploitant, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent puisque la ville devait garantir les recettes et, par conséquent, le plus souvent, compenser les pertes ».*

Les nouveaux venus espèrent un effet vitrine de cette première implantation en France

Dans le nouveau contrat, qui se rapproche de l'affermage, la ville ne sera plus amenée qu'à verser annuellement une contribution forfaitaire d'équilibre, indépendante des fluctuations du montant des recettes (risque commercial) et des coûts d'exploitation (risque industriel). Conformément aux dispositions de la loi Sapin de janvier 1993 et compte tenu des sommes en jeu la mairie avait lancé un appel d'offres européen.

La convention conclue avec la Compagnie des transports perpignanais (CTP) – SARL constituée par VIA-GTI –, qui venait à son terme au 31 décembre 1997, avait été prorogée au 30 juin, afin de permettre à la procédure de délégation de service public de se dérouler dans de bonnes conditions tout en faisant coïncider le nouveau contrat avec la fin de l'année scolaire.

Après une première sélection parmi les sept réponses à l'appel d'offres européen lancé le 17 juillet 1997, les deux candidatures restant en lice, celle du groupe VIA-GTI et une proposition conjointe de deux entreprises espagnols, Aupla SA-Grupo Subus et TRAP SA, implantées à Alicante (Communauté autonome de Valence), ont fait l'objet d'une étude approfondie, de janvier à avril.

Les Espagnols ont été retenus par le conseil municipal du 23 avril sur différents critères : en particulier une contribution financière moins coûteuse pour la ville, 200 000 francs de moins que VIA-GTI ; un coût au kilomètre plus bas, pour d'éventuelles modifications du réseau en prévision de l'extension de nouveaux quartiers et dans la perspective de liaisons intercommunales avec les villes de la périphérie ; une politique de qualité plus « pointue » avec la modernisation plus rapide de la billetterie et le désir d'obtenir la norme ISO-9002 d'ici le 31 décembre 2000. La ville est propriétaire de la flotte de bus et assure son renouvellement, tandis que la maintenance revient au délégataire. Les Espagnols, déjà titulaires du marché des transports urbains de Madrid et Alicante, espèrent un effet vitrine de cette première implantation en France. Enfin, quant aux aspects sociaux du contrat, les deux candidats ont donné des garanties voisines pour l'intéressement des salariés, le passage aux 35 heures, la création d'emplois jeunes... 154 personnes assurent le service constitué de quatorze lignes en semaine et de cinq les dimanches et jours fériés.

André Bernat est le directeur de la nouvelle société. Les statuts relèvent du droit français : il s'agit d'une société anonyme, la compagnie nouvelle de transports, qui sera exploitée commercialement sous le nom de Compagnie Tet-Perpignan (CTP) correspondant aux anciennes initiales de la compagnie de transports de Perpignan. Ultime prudence pour ce premier marché passé par dessus les Pyrénées, la ville a demandé que cette société soit garantie par un capital de 6 millions de francs avec l'engagement écrit des deux groupes de recomposer le capital si celui-ci était entamé.

Jean-Claude Marre

Un contrat pour Via-GTI dans la banlieue de Barcelone

Evincée de Perpignan, la société française Via-GTI vient d'obtenir la concession des transports publics de la ville de Mataro, dans la banlieue industrielle de Barcelone, la capitale de la Catalogne espagnole. Le réseau de Mataro était géré jusqu'alors par la société Trap SA d'Alicante. Mais les flottes d'autobus n'ont rien de comparable : à Mataro, il n'y a que 14 véhicules, contre 97 à Perpignan. La Compagnie des transports perpignanais (CTP), la société locale constituée par VIA-GTI, peut-être amère d'avoir perdu le marché de la capitale de la Catalogne française, vient de publier dans la presse locale plusieurs encarts publicitaires pour défendre son bilan.

Déchets : l'Ile-de-France veut éviter la surcapacité de ses incinérateurs

LES PROJETS de construction d'usines d'élimination des déchets, essentiellement des incinérateurs, devraient aboutir à une surcapacité des installations de 1,65 million de tonnes en Ile-de-France, selon le bilan de l'ensemble des plans départementaux d'élimination des déchets adoptés par les départements franciliens que devait rendre public, mardi 30 juin, le Conseil régional d'Ile-de-France, lors d'un colloque sur « la politique des déchets en Ile-de-France ». Le nouvel exécutif a, en effet, tenu à dresser un bilan de la stratégie menée par l'ancienne équipe et proposer quelques pistes.

Premier constat : l'ensemble des plans départementaux de l'Ile-de-France ont été élaborés sur une hypothèse d'augmentation de la production de déchets de 1,1 million de tonnes par an. Or une enquête de l'Observatoire régional des déchets (ORDIF) montre que la production francilienne a tendance à stagner, baissant même en ce qui concerne les ordures ménagères. De plus, les plans ont largement sous-estimé l'évolution des comportements des populations et des industriels. Les collectes sélectives connaissent un succès plus important qu'escompté et les déchets industriels banals sont en régression du fait d'une politique volontariste de certains entrepreneurs.

Pour répondre à l'échéance de fermeture des décharges dites classiques en 2002, fixée par la loi du 13 juillet 1992, les départements se sont lancés dans une course à la construction d'incinérateurs : pas *moins de onze nouvelles* usines étaient planifiées pour résorber les cinq millions de tonnes qui partent en décharge. Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) qui gère les ordures ménagères de 91 communes dont Paris, table sur un taux d'incinération de 85 % en 2000. Ces prévisions viennent d'être rendues caduques par une récente circulaire de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui demande que 50 % des déchets soient recyclés et exige donc la révision des plans départementaux (*Le Monde* du 8 mai).

Investi à hauteur de 30 % dans la majeure partie des projets en cours par le biais de contrats, dénommés « Terre vive », conclus entre la Région et les syndicats communaux de gestion des ordures ménagères, le conseil régional entend participer à la réorientation de la politique dans ce domaine. *« Nous voulons tenter de coordonner une politique régionale des déchets et infléchir, par un redéploiement de nos financements, les choix qui seront faits »*, explique Alain Rist, vice-président (Verts) chargé de l'environnement.

Plusieurs axes seront ainsi proposés à la nouvelle assemblée régionale dès octobre : les aides apportées aux incinérateurs devraient être réorientées vers des projets en phase avec la nouvelle politique ministérielle (recyclage et compostage) dans les prochains contrats « Terre vive » ; les projets d'incinérateurs en cours devront prévoir un calendrier de construction par étape afin de pouvoir s'ajuster à une réduction prévue de leurs plans de charge.

La région veut montrer l'exemple sur le traitement des dioxines : 30 millions de francs de crédits (dégagés du fait de l'implication croissante de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie dans le financement de la politique des déchets) seront affectés à la mise aux normes européennes des fumées du parc des incinérateurs. Un volet est également prévu pour financer le traitement en urgence de décharges qui représentent un danger pour l'environnement. Enfin, Alain Rist propose une redéfinition des bassins de collecte des déchets pour équiper de manière plus équilibrée la région et éviter des installations situées près d'un incinérateur d'un département voisin.

Sylvia Zappi

■ **LA DÉFENSE : la censure par le Conseil constitutionnel** de l'un des articles de la récente loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (*Le Monde* du 27 juin) pourrait avoir de graves conséquences pour l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD), condamné le 6 mars 1997 par le tribunal administratif de Paris à rembourser à plusieurs entreprises privées des sommes touchées à l'occasion de la revente de terrains et de bâtiments, acquis avant l'aménagement du site de la Défense. Ces *« participations »* aux équipements et infrastructures construits par l'EPAD avaient fait l'objet de conventions avec l'aménageur validées par l'article de la loi refusé par le Conseil constitutionnel. Elles représentent aujourd'hui un montant de 2,2 milliards de francs, intérêts compris. L'EPAD attend désormais une décision de la cour administrative d'appel de Paris, qui devrait être annoncée prochainement. Selon le gouvernement, l'EPAD serait dans l'incapacité de faire face à un tel remboursement : il est endetté à hauteur de 1,2 milliard de francs, son déficit devrait atteindre 230 millions de francs en 1998.

Les laissés-pour-compte de la crise asiatique

Le brusque effondrement du baht thaïlandais, le 2 juillet 1997, a entraîné dans sa chute la plupart des économies asiatiques dopées par la spéculation. Quelques semaines ont suffi pour faire voler en éclats le mythe du « miracle » asiatique et démontrer la fragilité des institutions financières des « bébés tigres » et autres « dragons » de l'Asie du Sud-Est. Au-delà des difficultés des grands groupes et des banques, la classe moyenne, fille de cette rapide expansion économique, est, aujourd'hui, la première victime de la crise. L'absence ou l'inadéquation des systèmes de protection sociale aggravent les problèmes du chômage dans une société qui s'était habituée au plein emploi. Témoignages de quelques-unes de ces familles victimes de la crise, rencontrées à Djakarta, à Séoul et à Hongkong

DJAKARTA

C'EST un petit intérieur très petit-bourgeois, dans le quartier de Cilandak, paisible oasis résidentielle du sud de Djakarta où on a enfin l'impression d'échapper à la torpeur polluée de l'immense capitale indonésienne. Wijayanti, vingt-neuf ans, partage deux pièces du modeste bungalow familial avec son mari Ahmad, trente ans, et Arin, leur petite fille de deux ans et demi. Le reste de la maison est occupé par ses parents et les familles de ses deux frères et de sa sœur... Avec dix millions d'habitants, Djakarta impose une certaine limitation de l'espace vital, même si le concept asiatique de « famille élargie » explique tout autant la raison pour laquelle parents, enfants et collatéraux vivent sous le même toit.

La salle de séjour commune aligne les signes extérieurs de richesse relative d'une famille javanaise qui a « réussi » et cohabite dans une atmosphère où un certain mauvais goût le dispute à l'utilitaire : deux téléviseurs couleur côtoient une bibliothèque en contreplaqué encombrée de bibelots, un divan et des chaises en formica, le tout dominé, en arrière-plan, par la masse d'un énorme fauteuil à bascule recouvert de coussins synthétiques vert fluo.

Ce couple, charmant et ouvert, qui s'exprime dans un anglais très correct – Wijayanti sait quelques phrases de français, souvenir de ses études universitaires – symbolise cette classe moyenne indonésienne née de deux décennies de rapide expansion économique. « *Il y a encore un an et demi, on était très optimiste, on croyait que ça durerait toujours. On vient de tomber de très haut : l'ampleur de la crise nous a sidérés* », explique Wijayanti. La jeune femme, vêtue d'un simple tee-shirt et d'un caleçon de « cycliste » en Lycra noir, s'exprime avec grâce, ponctuant à tous moments ses remarques par un grand rire. Wijayanti n'a pourtant pas de quoi se réjouir : architecte dans un cabinet spécialisé dans la construction de gratte-ciel, elle est sans travail depuis plusieurs mois, depuis que la crise a gelé de nombreux projets immobiliers. Sa compagnie, qui avait obtenu un contrat avec la banque BDNI pour la construction d'une tour de soixante étages, dans le quartier des affaires de Sudirman, en plein centre de Djakarta, a dû suspendre ses travaux après la faillite de son client : la BDNI est l'une des treize banques privées du pays à avoir fermé boutique depuis le mois de février.

« *Nous étions optimistes, c'est vrai, mais depuis un moment, la rapidité de la croissance économique de mon pays m'inquiétait. Parfois, je me disais que tout allait trop vite* », corrige Ahmad, qui est lui aussi architecte. Le mari de Wijyanti – tee-shirt et short kaki, fine moustache et lunettes à monture dorée – est pourtant un peu plus chanceux que son épouse puisqu'il a réussi à conserver le poste de cadre supérieur dans le cabinet où il travaille. « *Pour l'instant, ça va, mais jusqu'à quand ? Je ne sais pas...* », confesse-t-il, masquant son inquiétude sous un rire de convenance.

Il n'y a rien de surprenant à ce que la profession de Wijyanti et Ahmad soit l'une des plus touchées par la crise. Depuis l'« été noir » de 1997, quand l'effondrement de la compagnie thaïlandaise s'est étendu aux « bébés tigres » et autres dragons de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie est devenue l'un des principaux « malades » d'une épidémie qui a fait voler en éclats le mythe du fameux « miracle » asiatique. Voilés derrière la brillante façade de fulgurants taux de croissance, le népotisme, la corruption et la fragilité des institutions financières ont fini par mettre en lumière les tares du système : collusion entre le pouvoir et les hommes d'affaires choisis par le régime, privilèges exorbitants accordés à la « famille », c'est-à-dire aux proches du « général président » Suharto, le tout combiné à un endettement extérieur massif, ont provoqué l'effondrement du système bancaire indonésien et la chute dramatique de l'activité économique.

Les chiffres sont désormais à l'avenant : la roupie a plongé de 80 % en un an, l'inflation s'élève à 60 %, l'économie risque de se contracter autour de 10 % pour cette année et le taux de chômage de franchir les 15 %, avec 14 millions de travailleurs sans emploi. Un chiffre élevé dans cet archipel de 202 millions de personnes, qui est le premier pays musulman du monde et la quatrième nation la plus peuplée de la planète. « *Nous sommes les premières victimes de cette crise après les banquiers* », confirme Ahmad.

L'horizon de Djakarta, tout comme celui de Bangkok et même, à un moindre degré, de Saïgon, est défiguré depuis des années par les silhouettes de gratte-ciel futuristes, orgueilleux symboles d'un « miracle » qui semble avoir vécu. Mais, à Djakarta comme ailleurs, dans ce Sud-Est asiatique en déclin, les squelettes des buildings inachevés sont aujourd'hui les témoins silencieux du désastre. Architectes et entreprises de construction se sont retrouvés aux premières loges de la récession.

Pour Wijayanti et Ahmad, l'heure des révisions déchirantes a sonné : après avoir perdu son travail, Wijayanti a été contrainte de songer à une reconversion. Elle est maintenant institutrice dans une école privée où elle enseigne six jours par semaine pour le tiers de son salaire d'architecte. Jusqu'au printemps dernier, elle gagnait 1,7 million de roupies par mois (1 dollar vaut 13 500 roupies) ; elle n'en touche plus que 500 000, ce qui reste malgré tout un revenu non négligeable au regard de celui de l'Indonésien moyen. Certes, le PNB par habitant est passé de 70 dollars à la fin des années 60 à plus d'un millier en 1996 et, sous la houlette du président Suharto, le « père du développement », la proportion des Indonésiens vivant sous le seuil de pauvreté a été ramenée de 56 % à 15 % durant la même période. Des chiffres qu'il faudra sans doute, très bientôt, réviser à la baisse...

> « Etre professeur, c'est un travail très noble, mais quand je pense que j'ai étudié l'architecture pendant cinq ans et demi, je me sens frustrée. Sans parler de la baisse de mon salaire »

« *Etre professeur, c'est un travail très noble*, admet Wijayanti, *mais quand je pense que j'ai étudié l'architecture pendant cinq ans et demi, je me sens frustrée. Sans parler de la baisse de mon salaire...* » Ahmad, l'homme « moderne » occupé à jouer avec sa petite fille, lève la tête et abonde dans le sens de son épouse. « *Moi, j'ai gardé mon boulot, mais je gagne aujourd'hui presque moitié moins. Mes patrons ont évité de toucher aux salaires du petit personnel, mais l'encadrement a dû se résoudre à accepter une baisse drastique de ses revenus. Il n'y avait guère le choix : tous nos projets sont aujourd'hui suspendus.* »

Les « révisions déchirantes » se traduisent donc par une baisse plus que sensible du niveau de vie du jeune couple. L'Isuzu flambant neuve achetée à crédit va être revendue. « *On a compris qu'une voiture aussi chère n'était pas indispensable* », dit Ahmad qui songe à racheter un véhicule d'occasion. « *D'autant que l'on a encore le crédit de notre nouvelle maison sur le dos, parce que nous allons quitter bientôt celle de mes parents*, renchérit Wijayanti. *Il faut bien que l'on définisse de nouvelle priorités.* »

Reste l'angoisse de l'avenir, dans cette Indonésie en transition plus d'un mois après la démission de Suharto qui fut, durant trente-deux ans, un mélange de « bon père des peuples », de despote éclairé et de dictateur inflexible. Apolitiques, Wijayanti et Ahmad n'ont jamais soutenu le mouvement étudiant qui a précipité, en mai, la hausse des prix aidant la chute du « grand manipulateur ». « *On savait que le système était pourri, mais en fait on ne savait rien, ou en tout cas pas grand-chose. Les chiffres étaient faux et les informations tronquées* », soupire Ahmad, le bourgeois de Djakarta qui n'aurait jamais pensé qu'un jour plus dure serait la chute.

Aujourd'hui, le jeune architecte ne se fait plus d'illusions : « *Je sais que je peux me retrouver bientôt au chômage. J'essaie d'être plus raisonnable dans mes dépenses. Avant, on allait au restaurant une fois par mois. Ce n'est plus possible. Alors il faut anticiper, prévoir le pire. Avec quelques amis, on a fait une étude de marché pour examiner la faisabilité d'un projet d'exportation de meubles indonésiens ou de jouets en bois vers l'Europe. On ne sait jamais...* » Si ça ne marche pas, Ahmad pourra toujours faire comme l'un de ses copains architectes : aux abords d'un stade de football du centre-ville, au pied d'un grand hôtel, ce jeune homme, qui contruisait les gratte-ciel de l'Asie triomphante, a installé un minuscule restaurant en plein air. Tous les soirs, dans la torpeur humide de Djakarta, il vend de la soupe au poulet. « *Je n'aimerais pas faire la même chose*, avoue Ahmad. *Mais tout de même, il gagne bien sa vie, sans doute autant qu'un architecte.* »

Bruno Philip en Indonésie

HONGKONG

A Hongkong, qui ne s'est pas adonné au sport national, devenu art de vivre, qui, de l'homme de la rue au *tycoon* accompli, agite toute la population du territoire : la spéculation ? Emigré de Chine populaire il y a plus de trente ans, Wong Kwan a ainsi vécu les splendeurs et misères de la colonie britannique, surfant au près sur les pentes vertigineuses des cycles de l'immobilier comme de la Bourse. Mais aujourd'hui, celui que l'on a appelé le « milliardaire de Shenzhen » se trouve, à l'aube de la cinquantaine, pris dans l'engrenage de la plus grave crise qu'ait connue le territoire depuis la guerre, et doit se trouver une nouvelle vocation.

Au milieu des années 60, Wong Kwan, fils d'un marchand de poisson de Shenzhen, ce village frontalier chinois adossé à Hongkong, qui n'était encore peuplé que de quelques centaines d'agriculteurs, se destine à des études scientifiques. La révolution culturelle fauche ses jeunes ambitions. Il part pour Canton, et entre comme homme à tout faire sur un train qui mène cochons et bétail au marché. « *Il fallait les nourrir et nettoyer sous eux*, racontait-il récemment. *Ça puait, c'était très dur, mais j'ai été très heureux, car c'était la première fois que je gagnais ma vie.* » En 1967, à dix-huit ans, il passe clandestinement la frontière pour rejoindre son frère, employé dans une usine de machines-outils de Hongkong. Après un an de petits boulots, il commence comme apprenti cuistot à l'Hôtel Empress de Tsim Sha tsui, aujourd'hui disparu.

Le novice apprend vite. Il devient chef cuisinier, à une époque où peu de Chinois décrochent cette position, et recevra même les honneurs de la Chaîne des rôtisseurs. Ses talents culinaires lui valent d'être recherché par les hôtels les plus prestigieux, dont le Lisboa de Macao, puis les hôtels internationaux de Hongkong : Sheraton, Excelsior et Hilton. En 1976, il entre comme chef cuisinier d'un club très fermé de Repulse Bay, au sud de l'île de Hongkong, le Nautilus, où son prestige lui attire la curiosité, puis la sympathie des entrepreneurs locaux. Bienveillance qu'il saura cultiver à merveille. C'est là qu'il rencontre Wang Guangying, patron de China Everbright, un grand groupe chinois implanté dans la colonie. En 1983, Wang Guangying l'appelle pour fonder une société de gestion hôtelière, alors filiale de China Everbright, Pearl River Hotel and Catering.

A la suite d'un désaccord, les deux hommes se séparent et, en 1985, Wong Kwan se met à son compte, avec Pearl International Hotels. Pendant trois ans, il remporte cinq contrats de gestion hôtelière en Chine. Mais les affaires ne vont pas assez vite à son goût : il décide d'investir dans l'immobilier. Très vite, il trouve un hôtel deux étoiles à Happy Valley, sur l'île. Il n'a pas les 5,5 millions de dollars de Hongkong exigés en dépôt pour un hôtel qui vaut alors 55 millions. Un entrepreneur local, David Wong Wai-chi, lui avance une partie de la somme, moyennant une participation de 30 % dans son investissement. Un beau jour de 1988, il signe, à 10 heures du matin, l'aquisition de l'hôtel Lido pour 55 millions. Quatre heures plus tard, il l'aura revendu pour 65 millions.

Wong Kwan a découvert le vertige de la spéculation. Avec ce coup d'essai, qui lui procure son premier capital sérieux, il se fait une ébauche de réputation et entre dans les réseaux des bons coups, des tuyaux réservés aux initiés, des paris audacieux et de l'argent vite gagné. Et, comme ses pairs sur le territoire, s'il maintient peu ou prou une petite activité dans son premier métier, c'est bel et bien la spéculation immobilière qui concentrera toute son attention et ses moyens. Des hôtels, il étendra ses investissements aux magasins puis aux centre commerciaux, aux bureaux, et plus récemment à l'immobilier résidentiel de luxe.

> Aujourd'hui, la valeur de ses 65 % dans Pearl Oriental est tombée à 900 millions de dollars. Elle a été divisée par 17 depuis la fin 1996

Sa fortune prend un nouveau coup d'accélérateur en 1994. En janvier, il introduit un quart du capital de Pearl Oriental à la Bourse de Hongkong, dans un climat d'euphorie boursière, quelques semaines avant que le marché ne décroche brutalement. A l'introduction, sa société vaut ●●●



N. H. SUNGRAPHO

Sans travail, sans maison, ils dorment dans un couloir. – Choong Jung Ro Subway, Séoul.



Des millions de chômeurs sont à la recherche d'un emploi et consultent les colonnes de petites annonces affichées aux murs des entreprises – Small & Medium enterprise Job Fair, février, Séoul –.

N. H. SUNG/RAPHO

●●●

1 milliard de dollars de Hongkong. Fin novembre 1996, elle en vaut 25 fois plus, et la valeur de sa participation dans sa société s'élève à plus de 16 milliards. Il s'offre alors la plus haute maison du Peak, appelée « Skyhigh » pour 375 millions de dollars de Hongkong. Trois semaines plus tard, il récidive, reprenant une des maisons les plus chères au monde, « Genesis », véritable bunker de marbre de Carrare qui, du haut du 23 Severn Road, surplombe le chapelet d'îlots au sud de Hongkong, pour 540 millions de dollars. Même la maison de Bill Gates (3 700 m² sur le lac Washington, à Seattle) vaut deux fois moins cher, notait alors le *New York Times*.

Ce n'est pas pour s'y installer avec sa femme et ses trois enfants. Il revendique un train de vie modeste, même s'il possède deux yachts, trois chevaux de course, et qu'il compte reprendre pour les conserver les innombrables peaux de bête, animaux de marbre, lampadaires en trompe d'éléphant, et esclaves de jade de « Genesis », cette *« importante contribution au bon goût »*, dit-il. Mais il projette de tirer vite profit de ces deux maisons, après les avoir détruites pour ériger plusieurs résidences de luxe sur ces terrains exceptionnels. *« Il n'y a que 187 maisons sur le Peak*, dit-il alors. *Des entrepreneurs de plus en plus riches venant de Chine populaire vont affluer vers Hongkong. Il y aura donc une demande croissante pour ce type de maison parfaitement unique. »*

L'ancien apprenti cuistot se voit alors au zénith. Dès le mois de mars 1997, il aura revendu sur plan les cinq résidences à construire de « Skyhigh », livrables en décembre 1998, pour un montant total de 918 millions de dollars, soit 260 000 francs le m². Profit théorique pour Wong Kwan, après reconstruction : 468 millions de dollars. Son entreprise, qu'il contrôle à 65 %, affiche, pour 1996, un résultat net de 714 millions pour 1,5 milliard de chiffre d'affaires, soit 46 % de marge nette. Il a levé tant et tant d'argent à la Bourse que sa société a neuf fois plus d'actions qu'à son introduction. Il vit dans les gros chiffres et les voit de plus en plus gros : en avril, il annonce haut et fort qu'il vient de refuser une offre de 900 millions de dollars pour « Genesis » car, dit-il, elle *« vaut 1,1 milliard »*.

Cette fois, le « visionnaire » a, peut-être, eu la vue un peu courte. Car les nuages vont vite brouiller sa *vista*. La COB locale, chargée de surveiller la Bourse, lance en mai 1997, une enquête sur l'activité d'un titre qu'elle trouve curieusement volatil. Wong Kwan est soupçonné de manipuler son cours, en connivence avec des brokers locaux, et d'autres petites sociétés cotées. L'action Pearl Oriental s'effondre et certaines banques, qui lui ont consenti des prêts gagés sur la valeur de l'action, commencent, dit-on, à lui demander un remboursement anticipé. Alors que ses besoins de cash se font plus pressants, Xinhua Estate, qu'il dit être filiale de l'agence de presse de Pékin Chine nouvelle, lui achète onze étages d'une tour, Pearl Oriental Centre, pour 1,72 milliard de dollars de Hongkong. Geste que certains interpréteront, à tort ou à raison, comme un coup de main de Pékin.

Quelques mois plus tard, lorsque l'effondrement des places financières fera trébucher celle de Hongkong, puis l'immobilier du territoire, qui perd 30 % dès la fin de l'année, Wong Kwan se retrouvera en première ligne. Les mauvaises nouvelles ne tardent pas à s'accumuler. En décembre, Xinhua Estate ne verse pas la somme promise et abandonne ses arrhes. En janvier, ce sont les acheteurs des résidences de luxe de *Skyhigh* qui, à leur tour, renoncent à leurs 30 millions de dollars de caution et retirent leur offre. Il a beau poursuivre en justice les uns et les autres, les centaines de millions de profits se sont envolés. 1997 s'avère l'*annus horribilis* pour Pearl Oriental : son chiffre d'affaires a été divisé par trois et la société parvient tout juste à équilibrer ses comptes. 1998 sera pire encore, car elle a très peu de revenus réguliers. Enfin, alors que Wong Kwan s'apprête à lancer sa propre société de Bourse, le conseil de la Bourse locale lui barre la route. Une première dans l'histoire du territoire. Tandis que l'autorité boursière ne fournit aucune explication, on évoque les soupçons de manipulation de cours. Aujourd'hui, la valeur de ses 65 % dans Pearl Oriental est tombée à 900 millions de dollars. Elle a été divisée par 17 depuis la fin 1996.

Wong Kwan, qui a refusé de nous recevoir, n'est pas à la rue. Pendant ces années de spéculation gagnante, il s'est versé beaucoup de dividendes. Mais sa fortune, reposant avant tout sur la valeur de titres et de l'immobilier, a littéralement fondu avec le retournement profond et durable du marché. Et sa réputation avec. Cette exposition aux cycles spéculatifs qui, hier, le portait aux sommets, le ramène aujourd'hui aux rangs de plus en plus fournis des spéculateurs aigris. Alors, il se cherche activement une autre vocation, source de revenus plus réguliers : outre ses projets de s'établir dans le métier de courtage d'actions, aujourd'hui contrariés, il espère pouvoir entrer dans les télécommunications. Une reconversion qui sera peut-être délicate à mener, car ni les banques ni le marché ne sont plus prêts à lui signer un chèque en blanc.

Valérie Brunschwig en Chine

SÉOUL

IL pianotait sur l'ordinateur du centre catholique de la cathédrale de Myongdong, dans le centre de Séoul, qui a transformé une partie de son garage en salle d'accueil pour les chômeurs. On y sert des repas pour une somme symbolique afin de sauvegarder l'amour-propre de chacun. Cent à cent cinquante personnes s'y rendent chaque jour. La plupart sont des ouvriers. On y rencontre aussi quelques cadres cravatés, leur serviette au bout du bras, qui consultent les listes d'offres d'emploi. Lee Dong-woo était technicien au service après-vente d'une entreprise de taille moyenne vendant des ordinateurs. Il a été licencié et, depuis quatre mois, il cherche vainement un travail.

Trente ans, cheveux ras, vêtu d'une chemise ocre et d'un pantalon de sport, un sac à l'épaule, il se confond avec la foule de ce quartier animé, avec ses boutiques pour les jeunes. *« Par fierté, je ne voulais pas revenir ici*, dit-il. *Et puis me voilà. Si j'accepte de vous parler, c'est que je viens de passer la nuit à la gare de Séoul où se sont assemblés un millier de chômeurs sans abri. J'ai été choqué, révolté. Pourquoi nous ? Nous n'avons jamais créé de problèmes à la société. »*

Les victimes de la crise financière qui a mis à genoux l'économie coréenne sont les petites gens : les soutiers du « miracle », ces millions d'employés et d'ouvriers des petites et moyennes entreprises qui, aujourd'hui, n'ont plus de travail. En Corée, il y a eu relativement peu de grands « flambeurs » qui sont retombés – pas toujours très bas –, après être montés au zénith de la richesse. Les grands groupes sont en difficulté, les banques prises à la gorge, mais, en revanche, une partie de la classe aisée n'est guère touchée : avec moins de frasques dispendieuses qu'autrefois, elle vit presque comme elle a vécu et, par exemple, les coûteux restaurants d'anguilles le long du fleuve Han sont toujours pleins. En revanche, la vaste classe moyenne, fille de l'expansion, se divise désormais entre ceux qui s'en sortent et ceux qui ne peuvent plus joindre les deux bouts. Le système de protection sociale est inadéquat et seulement de 10 % à 15 % des 1,5 million de chômeurs reçoivent des allocations.

« C'est cette injustice qui vous prend à la gorge à la gare de Séoul », poursuit Lee Dong-woo. Ses parents sont venus de la province dans les années 70. Il a sept frères et sœurs. Trois de ses frères travaillaient chez Kia Motor (en banqueroute) : un a été renvoyé, un autre continue à travailler sans être payé, seul le troisième reçoit encore un salaire. *« Si je continue comme ça en quémandant un travail, je vais devenir fou. Alors j'ai accepté un stage de formation de soudeur pendant six mois. »*

Lee Dong-woo a la chance d'être célibataire. La perte du travail est plus dramatique chez les chefs de famille qui ont, traditionnellement en Corée, une image forte et sont la principale source de revenu du ménage. Aux problèmes matériels s'ajoute pour eux le choc psychologique après le déshonneur. Dans le parc de la Pagode à Séoul, on rencontrait dans la journée des hommes âgés qui, en groupe, discutaient entre eux en fumant. Aujourd'hui s'y mêlent des jeunes désœuvrés et quelques hommes en complet sombre assis sur un banc, leur attaché-case sur les genoux, le regard dans le vague. Ils ne tiennent pas à parler et éludent les questions avec politesse ou lassitude d'un revers de main. La majorité de ceux qui, autrefois, appartenaient à la classe moyenne répugnent à fréquenter les lieux pour démunis, disparaissent dans la foule et se dérobent lorsqu'on les contacte par des relations communes. A deux reprises, des personnes avec lesquelles nous avions rendez-vous ont fait faux bond.

« Le second mois, le jour de la paye, j'ai dû avouer la vérité à ma femme. Nous n'avons rien dit à nos deux enfants et je continue à partir à l'heure habituelle. Le plus triste, c'est quand je suis en retard et qu'ils me disent de me dépêcher »

M. Han (pseudonyme), lui, est venu. Il a travaillé pendant treize ans dans une agence de publicité. Il pensait qu'il était sur les rails de la promotion. Mais, fin janvier, on lui a signifié qu'il était licencié. Il a reçu son pécule de départ : une somme rondelette qui lui permet de *« survivre »*, dit-il. Pendant des semaines, il n'a pas osé dire à sa famille qu'il avait perdu son travail. Chaque matin, il partait à l'heure habituelle, puis revenait le soir après avoir erré dans la ville pour tuer le temps.

La quarantaine, lunettes et cheveux séparés par une raie sage, il parle par saccades, ponctuées de longs silences. *« Le second mois, le jour de la paye, j'ai dû avouer la vérité à ma femme. Nous n'avons rien dit à nos deux enfants et je continue à partir chaque matin à l'heure habituelle. Le plus triste, c'est quand je suis en retard et qu'ils me disent de me dépêcher... Ma femme travaille pour une compagnie d'assurances et elle est payée à la commission. Pour combien de temps ? Les femmes sont les premières à être licenciées. Nous pouvons continuer à payer l'école, mais c'est difficile de faire comprendre aux enfants que nous ne mangeons plus la même chose, que les dimanches dans les parcs d'attraction et la voiture, c'est fini. »* D'autres familles ont dû faire revenir leurs enfants étudiant à l'étranger parce qu'elles ne peuvent plus faire face à ces dépenses.

M. Han, le cadre, a commencé un stage de chauffeur de taxi. *« Je n'ai pas le choix »*, dit-il. *« Au début, j'étais en colère. Je n'arrivais pas à identifier les causes de cette crise. Maintenant, je pense : peut-être, n'étais-je pas assez compétent*, dit-il, abattu. *Quand j'aurai ce nouveau travail, nous déménagerons, à cause des voisins. »*

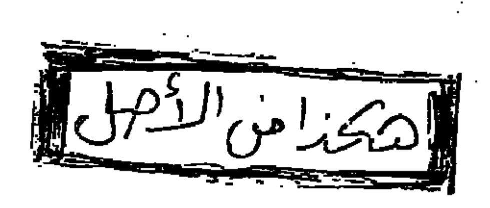
Blessées dans leur fierté, certaines familles s'évaporent sans laisser de trace. D'autres font de la corde raide, comme ce petit imprimeur qui a acheté du matériel coûteux à l'étranger, juste avant la crise. Pour faire survivre son entreprise, il a emprunté, n'a pas pu rembourser et les créanciers ont emporté la machine. Il a fermé boutique, mais il fait croire aux autres que la machine est toujours là. Jusqu'à quand ?

Les Coréens de plus de quarante ans font preuve de l'adaptation et de l'endurance traditionnelles à un peuple qui a traversé de dures épreuves. Et il existe encore une grande mobilité dans la société. Le Coréen change facilement de vie et de métier. L'argent compte et, lorsqu'il y en a, il le dépense sans grand souci du lendemain. Lorsqu'il n'y en a plus, il cherche à se débrouiller. Mais, pour les plus jeunes, les difficultés sont une amère découverte et ils n'ont pas la force intérieure de leurs parents. La solidarité familiale constitue un matelas social amortissant, pour l'instant du moins, les effets de la crise. Mais *« les parents ont leurs problèmes et je ne veux rien demander »*, dit M. Han.

Rares sont ceux qui, après avoir appartenu à l'élite, acceptent de retomber au bas de l'échelle sociale. A soixante et un ans, Suh Sang-rok a changé de vie. Il était le vice-président du groupe Sammi, vingt-sixième chaebol (conglomérat industriel), qui a fait faillite. Aujourd'hui, il ne se fait plus déposer à l'Hôtel Lotte, à Séoul, par son chauffeur, mais utilise l'entrée du personnel. Il est devenu serveur dans le luxueux restaurant Schoenbrunn. *« J'ai une dette vis-à-vis de mon personnel : les chefs d'entreprise comme moi sont responsables de ce qui est arrivé »*, nous dit cet homme de belle prestance avant de prendre son service. Pour M. Suh, qui fut plongeur dans un restaurant aux Etats-Unis dans sa jeunesse, rebondir est un mode de vie : *« Je n'ai rien à laisser à mes enfants, sinon l'exemple de faire face à l'adversité. »* En Corée, où la hiérarchie sociale est essentielle, son comportement surprend et ses anciennes connaissances se plaignent qu'il les a mises dans l'embarras. *« Maintenant, je sais qui sont mes vrais amis »*, dit-il

Pour l'instant, la crise sociale que traverse la Corée est encore peu apparente, à l'exception des sans-abris de la gare de Séoul (sans doute 3 000 dans tout le pays), des hommes qui dorment dans la journée dans des parcs (le chômage a atteint 7 %). Les drames restent secrets. Comme celui de cet horloger qui a fermé boutique après que sa femme fut partie et a confié ses enfants à un orphelinat. *« Je reçois deux à trois appels par jour de demande d'accueil d'enfants de familles brisées par la crise*, dit une assistante sociale. *La crise a aggravé la discorde chez ceux qui étaient désunis et renforcé la cohésion de ceux qui s'entendaient bien. »* Deux cent cinquante enfants ont été placés dans des orphelinats depuis le début de l'année, selon le centre de protection des enfants de la ville de Séoul. Même les petits Coréens ne sont pas épargnés.

Philippe Pons en Corée du Sud



Contre le vidéo-arbitrage

par Jacques Blociszewski

HARO sur les arbitres ! Une sorte d'unanimité furieuse s'est faite contre les arbitres des matches à l'issue desquels les équipes du Cameroun et du Maroc se sont trouvées éliminées du Mondial. Que n'a-t-on entendu pendant les heures qui ont suivi leurs décisions ! Ces arbitres sont lamentables ! Comment peut-on confier des matches d'une telle importance à des représentants de pays aussi arriérés en matière de football ? Il faut mettre en place d'urgence l'arbitrage assisté par la vidéo ! Etc. L'arbitre américain Efandiaz Baharmast, en particulier, en a entendu de toutes les couleurs pour avoir accordé à la Norvège, contre le Brésil, un penalty jugé imaginaire... Honte à lui, donc !

Pendant ce temps, à la télévision, les ralentis s'accumulaient, « prouvant » encore et encore le *délire de l'homme en noir*, sa terrible faute, la « simulation » de l'avant-centre nordique Flo. Et voilà que, bien plus tard, surgissent d'une télévision suédoise des images hallucinantes... Sous l'oeil d'une caméra placée derrière le but brésilien, on voit clairement le défenseur carioca tirer violemment le maillot du norvégien et le déséquilibrer ! *« Penalty ! »*, auraient crié comme un seul homme les téléspectateurs devant ces images-là.

L'inconcevable était arrivé : l'arbitre avait eu raison ! Il fallut bien alors se résoudre à faire machine arrière ; et quelques farouches procureurs de la veille de faire leur *mea culpa*... Mais d'autres persistèrent lourdement dans leur erreur, osant même écrire que l'image avait eu le dernier mot, et que la solution était plus que jamais... le vidéo-arbitrage ! Le dernier mot à l'image ? Oui vraiment, le tout dernier : quelque deux jours après ! A l'ère du temps réel, c'est long. Faudra-t-il donc désormais camper sur les terrains pour attendre que les images aient rendu non seulement un verdict mais un verdict fiable ? Quel étrange démon possède ceux-là qui nient obstinément à un homme le droit et la faculté d'avoir raison sans besoin de prothèse technique, de personne ni de rien ?

Les enseignements d'un épisode aussi sensationnel sont lumineux. Le vidéo-arbitrage est une ânerie, je le dis et l'écris depuis un bon moment. C'est une mauvaise farce et l'expression trop caractéristique d'une idéologie techniciste prête à tout pour gommer l'humain et imposer la technologie partout et à n'importe quel prix. *De tels systèmes seraient affreusement coûteux*, ils réduiraient l'arbitre au rang de simple exécutant de la machine, disqualifiant ainsi son autorité. Et puis, quelles actions surveiller ? Pourquoi celle-ci et pas une autre ? Certaines fautes, parfois les plus graves, sont commises hors caméras : faudra-t-il alors quadriller les terrains, les équiper massivement de caméras de vidéo-surveillance filmant tout sous tous les angles et assimiler les joueurs à des délinquants en puissance ?

Faudra-t-il quadriller les terrains, les équiper massivement de caméras de vidéosurveillance filmant tout sous tous les angles et assimiler les joueurs à des délinquants en puissance ?

Enfin, comment ne pas comprendre *que visionner les actions hache les matches* à l'infini (ce qui a conduit les Etats-Unis à abandonner le vidéo-arbitrage dans le football américain...), alors que le charme du football provient en grande partie de sa fluidité ? *Si au moins les images étaient fiables, mais non !* Dans les sports où le vidéo-arbitrage est appliqué, les juges sont plongés dans un abîme de perplexité dans 15 à 25 % des cas. Et le cas Baharmast laisse penser que bien d'autres « décisions » prises sur la *base de la vidéo sont erronées !* Nous entrons, en outre, dans une époque où la manipulation et le trucage des images seront courants, et où il sera de plus en plus risqué de prendre l'image pour témoin...

En attendant, l'affaire Baharmast est *l'illustration éclatante* de ce fait sidérant : l'homme peut avoir raison contre la machine, il peut voir ce que la machine ne voit pas ! La *preuve par l'image* n'existe pas, ou bien elle est si aléatoire et laborieuse que mieux vaut y renoncer tout à fait et accepter de bon coeur que l'erreur est humaine et que c'est tant mieux. Si, en entrant sur un terrain de football, on ne veut pas de cette incertitude-là, autant ne pas y entrer du tout. L'arbitre, évidemment, fait des erreurs, mais il se peut finalement qu'il en fasse moins – et pour beaucoup moins cher – que le vidéo-arbitrage n'en ferait, utilisé sans discernement *(et on ne compte plus les technologies utilisées en dépit du bon sens...)*.

M. Baharmast a vu immédiatement ce que les télévisions et leurs énormes moyens ont mis deux jours à voir ! *Pauvre, dérisoire performance télévisuelle*, défaite absolue de l'image et d'armadas de caméras. On oublie en effet un peu vite que l'arbitre a un énorme avantage sur la vidéo : il est sur le terrain, il « sent » le match, il comprend ce que ne comprendra jamais l'oeil électronique. *Il reçoit sans arrêt, des joueurs, de leurs paroles et attitudes*, des informations qui relèvent d'un autre ordre que du visuel. Il est pleinement au coeur de la réalité du match, de son esprit. Il a une forme d'intelligence que la machine ignore. Il sait, lui, quoi qu'on en dise, *se placer en fonction du déroulement de l'action*, ce que ne font pas toujours les caméras et certains réalisateurs, dont les erreurs de choix sont souvent grossières. L'arbitre interprète le match dans sa globalité, alors que l'image le fragmente. *Et même si, dans quelques situations*, il est en difficulté, cette interprétation-là sera toujours supérieure à la fixité technique, au culte du détail, de l'image, du ralenti, à la démarche inquisitrice. Pourquoi la vérité ne serait-elle que visuelle et électronique ?

Les implications humaines, sportives, pédagogiques et philosophiques de ce débat en apparence mineur – mais qui secoue la planète entière – sont énormes.

Pour apporter un début de réponse, il faut prendre le problème autrement, poser les vraies questions, éduquer les commentateurs sportifs et le public, ce que la télévision ne fait absolument pas, en mettant constamment les arbitres en difficulté, usant et abusant des ralentis, cette plaie des retransmissions sportives. Il faut renforcer et améliorer

l'arbitrage par d'autres moyens que cette obsession vidéoscopique qui transforme les matches en enquêtes parapolicières et procès truqués. Prôner le vidéo-arbitrage, c'est accepter les dérives actuelles du football, c'est voler au secours de toutes les démissions, c'est vouloir poser un sparadrap technologique sur le cancer du gigantisme et du sport-spectacle poussé jusqu'à l'absurde.

Le débat va en réalité encore plus loin. Ces forts relents de dénonciation collective et de *condamnation de boucs émissaires*, l'acharnement sur cet « infopauvre » qu'est l'arbitre (il est le seul, avec les joueurs, à ne pas disposer de magnétoscope !) n'annonceraient-ils pas les discriminations et les violences que, si nous *ne réagissons pas*, la *société de* l'information nous prépare ? Quel sort les « inforiches », ceux qui sont équipés en nouvelles technologies, et les maîtrisent, réservent-ils aux « infopauvres » ? Sur quel type de « vérité » et de justice les techniques nouvelles débouchent-elles exactement ? Quel crédit sera encore accordé à la vue et au jugement humains non assistés par la machine ? Devant un tel forcing médiatique, face à la pression exercée contre les arbitres, on est tenté de voir en ceux-ci le symbole d'une certaine résistance de l'humain, l'expression du droit à se tromper de temps en temps mais en conservant – c'est le cas de le dire – son libre arbitre, cette précieuse parcelle de liberté, cette capacité à décider et à choisir, à assumer, à être responsable : tout simplement à être un homme.

***Jacques Blociszewski** est responsable de documentation et de recherche sur les nouvelles technologies à la Sacem.*

Quelle crise de l'économie japonaise ?

par Sébastien Lechevalier

LE JAPON connaît sa plus grave crise conjoncturelle depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce qui alimente les analyses *en termes de fin du modèle japonais. Une fois de plus*, on cède au catastrophisme et à une fâcheuse tendance à confondre le conjoncturel et le structurel. C'est d'autant plus dommageable que l'analyse hâtive de la conjoncture débouche sur des conclusions *qui ne le sont pas moins*. La solution majoritairement préconisée est en effet : tout déréguler, tout déréglementer ; bref faire converger l'économie japonaise vers le modèle d'économie américaine dont *la bonne santé conjoncturelle* semble donner la preuve de la supériorité.

On ne peut nier que la crise conjoncturelle que traverse le Japon est inquiétante et qu'elle laissera des traces profondes. Mais il *faut apporter une double nuance*. Tout d'abord, il faut souligner le contraste entre cette conjoncture déprimée et des fondamentaux qui restent excellents (un tiers de l'épargne mondiale ; une puissance commerciale incontestée ; un taux de chômage très faible *même si* on tient *compte du « chômage caché »* et des augmentations récentes de ce taux). De plus, on doit constater que la conjoncture de ces dernières années a beaucoup fluctué au gré des politiques monétaires et fiscales. *On peut accorder un certain crédit à l'idée que le ministère des* finances aurait sciemment laissé se dégrader la situation pour engager des programmes de réformes qui ne font pas l'unanimité, mais qu'il juge nécessaires.

Cependant, il faut reconnaître que la crise *japonaise* n'est pas seulement conjoncturelle. Mais, en a-t-on bien identifié la nature ? Deux thèses sont le plus souvent avancées. La lourdeur et l'incompétence de la bureaucratie tout d'abord. La fin du *« Japan Inc. »* ensuite. La première rend compte de la *méfiance de la population à l'égard* d'une administration qui n'a pas toujours su être à la hauteur des crises récentes et qui a été éclaboussée par une série de scandales politico-financiers, mais elle est dévalorisée par les préjugés de l'idéologie libérale anglo-saxonne dont *elle se fait l'écho*.

La seconde thèse permet certes de soulever les problèmes de la désaffection des valeurs de travail qui ont contribué au succès nippon et de la baisse de la productivité à laquelle sont confrontés les secteurs protégés (distribution, banque...), mais elle néglige la profonde restructuration du système productif japonais, tant *sectorielle (télécommunications, semi-conducteurs...)* que spatiale, à travers le redéploiement d'une partie du tissu productif chez ses voisins asiatiques.

Si l'on met de côté ces deux analyses, *que reste-t-il* pour rendre compte de la crise structurelle de l'économie japonaise ? Une première évidence s'impose, celle d'une crise financière d'une gravité extrême, tant la finance a acquis à *la fois* une autonomie et une part prépondérante comme moteur des évolutions du premier banquier du monde. Le règlement de cette crise passe par l'acceptation de certaines faillites, par une remise à plat du système et le changement des règles du jeu. Ceci est en cours, quoi qu'on pense de la direction et de la rapidité des réformes entreprises par le gouvernement Hashimoto.

Le triptyque « dérégulation, déréglementation, libéralisation » n'est pas la seule voie

Mais l'enjeu est en fait de réformer un système financier qui était jusqu'à présent au service de la croissance. L'horizon de cette dernière *s'est obscurci* : le Japon subit *le vieillissement de sa population* ; sa position sur la frontière technologique implique de dépasser la logique de rattrapage pour relever le défi de l'innovation. Tel est le second problème structurel de l'économie japonaise.

En dernier ressort, la crise *japonaise* renvoie à la transformation, longue et douloureuse, d'une société et d'une économie qui étaient tournées vers la croissance et qui doivent maintenant s'orienter vers la définition et la recherche du bien-être. Le véritable enjeu de la *crise actuelle* est *le difficile* accouchement de nouveaux objectifs pour une société dont l'économie est arrivée à maturité et dont le potentiel de croissance a été considérablement réduit. Plusieurs voies s'offrent à la société japonaise pour affronter ou non ce défi :

– une tentative désespérée de retour à une période de haute croissance *qui assurait à la fois mobilité sociale et sécurité de l'emploi* pour une partie importante de la main-d'oeuvre ;

– la définition des conditions d'un développement durable, harmonieux, respectueux de l'environnement et qui satisferait de plus la *montée des préoccupations* écologiques ;

– l'accélération des réformes en cours qui tendent à la mise en place d'un modèle d'économie très fortement concurrentiel, très proche du modèle anglo-saxon de fonctionne*ment de la finance et du marché du* travail, mais que le Japon peut s'approprier de façon spécifique. C'est aussi le choix d'un autre compromis social qui laisse plus de place aux individus, mais qui n'offre plus de *garanties de sécurité*. A bien des égards, on peut interpréter la période de la bulle des années 80 comme le mode dévoyé de ce type de société de bien-être qui prend la forme d'une *« économie de casino » et* d'un mouvement de consommation effréné.

Le triptyque *« dérégulation, déréglementation, libéralisation »* n'est pas la seule voie pour l'économie japonaise. Surtout, il n'est pas certain qu'il rencontre l'adhésion de la majorité des Japonais qui préfèrent certainement la situation actuelle : elle leur offre la *sécurité au prix* de quelques contraintes réglementaires.

Le Japon est l'inventeur d'un modèle de développement et de rattrapage qui a inspiré le développement réussi des autres pays asiatiques. Nous assistons peut-être aujourd'hui à l'émergence d'un nouveau modèle de société et d'économie mûres. C'est le moins que l'on puisse souhaiter pour le Japon mais aussi pour le reste du monde à la recherche de solutions alternatives à l'économie libérale de type anglo-saxon. *Contrairement à ce qu'on* laisse entendre, l'économie *japonaise* n'est pas au bord de l'effondrement ; son modèle cohérent non plus. Des réformes et des changements structurels sont en cours. Ils ne déboucheront pas nécessairement sur une convergence vers le modèle *américain*.

***Sébastien Lechevalier** prépare une thèse sur l'économie japonaise.*

AU COURRIER DU « MONDE »

EQUILIBRE NUCLÉAIRE

La communauté internationale s'inquiète très largement de la possession d'armes nucléaires par l'Inde et le Pakistan. En témoignent la réprobation internationale et les sanctions *décrétées* par les Etats-Unis. L'accès de ces deux pays au rang de puissance nucléaire est ainsi perçu comme un facteur supplémentaire de troubles et de tensions qui pourrait dégénérer en conflit armé et entraîner *toute la région dans* un embrasement général. Pourtant, la détention d'armes atomiques n'est-elle pas plutôt, à terme, une source d'apaisement et de stabilité dans l'affrontement permanent qui oppose l'Inde et le Pakistan ? *La possession d'un arsenal nucléaire* ne va-t-elle pas garantir définitivement la sécurité des deux Etats, et donc faire retomber les tensions et freiner une course aux armements qui est source d'instabilité ? On peut penser que l'accès de l'Inde et du Pakistan aux armes nucléaires va déterminer un rapport de force clair et équilibré qui, à l'image de ce qui s'est passé entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, pourra *amener une coexistence plus* pacifique entre ces deux Etats.

David Xardel
Montchaude (Charente)

UNE AUTRE HISTOIRE LYONNAISE

Un de mes anciens collègues de l'université Lumière-Lyon II, Claude Burgelin, a publié, dans *Le Monde* du 17 juin, une philippique contre Lyon et les Lyonnais sous le titre : « Charles Millon et le FN : une histoire lyonnaise » (...). M. Burgelin expédie en de brèves incidentes l'histoire de la Résistance lyonnaise et les attaches lyonnaises du christianisme social. Et il choisit de développer les aspects les plus *« réactionnaires »* de la mentalité lyonnaise (...). Mais on pourrait aussi écrire *« une autre histoire lyonnaise »*, dans laquelle seraient présentées en incidente rapide les dérives d'Alexis Carrel ou du Centre d'études celtiques de *l'université* Lyon-III et où l'on développerait le Lyon d'Ozanam, de Pauline Jaricot et de la *Chronique sociale* de Joseph Folliet, le Lyon de l'oecuménisme avec les hommes qui animent le groupe des *Dombes, le Lyon des Amitiés* judéo-chrétiennes, de *Témoignage chrétien*, et pourquoi pas des contestataires de *Goliath*, le Lyon *d'Economie et humanisme*, le Lyon des jésuites qui, des Pères Ganne ou de Lubac au Père Mandésert, *ont préparé Vatican II, Le Lyon de* Justin Godard ou de Laurent Bonnevay, qui vota en 1940 contre Pétain, le Lyon du contestataire Mourguet et de son Guignol, ou le Lyon de Pierre Valdo et, Burgelin l'a peut-être oublié, d'Althusser. *Bref, on peut trouver* à Lyon tout autre chose que le FN, et parler à son propos aussi bien des canuts que des soyeux qui les exploitaient.

Robert Favre
Lyon

JEAN MONNET, LA LANGUE ET LA CULTURE

Ce qu'ont écrit M. Eric Westphal (*Le Monde* du 14 mai) et Mme Hélène Ahrweiler (*Le Monde* daté 21-22 juin) sur la phrase attribuée à Jean Monnet : *« Si c'était à refaire, j'aurais commencé par la culture »* appelle de ma part un témoignage, car elle n'est pas apocryphe, mais seulement un peu différente de ce qu'a dit et écrit Jean Monnet. En voici l'origine. Dans une brochure éditée en 1968 par le Comité pour le français langue européenne et intitulée « Le français langue de l'Europe », le professeur Friedensburg, qui fut bourgmestre de Berlin, membre du Bundestag, président de l'Institut allemand de recherche économique, écrivait que *« l'unification de l'Europe aurait fait des progrès beaucoup plus rapides et plus efficaces si nous avions un moyen commun de nous entretenir directement »*. L'ayant lu, Jean Monnet en fit le commentaire suivant : *« Friedensburg a raison. Il aurait fallu commencer aussi par la langue et par la culture »*, phrase qu'il a prononcée à plusieurs reprises, et qu'il a écrite. Dans leur action d'information et de persuasion, menée maintenant à travers toute l'Europe, les Comités pour le *français langue européenne* ont donc souvent cité cette phrase, reprise par les présidents François Mitterrand et Jacques Chirac, amputée cependant du mot langue, qui pourtant, chez Jean Monnet, avait été prononcée et écrit avant celui de culture.

Hervé Lavenir de Buffon
Paris

JUSTICE ICI-BAS

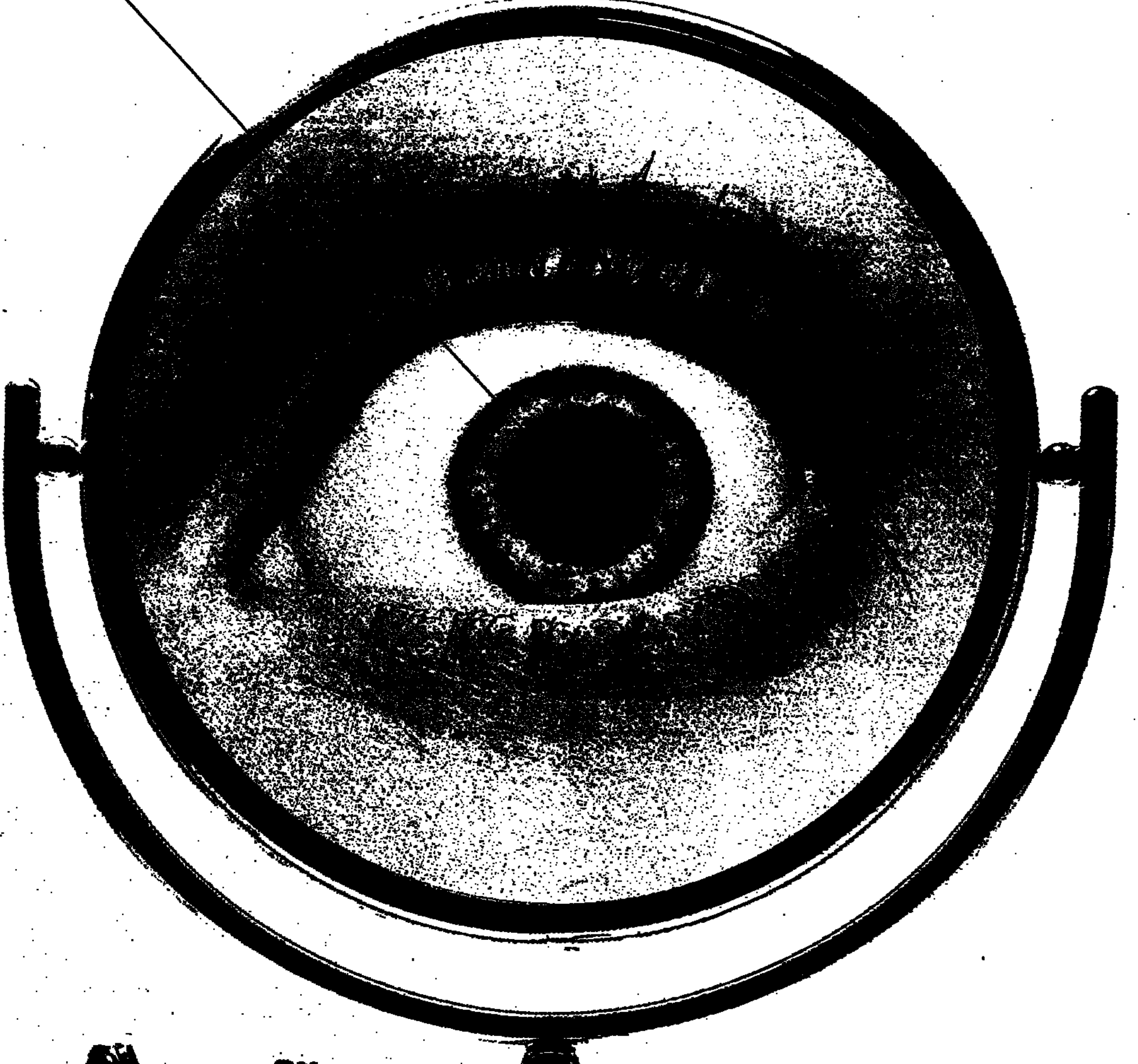
« Le témoignage de sa petite-fille accable le principal accusé du meurtre d'Ibrahim Ali » pouvait-on lire dans *Le Monde* daté du 17 juin. Alors me revinrent les mots de Primo Levi : *« N'oubliez pas que cela fut, non, ne l'oubliez pas : gravez ces mots dans votre coeur. Pensez-y chez vous, dans la rue, en vous couchant, en vous levant ; répétez-les à vos enfants. Ou que votre maison s'écroule, que la maladie vous accable, et que vos enfant se détournent de vous. »* Il y a quelquefois justice ici-bas. Quelquefois.

Joseph Bosshard
Paris

(Publicité)

l'économie japon

Un iridologue diagnostiquera au premier examen une totale décontraction. Découvrant qu'on peut livrer 3000 villes en Allemagne dès le lendemain, il confirmera. Hop là !



CHRONOPOST

LES MAÎTRES DU TEMPS

0 803 801 801

1,06 F TTC/mn.

http://www.chronopost.fr

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les leçons asiatiques

LE 2 juillet 1997, la dévaluation de la monnaie thaïlandaise, le baht, plongeait l'Asie dans la crise. Un an plus tard, mardi 30 juin, à Francfort, l'Europe, en pleine reprise économique, inaugure le Système européen des banques centrales (SEBC), avec, en son cœur, la nouvelle Banque centrale, la BCE, l'Institut d'émission qui gérera l'euro à compter du 1er janvier 1999. Entre ces deux faits – la chute du baht et la création de l'euro –, il n'y a peut-être, en apparence, aucun lien. Le premier est pourtant une nouvelle démonstration, éclatante, de la nécessité du second, de l'urgence d'une véritable Union économique et monétaire en Europe.

A qui en douterait encore, l'effondrement des économies asiatiques vient rappeler que le monde est désormais entré dans une situation de quasi-« guerre monétaire ». Avec la libéralisation générale des marchés, la monnaie est devenue l'une des dernières armes dont disposent les Etats pour défendre leurs intérêts. Plus que d'autres, les Etats-Unis l'ont parfaitement compris.

Divisée, l'Asie n'a ainsi pu faire face à l'offensive américaine. En cherchant à préserver leurs intérêts, deux des grandes puissances du Pacifique – les Etats-Unis et la Chine – ont provoqué la crise. La dévaluation du yuan chinois, en 1996, puis l'appréciation du dollar américain ont déclenché une spirale infernale de dévaluations compétitives, chaque pays cherchant à retrouver par la monnaie sa force de frappe commerciale. Monétaire au départ, la crise est devenue économique, sociale et politique. Régionale, elle tend à devenir mondiale. Tous les experts s'accordent à considérer qu'elle pourrait durer longtemps et qu'elle devrait avoir des effets profonds sur toute l'économie mondiale.

Les crises asiatiques démontrent ainsi, pour un espace régional au potentiel de croissance considérable, les risques de l'instabilité et de la désunion monétaires. Avec la monnaie unique, les Européens ont imaginé l'arme qui devrait les prémunir contre cette double menace. D'ores et déjà, l'Europe est devenue une zone de stabilité : la perspective de l'euro a protégé l'Union des effets les plus immédiats de la tourmente asiatique. Cette dernière n'y a que peu affecté la croissance.

Dans l'avenir, les Onze aujourd'hui – les Quinze demain, il faut l'espérer – ne devraient plus pouvoir user de la monnaie pour régler leurs différends. Réunis au sein de l'Union économique et monétaire (UEM), ils seront la première puissance économique et commerciale au monde et, à ce titre, mieux armés pour répondre aux chocs extérieurs.

A Francfort, où sont donc réunis le 30 juin les dirigeants du SEBC, la leçon de la crise asiatique doit cependant être tirée jusqu'au bout. Dans une « guerre monétaire », il faut un chef et une stratégie. Avec l'intervention, musclée, de Robert Rubin, le secrétaire au Trésor, les Américains viennent de le rappeler. Comme aux Etats-Unis, la politique de change ne saurait relever, en Europe, de la seule Banque centrale. Elle doit être une prérogative, essentielle, des gouvernements, c'est-à-dire du pouvoir politique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Salut les artistes ! *par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française*

DÈS les saluts, les comédiens de théâtre se dépouillent, à vue, de leur rôle. Le roi mort se relève pour tapoter l'épaule de son assassin. La servante sourit au seigneur honni. Encore un pas vers les portants, et ce sera le retour à la fade réalité. Seul devant la glace de maquillage enguirlandée d'ampoules trop crues, l'acteur arrache le masque de poudre et de fusain qui lui a tenu lieu de visage durant plusieurs actes.

Le lendemain matin, à la ville, il garde des traces du risque fou qu'il a pris la veille. On le reconnaît à son teint blême, à ses traits dévastés, usés par les regards de la salle autant que par les fards. Le blanc de l'œil est bordé de rouge sang, comme celui des noctambules et des clowns. Le rouge des vraies larmes s'y mêle, quand c'est l'enterrement d'un des siens qui a tiré l'artiste du lit. La famille se resserre. Les jalousies et moqueries de coulisses sont oubliées. Une solidarité de secte traquée unit les servants du culte, comme au temps où l'Eglise refusait sa sépulture aux saltimbanques.

Samedi dernier, une centaine d'entre eux étaient rassemblés dans une ruelle de Montmartre, en rangs hébétés. D'une maison de poupée mangée de chèvrefeuille, étroite comme une roulotte, chaude comme un nid d'amour, deux cercueils étaient effroyablement extirpés. Telle était la volonté du défunt, metteur en scène de son état, et de sa femme de toujours : quitter ensemble cette terre, ainsi que l'autre monde, sans doute le seul vrai à leurs yeux, fait de toiles peintes, de planches d'où s'envole la poussière, et de faux cris.

Depuis que la retraite avait sonné pour eux, une générale de théâtre ne se concevait pas sans leur entrée à l'orchestre, à pas menus, sans le spectacle de leur curiosité et de leur tendresse inentamées : lui, un peu voûté, le regard filtrant sous la paupière tombante, le sourcil levé de l'orfèvre scrutant une pierre, des lèvres fines de prélat, maintenu jeune homme par un goût vétilleux de l'absolu ; elle, l'œil arrondi, au contraire, bouche gourmande, toute féminité dehors ; un couple d'une solidité légendaire comme le milieu n'en produit qu'une poignée par génération, d'autant plus remarqués que le métier abonde en papillons.

Aux attentions amoureuses que le grand âge fait ressembler à des prévenances juvéniles, semblait s'ajouter, chez eux, l'affliction secrète de tout vieil artiste, dont la passion pour son art survit à l'éloignement des producteurs et du public. Devoir finir ses jours dans l'insécurité anonyme des débutants fait partie des frustrations méconnues des vétérans de la scène : que les bravos ne répondent plus à leur nostalgie des trois-coups et de la fièvre qui précède ; voir venir la nuit avec des envies de projecteurs, rêver de monter encore un petit Pirandello, comme d'autres rêvent d'un dernier tour de pelouse : cette tragédie-là, qui la donne à connaître, sous ses airs de comédie ?

Y a-t-il eu, pour ces amoureux bientôt nonagénaires, certains amoindrissements dont la tentation vient, on suppose, de se dire qu'ils sonnent l'heure de ne pas survivre l'un à l'autre, qu'il ne serait plus triste, qu'il serait même triomphal, de les faire cesser d'un commun accord ? Ces décisions sont trop personnelles pour qu'on veuille en connaître. Le fait est qu'ils ont appelé le néant sur eux comme on voile les miroirs, comme ils auraient fait signe au régisseur de ne plus remonter la toile en quête de rappels. Par l'œilleton du rideau de fer, ils ont vu la salle se vider. Tant pis si le ciel bleu lavande de l'avenue Junot ne s'encadrait plus dans le décor de leurs fenêtres minuscules ! Tant pis pour les spectacles des autres et les affabilités par quoi survivaient en eux l'amour du métier et l'amour tout court ! Eteindre soi-même les lustres : quelle bravoure, quand on y songe ! Couper les répliques dont on pense qu'elles n'ajouteraient rien à la pièce : quelle victoire stoïque sur la mort, quel égard pour nous, public, quel culte de la beauté des gestes, et de la vie !

Exeunt, lit-on sur les brochures, aux sorties de personnages. Le 24 juin 1998, Jean Mercure et Jandeline ont choisi de quitter la scène, d'eux-mêmes, la main dans la main. Salut les artistes !

White-spirit (2) *par Dominique Rondot*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Des villages de toile à l'ombre des pins

ENFOUIE « par erreur » sous les décombres, Royan se dégage peu à peu de sa gangue de pierrailles ! Déjà plusieurs cités, coquettement aménagées, étalent leurs toits rouges le long des avenues que fouette le vent du large. Malgré cet effort la plupart des autochtones mènent encore une vie de troglodytes dans les ruines qu'ils n'ont pas voulu quitter. Il paraissait donc presque impossible de procurer cette année encore aux estivants l'indispensable abri qui leur permettrait de jouir, comme autrefois, des délices de la vie au grand air parmi les pins.

Un grave problème de logement se posait donc au début de cette saison. L'intéressante initiative du Touring-Club de France vient de le résoudre. Avec le concours d'un industriel de la région de Pons, et sous le patronage officiel de Royan, le bureau touristique du Touring-Club a fait « pousser », à l'ombre des pins de Vallières et de la Grande-Conche, cinq « villages de tentes » fort bien agencés, qui accueilleront au cours de l'été plus de trois mille touristes campeurs.

Malgré l'allure rustique, qui d'ailleurs ajoute à leur charme, ces villages de toile sont de vrais petits hôtels où l'on peut louer une chambre de deux, trois, quatre ou cinq lits, ou même, pour les jeunes gens ou pour ceux que la cohabitation n'effraye pas, à huit lits..., car il s'agit d'authentiques lits avec paillasse, matelas, traversin et couvertures, en un mot tout ce qui peut donner dans un hôtel digne de ce nom l'agrément du confort.

Georges Rideau
(1er juillet 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les entreprises folles de la Bourse

Suite de la première page

Ils ont mis Alstom, leur filiale commune, sur le marché. Le département d'une entreprise est ainsi devenu une société cotée. Aux Pays-Bas, le gouvernement vient de procéder à une opération exceptionnelle également, en privatisant la Poste. Et en France, la famille Bonduelle, du Nord, s'apprête, elle aussi, à mettre sur le marché boursier une partie du capital de sa société, une société créée il y a soixante-dix ans.

Coopératives ou mutuelles, filiales fermées, entreprises d'Etat ou sociétés familiales : ces formes de propriété jouaient jusqu'à présent un rôle important dans le capitalisme occidental, aux Etats-Unis comme en Europe. Aujourd'hui, ces différents types de propriété semblent contestés par le marché, cette forme très particulière de propriété collective. S'il y a bien quelques titres qui disparaissent de la Bourse – à Paris, par exemple, Havas absorbée par sa maison-mère Vivendi (ex-Générale des Eaux) – on observe néanmoins bel et bien partout dans l'ensemble des pays capitalistes développés une même attirance des entreprises vers la Bourse. Les clubs de football anglais ne sont pas les seuls à s'y intéresser. Les PME françaises aussi : à Paris, le nouveau marché a accueilli en juin près d'une société nouvelle par jour !

La conjoncture financière est pour partie à l'origine de cette multiplication des nouvelles cotations – les sociétés vont chercher l'argent là où il est. En vendant aujourd'hui, à l'occasion d'une introduction sur le marché, une partie de leur capital, les actionnaires font, à l'évidence, une bonne affaire. D'autres facteurs, de nature plus structurelle, expliquent cependant ce mouvement. Face aux autres formes de propriété le marché a deux avantages décisifs : c'est une arme de développement incomparable et l'outil d'une discipline incontestable.

Les apporteurs de sociétés sur le marché – les partenaires et mutualistes, les familles fondatrices, les Etats actionnaires, etc... – invoquent généralement le premier de ces atouts : le marché comme arme d'expansion. Ils mettent en Bourse leur enfant pour lui permettre de grandir. Les coopérateurs (*partners* ou sociétaires) n'ont pas toujours les moyens financiers pour soutenir la croissance de leur association. A l'instar de Rhône Poulenc (qui vient de lancer sa fille Rhodia sur le marché), les grands groupes préfèrent consacrer les marges au développement d'une activité centrale (leur *core-business*). Les vieilles familles et les Etats n'ont plus l'argent nécessaire pour soutenir leurs entreprises. Une société cotée peut trouver avec le marché les moyens de se développer, soit en y levant des fonds, soit en utilisant ses propres actions pour acheter celles d'autres sociétés.

Le second avantage du marché est sans doute le plus décisif : c'est un mécanisme expérimenté qui crée les conditions les plus favorables pour une production efficace. Il oblige l'entreprise à la transparence – elle se doit d'informer tous ses partenaires pour en obtenir la confiance. Le marché lui impose la définition, claire, de critères de résultats. Le marché introduit enfin, dans le fonctionnement de l'entreprise même, des contre-pouvoirs permettant de sonner le rappel à l'ordre, lors de malversations par exemple, sanctionnant les dirigeants, voir l'entreprise elle-même.

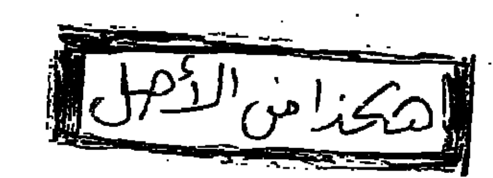
Les mutuelles et coopératives, entreprises publiques ou firmes familiales ne bénéficient pas de tels avantages. Leurs gestionnaires sont dans une position de force par rapport aux autres partenaires. Ils n'ont, en face d'eux, aucun contre-pouvoir. Ces entreprises fonctionnent généralement dans une très grande opacité. Leurs objectifs restent souvent mal définis. Le scandale des caisses d'épargne américaines, celui du Crédit lyonnais français ou la chute de la banque britannique Baring illustrent ces faiblesses des sociétés « privées » – par opposition aux sociétés « publiques », c'est-à-dire celles dont la propriété est accessible au public, selon l'expression des Américains. Le marché a cependant un gros handicap : il tend, par sa nature, à imposer à l'entreprise une seule et unique norme, à privilégier l'un des partenaires de l'entreprise, l'actionnaire, aux dépens des autres : le personnel, le client et l'environnement (commune, région, nation, etc.). Le pari est donc, par le marché, de chercher à concilier les intérêts de tous ces partenaires. Dans ce mouvement, la France continue de montrer quelques marques de résistance. Paradoxalement, ce n'est plus de l'Etat que viennent les oppositions les plus fortes mais davantage des familles et des « mutualistes ». On peut s'interroger sur la force de ces résistances.

Erik Izraelewicz

PRÉCISION

Sous-commandant Marcos

Le texte du « sous-commandant Marcos » – « Tribulations poétiques d'un footballeur sur la défensive » – publié dans nos éditions du samedi 20 juin, est la traduction d'une lettre datée du 8 juillet 1996, adressée par le dirigeant zapatiste à Eduardo Galeano, à l'occasion de la réunion du groupe Uruguay pour le Chiapas. Après publications dans la *Jornada* du 1er août 1996 et dans un recueil collectif de communiqués de l'EZLN en 1997, il a été de nouveau diffusé par le journal bolivien *Los Tiempos* du 19 avril 1998.



هكذا من الأهل

FINANCE La crise asiatique a un an. Elle est née en Thaïlande, pays soumis à de violentes attaques spéculatives depuis mai 1997. Le 2 juillet, voyant fondre ses réserves de change, la banque centrale décide de laisser flotter sa monnaie. ● UNE CRISE DE CONFIANCE s'installe, provoquant la chute de la Bourse, une fuite des capitaux de la région et, par effet de domino, un ajustement des devises des nations voisines. ● LE RINGGIT malais, la roupie indonésienne, le peso philippin, le won coréen vont perdre, en moyenne, la moitié de leur valeur. ● AUX ETATS-UNIS, les conséquences sont paradoxalement positives, la chute des prix des biens importés allégeant les pressions inflationnistes. ● EN EUROPE, la crise permet de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau. ● LE RALENTISSEMENT de la croissance mondiale est estimé à un point. La chute du yen menace d'aggraver ce recul.

La fragilité des banques entrave le redressement économique en Asie

Un an après la dévaluation du baht thaïlandais, la récession menace nombre des pays de la région. La chute du yen renforce les incertitudes. La restructuration des systèmes financiers, en particulier en Corée du Sud et au Japon, est considérée comme la clé du retour de la confiance

UN AN jour pour jour après la dévaluation du baht thaïlandais qui a marqué le début de la crise monétaire asiatique, la crainte d'une deuxième onde de choc, économique cette fois, se dessine en Asie. Le spectre d'une spirale *déflationniste* qui pourrait affecter l'économie mondiale saisit à nouveau les marchés. Toute la région, à l'exception de Singapour et de la Chine, est menacée de récession. Le risque de contagion à d'autres économies émergentes en Amérique latine, en Europe de l'Est ou en Afrique australe ne sont plus des hypothèses d'école. Les discours optimistes entendus il y a encore quelques *semaines ont fait* place à une inquiétude grandissante.

Les Bourses depuis un an

La crise asiatique a provoqué d'importants transferts de capitaux entre les *différentes* places financières internationales. Les marchés occidentaux en ont été les principaux bénéficiaires. Voici l'évolution des principales Bourses mondiales depuis un an.

● Bourses asiatiques et région Pacifique :

– Bangkok : (– 46 %).
– Singapour : (– 46,8 %)
– Kuala Lumpur : (– 54,7 %)
– *Hongkong* : (– 44,9 %)
– Séoul : (– 54,2 %)
– Tokyo : (– 26,8 %)
– Sydney : (– 4,1 %) %)

● Bourses des pays émergents :

– Moscou : (– 78,7 %)
– Varsovie : (– 2,45 %)
– Bombay : (– 23 %)
– Sao Paulo : (– 24,5 %)
– Johannesburg : (– 5,4 %)

● Bourses des pays industralisés occidentaux :

– Londres : (+ 25 %)
– New York : (+ 16 %)
– Paris : (+ 48,1 %)
– Madrid : (+ 40,83 %)
– Francfort : (+ 52 %)
– Milan : (+ 67,6 %).
– Amsterdam : (+ 32,6 %)

Aurait-on pu éviter cette crise *qui a balayé* toutes les idées reçues sur le miracle asiatique et fait, depuis, trembler le monde occidental ? Les institutions multilatérales, Fonds monétaire international en tête, avaient multiplié les mises en garde. Depuis la mi-1996, le directeur général du FMI, Michel Camdessus et son numéro deux, Stanley Fischer, s'efforçaient de convaincre le gouvernement thaïlandais de prendre des mesures énergiques pour ramener le déficit courant à un niveau raisonnable, *décrocher le taux de* change entre le baht et le dollar et renforcer son système bancaire.

Mais le gouvernement thaïlandais, l'œil rivé sur le ralentissement de sa croissance, réagit trop tard et trop timidement. Le FMI ne parvient pas à imposer ses vues à temps. La sanction viendra des marchés. Début juin 1997, les premières attaques spéculatives se déclenchent contre le baht. Incapable de les contrer, voyant fondre ses réserves de change, la *banque centrale rompt le lien historique* qui arrime le baht au dollar et décide, le 2 juillet, de laisser flotter sa monnaie. Celle-ci s'effondre, provoquant une crise de confiance, la chute de la Bourse, une fuite des capitaux.

Cette dévaluation *de facto* plonge la région entière dans la crise. Le décrochage du baht rend inévitable, par effet de domino, un *ajustement des devises* des nations voisines. Tour à tour, le ringgit malais, la roupie indonésienne, le peso philippin, le won coréen vont perdre en moyenne la moitié de leur valeur.

Il s'agit du premier épisode d'une crise que chacun espère encore circonscrite à un pays qui affichait des déséquilibres notoires et à quelques turbulences monétaires passagères. Michel Camdessus déclare, fin août 1997, que *« la crise asiatique devrait être contenue »*.

Cette fragilité, née en Thaïlande, va pourtant mettre à nu l'ensemble des faiblesses des économies de la région. Les investisseurs, particulièrement ceux qui *avaient sous-estimé* les problèmes thaïlandais, regardent d'un œil plus attentif la situation des voisins et y décèlent – à des degrés divers selon les pays – les mêmes symptomes : un marché de l'immobilier surévalué, un secteur bancaire faible et peu contrôlé, d'énormes emprunts à court terme et un manque de transparence flagrant. La défiance se généralise.

Début septembre, les prémices d'une nouvelle crise apparaissent en Corée du Sud, 11e puissance économique mondiale et membre de l'OCDE depuis le début de l'année. Ebranlé par les faillites à répétition des grands groupes industriels (les *chaebols*), auxquels il a prêté sans distinction et massivement au cours des deux dernières décennies, le système bancaire coréen *dévoile à son tour son extrême vulnérabilité*. Il est au bord d'une crise de liquidité. Frappés de plein fouet par le tassement de la croissance, les groupes coréens flanchent les uns après les autres. La faillite de l'énorme conglomérat Hanbo révèle également les relations souvent incestueuses entre le gouvernement, le système financier et les grandes entreprises. La cohésion entre ces trois groupes d'intérêt a été un facteur de l'extraordinaire développement économique du pays *dans les années* 70 et 80. Elle contribue à sa chute. A la surprise générale, la Corée plonge à son tour à l'orée de l'hiver.

Puis l'Indonésie connaît des heures difficiles. Le pays, totalement phagocyté par la famille Suharto, dispose d'un marge de manœuvre étroite. Encadré par le FMI, le vieux président promet beaucoup mais tient peu. L'aide promise par le *FMI* est suspendue en janvier. La crise aboutira à la démission du despote fin avril, à la fin des monopoles et à la promesse de réformes par le nouveau gouvernement.

Mais, malgré les tombereaux d'argent déversés par le Fonds monétaire sur l'Asie aux quatre pays directement touchés par l'onde de choc – plus de 100 milliards de dollars au total –, *la défiance* des investisseurs persiste. Elle touche les voisins immédiats, la Chine, Hongkong, Singapour. Et s'étend aux maillons faibles des pays émergents au premier rang desquels la Russie, déjà sous perfusion internationale, et l'Ukraine.

La croissance cassée

LA CROISSANCE — en pourcentage

THAÏLANDE — CHINE — CORÉE DU SUD — JAPON — PHILIPPINES — HONGKONG — INDONÉSIE — MALAISIE

Mais l'Inde, le Pakistan, le Brésil ou l'*Afrique du Sud* tanguent régulièrement. Une mauvaise nouvelle, un indicateur moins flatteur que prévu, une déclaration venue d'Europe ou d'outre-Atlantique peuvent embraser instantanément un nouveau foyer de crise. La semaine dernière, la roupie pakistanaise a été dévaluée de 4,2 %. Mardi 30 juin, le rand sud-africain décroche, forçant la banque centrale à augmenter ses taux d'intérêt.

L'évolution la plus préoc*cupante* vient du Japon, quatrième puissance mondiale. Depuis le début de l'année et malgré les pressions répétées de ses partenaires du G 7, Tokyo tarde à mettre en œuvre les mesures de relance et un plan d'assainissement de son secteur bancaire, plombé par des montagnes de mauvaises créances et rongé par la corruption. Le manque de détermination du gouvernement japonais maintient le yen à des niveaux particulièrement bas, ruine les efforts de la région et risque de forcer la Chine à dévaluer. La crise a pris sa source dans la fragilité des systèmes financiers. Tant qu'ils ne seront pas consolidés, elle continue de menacer.

> Malgré les tombereaux d'argent déversés par le FMI sur l'Asie aux quatre pays directement touchés par l'onde de choc la défiance des investisseurs persiste

Babette Stern

Un impact limité en Europe par la baisse des taux

« **LA CRISE** asiatique, quelle crise asiatique ? » : c'est en substance le message martelé par la plupart des dirigeants politiques européens lorsqu'ils évoquent les conséquences, pour les économies du Vieux Continent, de la tempête monétaire et boursière que connaît la région asiatique *depuis un an. La crise financière* en Asie n'aura qu'un impact *« marginal »* sur l'Union européenne, vient de répéter le président de la Commission européenne Jacques Santer, dont les services ont maintenu à 3 % leur prévision d'une hausse du produit intérieur brut cette année en Europe. Selon M. Santer, la demande intérieure plus forte qu'anticipé compensera la réduction de la contribution extérieure. C'est aussi l'avis – moins politique – des experts de l'institut de conjoncture allemand IFO, pour *qui* l'Allemagne et, du coup, l'ensemble de l'Europe, est à l'abri de la dépression car *« elle a gagné en tonus interne »*.

En résumé, la crise asiatique est intervenue trop tard pour menacer réellement la reprise de la croissance en Europe. Alors que les exportations avaient tiré l'activité économique en 1997, ce sont maintenant les investissements des entreprises et la consommation des ménages qui la soutiennent. Protégée par l'importance de son commerce intra-régional (moins de 10 % des exportations européennes sont absorbées par l'Asie du Sud-Est), l'Union européenne continue aussi à bénéficier d'un environnement monétaire *exceptionnellement favorable, avec* des taux d'intérêt à court et à long terme à leurs plus bas niveaux historiques.

SITUATION PROLONGÉE

Or la crise asiatique a pour conséquence de prolonger cette situation exceptionnelle. D'une part, les investisseurs internationaux, en raison des craintes sur la solidité des systèmes financiers en Asie, préfèrent rapatrier leurs capitaux vers les places occidentales. D'autre part, les troubles en Asie retardent un resserrement monétaire en Allemagne. Si les économies européennes ont bien résisté à la première crise asiatique, la question se pose de savoir comment elles absorberont la seconde onde de choc résultant de la chute du yen.

Le fait que le Japon soit aujourd'hui en pleine déroute économique et financière a donné une dimension nouvelle à la crise. *« La récente chute du yen a réveillé les craintes d'un nouveau round de dévaluations en Asie, y compris en Chine et à Hongkong, et d'un scénario de récession mondiale »*, soulignent les experts de l'IFO, qui parient toutefois sur le fait qu'*« il n'y aura pas d'escalade »*. Dans le cas contraire, ce sont les fondations mêmes de l'économie mondialisée – libre circulation des capitaux et des marchandises – qui se trouveraient fragilisées, un risque pris très au sérieux par le premier ministre britannique, Tony Blair, pour qui la crise asiatique est *« le plus grand danger pour l'économie mondiale depuis ving ans »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Les Etats-Unis redoutent la « seconde » secousse

WASHINGTON
de notre correspondant

Si les Etats-Unis ont facilement absorbé l'onde de choc de la « première » *crise asiatique*, Washington s'inquiète des conséquences potentielles de la « seconde », apparue il y a quelques semaines et liée à la récession japonaise. L'administration Clinton a des motifs d'inquiétude – l'action de soutien du yen sur le marché des changes engagée le 17 juin par la Réserve fédérale américaine a été bénéfique mais de courte durée – et des motifs de satisfaction après que le président Jiang Zemin eut assuré qu'il ne dévaluera *pas* la monnaie, la Chine continuant ainsi d'être *« une île de stabilité en Asie »*, selon l'expression de Robert Rubin, secrétaire au Trésor. Une décision inverse provoquerait à coup sûr de nouvelles dévaluations compétitives en Asie.

Si la « première » crise asiatique est passée sans douleur, c'est parce que la forte demande sur le marché *intérieur américain* a *de facto* annulé le manque à gagner sur les exportations : ces dernières représentent 13 % du PNB, contre 72 % pour la consommation et le logement. La crise asiatique a même été une aubaine paradoxale. L'augmentation d'importations asiatiques *bon marché a eu un effet déflationniste* salutaire aux Etats-Unis. La Fed n'a pas eu besoin de donner un tour de vis monétaire pour éviter une « surchauffe », et la faiblesse des taux d'intérêt a favorisé un véritable « boom » du logement.

Aux nouvelles incertitudes régionales s'ajoutent celles liées à la situation financière du Fonds monétaire international. Le refus du Congrès d'accorder à l'administration les moyens de rembourser sa dette de 18 milliards de dollars au FMI ne contribue pas à renforcer la confiance des investisseurs. Sur le plan intérieur, la même incertitude prévaut. S'il est vrai que la consommation et la production industrielle *sont restées fortes en mai, certains* analystes estiment que plusieurs facteurs devraient contribuer à un ralentissement de l'économie : outre que la grève chez General Motors va avoir un impact (notamment sur l'emploi), les stocks des entreprises commencent à s'accumuler et la production industrielle a probablement atteint un plafond. Alors que le taux de croissance s'est inscrit à à 4,8 % au premier trimestre, de nombreux experts s'attendent à un tassement à environ 2 % au deuxième trimestre.

Enfin, en paraissant rompre avec la politique du « dollar fort » pour venir au secours du Japon et ce sans résultats probants, l'administration Clinton s'est peut-être *condamnée à une fuite en avant*, à la fois financièrement coûteuse et politiquement impopulaire.

Laurent Zecchini

هكذا من الأصل

Dexia confirme sa place de leader européen du financement des équipements locaux

Le groupe franco-belge achète 40 % de l'établissement espagnol Banco de Credito Local

Lundi 29 juin, Dexia, le groupe bancaire né de l'alliance du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique, a annoncé une prise de participation de 40 % dans le Banco de Credito Local, filiale à 100 % du troisième groupe bancaire espagnol Argentaria, privatisé en février. Pour 2,6 milliards de francs, Dexia s'ouvre le marché ibérique et consolide sa place de premier financier européen des collectivités locales.

EN L'ESPACE de quelques mois, Dexia, le groupe bancaire né du mariage, fin 1996, du Crédit local de France (CLF) et du Crédit communal de Belgique (CCB) vient d'investir près de 6 milliards de francs pour se renforcer sur ses trois principaux métiers : les services financiers aux collectivités locales, la banque commerciale et la gestion d'actifs.

Coup sur coup, le groupe franco-belge a annoncé l'achat d'une petite banque privée française, la BIMP, à Michelin et aux Mutuelles du Mans. Cet investissement de 720 millions de francs a été réalisé par la BIL, la banque luxembourgeoise de Dexia. Le CCB a ensuite signé un accord pour créer une filiale de bancassurance avec la SMAP, coopérative d'assurances belge spécialiste des collectivités locales, un investissement de 2,5 milliards.

Dernière opération en date, Dexia International a annoncé, lundi 29 juin, avoir pris une participation de 40 % dans le Banco de Credito Local (BCL), filiale à 100 % du troisième groupe bancaire espagnol Argentaria, privatisé en février. *« Nous en rêvions depuis longtemps »*, avoue Pierre Richard, président de Dexia et du CLF. Cet investissement de 2,6 milliards ouvre au groupe le marché des collectivités locales ibériques, comme la prise de participation dans le Crediop, filiale de la banque San Paolo, début 1997, lui a permis de s'enraciner en Italie.

Pour convaincre Argentaria, M. Richard a dû mettre le prix : Dexia paiera son acquisition sur une base de vingt fois les bénéfices de la société. Un prix qu'il faut relativiser selon M. Richard : il comprend une prime de contrôle, puisque le BCL sera piloté conjointement par Argentaria et Dexia, et, surtout, il tient compte de la très bonne rentabilité de cet établissement, dont le rendement des fonds propres s'est élevé à 26 % en 1997. *« Nous prévoyons qu'il sera de l'ordre de 20 % dans les quatre ans qui viennent. »* Cette acquisition ouvre également à Dexia une porte vers l'Amérique du Sud, où Argentaria – avec lequel Dexia a un accord de coopération – est bien implanté.

Dexia confirme sa position de leader du financement des équipements locaux en Europe. Pour M. Richard, *« sur un segment de marché, c'est le leader qui crée de la valeur, de la richesse et de la rentabilité »*. La part du marché du groupe s'élève à 90 % en Belgique, 40 % en France, 20 % en Italie et environ 30 % en Espagne. Le groupe est présent en Allemagne, en Suède, en Autriche et au Portugal.

HANDICAP BOURSIER

Dexia va devoir digérer ces investissements, mais continuera à envisager d'autres opérations de croissance externe. *« En 1996, lorsque nous avons conclu notre rapprochement avec le CCB, nous pensions avoir la taille critique dans la zone euro. Mais, à l'époque, on parlait d'une zone comprenant l'Allemagne, le Benelux et la France, soit cent soixante-dix millions d'habitants. Finalement, l'euro se fera avec trois cents millions d'habitants. Nous devons donc encore grandir. Notre objectif est d'atteindre rapidement une capitalisation boursière de 100 milliards de francs, contre 65 milliards actuellement. »*

Du point de vue boursier, Dexia souffre d'un handicap. Son capital paraît solidement verrouillé, et le groupe n'est pas classé dans les valeurs opéables ou susceptibles d'être les plus touchées par les restructurations à venir. M. Richard n'a pas tout-à-fait oublié l'idée de doter le groupe d'un réseau de distribution en France – ce qui l'avait amené à regarder le dossier CIC –, mais il n'y a guère de voie claire pour y parvenir aujourd'hui. Pour faire progresser sa valeur en Bourse, Dexia mise sur ses derniers investissements, financés sur ses fonds propres, et sur la bonne progression de son activité et de son résultat. *« Ces acquisitions contribueront à la croissance de notre résultat par action »*, affirme M. Richard.

Pour Romain Burnand, analyste chez Paribas Capital Markets, Dexia, à la marge des métiers classiques de la finance, proche des collectivités locales, est très bien placé pour profiter du désengagement de l'Etat de nombreux métiers et financements. *« Dexia fait des opérations, comme l'acquisition de la SMAP, qu'aucun autre groupe n'aurait pu faire. Le jour où la Caisse des dépôts devra voler en éclats, il sera bien placé »*, constate M. Burnand. Cette perspective n'est pas à l'ordre du jour. En revanche, Dexia place déjà des jalons à Rome, prêt à aider les autorités dans leur réflexion sur l'avenir de l'homologue italien de la Caisse des dépôts.

Sophie Fay

Le nouveau groupe UBS devient le premier gérant de patrimoine du monde

La fusion avec SBS a pris effet le 29 juin

BERNE
de notre correspondant

Un nouveau chapitre s'est ouvert dans l'histoire de la finance helvétique avec la naissance officielle, lundi 29 juin, de l'UBS, issue de la fusion entre l'Union de banques suisses (UBS) et la Société de banque suisse (SBS). Pouvant se prévaloir de plus de 1 500 milliards de francs suisses (5 970 milliards de francs français) d'actifs sous gestion, le nouveau groupe est d'emblée devenu le plus grand gérant de patrimoine du monde, avec 720 milliards de francs suisses confiés par la clientèle privée fortunée et 504 milliards de francs suisses provenant d'investisseurs institutionnels. Avec un bilan de plus de 1 000 milliards de francs suisses, l'UBS accède aussi avec ses 55 000 collaborateurs au premier rang des groupes mondiaux de prestataires de services financiers.

Cette puissance, le changement de logo des 550 succursales des deux banques, qui s'est fait en douceur, et l'euphorie affichée par le premier communiqué de la nouvelle UBS ne suffisent pas à faire oublier les à-coups d'un rapprochement douloureux pour le personnel. La polémique sur les conditions de ce mariage de raison entre le numéro un et le numéro trois bancaires en Suisse vient d'être relancée dans un livre du rédacteur en chef adjoint du magazine économique *Bilanz*, Dirk Schütz, paru à la mi-juin à Zurich. Sous le titre *« le dossier UBS : les raisons d'un naufrage »*, l'auteur raconte comment la première banque du pays a contribué à *« sa propre chute »* et en attribue la principale responsabilité à l'ancien patron de la banque Mathis Cabiallavetta, aujourd'hui président du conseil d'administration du nouveau groupe.

Se référant aux témoignages de cadres de l'UBS, M. Schütz explique que c'est la SBS qui a pris l'initiative du rapprochement. Après quelques semaines de discussions, le 1er juillet 1997, M. Cabiallavetta, pourtant pressenti pour diriger la super-banque, a subitement rompu les pourparlers, jugeant *« les dégâts trop importants pour l'UBS »*. Quatre mois plus tard, changeant d'avis, il a accepté le mariage, laissant à la SBS, pourtant plus petite, les principaux postes de la nouvelle banque, dont celui de directeur, à Marcel Ospel. Selon le journaliste de *Bilanz*, ce revirement aurait servi à camoufler des pertes, estimées aujourd'hui à 617 millions de francs suisses, subies par l'UBS dans des transactions sur des produits dérivés à Londres. Et de rappeler que M. Cabiallavetta – qui avait dirigé pendant quatre ans et demi le secteur négoce et gestion de risques avant d'être appelé à la présidence de la direction début 1996 – avait fermé les yeux sur le développement de féodalités dans cette division, laissant sans contrôle Raimi Goldstein, une « diva » des marchés, patron des produits dérivés sur actions à Londres.

Dans une note interne distribuée au personnel, puis remise aux médias, la direction de l'ancienne UBS a rejeté ces accusations comme *« diffamatoires et infondées »*, indiquant néanmoins une perte de 350 millions de francs suisses essuyée sur les produits dérivés en 1997, un montant inférieur à celui avancé par M. Schutz. Alors que la City a atteint un volume d'activités record en 1997, l'UBS a perdu de l'argent et a supprimé le bonus lié aux profits.

L'euphorie affichée ne suffit pas à faire oublier les à-coups d'un rapprochement douloureux pour le personnel

Dans son pays d'origine, la nouvelle banque souffre aussi d'un problème d'image. L'opinion avait vivement réagi à l'annonce de la suppression de 13 000 emplois, dont 7 000 en Suisse. L'objectif fixé devrait être atteint cette année à l'étranger. Sur les 3000 emplois supprimés à Londres, les trois quarts auraient été trouvés dans les rangs de l'UBS, un quart seulement ayant été supportés par la SBS. En Suisse, l'objectif annoncé ne sera réalisé que progressivement, en quatre ans, et il devrait y avoir moins de licenciements que prévu.

Confiants dans l'avenir, les responsables de la nouvelle UBS se sont fixé pour objectif de réaliser en 2002 un bénéfice net de 10 à 11 milliards de francs suisses et d'atteindre un rendement des fonds propres de 15 % à 20 %. Après avoir enregistré un bénéfice de quelque 1,3 milliard de francs suisses au premier trimestre, ils se déclarent *« prudemment optimistes »* pour 1998. La fusion n'a reçu que le 8 juin le feu vert des autorités américaines, qui ont levé une lourde hypothèque sur l'opération, après les attaques lancées contre les banques suisses aux Etats-Unis en raison de leur attitude dans l'affaire des fonds en déshérence des victimes du nazisme.

Jean-Claude Buhrer

L'assurance française est peu rentable, mais de plus en plus riche

SUR L'ÉCHIQUIER mondial, le marché français de l'assurance est passé de la quatrième place en 1997 à la cinquième en 1998, derrière les marchés britannique, allemand, japonais et américain. Il a néanmoins progressé de 6,1 %, à 1 097 milliards de francs. Si la profession affirme qu'elle contribue à créer des emplois, le nombre de salariés a pourtant baissé de 1,2 % en 1997, à 207 800 personnes. Jean Arvis, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), devait présenter, mardi 30 juin, pour la deuxième et dernière fois, le bilan annuel de l'assurance. Denis Kessler, qui revient à la fédération un an et demi après l'avoir quittée, doit lui succéder au terme de l'assemblée générale de la FFSA (*Le Monde* du 25 juin). Jean Arvis sera président d'honneur.

Les 10 premiers assureurs français en 1997

en milliards de francs	CONSOLIDÉ	EN FRANCE VIE	EN FRANCE DOMMAGE
AXA/UAP	364,6	[illegible]	[illegible]
CNP	110,8	103,3	7,5
AGF	92,9	[illegible]	[illegible]
PRÉDICA/PACIFICA	58,9	57,4	1,5
GAN	50,8	[illegible]	[illegible]
GROUPAMA	36,6	7,5	23,9
GENERALI FRANCE	35,7	[illegible]	[illegible]
NATIO-VIE	29,2	29,2	-
COMMERCIAL UNION FRANCE	26,9	[illegible]	[illegible]
MUTUELLES DU MANS	25,8	8,8	12,6

La concentration a bousculé le classement. Ce mouvement va se poursuivre cette année.

Fait marquant de l'an dernier, le secteur de l'assurance-dommages se contracte. Pour la première fois depuis l'après-guerre, son chiffre d'affaires affiche une baisse de 1 %, à 231 milliards de francs, après une croissance de 1,2 % en 1996. L'assurance-automobile a fléchi de 1,2 %, à 91,1 milliards. Le marché arrive à saturation, sur fond d'une concurrence de plus en plus vive. L'érosion s'explique par la baisse des tarifs qui se poursuit cette année. Phénomène plus préoccupant : en ce qui concerne l'« automobile », le nombre de sinistres s'aggrave de façon importante, note la FFSA, progressant de 6,1 %.

Les mutuelles du GEMA (Groupement des mutuelles d'assurances), dont font partie la MAIF, la Macif, la MAAF, la Matmut..., s'en sortent mieux que les assureurs privés. Leur chiffre d'affaires a augmenté de 2 % en 1997, à 41 milliards de francs. La percée des banques se confirme : elles détiennent 61 % du marché de l'assurance-vie en 1997. Parallèlement, les agents généraux (au nombre de 16 800) voient leur chute se confirmer, perdant deux points de part de marché en « dommages » (36,8 %) en 1997 et un point en « vie » (10,4 %). Les assurances de personnes progressent encore (+ 8 %), même si cette croissance s'effrite quelque peu d'une année sur l'autre (+ 9,5 % en 1996). Le chiffre d'affaires a atteint 579 milliards de francs. L'assurance-vie, qui a affiché une augmentation de 10 % en 1997, a par contre connu une baisse de 22 % sur le premier trimestre de 1998, ce qui ne reflète pas *« une tendance durable du marché »*, souligne la FFSA.

La rentabilité du secteur reste encore fragile. Même si elle s'est améliorée en « vie », rompant avec une baisse de 1992 à 1995 – qui avait, à l'époque, suscité des inquiétudes. Le résultat net comptable des sociétés d'assurance-vie s'est établi à 9,6 milliards en 1997, contre 5,8 milliards en 1996, soit un rendement sur fonds propres de 7,6 %. La branche « dommages » se rétracte, se réduisant de 10,9 à 9,6 milliards, soit un rendement sur fonds propres de 7,4 %. Ce profit reste faible puisqu'il est surtout dû aux cieux – peu de catastrophes en 1997 – et à un marché financier porteur.

L'assurance reste l'un des acteurs-clés du financement de l'économie. L'encours des placements (hors plus-values latentes) ne cesse d'augmenter (+ 16,7 %), à 3 712 milliards de francs – dont près de 70 % placés en obligations. Les plus-values latentes atteignent 373,3 milliards, le seul poste actions ayant doublé, passant de 64,8 à 136,3 milliards en un an. Si la rentabilité de la profession est insuffisante, ses réserves sont abondantes.

L'année 1997 aura surtout été celle de la concentration. Les AGF sont passées sous pavillon de l'allemand Allianz, Athena est partagée entre les AGF et l'italien Generali, qui récupère l'allemand AMB. De plus, le nom du repreneur du GAN devrait être connu dans les tout prochains jours, Groupama étant le plus souvent cité, face à Swiss Life.

Pascale Santi

La recomposition du secteur électrique britannique se poursuit

LA SOCIÉTÉ britannique de production d'électricité PowerGen a annoncé lundi 29 juin l'acquisition de la compagnie régionale de distribution électrique East Midlands Electricity, précédemment détenue par Dominion Ressources, pour 1,9 milliard de livres (19 milliards de francs). Troisième compagnie régionale de distribution d'électricité en Grande-Bretagne, cette firme fournit de l'énergie dans le centre de l'Angleterre et dans une partie du Pays de Galles.

PowerGen s'est engagé à effectuer des cessions pour satisfaire aux exigences des autorités de concurrence. Il devrait revendre une usine de production d'électricité, ce qui, selon le groupe, devrait convaincre le gouvernement de ne pas saisir la commission des monopoles et des fusions (MMC), autorité de concurrence britannique.

East Midlands Electricity avait été racheté par l'américain Dominion Ressources, il y a moins de deux ans, pour 1,3 milliard de livres. Cette entreprise fait partie des douze compagnies régionales de distribution d'électricité, issues du processus de déréglementation du secteur, mis en place dans le début des années 1990.

Depuis la disparition en 1995 de la *« golden share »*, action spécifique qui protégeait ces firmes privatisées de tout prédateur, une seule d'entre elles, Southern Electric, est encore indépendante. Quatre sociétés sont désormais détenues par des groupes britanniques, sept par des groupes américains.

En rachetant East Midlands Electricity, PowerGen espère, s'il obtient les nécessaires autorisations de concurrence, créer un groupe vertical allant de la production à la distribution d'électricité. Cette stratégie est à l'opposé de la restructuration du secteur décrétée au début de la décennie et qui sépare la production d'électricité de la distribution. PowerGen s'est en revanche refusé à tout commentaire sur les rumeurs évoquant une prochaine fusion avec le groupe américain Houston Industries, l'une des dix premières compagnies d'électricité aux Etats-Unis. *(AFP.)*

Le groupe suédois SKF va supprimer 4 000 emplois

SKF A ANNONCÉ, lundi 29 juin, qu'il allait supprimer 4 000 emplois et provisionner pour cela 1 milliard de couronnes suédoises (760 millions de francs). Le numéro un mondial des roulements à billes avait initialement prévu 2 000 suppressions d'emplois. Les tensions sur les prix, un mauvais *« mix »* de produits et la crise en Asie ont, selon la direction du groupe suédois, conduit à l'alourdissement du plan.

« La conjonction de ces trois éléments entraînera, au deuxième trimestre, un résultat inférieur à celui du premier », a déclaré le PDG de SKF, Peter Augustsson. Au premier trimestre, SKF a enregistré un recul de 7 % de son bénéfice, à 466 millions de couronnes.

Des danseurs d'Eurodisney en grève pour leurs salaires

UNE PARTIE DES ANIMATEURS costumés d'Eurodisney est en grève depuis mercredi 24 juin pour demander une revalorisation des salaires, a-t-on appris de source syndicale. Le mouvement a débuté par quelques débrayages et pris de l'ampleur vendredi. Samedi, selon la CFDT, 150 des 220 animateurs costumés étaient en grève.

De source syndicale, un animateur costumé percevait entre 7 100 F et 8 500 F brut il y a deux mois. La direction a alors consenti une augmentation de 300 francs pour ceux qui ne recevaient que le minimum, ce qui était *« légitime »* selon la CFDT, mais entraîne des injustices. Soixante-dix salariés sont passés de 7 100 à 7 400 francs brut alors que quelqu'un qui n'avait que 7 410 francs n'a pas été augmenté. Les syndicats réclament une hausse de 7 % pour tous. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Les tabloïds britanniques traversent une crise de confiance

Les quotidiens populaires enregistrent une baisse de leur diffusion, due à la prise en compte de leurs sujets de prédilection – sport, show-business – par les autres journaux, et surtout aux changements de la société

LONDRES
de notre correspondant

Diffusion en baisse, hostilité de l'opinion, cascade de démissions et de limogeages de responsables de la rédaction, cris d'alarme de la City et désarroi des propriétaires : rien ne va plus pour les célèbres tabloïds britanniques, les plus féroces au monde. Cette grave crise est à la fois le résultat de la concurrence accrue de la presse de qualité, des mutations en profondeur de la société britannique et de l'alternance politique.

Pour tenter d'enrayer la chute de ses ventes, le *Sun*, premier tirage de la presse quotidienne, s'est vu contraint de lancer sa première campagne de publicité à la télévision de son histoire, avec un slogan révélateur de l'ampleur de ses difficultés : *« Seulement le plus fort d'entre nous va survivre. »*

Par ailleurs, David Yelland, chroniqueur financier du *New York Post*, le tabloïd new-yorkais de l'écurie Murdoch, vient de remplacer le sanguinaire Stuart Higgins à la tête de la rédaction. Autre mini-révolution dans ce journal volontiers macho, son adjointe est une femme. Au *Mirror*, le directeur, Kelvin MacKensie, qui fut à l'origine du succès du *Sun* entre 1981 et 1993, a claqué la porte après quelques mois pour prendre la tête d'un nouveau groupe de télévision.

Une féministe, Rosie Boycott, célèbre pour avoir orchestré à la tête de *The Independent on Sunday* la retentissante campagne nationale en faveur de la légalisation du cannabis, a récemment pris les commandes de *L'Express*, journal populaire traditionnellement classé à droite dont le titre comprend toujours l'effigie d'un chevalier portant la croix de saint Georges, symbole de l'Angleterre éternelle. De leur côté, les deux « petits », le *Star* et le *Record* vivotent autour des 900 000 exemplaires.

La guerre des prix lancée par Rupert Murdoch en 1993, la distribution gratuite dans les hôtels et restaurants, les jeux de bingo ou autres gadgets ne sont pas parvenus à enrayer la baisse de l'audience des *Red Tops*, comme on appelle outre-Manche ces titres dont le nom est incrusté sur fond rouge. Plusieurs facteurs expliquent cette mauvaise passe.

En premier lieu, la presse dite de qualité, comme le *Times* et le *Daily Telegraph*, engagés dans une bataille des tirages, a envahi en douce le créneau le plus porteur des tabloïds que sont le sport, le show-business et les faits de société. La réussite auprès des jeunes professionnels de nouveaux magazines masculins, comme *FHM* ou *Loaded*, ou de télévision, comme BskyB – en particulier Sky News et Sky Sports –, n'a pas échappé aux publicitaires. Enfin, tous souffrent du succès du *Daily Mail*, bourré d'informations pratiques et au design plus classe, qui draine la femme au foyer.

Deuxième élément, l'enrichissement de la société britannique touche ces journaux dont la clientèle principale se recrute chez les travailleurs manuels ou les petits employés non qualifiés, jeunes et de sexe masculin. Touché par le rétrécissement du secteur industriel et par l'essor des services surtout financiers, ce lectorat, laissé pour compte, a tendance à délaisser la presse écrite pour la télévision.

Diffusion des "red tops" et des autres quotidiens

DIFFUSION TOTALE PAYÉE — en milliers d'exemplaires

4 000 – 3 500 – 3 000 – 2 500 – 2 000 – 1 500 – 1 000 – 500 – 0

3 709,09
2 298,24
DAILY MAIL 2 274,11
DAILY EXPRESS 1 188,11
DAILY TELEGRAPH 1 076,41
TIMES 789,90
672,71
530,42

Source : Audit Bureau of circulation

En trois ans, le *Sun* de Rupert Murdoch a perdu plus de 300 000 exemplaires, tandis que le "quotidien des classes moyennes", le *Daily Mail*, en a gagné 500 000.

IMAGE VIEILLOTTE

« Les journaux reflètent les changements de société plus rapidement que tout autre produit de consommation. Nous vivons une société "classe moyenne" de l'aspiration. Or, aujourd'hui, l'image des tabloïds est vieillotte, réactionnaire et triviale. Aux yeux de lecteurs de plus en plus sophistiqués, cosmopolites, le bas de gamme a perdu une partie de sa crédibilité », explique l'expert Roy Greenslade au sujet des réalités socio-économiques du royaume. La victoire du New Labour n'a pas fait paradoxalement l'affaire du *Sun* ou du *Mirror*, qui avaient donné un coup de pouce à Blair lors de la campagne du printemps 1997.

Avec Blair-le-rigoriste, les révélations sur les scandales politico-sexuels impliquant des élus de la majorité sont devenus rares. L'homosexualité, l'euro et les frasques de la famille royale, qui pendant longtemps ont alimenté le fonds de commerce des *Red Tops*, ne déchaînent plus les passions. La controverse sur le rôle des paparazzis dans la mort de Diana a provoqué de surcroît un véritable haut-le-coeur, une sorte de nausée nationale contre les excès du « journalisme de chéquier » auquel cette presse est associée.

Enfin, le contrôle strict des médias par les conseillers en communication de Tony Blair, les fameux *Spin Doctors*, a contraint les tabloïds, dont l'agressivité a été l'image de marque, à la prudence. Lord Hollick, un baron des médias dans la mouvance travailliste, qui a racheté en 1996 la moitié du capital du *Daily Express*, n'a pas hésité à mettre au pas, voire à limoger, les éditorialistes trop critiques à l'égard de la nouvelle *administration*.

En outre, les liens très étroits entre Rupert Murdoch et le premier ministre, dont l'un des porte-parole attitrés, Tim Allan, a été engagé par BskyB, limitent la marge de manœuvre des journalistes du *Sun*. Enfin, la City estime opéable le *Mirror*, endetté et dont le cours en Bourse est au plus bas depuis trois ans. Cette incertitude quant à l'avenir a créé un climat peu propice à l'audace en matière rédactionnelle.

Articles plus longs et mieux écrits, moins de photos, plus d'enquêtes de société plutôt que les potins... Bon nombre d'observateurs se demandent si ces réformes permettront aux tabloïds de gagner des lecteurs sans pour autant perdre leurs habitués. Pour assurer le redressement, plus rien n'est sacré. Ainsi, selon la rumeur, le *Sun* étudie la possibilité d'abandonner la célèbre photo de jolie fille à demi-dévêtue qui égaie depuis des lustres sa page trois.

Marc Roche

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **ALLEMAGNE-MEXIQUE** (lundi 29 juin, France 3 à 16 h 20) : 3 111 000 téléspectateurs, 48,6 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 1 177 700, 18,4 % ; France 2 : 609 900, 9,5 % ; M 6 : 331 300, 5,2 % ; La Cinquième : 188 800, 3 %.

■ **PAYS-BAS - YOUGOSLAVIE** (lundi 29 juin, France 3 à 20 h 50) : 5 742 900 téléspectateurs, 30,9 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 4 056 600, 21,8 % ; France 2 : 3 050 900, 16,4 % ; M 6 : 3 139 200, 16,9 % ; Arte : 561 600, 3 %.

★ Source Médiamat, Médiamétrie, traitement Credome-Publicis, auprès des individus de quinze ans et plus.

DÉPÊCHES

■ **PRODUCTION : le groupe News Corporation de Rupert Murdoch** va rassembler ses activités aux Etats-Unis dans une même entité, Fox Group, et introduire d'ici à la fin de l'année jusqu'à 20 % de son capital en Bourse. Le résultat de cette opération devrait réduire l'endettement du groupe et permettre un programme de rachat de ses propres actions. Fox Group rassemblera les activités aux Etats-Unis de News Corporation dans le cinéma, la télévision et le sport. – *(AFP.)*

■ **RADIO : Jacques Rigaud a été renouvelé pour deux ans** dans ses fonctions de PDG de RTL lors de l'assemblée générale d'Edira-dio, vendredi 26 juin. Jacques Rigaud, soixante-six ans, est dorénavant le doyen de l'audiovisuel public et privé en France : il a pris la direction de RTL en 1979.






1 : Tous publics. 2 : Accord parental souhaitable. 3 : Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans. 4 : Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans. 5 : Interdit aux moins de 18 ans.

Le CSA unifie la signalétique anti-violence de la télévision

PLUS lisible et commune à toutes les chaînes : telles sont les caractéristiques de la nouvelle signalétique pour la protection de l'enfance et de l'adolescence à la télévision présentée, lundi 29 juin, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). *« Il ne s'agit pas d'une signalétique radicalement nouvelle, mais simplement d'un ajustement des deux signalétiques qui existaient jusque-là, celle de Canal Plus et celle des chaînes en clair, afin qu'elles soient désormais parfaitement cohérentes entre elles »*, a expliqué Hervé Bourges, président du CSA.

A partir du lundi 31 août, toutes les chaînes devront utiliser cinq pictogrammes. Pour répondre à un des reproches adressés par les téléspectateurs, la durée d'exposition de ces signes sera plus longue qu'auparavant. Ainsi, le triangle orange restera incrusté de manière permanente.

LE CAS ARTE

Ces décisions interviennent trois ans après les premières études sur la violence dans les programmes de fiction diffusés par les chaînes françaises. C'est à partir de novembre 1996 qu'avait été mise en place la première signalétique. Pour l'instant seules TF 1, France 2, France 3, M 6 et Canal Plus ont adopté cette signalétique, qui est annexée aux conventions des chaînes privées et devrait l'être au cahier des charges de chaînes privées. Par ailleurs, une négociation devrait s'ouvrir bientôt entre le CSA et les chaînes du câble et du satellite.

Il reste le problème d'Arte, qui arguë de sa qualité franco-allemande pour rester en dehors de ce système. Ses responsables contestent son efficacité. *« La signalétique n'empêche pas les autres chaînes de diffuser des programmes interdits aux moins de douze ans à 20 h 30 »*, indique Victor Rocarles, directeur des programmes d'Arte (*Le Monde* daté 21-22 juin). Ces arguments ne satisfont pas Hervé Bourges, qui a prévenu : *« Cette chaîne devra cependant adopter un système d'avertissement du public avant le 31 décembre. »*

F. Ch.

Silvio Berlusconi scinde son groupe en deux pôles

SOUPÇONNÉ par la justice italienne d'avoir versé des pots-de-vin à l'ancien leader socialiste Bettino Craxi, Silvio Berlusconi, qui est sous les feux de la rampe de l'actualité judiciaire depuis plusieurs semaines, a procédé de façon très discrète, samedi 27 juin, à une profonde réorganisation de son groupe. Fininvest restera contrôlé par Silvio Berlusconi, mais sera scindé en deux pôles, avec d'un côté l'édition, les activités communication et assurance et de l'autre l'immobilier, le club de football Milan AC et les sociétés financières.

Le redécoupage de ce holding familial évalué à 40 milliards de francs de chiffre d'affaires sera, selon Fininvest, *« fiscalement neutre »* et *« sans répercussions sur la répartition de l'actionnariat de contrôle »*. Une nouvelle société holding prendra le nom de Fininvest SpA, où seront concentrées les participations les plus rentables : Mediaset (les trois chaînes de télévision privées, soit Italia Uno, Retequattro et Canale 5), Arnoldo Mondadori Editore (édition), Mediolanum (assurance), Pagine Italia (annuaires), Medusa Film (production cinématographique), etc.

« RATIONALISATION »

Le reste des activités, comme l'immobilier, le Milan AC et diverses sociétés financières et de services, est chapeauté par une nouvelle société, Silvio Berlusconi Holding. Seule exception dans ce nouvel ordonnancement, les 10 % de Fininvest dans Tele Più, le bouquet de chaînes à péage italiennes contrôlé par Canal Plus, restent dans Silvio Berlusconi Holding. La scission s'effectuera en transférant ces activités dans chacune des deux sociétés sur la base de la valeur comptable du bilan au 31 décembre 1997. L'opération doit encore être approuvée par une assemblée de Fininvest qui sera convoquée *« dans les prochains jours »*. Le projet entre *« dans le cadre d'un large processus de rationalisation entamé depuis un certain temps »*, selon Fininvest. En outre, l'opération *« permettra à la nouvelle Fininvest SpA d'utiliser d'importantes et évidentes synergies dans le secteur des médias et des services au public »*.

Ce nouveau schéma, officiellement sans répercussion sur l'actionnariat et indépendant d'une éventuelle cotation en Bourse du groupe italien, pourrait permettre de trouver des actionnaires minoritaires dans Mediaset. Voici quelques mois, Rupert Murdoch avait tenté en vain de racheter les 50,6 % détenus par Silvio Berlusconi. En revanche, BT (ex-British Telecom) vient de prendre un tout petit ticket d'entrée dans Mediaset, aux côtés d'autres actionnaires minoritaires, comme Canal Plus ou le prince saoudien Al Whaleed.

Nicole Vulser, avec AFP

هكذا من الاهل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **HYUNDAI : le gouvernement sud-coréen a accepté**, mardi 30 juin, le plan de licenciement de 10 % du personnel du groupe automobile Hyundai Motors, touchant 4 830 personnes. *Les* syndicats ont appelé à 24 heures de grève le jour même. Dans le cadre de sa restructuration, le groupe Hyundai a aussi annoncé la vente de sa filiale *américaine* de semi-conducteurs Symbios à LSI Logic pour 760 millions de dollars (4,5 milliards de francs).

● **COCKERILL SAMBRE : le français Usinor et l'allemand Thyssen Krupp** *sont tous deux* candidats au rachat des 79 % *que détient l'Etat* wallon dans le sidérurgiste belge Cockerill Sambre (33 milliards de francs français de chiffre d'affaires). La date limite de dépôt des *candidatures était fixée à fin* juin, la vente étant prévue pour septembre.

● **MONSANTO : le groupe agrochimique américain a** annoncé, lundi, l'acquisition des *activités internationales*, hors Etats-Unis, Canada et certains actifs au Royaume-Uni, du semencier Cargill pour 1,4 milliard de dollars (8,4 milliards *de francs). En mai, Monsanto* avait acquis le semencier DeKalb Genetics et Delta Pine Land, spécialisé dans le coton, pour 4,4 milliards de dollars.

● **ROCKWELL : le groupe américain va supprimer** 3 800 emplois sur 48 000 d'ici à fin 1999 dans les automatismes et l'avionique, afin d'*« économiser »* 100 millions de dollars en 1999, puis 200 millions de dollars par an à partir de 2001. Rockwell va aussi se scinder pour transformer son activité semi-conducteurs *(7 000 personnes), déficitaire*, une société indépendante.

● **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique de défense** a annoncé, lundi, une *« prise de participation majoritaire significative »* dans la société Siemens Forsvarssystemer AS (SFAS), qui regroupe les activités défense de Siemens en Norvège.

SERVICES

● **AT&T : le groupe américain va vendre son activité de** radiomessagerie (1 100 salariés, *1,2 million de clients)* à l'opérateur américain Metrocall pour 205 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

● ***DHL* : la Commission européenne a approuvé le** rachat de 22,5 % du capital de la société américaine de courrier express DHL par la Deutsche Post.

● **PRISUNIC/MONOPRIX : l'enseigne Prisunic disparaîtra** derrière celle de Monoprix à la *fin* 1999 et la première collection commune sera proposée à Noël *1998, a indiqué le groupe lundi.* Monoprix (groupe Galeries Lafayette) a racheté Prisunic à Pinault-Printemps-Redoute en 1997.

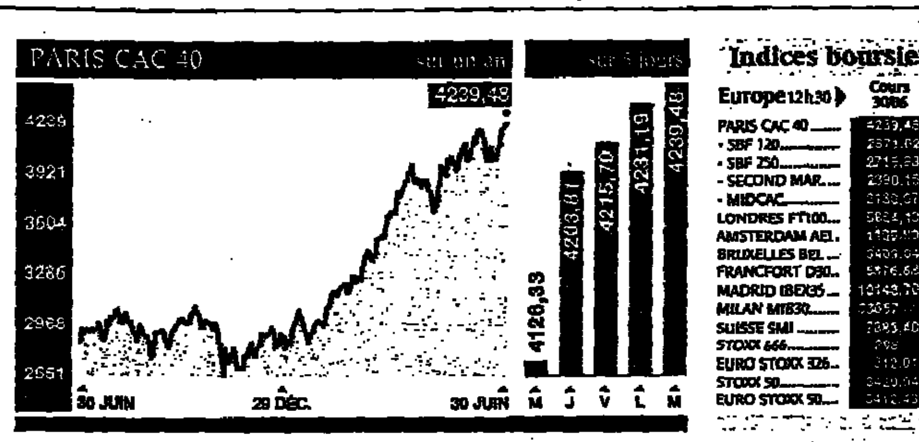
● **VIVENDI : deux compagnies d'eau américaines,** Philadelphia Suburban Corporation et Consumers Water Company, dans lesquelles le groupe français Vivendi *détient respectivement 13 % et* 23 % ont annoncé leur fusion le 29 juin.

FINANCE

● **COMIT : la banque italienne Banca Commerciale Italiana** (Comit) a démenti tout projet de fusion avec la banque d'affaires Mediobanca, mais étudie de nombreux dossiers d'acquisition. La Comit vise un bénéfice net de 3 milliards de francs en 1998, et de 6 milliards en 2000.

● **MUNICH RÉ : le premier réassureur mondial a** enregistré une hausse de 65 % de son bénéfice net, à *« plus de »* 1,1 milliard de marks (3,6 milliards de francs) durant son exercice 1997-1998, clos à fin juin.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 30/06	Var. % 29/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4239,48	−0,21	41,37
• SBF 120	2871,02	−0,19	39,98
• SBF 250	2715,33	−0,27	38,84
• SECOND MAR.	2390,15	−0,28	32,04
• MIDCAC	2180,07	−0,11	34,10
LONDRES FT100	5884,10	−0,81	14
AMSTERDAM AEL.	1125,40	−0,09	30,99
BRUXELLES BEL	3403,04	0,81	40,98
FRANCFORT D30	5876,68	−0,65	38,29
MADRID IBEX35	10143,70	−0,92	39,88
MILAN MIB30	33057	−1,10	34,84
SUISSE SMI	7295,40	0,02	25,82
STOXX 666	298	−0,48	—
EURO STOXX 326	312,01	−0,81	—
STOXX 50	3420,04	−0,55	—
EURO STOXX 50	3412,43	−0,64	—

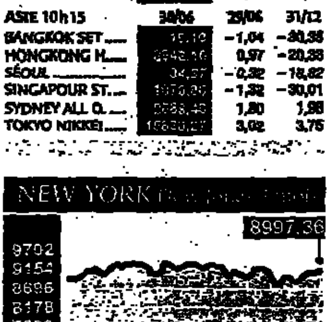
Monde ▶	Cours 29/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8997,36	0,59	13,77
• SP 500	1138,49	0,47	17,32
• NASDAQ	1891,06	1,15	20,42
BUENOS-AIRES M.	547,39	1,34	−20,32
JOHANNESBURG	5404,32	0,64	9,85
MEXICO BOLSA	232,92	0,55	−24,66
SANTIAGO IPSA	83,56	1,66	−25,86
SAO PAULO BOU.	9384	1,48	−5,82
TORONTO FSE I.	7469,35	0,98	10,60
ASIE 10h15	30/06	29/06	31/12
BANGKOK SET	15,10	−1,04	−30,38
HONGKONG H.	8643,16	0,97	−20,38
SÉOUL	84,57	−0,32	−18,82
SINGAPOUR ST.	1070,86	−1,32	−30,01
SYDNEY ALL O.	2766,43	1,80	1,98
TOKYO NIKKEI	15830,27	3,02	3,76

Principaux écarts au règlement mensuel

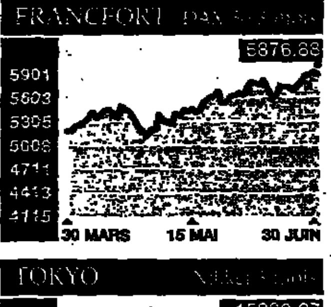
Hausses ▶	Cours 29/06	Var. % 26/06	Var. % 31/12
SAUPIQUET (NS	560	+7,40	+1,75
UIF	472	+6,57	+6,89
SEFIMEG CA	444	+6,76	+48
BULL#	109	+6,15	+57,72
ALTRAN TECHNO.	1372	+4,65	+198,26
UNION ASSUR.F	850	+4,39	+20,25
INFOGRAMES EN.	365	+4,36	+100
NORBERT DENTR.	248,50	+3,84	+44,05
PINAULT-PRINT	3160	+3,40	+60,69
DASSAULT ELEC	714	+3,32	+20

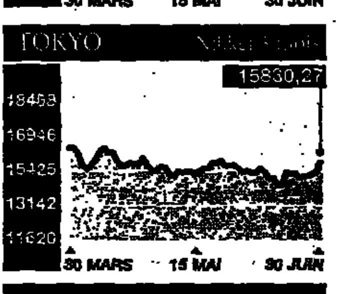
Baisses ▶	Cours 29/06	Var. % 26/06	Var. % 31/12
LEBON (CIE)	278	−4,16	−4,16
JEAN LEFEBVRE	434	−3,80	+41,05
GAN	157	−3,82	+6,58
CRED.FON.FRAN	101	−3,34	+7,44
SPIR COMMUNIC.	495	−3,32	+30,95
LAFARGE	617	−3,29	+59,28
COFLEXIP	746	−3,24	+12,18
SCOR	380	−2,66	+32,03
PEUGEOT	1340	−2,54	+78,54
CERUS EUROP.R	40,00	−2,16	+17,68

PARIS SBF 250 — 2715,33 — 2723, 2659, 2596, 2532, 2468, 2405 — 30 MARS, 15 MAI, 30 JUIN



LONDRES — 5884,40 — 30 MARS, 15 MAI, 30 JUIN





LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 30 *JUIN* *à la mi-séance, la* Bourse de Paris perdait 0,33 % à 4231,68 points. Cette consolidation intervenait après six séances consécutives de progression. Cette prise de bénéfice est jugée tout à fait normale après la hausse de plus de 41 % *intervenue depuis le début* de l'année. Certains observateurs estiment toutefois que le marché parisien aura du mal à franchir le seuil des 4 300 points après le parcours *de la Bourse ces derniers mois.* Parmi les plus fortes baisses figuraient Sodexho *Alliance* (– 6,6 %) et Eurodisney (– 3,2 %) à la suite de débrayages dans le parc d'attractions. Du côté des hausses, on notait Guilbert (+ 5,2 %) Jean Lefebvre (+ 3,9 %) et *Eiffage (+ 2,6 %). Par* ailleurs, l'annonce d'une hausse, sur un an, de 8,6 % des permis de construire et de 4 % des mises en chantier sur la période de mars à *mai 1998 provoquait une hausse* des valeurs du secteur des BTP.

FRANCFORT

MARDI 30 juin, la Bourse allemande ouvrait en légère baisse. *L'indice Dax perdait 0,18 % à* 5 914,91 points.

LONDRES

LUNDI **29 juin**, l'indice *Footsie* 100 de la Bourse de Londres avait clôturé en hausse de 0,12 %, soit 5 884,5 points. L'action Cable & Wireless a progressé après que le *groupe de télécommuncation a* annoncé la vente de sa participation dans Lattelekom SIA, compagnie de téléphone lettonne, pour 240 millions de dollars. British Aerospace s'est adjugé 40,5 pence à 469,5 pence. Le titre du groupe aéronautique *bénéficie* d'informations selon lesquelles le consortium Airbus, dont BAe détient 20 %, pourrait remporter l'appel d'offres de British Airways pour la *fourniture d'une centaine* d'appareils.

TOKYO

MARDI 30 juin, la Bourse nippone a grimpé de 3,02 % à 15 830,27 points. *L'indice* Nikkei a été dopé par la reprise du yen par rapport au dollar et par l'espoir que le gouvernement va annoncer des réductions d'impôts.

NEW YORK

LUNDI 29 juin, la Bourse américaine a terminé en progression de *0,59 %, à 8 997,36 points. Le Dow* Jones a même franchi la barre des 9 000 points en cours de séance. Les analystes ont attribué les gains de Wall Street à un mouvement d'achats de fin de trimestre, amorcé la semaine dernière. Le titre Boeing *a reculé alors* que des informations parues dans la presse britannique indiquaient que British Airways, client fidèle de la firme américaine, est, pour la *première fois, sur le point* d'acheter des appareils européens Airbus.

Valeur du jour : Sodexho marque une pause

MERCREDI 1er juillet, Pierre Bellon, le président de Sodexho, va se livrer à un exercice périlleux : commenter les résultats semestriels de son groupe à une communauté financière dubitative. En effet, lundi 29 juin, la publication de ces résultats a déclenché un mouvement de défiance sur le titre. Ce dernier a *terminé la séance de lundi en* baisse de 1,2 %, à 1 229 francs. Les analystes attendent une explication sur la faible progression du résultat net : + 6,3 %, à 286,44 millions de *francs. Pourtant le chiffre d'affaires* a augmenté de 16,5 %, à 16,5 milliards de francs et le résultat d'exploitation a connu le même type de croissance (+ 15 %). Un analyste re*marque que les charges financières* se sont nettement accrues ainsi que le taux d'imposition. Ce qui lui fait penser que Sodexho a préparé, au premier semestre, sa fusion avec le groupe américain Marriott, qui ne sera effective qu'au second semestre. De son côté, le groupe s'est borné à souligner, dans son commentaire, le nombre de nouveaux contrats remportés en Allemagne, en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Brésil. Cette litanie n'est pas anodine : elle démontre que la stratégie d'expansion internationale fonctionne parfaitement. *L'acquisition du groupe britannique* Gardner Merchant, en 1995, avait déjà permis à Sodexho de doubler de taille. En octobre 1997, le groupe a fait un nouveau bond en avant en s'associant à la division de restauration collective du groupe américain Marriott. Cette opération a conduit à la création d'une filiale commune, baptisée Sodexho Marriott Services, contrôlée à hauteur de 49 % par Sodexho. Conséquence, le groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires de 55 milliards de francs.

Cette opération, saluée en octobre par la Bourse, commence à faire grincer des dents. Pour certains analystes, la visibilité sur la croissance *future des bénéfices est assez* limitée. Si les économies attendues (127 millions de francs la première année) sont importantes, les analystes ont encore du mal à envisager *tous les coûts induits par la réorga*nisation géographique et s'inquiètent de l'influence de plus en plus grande de l'évolution du dollar et de la livre sterling sur les résultats futurs. Le groupe réalisera 15 % de ses ventes en France, 18 % en Grande-Bretagne et 46 % aux Etats-Unis. Pierre Bellon a promis au marché que la croissance des bénéfices futurs serait proche de 20 %. Ce qui justifie le niveau de valorisation très élevé de l'action (quarante-sept fois le bénéfice attendu pour 1998-1999). Toute révision en baisse des estimations de croissance pourrait *donc avoir un impact important sur le cours de Bourse.*

Enguérand Renault

Action Sodexho — en francs à Paris — 1229 — 1300, 1200, 1100, 1000, 900, 800, 700 — 16/01, 13/03, 8/05, 29/06

Matières premières

En dollars ▶	Cours 29/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1651,5	0,21
ALUMINIUM 3 MOIS	1316	0,48
PLOMB 3 MOIS	527	0,65
ETAIN 3 MOIS	5840	0,18
ZINC 3 MOIS	1018	0,20
NICKEL 3 MOIS	4415	0,67
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,32	0,38
PLATINE A TERME	378,50	0,26
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	258,5	0,47
MAÏS (CHICAGO)	229,75	0,82
SOJA GRAINE (CHG.)	622	0,53
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169	−0,50
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1578	−2,27
CAFÉ (LONDRES)	1568	0,53
SUCRE BLANC (PARIS)	...	−0,50

Pétrole

En dollars ▶	Cours 29/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,19	—
WTI (NEW YORK)	...	—
LIGHT SWEET CRUDE	14,29	0,28

Or

En francs ▶	Cours 29/06	Var % 26/06
OR FIN KILO BARRE	57900	+3,05
OR FIN LINGOT	57750	—
ONCE D'OR LONDRES	293,65	—
PIÈCE FRANCE 20 F	330	+0,61
PIÈCE SUISSE 20 F	329	+0,30
PIÈCE UNION LAT. 20 F	329	+0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	2755	−0,18
PIÈCE 10 DOLLARS US	1432,50	−0,18
PIÈCE 50 PESOS MEX	2125	+0,47

MONNAIES

● **Yen :** la monnaie japonaise a progressé face au dollar, mardi matin 30 juin. Les investisseurs espéraient la mise en place de mesures *pour assainir le secteur financier.* L'ambassadeur de l'Union européenne à Tokyo, Ove Juul-Jorgensen, a appelé mardi le gouvernement japonais à *« prendre des mesures très très urgentes pour régler ce qu'on appelle le problème des créances douteuses ».* Certains opérateurs pariaient également sur l'annonce de réductions permanentes de l'impôt sur le revenu. Le cours du billet vert s'établissait à 140,37 yens contre 142,11 yens lundi.

● **Dollar :** mardi matin 30 juin, la monnaie américaine baissait légèrement contre les principales devises européennes. Elle cotait 1,8077 mark et 6,0600 francs. *Le* marché des changes reste toutefois préoccupé par la situation économique en Russie, ce qui contribue à la bonne tenue du billet vert, qui *bénéficie de son statut de monnaie* refuge.

Cours de change

30/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,07	6,64	10,12	3,98	2,97	4,28	0,34	3,35	...
DM	1,81	1,98	3,01	1,19	0,89	0,13	0,99	...	0,30
LIRE (1000)	1781,55	1951,87	2967,71	1170,54	873,97	1273,90	...	985,24	293,79
YEN (100)	139,85	153,25	232,98	91,89	68,60	...	7,85	77,33	23,07
FLORIN	2,04	2,23	3,40	1,34	...	1,46	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,52	1,67	2,54	...	0,75	1,09	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	...	0,39	0,29	0,43	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	...	1,52	0,60	0,45	0,65	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	...	1,10	1,67	0,66	0,49	0,72	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/06 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,38	3,42	4,83	5,36
ALLEMAGNE	3,36	3,52	4,75	5,34
GDE-BRETAG.	7,12	7,64	5,34	5,48
ITALIE	5,19	4,93	5,05	5,58
JAPON	0,58	0,41	1,58	...
ÉTATS-UNIS	5,31	5,01	5,48	5,63
SUISSE	2,06	2,08	3,14	4,16
PAYS-BAS	3,32	3,31	4,82	5,38

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 30/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	36672	104,47	104,57
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	3532	96,31	96,32

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 29/06	Achat 29/06	Vente 29/06
ALLEMAGNE (100)	335,25	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,26	15,69	16,78
CANADA	4,12	3,79	4,39
DANEMARK (100)	88	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,02	5,77	6,37
FINLANDE (100)	110,28	105	116
GDE-BRETAGNE	10,11	9,69	10,54
GRÈCE (100)	1,92	1,75	2,25
IRLANDE	8,43	8,08	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,16	3,68
JAPON (100)	4,25	4,07	4,42
NORVÈGE (100)	79	75,50	84,60
PAYS-BAS (100)	297,68	...	...
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	75,50	71	81
SUISSE (100)	394,10	383	407

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 30 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du *Matif, qui mesure la performance* des emprunts d'Etat, cédait 8 centièmes, à 104,49 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,85 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre *allemand de même échéance.*

La veille, Johann-Wilhelm Gaddum, vice-président de la Bundesbank, avait estimé qu'en Allemagne *« on n'attend ni pression inflationniste ni risque déflationniste dans le futur proche »* et que *« dans les autres pays de la future Union économique et monétaire (UEM), on ne détecte également aucune hypothèque d'inflation ».*

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, lundi 29 juin, le rendement de l'emprunt à 30 ans s'inscrivant à 5,65 %.

ÉCONOMIE

Légère baisse du chômage en mai

Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 0,5 % en mai en France, soit une baisse de 14 900 par rapport à avril, ce qui *porte leur nombre total à* 2 979 600, selon les statistiques publiées mardi 30 juin par le ministère de l'emploi. Le taux de chômage au sens du BIT est *resté stable, à 11,9 %* de la population active.

L'amélioration profite essentiellement aux jeunes de moins de 25 ans (– 3 %), et plus particulièrement aux jeunes hommes (– 4,6 % sur un mois et – 15,1 % sur un an). *Le* nombre des chômeurs de longue durée progresse en revanche de 0,2 % sur le mois et de 3,6 % sur un an. Ils représentent dorénavant 39,7 % *des demandeurs d'emploi, soit* trois points de plus qu'il y a un an. *(Lire page 5.)*

■ **Le nombre de permis de construire** accordés en France a progressé de 8,6 % sur la période de mars à mai 1998 par rapport *au trimestre équivalent de 1997*, selon des données publiées mardi 30 juin par le ministère de l'équipement et du logement.

■ **EURO : toute attaque *spéculative*** contre l'une des monnaies des pays européens qui prennent part à l'euro serait *« futile »*, a jugé mardi 30 juin l'ambassadeur de l'Union européenne au Japon, M. Ove Juul Jorgensen.

■ Johann-Wilhelm Gaddum, vice-président de la Bundesbank, a estimé lundi 29 juin qu'aucune menace d'inflation *n'existe dans les onze pays* membres de la première vague de l'euro.

■ **ROYAUME-UNI : le gouvernement** a *généralisé lundi* 29 juin aux chômeurs de longue durée les bénéfices de son *« New Deal »*, un programme de retour à l'emploi qui ne bénéficiait jusqu'à présent qu'aux moins de 25 ans.

■ **POLOGNE : le déficit budgétaire** devrait s'élever en 1999 à 0,86 % du PIB, l'inflation à 8 %, et la croissance à 6 % du PIB, selon *le premier projet gouverne*mental du budget.

■ **RUSSIE : le gouvernement a**, pour la première fois, agité lundi *29 juin le spectre d'une dévaluation* du rouble pour convaincre les députés d'adopter rapidement un programme anti-crise.

■ ***JAPON* : le *chômage* est resté à son niveau record** de 4,1 % de la population active en mai, selon les données publiées mardi 30 juin par l'agence gouverne*mentale de gestion et de coordi*nation.

■ **Les mises en chantier de logements** ont reculé de 17 % en mai, sur un an, a annoncé mardi 30 juin le *ministère* japonais de la construction.

■ **SINGAPOUR : le gouvernement** a réduit lundi 29 juin très fortement sa prévision de croissance pour 1998, qu'il situe désormais entre 0,5 % et 1,5 %.

■ **INDONÉSIE : les prix à la consommation** ont progressé de 46,5 % au cours des six premiers *mois de l'année*, le *mois de juin* ayant enregistré une hausse de 4,64 %.

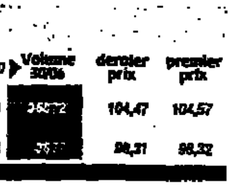
■ **CHINE : la croissance du produit intérieur brut (PIB)** chinois devrait tomber *« aux alentours »* de 7 % au premier semestre, selon Pékin, un score inférieur à l'objectif prévu par le gouvernement pour l'ensemble de 1998.

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de logements neufs** ont progressé de 0,3 % en mai, a *indiqué* lundi 29 juin le département du commerce.

NOMINATIONS

■ **MONDIAL ASSISTANCE : Hervé Deboutière**, 55 ans, vient d'être nommé PDG du groupe, filiale, en remplacement d'Alain de la Baume.

■ **GEMA : Jacques Roché**, a été *nommé président* de la commission exécutive du Groupement des entreprises Mutuelles d'assurance (GEMA).



هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 30 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **-0,19 %** CAC 40 : 4240,38

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1075	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	963	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2889	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3030	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1360	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1015	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Accor	1738	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
AGF	346,50	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Air Liquide	1040	[illegible]	- 2,50	[illegible]
Alcatel Alsthom	■ 1262	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Alstom	202,10	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Altran Techno. #	1372	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Atos CA	1434	[illegible]	+ 5,09	[illegible]
Axa	681	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Bail Investis.	955	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Bazar Hot. Ville	755	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Bertrand Faure	463,70	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
BIC	442,50	[illegible]	—	[illegible]
BIS	666	[illegible]	- 0,90	[illegible]
B.N.P.	505	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Bollore Techno.	1170	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Bongrain	2999	[illegible]	- 0,63	[illegible]
Bouygues	1100	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Bouygues Offs.	254	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Bull#	100	[illegible]	- 1,80	[illegible]
Canal +	1140	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Cap Gemini	978	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Carbone Lorraine	545	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3880	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Casino Guichard	477,40	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Casino Guich.ADP	325	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1062	[illegible]	- 0,18	[illegible]
C.C.F.	501	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Cegid (Ly)	1194	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,60	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
CGIP	3215	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Chargeurs	499	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Christian Dalloz	779	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Christian Dior	752	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	625	[illegible]	- 0,80	[illegible]
Ciments Francais	■ 355	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Clarins	559	[illegible]	- 2,32	[illegible]
Club Mediterranee	530	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Coflexip	746	[illegible]	—	[illegible]
Colas	1208	1178	- 2,48	28
Comptoir Entrep.	14,75	14,65	- 0,67	7,50
Comptoirs Mod.	3145	3111	- 1,08	[illegible]
CPR	500	499	- 0,20	22
Cred.Fon.France	101	102,10	+ 1,08	28
Credit Lyonnais CI	613	617	+ 0,65	10
CS Signaux(CSEE)	580	582	+ 0,34	3,50
Damart	4590	4700	+ 2,39	67
Danone	1703	1687	- 0,93	13,50
Dassault-Aviation	1984	1965	- 0,95	33
Dassault Electro	714	699	- 2,10	7
Dassault Systemes	288,90	282,10	- 2,35	1,70
De Dietrich	402	399,80	- 0,54	6,80
Deveaux(Ly)#	980	980	—	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,75	68,05	- 2,43	[illegible]
Dexia France	802	819	+ 2,11	17,38
DMC (Dollfus Mi)	165	162	- 1,81	4
Dynaction	237	231,10	- 2,48	3
Ecia	1681	1695	+ 0,83	13
Eiffage	● 505	519	+ 2,77	7,20
Elf Aquitaine	835	840	+ 0,59	35
Eramet	242	240,50	- 0,61	7,50
Eridania Beghin	1353	1340	- 0,96	38
Essilor Intl	2560	2599	+ 1,52	14,50
Essilor Intl.ADP	2215	2220	+ 0,22	15,30
Esso	■ 566	575	+ 1,59	15
Eurafrance	3850	3935	+ 2,20	55
Euro Disney	12,35	12	- 2,83	0,58
Europe 1	1400	1400	—	39
Eurotunnel	6,75	6,70	- 0,74	[illegible]
Fimalac SA	720	715	- 0,69	16
Finextel	125,50	126	+ 0,39	3,95
Fives-Lille	529	528	- 0,18	14
France Telecom	418,90	420,50	+ 0,38	6,58
Fromageries Bel	5250	5270	+ 0,38	50
Galeries Lafayette	6100	6100	—	12
GAN	157	162	+ 3,18	4
Gascogne	637	631	- 0,94	16
Gaumont #	468	461	- 1,49	3,50
Gaz et Eaux	335	334	- 0,29	55
Geophysique	897	880	- 1,89	38
G.F.C.	669	666	- 0,44	39
GrandVision	197,60	199,90	+ 1,16	1,30
Groupe Andre S.A.	715	711	- 0,55	6
Groupe GTM	630	629	- 0,15	8,50
Gr.Zannier (Ly) #	164,90	161	- 2,36	2,20
Guilbert	928	974	+ 4,95	14,50
Guyenne Gascogne	2450	2455	+ 0,20	39
Hachette Fil.Med.	1679	1680	+ 0,05	15
Havas Advertising	1224	1221	- 0,24	43
Imetal	816	845	+ 3,55	17,50
Immeubl.France	495,60	495,10	- 0,10	6,50
Infogrames Enter.	385	383	- 0,51	[illegible]
Ingenico	163,90	160,50	- 2,07	[illegible]
Interbail	169,40	171,80	+ 1,41	13,15
Intertechnique	1671	1673	+ 0,11	35
ISIS	■ 730	744	+ 1,91	14,80
Jean Lefebvre	481	499,90	+ 3,92	42
Klepierre	1190	1180	- 0,84	[illegible]
Labinal	2148	2166	+ 0,83	20,50
Lafarge	617	625	+ 1,29	[illegible]
Lagardere	251	250,40	- 0,23	4,40
Lapeyre	577	578	+ 0,17	5,60
Lebon (Cie)	276	287	+ 3,98	7
Legrand	1641	1624	- 1,03	4,90
Legrand ADP	1045	1031	- 1,33	7,84
Legris indust.	294	290	- 1,36	5
Locindus	879	876	- 0,34	63
L'Oreal	3401	3387	- 0,41	16
LVMH Moet Hen.	1209	1210	+ 0,08	16
Marine Wendel	1111	1113	+ 0,18	17
Metaleurop	51,60	51,20	- 0,77	4
Metrologie Inter.	19,60	19,60	—	—
Michelin	354	354	—	3,80
Montupet SA	● 242,30	240	- 0,94	15
Moulinex	155,10	157,90	+ 1,80	4
Natexis	379,90	382,50	+ 0,68	18
Norbert Dentres.#	248,50	248	- 0,20	8,58
Nord-Est	133,60	132,50	- 0,82	5,50
Nordon (Ny)	515	515	—	—
NRJ #	945	959	+ 1,48	7,50
Olipar	68,70	69	+ 0,43	—
Paribas	646	658	+ 1,85	—
Pathe	1180	1175	- 0,42	10
Pechiney Act Ord A	■ 237,50	233	- 1,89	4
Pernod-Ricard	415	411	- 0,96	5,30
Peugeot	1340	1315	- 1,86	3
Pinault-Print.Red.	5160	5120	- 0,77	32
Plastic Omn.(Ly)	895	896	+ 0,33	10
Primagaz	527	529	+ 0,37	8,60
Promodes	3406	3358	- 1,64	17
Publicis #	1020	1020	—	5
Remy Cointreau	117,80	118	+ 0,16	4,60
Renault	344	345	+ 0,29	3,50
Rexel	2589	2597	+ 0,30	19,60
Rhodia	170,60	167,50	- 1,81	—
Rhone Poulenc A	346,90	342,30	- 1,32	3,75
Rochefortaise Com.	710	710	—	4
Rochette (La)	28,10	28,80	+ 2,49	1,20
Royal Canin	346	349,70	+ 1,06	3
Roe Imperiale(Ly)	8070	8000	- 0,86	120
Sade (Ny)	240	240	—	12,50
Sagem SA	4703	4715	+ 0,25	26
Saint-Gobain	1163	1154	- 0,77	18,50
Salvepar (Ny)	576	576	—	18,58
Sanofi	705	705	—	7
Saupiquet (Ns)	580	590	+ 1,72	18
Schneider SA	489	488,50	- 0,10	5
SCOR	380	392	+ 3,15	10
S.E.B.	858	819	- 4,54	12,40
Sefimeg CA	444	437	- 1,57	15,06
SEITA	271	270,80	- 0,07	7,30
Selectibanque	85,65	85,60	- 0,05	6
SFIM	979	939	- 4,08	30
SGE	280,40	279	- 0,49	5
Sidel	449	448,90	- 0,02	5
Silic CA	1112	1103	- 0,80	37,34
Simco	■ 497	491	- 1,20	15
S.I.T.A.	1580	1555	- 1,58	12
Skis Rossignol	107	107	—	2,50
Soc.Fonc.Lyonnai.#	960	960	—	58,50
Societe Generale	1245	1262	+ 1,36	21
Sodexho Alliance	1229	1166	- 5,12	35
Sogeparc (Fin)	421	422,20	+ 0,28	15,26
Sommer-Allibert	313,90	314	+ 0,03	4,50
Sophia	■ 274,20	275	+ 0,29	13,26
Spir Communic. #	495	491	- 0,80	19
Strafor Facom	589	579	- 1,69	8,50
Suez Lyon.des Eaux	1026	1024	- 0,19	15
Synthelabo	1016	1019	+ 0,29	6,10
Technip	750	[illegible]	+ 2,73	14,50
Thomson-CSF	233,60	231	- 1,11	2,80
Total	785	785	—	13
UIF	475	470,50	- 0,94	18
Unibail	786	799	+ 1,65	30
Union Assur.Fdal	950	948	- 0,21	20
Usinor	95,10	94,50	- 0,63	2
Valeo	652	639	- 1,99	4,50
Vallourec	474,80	468,10	- 1,41	6
Via Banque	189,70	187	- 1,42	12
Vivendi (ex CGE)	1287	1289	+ 0,15	15
Worms (ex.Someal)	107	105,40	- 1,49	—
Zodiac ex.dt divid	1680	1675	- 0,29	11,50
Elf Gabon	955	945	- 1,04	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	141	141,20	+ 0,14	1,48
Adecco S.A.	2628	2655	+ 1,02	14,35
Adidas-Salomon AG#	1060	1047	- 1,22	4,92
ALLIANZ AG	2029	2010	- 0,93	—
American Express	684	678	- 0,87	3,31
Anglo American #	209	210	+ 0,47	2,10
Anglogold Ltd #	232,20	248	+ 6,80	10,96
Amgold #	215,60	228	+ 5,75	4,92
Arjo Wiggins App.	20,10	20,15	+ 0,24	0,52
A.T.T. #	365,90	349	- 4,61	1,67
Banco Santander #	152,20	155,80	+ 2,36	1,48
Barrick Gold #	112,20	111,40	- 0,71	0,48
B.A.S.F. #	293	288,50	- 1,53	4,93
Bayer #	313,90	314,40	+ 0,15	4,40
Crown Cork ord.#	287	283	- 1,39	1,24
Crown Cork PF CV#	255	232,50	- 8,82	2,24
Daimler Benz #	601	597	- 0,66	8,28
De Beers #	105,50	107,80	+ 2,18	1,98
Deutsche Bank #	517	509	- 1,54	4,44
Diageo PLC reg.#	71,70	70,20	- 2,09	1,37
Dresdner Bank	327	332,30	+ 1,62	3,82
Driefontein #	29,80	30,50	+ 2,34	0,57
Du Pont Nemours #	459,90	454,60	- 1,15	1,81
Eastman Kodak #	428	428	—	2,71
East Rand #	1,33	1,33	—	0,18
Echo Bay Mines #	14	14,70	+ 5	0,05
Electrolux #	114,20	112	- 1,92	6,50
Ericsson #	177,60	180	+ 1,35	1,90
Ford Motor #	355,60	350,40	- 1,46	2,12
Gencor act.regr	8,80	9,40	+ 6,81	0,15
General Elect. #	554	549	- 0,90	1,50
General Motors #	405,50	415,70	+ 2,51	3,05
Cie Belgique #	1026	1060	+ 3,31	[illegible]
Harmony Gold #	23,15	25,30	+ 9,28	0,47
Hitachi #	37,15	38,95	+ 4,84	0,22
Hoechst #	302	302	—	3,30
I.B.M #	695	692	- 0,43	1,13
I.C.I #	102	100	- 1,96	1,98
Ito Yokado #	273	280,20	+ 2,63	0,62
Kingfisher plc #	100,10	100,80	+ 0,69	1,46
Matsushita #	91,50	94,85	+ 3,66	0,25
Mc Donald's #	420	421	+ 0,23	0,45
Merck and Co #	798	808	+ 1,25	2,28
Mitsubishi Corp.#	34,80	36,45	+ 4,74	0,16
Mobil Corporat.#	472	469	- 0,63	2,58
Morgan J.P. #	718	—	—	4,86
Nestle SA Nom. #	13100	13010	- 0,68	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	70,10	—	—	0,64
Nokia A	439,90	445,90	+ 1,36	0,26
Norsk Hydro #	265	262,10	- 1,09	5,09
Petrofina #	2400	2417	+ 0,70	55,97
Philip Morris #	241,90	238,90	- 1,24	2,60
Philips N.V #	510	507	- 0,58	4,45
Placer Dome Inc #	67,50	68,50	+ 1,48	0,29
Procter Gamble	555	556	+ 0,18	1,28
Quilvest	344	344	—	[illegible]
Randfontein #	12,85	13,55	+ 5,44	0,67
Rio Tinto PLC #	71,50	69,50	- 2,79	2,08
Royal Dutch #	338,20	335,90	- 0,68	4,07
Sega Enterprises	103,10	105	+ 1,84	0,52
Schlumberger #	410,90	414,60	+ 0,90	4,11
Shell Transport #	42,80	42,45	- 0,81	0,98
Siemens #	372	368	- 1,07	3,70
Sony Corp. #	500	515	+ 3	1,20
STmicroelectronics	430	[illegible]	+ 0,53	—
Sumitomo Bank #	57	[illegible]	+ 3,68	0,17
T.D.K #	440	[illegible]	+ 1,65	1,40
Telefonica #	287,70	[illegible]	- 0,97	1,83
Toshiba #	24,20	[illegible]	+ 2,47	0,20
Unilever #	489	[illegible]	- 0,24	3,29
United Technol. #	546	556	+ 1,83	1,25
Volkswagen A.G #	5960	[illegible]	- 1,51	29,57
Yamanouchi #	120	[illegible]	+ 4,83	0,60
Zambia Copper	11	[illegible]	- 4,54	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 30 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,25	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,39	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,76	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,65	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,19	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,29	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,41	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,90	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,02	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,06	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,85	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,07	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,65	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,20	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,02	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,55	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,24	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,94	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,46	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,18	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,68	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,13	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	140,95	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,93	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1050	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	52,90	[illegible]
Baccarat (Ny)	910	[illegible]
Bains C.Monaco	791	[illegible]
Bque Transatlant. ♦	268,20	[illegible]
Bidermann Intl. ♦	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	586	[illegible]
Champex (Ny) ♦	26,30	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	3300	3300
Generali Fce Assur	1890	1906
Continental Ass.Ly	724	725
Darblay ♦	551	551
Didot Bottin	894	894
Eaux Bassin Vichy ♦	2478	2478
Ent.Mag. Paris ♦	2030	2030
Fichet Bauche ♦	38	38
Fidei	65,30	[illegible]
Finalens ♦	269	[illegible]
F.I.P.P. ♦	233	[illegible]
Fonciere (Cie)	931	[illegible]
Foncina # ♦	602	[illegible]
Francarep	329,10	[illegible]
From. Paul-Renard ♦	1051	1051
Gevelot	1290	1290
G.T.I (Transport)	425	[illegible]
Immobail	245	[illegible]
Immobanque ♦	712	712
Lucia	83	89
Monoprix	475	488
Metal Deploye ♦	400	400
Mors	7,55	7,55
Navigation (Nle)	130	130
Optorg	474,90	474,90
Paluel-Marmont ech ♦	460	460
Exa.Clairefont(Ny)	1050	1050
Parfinance	326,50	335,40
Paris Orleans ■	386,40	[illegible]
Promodes (CI)	2230	2258
PSB Industries Ly	735	739
Rougier #	407	407
Saga ♦	300	300
S.I.P.H. ♦	250	250
Sofragi ♦	5180	5180
Taittinger	4700	[illegible]
Tour Eiffel ♦	545	545
Vicat	596	[illegible]
Caves Roquefort ♦	2100	2100
Elyo	361	363
Finaxa	598	[illegible]
Gaillard (M) ♦	1620	1620
Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	211,50	211,50
Gd Moul.Strasbourg ♦	2270	2270
Hotel Lutetia ♦	550	550
Hotels Deauville	1040	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	397	400
Lloyd Continental	10550	11000
Matussiere Forest	76	75,90
Moncey Financiere	3006	[illegible]
M.R.M. (Ly)	519	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	129,50	129,50
Poliet	535	536
Sabeton (Ly)	794	[illegible]
Samse (Ly)	1382	1400
Sechilienne (Ly)	1381	1380

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 30 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ♦	59,05	[illegible]
AFE #	952	[illegible]
Aigle #	550	[illegible]
Albert S.A (Ns)	290	[illegible]
Arkopharma #	485	[illegible]
Assystem #	257	[illegible]
Bque Picardie (Li)	983	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	399	[illegible]
Bque Vernes	145	[illegible]
Beneteau CB#	843	[illegible]
B I M P	132	[illegible]
Boiron (Ly)#	476,50	[illegible]
Boisset (Ly) #	804	[illegible]
But S.A. ♦	336	[illegible]
C.E.E #	178	[illegible]
Change Bourse (M)	214	[illegible]
CNIM CA#	273	[illegible]
Codetour	409	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ■	349	[illegible]
Conflandey #	339,10	[illegible]
C.A. Hte Normandie	320	[illegible]
C.A. Paris IDF	958	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	307	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	304,90	[illegible]
C.A.Pas de Calais	586	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	479	[illegible]
C.A. Oise CCI	344,90	[illegible]
C.A. Somme CCI	340	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	434	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	680	[illegible]
Devanlay S.A. ♦	710	[illegible]
Devernois (Ly)	561	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	42,50	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	456	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	491	[illegible]
Expand s.a.	1521	[illegible]
Factorem	840	[illegible]
Faiveley #	230	[illegible]
Finacor	34	[illegible]
FinInfo	1076	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	620	[illegible]
Gautier France	361,40	[illegible]
Gel 2000	39	[illegible]
GEODIS #	459,90	[illegible]
GFI Industries #	323	[illegible]
Girodet (Ly) #	34	[illegible]
GLM S.A.	205,90	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	258	[illegible]
Kindy #	145,50	[illegible]
Guerbet S.A.	210	[illegible]
Hermes internat.1#	487	[illegible]
Hurel Dubois	834	[illegible]
ICBT Groupe #	214,90	[illegible]
I.C.C.#	195	[illegible]
ICOM Informatique	605	[illegible]
Idianova ♦	118,70	[illegible]
Int. Computer #	72,45	[illegible]
IPBM	62	[illegible]
M6-Metropole TV	1000	[illegible]
Manitou #	1025	[illegible]
Manutan	560	[illegible]
Marie Brizard #	640	[illegible]
Maxi-Livres/Profr# ●	40	[illegible]
Mecelec (Ly)	98,10	[illegible]
MGI Coutier #	351	[illegible]
Monneret JouetsLy#	162,50	[illegible]
Naf-Naf #	85	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	909	[illegible]
Onet #	940	[illegible]
Paul Predault	180	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	130	[illegible]
Phyto-Lierac #	239	[illegible]
Pochet	750	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ♦	223,70	[illegible]
Radiall #	688	[illegible]
Robertet #	1220	[illegible]
Rouleau-Guichard	315	[illegible]
Securidev #	100	[illegible]
Smoby (Ly) #	603	[illegible]
Sofco (Ly) ♦	13	[illegible]
Sofibus	370	[illegible]
Sopra #	1889	[illegible]
Steph.Kelian #	87,10	[illegible]
Sylea	557	[illegible]
Teisseire-France	211,10	[illegible]
TFI ■	944	[illegible]
Thermador Gpe. #	385	[illegible]
Transiciel	636	[illegible]
Trouvay Cauvin #	188	[illegible]
Unilog	2140	[illegible]
Union Fin.France	680	[illegible]
Viel et Cie #	157	[illegible]
Vilmorin et Cie #	630	[illegible]
Virbac ♦	490	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 30 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	34,50	34,50
Belvedere	1245	[illegible]
BVRP	414,90	[illegible]
Cheminex	15	[illegible]
Dwan Dubol	480	[illegible]
Eurofins scientif.	681	[illegible]
FDM Pharma n.	42	[illegible]
Genset	542	[illegible]
Guyanor action B	8,30	8,30
Infonie	130	[illegible]
Joliez-Regol	95	95
La Cie Group	170	[illegible]
Olitec	1240	[illegible]
Omnicom	690	[illegible]
Picogiga	246	[illegible]
R21 Santé	469,90	470
Serp Recyclage	820	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 30 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ♦	1100	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 29 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	172,89	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	162,99	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	911421	[illegible]
Natio Court Terme	14622	[illegible]
Natio Court Terme 2	397119	[illegible]
Natio Epargne	2215,80	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4202,99	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	178,80	[illegible]
Natio Epargne Retraite	213,54	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11695,29	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1474,64	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1082,01	[illegible]
Natio Euro Opport.	1556,32	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2345	[illegible]
Natio Immobilier	1822,91	[illegible]
Natio Inter	1163,86	[illegible]
Natio Monétaire C	5596,17	[illegible]
Natio Monétaire D	5257,52	[illegible]
Natio Oblig. LT	232,79	[illegible]
Natio Oblig. MT C	903,35	[illegible]
Natio Oblig. MT D	873,11	[illegible]
Natio Opportunités	276,70	[illegible]
Natio Placement C	80880,81	[illegible]
Natio Placement D	75997,07	[illegible]
Natio Revenus	1128,33	[illegible]
Natio Sécurité	11464,07	[illegible]
Natio Valeurs	1924,65	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monévalen	95268,64	[illegible]
Oblig. ttes caté.	293,81	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA	1183,11	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ♦	2688,22	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2413,89	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	324,19	[illegible]
Patrimoine Retraite D	306,92	[illegible]
Sicav Associations C	2479,19	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20262,86	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19925,70	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	405,48	[illegible]
Écur. Capitalisation C	269,85	[illegible]
Écur. Expansion C	85742,25	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4805,53	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	321,71	[illegible]
Écur. Monépremière	11674,29	[illegible]
Écur. Monétaire C	13356,72	[illegible]
Écur. Monétaire D	12980,26	[illegible]
Écur. Trésorerie C	327,70	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,27	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2099,09	[illegible]
Épargne-Sicav D	192,98	[illegible]
Géoptim C	13740,99	[illegible]
Géoptim D	12621,66	[illegible]
Horizon C	3019,95	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,89	[illegible]
Sensipremière C	14374,91	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12537,89	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12399,45	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◊	123089,97	[illegible]
Atout Amérique	225,31	[illegible]
Atout Asie	77,51	[illegible]
Atout France Europe	1224,94	[illegible]
Atout France Monde	293,82	[illegible]
Atout Futur C	1210,73	[illegible]
Atout Futur D	1127,83	[illegible]
Coexis	2059,53	[illegible]
Dièze	2847,48	[illegible]
Elicash ◊	979002,29	[illegible]
Eurodyn	3690,97	[illegible]
Indicia ♦	2592,89	[illegible]
Indocam Convert. C	16343,79	[illegible]
Indocam Convert. D	14961,18	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	14289,73	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1256,94	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1256,94	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1011,09	[illegible]
Indocam Orient C ♦	160,14	[illegible]
Indocam Orient D ♦	146,80	[illegible]
Indocam Unijapon	849,41	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2020,28	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1445,29	[illegible]
Moné.J C ◊	12251,75	[illegible]
Moné.J D ◊	11606,36	[illegible]
Oblifutur C	587,49	[illegible]
Oblifutur D	541,47	[illegible]
Oraction	1401,23	[illegible]
Revenu-Vert	1202,80	[illegible]
Sévéa ♦	128,96	[illegible]
Synthésis	19992,79	[illegible]
Univers Actions	312,09	[illegible]
Uni Associations ◊	120,93	[illegible]
Uni-Foncier	1924,77	[illegible]
Uni-Régions	2339,82	[illegible]
Univar C ◊	317,49	[illegible]
Univar D ◊	297,67	[illegible]
Univers-Obligations	267,95	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ♦	16387,58	[illegible]
Indocam Val. Restr. ♦	19189,93	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ♦	124,01	121,58
Optalis Dynamiq. D ♦	122,78	120,37
Optalis Équilib. C ♦	118,75	[illegible]
Optalis Équilib. D ♦	115,73	[illegible]
Optalis Expansion C ♦	113,68	[illegible]
Optalis Expansion D ♦	113,68	[illegible]
Optalis Sérénité C ♦	110,49	108,32
Optalis Sérénité D ♦	105,55	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ♦	517,68	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ♦	546,74	535,92
CIC BANQUES		
Francic	222,97	[illegible]
Francic Pierre	189,16	[illegible]
Europe Régions	325,78	316,29
CIC PARIS		
Associc	1109,30	[illegible]
Cicamonde	2027,70	[illegible]
Converticic	508,22	[illegible]
Ecocic	2093,77	[illegible]
Mensuelcic	10084,93	[illegible]
Oblicic Mondial	4232,29	[illegible]
Oblicic Régions	1255,98	[illegible]
Rentacic	167,38	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité ♦	1428,01	[illegible]
Lion 20000 C ♦	17576,32	[illegible]
Lion 20000 D ♦	16444,19	[illegible]
Lion-Associations C ♦	11442,83	[illegible]
Lion-Associations D ♦	10844,37	[illegible]
Lion Court Terme C ♦	27193,45	[illegible]
Lion Court Terme D ♦	23957,72	[illegible]
LionPlus C ♦	1685,94	[illegible]
LionPlus D ♦	1544,35	[illegible]
Lion Trésor ♦	2523,07	[illegible]
Oblilion ♦	2352,54	[illegible]
Sicav 5000 ♦	1039,99	[illegible]
Slivafrance ♦	1786,73	[illegible]
Slivam ♦	685,20	[illegible]
Slivarente ♦	258,72	[illegible]
Slivinter ♦	972,18	[illegible]
Trilion ♦	5130,14	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2819,91	[illegible]
CM Option Dynamique	187,16	[illegible]
CM Option Equilibre	315,56	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	215,26	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	956,15	956,15
Créd.Mut.Ep.Ind. C	218,12	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23543,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2110,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1975,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1096,25	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	113,64	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	397,24	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21417,55	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	560,35	[illegible]
St-Honoré Pacifique	580,50	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2323,77	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1875,26	[illegible]
Stratégie Actions	1294,55	1284,76
Stratégie Rendement	2137,44	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	140,02	[illegible]
Amplitude Europe C	230,19	[illegible]
Amplitude Europe D	225,74	[illegible]
Amplitude Monde C	1258,18	[illegible]
Amplitude Monde D	1176,53	[illegible]
Amplitude Pacifique C	78,11	76,20
Élanciel France D PEA	278,80	[illegible]
Élanciel Euro	683,86	[illegible]
Émergence Euro Poste	206,77	[illegible]
Géobilys C	712,48	701,90
Géobilys D	666,71	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1359,85	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1213,73	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1132,03	[illegible]
Latitude C	152,37	[illegible]
Latitude D	135,30	135,30
Obitys D	662,46	[illegible]
Plénitude D PEA	281,45	[illegible]
Poste Gestion C	15309,96	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5286,75	[illegible]
Solstice D	2370,91	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39024,61	[illegible]
Actimonétaire D	30917,68	[illegible]
Cadence 1 D	1076,61	[illegible]
Cadence 2 D	1064,70	[illegible]
Cadence 3 D	1053,80	[illegible]
Capimonétaire C	420,58	[illegible]
Capimonétaire D	370,29	[illegible]
Sogeoblig C/D	9805,06	[illegible]
Interoblig C	319,15	[illegible]
Intersélection France D	501,10	491,27
S.G. France opport. C	2974,27	2915,95
S.G. France opport. D	2815,48	[illegible]
Sogenfrance C	2950,87	[illegible]
Sogenfrance D	2679,03	[illegible]
Sogépargne D	310,32	[illegible]
Soginter C	350,22	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ♦	2133,12	[illegible]
Sogelance D ♦	1715,06	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ♦	380,73	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.



Dirigeants

▲▼◆■▲▼◆■▲▼◆■▲▼◆■▲▼◆■▲▼◆■

Organisation internationale, Galco Group Limited est membre du groupe **JLA International** et conduit ses activités en Europe, USA et Canada. *La société est constituée d'équipes de consultants qui ont déjà obtenu des taux de succès élevés* aussi bien dans le secteur privé que public. Notre spécialité est d'aider nos clients à augmenter leurs résultats en réalisant des améliorations importantes au niveau de leurs performances et de leurs profits. Afin de poursuivre son développement en France et en Europe, nous recherchons des collaborateurs avec les profils suivants :

1. DIRECTEURS COMMERCIAUX
dans des cabinets conseils à dimension internationale.

2. CADRES SUPÉRIEURS
avec une expérience de direction générale en grande et moyenne entreprise.

Ces collaborateurs indépendants travailleront initialement en France, sous la direction du Directeur Général de la société. Les deux fonctions offrent des potentiels de gains très élevés, à l'issue d'une période de formation *intensive et très sélective, dispensée par la société.*

Maîtrise de l'anglais et du français indispensable. La connaissance d'une autre langue est un plus.

Adresser CV et lettre en anglais à :

GALCO, 38 rue de Berri, 75008 Paris

BANQUE DE FRANCE

La Direction Générale de la Fabrication des Billets de la Banque de France (DGFB) achève un important programme de modernisation, afin d'adapter son outil de production à l'impression de l'Euro. La DGFB, qui recentre son activité sur l'Auvergne (Papeterie de Vic-le-Comte et Imprimerie de Chamalières), *a assuré la production de plus de 1,2 milliard de billets de banque* en coupures françaises en 1997.

Directeur Industriel

basé à Chamalières (Puy-de-Dôme)

• Rattaché au Directeur Général, vous animerez l'ensemble des services et départements industriels de la fabrication des billets, soit 1 650 personnes, et dirigerez personnellement l'*Imprimerie de Chamalières.*

Dans un contexte de très forte évolution, marqué par la préparation de l'Euro, vous réaliserez les objectifs d'amélioration des performances, approuvés par le gouvernement de la Banque pour la fin 2000. Vous préparerez l'avenir *de la fabrication des billets, dans un environnement* européen, où la compétitivité sera le gage du succès. Vous assurerez aussi une mission de coordination, en privilégiant la cohérence des décisions de planification générale de *production, d'achats, de développement technique,* d'évolution des procédés et de qualité. Vous mettrez en œuvre un système efficace de délégation et de contrôle, pour atteindre, avec vos équipes, des objectifs ambitieux. Vous serez aussi appelé à participer aux instances de la Banque Centrale Européenne concernant la monnaie fiduciaire.

• A 40 ans minimum, ingénieur de formation, vous avez déjà assuré la direction industrielle d'une société ou la direction d'un établissement important. Vous avez une expérience réussie de l'animation des hommes, dans un contexte de production, et, idéalement, de conduite de programmes de productivité. L'expérience d'une démarche de certification ISO sera très vivement *appréciée. Vous êtes reconnu pour vos compétences* techniques et votre sens de l'organisation. Concentré sur les objectifs à atteindre, ce sont surtout vos compétences, votre ténacité et votre capacité à représenter les buts de *l'entreprise qui vous permettront de réussir.* Une bonne maîtrise de l'anglais constituera un incontestable avantage supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle, sous la réf. BC01/LM, à *Emmanuel Dupont, Agora Sélection, 18 rue Volney,* 75002 Paris.

Sélection

Courtaulds Textiles 

Directeur du Développement

+/- 70 000 £ + primes — ***France, Espagne ou Royaume-Uni***

Exceptionnelle opportunité, pour un candidat européen expérimenté, de développer notre division dentelle et textiles extensibles.

LA SOCIÉTÉ
- Fabricant de textiles, de lingerie, de vêtements "sport et loisirs" et de tissus d'ameublement,
- Un milliard de livres sterling de CA.
- La division dentelle et textiles extensibles représente un tiers de l'activité, emploie 4 400 personnes et possède d'importants centres de profit sur trois continents.

LE POSTE
- *Rattaché au directeur de la division et en collaboration avec l'équipe dirigeante, vous :*
  - êtes chargé de l'identification, de l'étude, de la proposition et du développement de nouveaux marchés porteurs, pour l'activité dentelle et textiles extensibles, à l'échelle internationale,
  - déployez et mettez en œuvre une stratégie de développement,
  - établissez des relations de travail avec des sociétés d'exploitation, afin de veiller à ce que les opportunités commerciales soient identifiées et présentées,
  - développez des contacts clés avec des partenaires potentiels, mettez au point des scénarios de marché, élaborez des projections financières et proposez des actions à entreprendre.

PROFIL RECHERCHÉ
- Expérience de l'expansion de marché, avec un parcours dans l'industrie, de préférence dans la gestion organique. Maîtrise de l'évaluation des investissements commerciaux. Expérience en conseil stratégique souhaitée.
- Diplôme d'ingénieur ou de gestion, MBA apprécié.
- Excellentes compétences en matière de marchés, de planification stratégique, d'analyse financière et d'analyse des coûts. Connaissance des avancées technologiques et maîtrise de l'informatique.
- Grande mobilité, ouverture d'esprit et maîtrise parfaite de l'anglais et de l'espagnol, *ou du français. Capacité à penser de manière stratégique et à établir des relations de haut niveau.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en anglais sous réf. **MAD-E-0607/LM**
à N.B.S. 63 Bd Haussmann, 75008 Paris - Fax : 01 53 05 23 23.

Aberdeen - Birmingham - Bristol - Cardiff - City - Edinburgh - Glasgow

Leeds - London - Manchester - Radlett - Slough - Madrid - Paris



NB Selection — France

A BNB Resources plc company — ISO 9002 Registered

TMP Worldwide.

PARIS

calberson

Notre GROUPE est le leader français du TRANSPORT en MESSAGERIES et en EXPRESS (CA 6 milliards, 8500 personnes). Nous sommes depuis plusieurs années certifiés ISO 9002 sur l'ensemble de nos implantations.

Notre stratégie d'accroissement de la valeur implique le recrutement du Directeur de la Satisfaction totale du client.

Directeur de la Satisfaction totale du client Réf. 7535

Au sein de la DIRECTION DE LA QUALITE, en étroite coordination avec la DIRECTION GENERALE et à partir des résultats d'une *récente démarche globale impliquant nos clients, nos collaborateurs, nos réseaux,* vous développerez une nouvelle dynamique orientée sur la satisfaction totale du client.

Vous conduirez cet objectif stratégique en vous appuyant sur des ressources internes et externes. Vous avez, dans l'environnement industriel ou des services au sein d'un Groupe, conduit une démarche comparable dans un enjeu stratégique de satisfaction totale des clients.

Nous vous proposons un plan global de carrière.

Merci d'adresser (LM + CV + Réf. et objectifs de rémunération) à l'Attention de Marc PIETRA, Cabinet F.I.L. chez Press Emploi, BP 513, 75423 Paris Cedex 9.

Nous vous garantissons une totale confidentialité.

GEODIS

MoDoPaper
PSM

DIRECTEUR DE PRODUCTION

PONT-SAINTE-MAXENCE (60)

Membre du Comité de Direction, vous dirigez l'ensemble de la production du site : Fabrication avec deux Machines à papier, Transformation, Planning-ordonnancement, Laboratoire. Vous participez activement à l'amélioration constante de la performance industrielle, tant sous l'angle de l'organisation (mise en place d'une nouvelle GPAO) que sous celui de la technique papetière.

Vous préparez et proposez les programmes d'investissement et vous participez à leur mise en œuvre. Vous animez votre équipe en veillant à assurer les transmissions de savoir-faire, à maintenir un climat de travail efficace et une motivation forte.

Agé d'au moins 35 ans, meneur d'hommes, Ingénieur diplômé de formation, parlant couramment anglais, vous avez nécessairement une expérience confirmée de la production de papier en France ou à l'étranger.

Vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe scandinave, en prenant la direction de production d'un site où l'enjeu majeur est la performance industrielle, avec une gamme de produits riche et très évolutive. Ce poste débouchera sur de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rém. actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, s/réf. 58.7249/LM sur lettre et enveloppe ou par E-mail : hm@mercuri-urval.fr
Site internet : www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Une association gestionnaire du secteur médico-social de la Gironde

souhaite recruter son

DIRECTEUR

Il aura la responsabilité hiérarchique du personnel de l'association (150 salariés répartis sur 5 établissements).

A 35 *ans et plus, vous avez déjà exercé, au sein d'une entreprise, des responsabilités dans* les domaines des ressources humaines et du suivi administratif, après une formation axée sur la gestion du personnel complétée idéalement par des connaissances comptables et juridiques générales d'un niveau minimim de Bac + 4.
Rigueur, ouverture d'esprit, de bonnes capacités de management sont les qualités nécessaires pour ce poste évolutif.

Rémunération proposée : +/- 280 KF selon expérience.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre de motivation, CV et photo en précisant votre rémunération actuelle *(sous réf. ADM-207)* à :

LE MONDE PUBLICITE - 21 bis, rue Claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS CEDEX 05, qui transmettra.

DIRECTEUR D'USINE A RAON-L'ÉTAPE DANS LES VOSGES

Les papeteries Matussière et Forest - 1,5 Md F de C.A. - 1200 personnes - 6 usines de production - étoffent leur équipe de Directeurs d'usine.

A 35 ans environ, ingénieur EFP, mécanicien ou chimiste, vous avez impérativement été responsable de fabrication dans l'industrie du papier ou du carton. Vous possédez de réelles qualités de meneur d'hommes et aspirez à prendre plus de responsabilités. Une formation à nos produits est prévue et nécessitera des déplacements dans les usines du groupe avant la prise de fonction définitive (période prévue 12 à 18 mois), le Directeur actuel étant appelé à prendre une autre direction d'usine.
La plus grande confidentialité vous est assurée par le cabinet chargé de ce recrutement.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez à notre conseil, sous la référence C/1527M : Pierre BUCCAI ***CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

هكذا من الاصل

Carrières internationales

هكذا من الاهل

Carrières internationales

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

recherche

UN ADMINISTRATEUR DE PROJET

pour son

PROJET "FAIRE RECULER LE PALUDISME"

Le Projet *"Faire reculer le paludisme"* vise l'une des *priorités essentielles* de l'Organisation mondiale de la Santé telles que les a définies le Directeur général récemment élu, le Dr Gro Harlem Brundtland; il s'agit d'une nouvelle campagne intensifiée contre le paludisme.

OBJECTIFS DU PROJET : Prévenir et endiguer le paludisme au niveau mondial, et en particulier obtenir une réduction significative de la morbidité et de la mortalité palustres dans un laps de temps *déterminé* et unifier les efforts nationaux *et internationaux de lutte* antipaludique par les moyens suivants :

- élaboration de stratégies d'exécution sur une base épidémiologique et régionale;
- appui technique à la planification, à l'exécution et à l'évaluation de programmes de pays;
- *stratégies de* collaboration et de partenariat avec d'autres organisations internationales et d'autres secteurs de la société;
- mobilisation de ressources; et
- coordination des efforts de *prévention* et de lutte antipaludiques des pays e des organismes donateurs internationaux.

La façon dont est conçu le projet représente une nouvelle initiative illustrant l'engagement de l'OMS en faveur de la santé publique, rassemblant des compétences et des ressources de toute l'Organisation, qui travailleront avec un éventail de partenaires internationaux pour assurer la mise en oeuvre du projet dans le cadre du développement du secteur de la santé des pays.

L'ADMINISTRATEUR DU PROJET SERA CHARGE : d'orienter et de diriger une équipe pluridisciplinaire d'experts internationaux et de donner *des avis au Directeur général, aux Directeurs régionaux* et aux Etats Membres *sur le* projet, notamment en ce qui concerne la stratégie mondiale et l'action de plaidoyer en faveur de la prévention et de la lutte antipaludiques.

CONDITIONS EXIGEES : Titres postuniversitaires en santé publique, médecine tropicale ou disciplines connexes. Connaissances et compétences techniques notoirement reconnues dans le domaine du paludisme. Compétences gestionnaires étendues en matière de planification et de coordination de programmes pluridisciplinaires de santé publique dans un contexte multinational, et notamment en matière de mise en oeuvre de programmes de lutte contre la maladie. Qualités directionnelles dans la gestion des ressources humaines. Aptitude à nouer des contacts avec d'autres partenaires susceptibles de contribuer à l'effort mondial de lutte antipaludique et à communiquer et interagir efficacement avec les *médias et les gouvernements*. Aptitude démontrée à promouvoir des causes de santé publique, à sensibiliser l'opinion à celles-ci et à recueillir des fonds en leur faveur. Excellente connaissance de l'anglais ou du français et bonne connaissance pratique de l'autre langue.

L'engagement se fera pour une durée initiale de trois ans maximum. Le poste est basé à Genève (Suisse) et les conditions d'emploi (traitement, indemnités et prestations) sont intéressantes.

Les postulants sont invités à envoyer soit une notice personnelle (disponible sur le site Web suivant : http://www.who.ch/per/vacancies) soit un curriculum vitae détaillé à l'adresse ci-dessous avant le 22 juillet 1998, avec la mention "PRC/MAL".

Chef, Candidats de la catégorie professionnelle (PRC/MAL), Organisation mondiale de la Santé
20, avenue Appia – CH-1211 Genève 27 (OMS Facsimile N°791.41.77)

L'OMS est un espace non fumeur  Les candidatures féminines sont encouragées.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

recherche

UN ADMINISTRATEUR DE PROJET

pour sa

CAMPAGNE ANTITABAC

Le Projet "Campagne antitabac" vise l'une des priorités essentielles de l'Organisation mondiale de la Santé telles qu'elles ont été définies par le Directeur général récemment élu, le Dr Gro Harlem Brundtland; il s'agit d'une nouvelle campagne intensifiée contre le tabagisme.

OBJECTIFS DU PROJET : Promouvoir une société et des modes de vie sans tabac en unifiant les efforts nationaux et internationaux de lutte contre la consommation [illegible] suivants:

- élaboration de stratégies d'[illegible]gique, socio-économique et régionale;
- organisation de camp[illegible] et internationaux pour lutter contre la publicité en fav[illegible] qui en est donnée;
- élaboration de [illegible] collaboration et de partenariat [illegible] organisations internationales et d'autres sect[illegible];
- mobilisatio[illegible]
- coordina[illegible] antitabac des [illegible] des donateurs [illegible].

La façon dont est co[illegible] projet représen[illegible] illustrant l'engag[illegible] l'OMS en faveur de la santé publique, r[illegible] des compéte[illegible] de toute l'Organisa[illegible] travailleront avec un éventail de parten[illegible]nationaux [illegible] mise en oeuvr[illegible] le cadre [illegible]oppement du secteur de la santé des p[illegible]

L'ADMINISTRA[illegible] PROJE[illegible] CHARGE [illegible] diriger une équ[illegible]isciplinaire d'experts internationaux et de[illegible] avis [illegible] régionaux et au[illegible] Membres sur le projet, notamment en ce q[illegible] la stratégie mo[illegible]yer en faveur [illegible]pagne antitabac.

CONDITIONS EX[illegible] en sciences so[illegible] santé. Connaissances et compétences techniqu[illegible] domaine du tabagisme, notamment [illegible]ects médicaux, sociaux, économiques, législatifs [illegible]ologiques du problème. Compétenc[illegible] étendues en matière de planification et de coordin[illegible]mmes de santé publique et de re[illegible]isciplinaires dans un contexte multinational, et notamment [illegible]paration et de la mi[illegible] campagnes antitabac aux niveaux national et/ou international. Qualit[illegible]maines. Qualités de communication avec les médias. Aptitude démontrée [illegible], à sensibiliser l'opinion à celles-ci et à recueillir des fonds en leur faveur. Excelle[illegible] du français et bonne connaissance pratique de l'autre langue.

L'engagement se fera pour une durée initiale de trois ans maximum. Le poste est basé à Genève (Suisse) et les conditions d'emploi (traitement, indemnités et prestations) sont intéressantes.

Les postulants sont invités à envoyer [illegible] avec la mention "PRC/TOB".

Chef, Candidats de la catégorie professionnelle (PRC/TOB), Organisation mondiale de la Santé
20, avenue Appia – CH-1211 Genève 27 (OMS Facsimile N°791.41.77)

L'OMS est un espace non fumeur Les candidatures féminines sont encouragées.

DIRECTOR OF MEMBERSHIP AND MARKETING

FIABCI, Fédération Internationale des Professions Immobilières représentée dans 54 pays et dont le siège est à Paris *recherche son*

Vous avez 35/40 ans, une formation supérieure et une expérience internationale du marketing et des relations publiques si possible dans une organisation professionnelle proche de l'immobilier.

Véritable ambassadeur de notre fédération vous concevez et menez des actions de promotion pour nous faire connaître auprès de futurs adhérents, êtes l'interlocuteur privilégié de nos membres pour lesquels vous organisez et animez différentes *manifestations* (congrès mondial, journées d'études, commissions, séminaires...).

Bien sûr vous êtes bilingue français/anglais. L'allemand et/ou l'espagnol seraient un plus. De nombreux déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Dynamique avec un excellent relationnel vous aimez les challenges, vous nous intéressez.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous référence A8 06 09, à notre Conseil FAVEREAU Consultants, Catherine Balbarie,

52, rue de la Fédération, 75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Évidence

RAFFINAGE

DIRECTEUR DE PROJETS

COTE D'IVOIRE

Rattaché à la Direction Technique Centrale de notre Branche Raffinage, vous aurez la responsabilité technique, financière et managériale de projets d'envergure.

Expatrié durant deux ans à ABIDJAN, vous évoluerez chez l'un de nos partenaires, la Société Ivoirienne de Raffinage, pour animer et coordonner un groupe de projets, les ingénieries associées et *l'ensemble des Intervenants (constructeurs d'équipements,* installateurs) dans le cadre d'activités nouvelles ou de revamping d'installations industrielles de raffinage.

Ingénieur confirmé, vous avez acquis une expérience très significative (d'une dizaine d'années minimum) dans le milieu pétrolier ou pétrochimique au cours d'une carrière à forte *dimension internationale*.

Vous avez eu la responsabilité de projets que vous avez conduits de l'offre à la réalisation, pour le compte de sociétés d'ingénierie ou pour une grande compagnie. Vous avez, en conséquence, un "vécu" chantier et exploitation.

Nous vous proposons de rejoindre notre Groupe et d'y poursuivre vos responsabilités dans le cadre de fonctions basées, ultérieurement, en France ou dans nos filiales étrangères. Un anglais courant est impératif.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature s/réf. FT11M à notre Conseil : **ERNOULT SEARCH INFRAPLAN**
6, avenue de Villars - 75007 PARIS. E-mail : Ernoult@hol.fr
Fax 01 53 59 03 29

Photo P. Labro/TOTAL

Groupe pétrolier et gazier, exploration-production, raffinage distribution, chimie de spécialités, TOTAL est actif dans plus de 100 pays.

VOUS NE VIENDREZ PLUS CHEZ NOUS PAR HASARD



LA COMMISSION EUROPÉENNE

lance un appel à candidatures en vue de la constitution de groupes consultatifs externes chargés de la conseiller sur le contenu et la gestion du cinquième programme-cadre de recherche et *développement technologique*

Le présent avis est un résumé de l'avis publié au Journal officiel des Communautés européennes du 13 juin 1998 (98/C 183/06). Les parties intéressées sont invitées à consulter l'avis détaillé paru dans le Journal officiel qui est disponible auprès de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985 Luxembourg, ou de ses bureaux de vente agréés, ou sur Internet à l'adresse suivante: http://europa.eu.int/eur-lex/fr/oj/index.html.

A l'initiative du Commissaire Edith Cresson, la Commission européenne lance un appel à candidatures pour recruter des personnes de très haut niveau en vue de la constitution de 17 groupes consultatifs externes. Les candidats doivent posséder *soit des compétences scientifiques ou techniques approfondies soit une bonne vision des développements économiques et* industriels ainsi qu'une prise en compte des principaux besoins sociaux et sociétaux de la Communauté.

Description des tâches: Fournir un avis indépendant et éclairé à la Commission sur le contenu et la gestion des activités de recherche à entreprendre au titre des actions-clés du cinquième programme-cadre de recherche et développement technologique (5e PC). Il s'agira notamment de participer à la préparation des programmes de travail détaillés des programmes spécifiques du 5e PC, de définir des objectifs vérifiables pour les actions-clés et de préconiser toute réorientation pouvant s'avérer nécessaire pendant la durée de ces actions-clés.

Qualifications: *Les candidats doivent être reconnus pour leur très grande compétence* dans un ou plusieurs des domaines couverts par les actions-clés. Des documents devront être fournis pour attester de ces qualifications.

CONDITIONS GÉNÉRALES: Les candidatures doivent être *établies dans une des langues officielles* de l'Union européenne. La qualité de membre de groupes consultatifs ne donne pas droit à rémunération, mais les frais de déplacement et de séjour seront remboursés par la Commission selon les modalités habituelles.

Informations complémentaires: Pour tous les groupes consultatifs, à l'exception de celui concernant le programme relatif aux technologies de la société de l'information (IST), prière de prendre contact avec le secrétariat au sein de la Direction générale Science, recherche et développement de la Commission (téléphone: +32.2.295.00.32; télécopieur: +32.2.296.20.07; courrier électronique: advisory-groups@dg12.cec.be). Pour le groupe consultatif IST, prière de contacter le secrétariat du groupe consultatif IST (téléphone: +32.2.296.85.67; photocopieur; +32.2.296.83.63; courrier électronique: ist.advisory-group@www.ispo.cec.be).

Les candidatures dûment signées doivent être envoyées au plus tard le 3 juillet 1998, par lettre recommandée ou par messagerie privée à l'adresse suivante:

Commission européenne, Secrétariat des groupes consultatifs, SDME 2/108,
200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles, Belgique

ou remises en mains propres à l'adresse suivante:

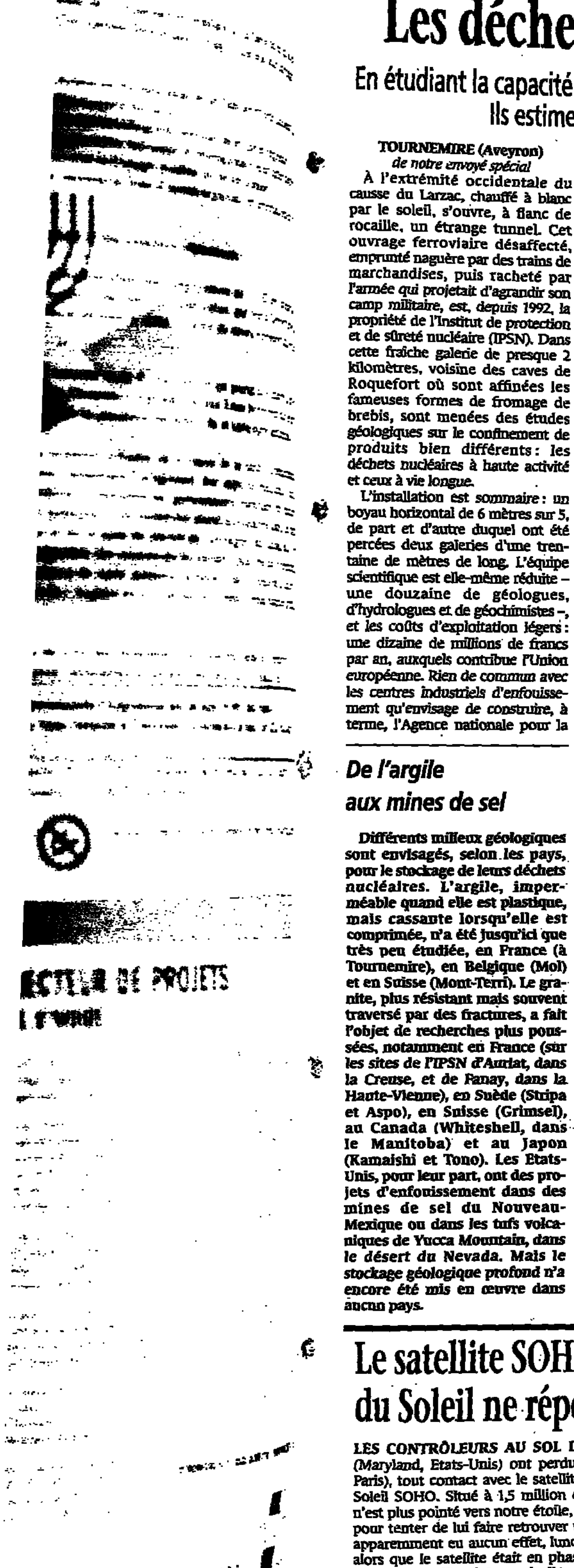
Commission européenne, Secrétariat des groupes consultatifs, SDME 2/108,
8 square de Meeûs, B-1040 Bruxelles, Belgique

Les candidatures parvenues après cette date seront conservées et pourront être utilisées si la nomination de nouveaux membres de groupes s'avérait nécessaire.

Les Etats membres, le Parlement européen, les associations professionnelles de chercheurs ou d'ingénieurs, les associations industrielles ou de consommateurs, et toute autre organisation ou institution intéressée par les objectifs scientifiques, technologiques et socio-économiques *des actions-clés sont invités à informer de cet appel à candidatures toute éminente* personnalité correspondant aux qualifications requises.







SCIENCES L'enfouissement en couche géologique profonde constitue, dans la plupart des pays, la solution de référence pour les déchets nucléaires à haute activité et ceux à vie longue. ● DIFFÉRENTS MILIEUX sont étudiés pour de tels stockages : granite, argile, mines de sel ou tufs volcaniques. ● EN FRANCE, le gouvernement doit choisir entre trois sites pour la construction de laboratoires souterrains : Bure (Meuse) et Chusclan (Gard) dans l'argile, La Chapelle-Bâton (Vienne) dans le granite. ● L'INSTITUT de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) teste, dans un tunnel du causse du Larzac, le pouvoir de confinement d'une formation argileuse proche du sous-sol des deux premiers sites. ● SES EXPERTS ont découvert de nombreuses fissures, d'origine tectonique ou créées par les forages, montrant que la sûreté d'un stockage géologique exige des recherches plus poussées.

Les déchets nucléaires cherchent leur voie dans un tunnel du Larzac

En étudiant la capacité de confinement de l'argile dans une galerie désaffectée, les experts de l'IPSN ont observé la formation de fissures inattendues. Ils estiment que la sûreté d'un stockage en profondeur de matières radioactives nécessite donc des études encore longues

TOURNEMIRE (Aveyron)
de notre envoyé spécial

À l'extrémité occidentale du causse du Larzac, chauffé à blanc par le soleil, s'ouvre, à flanc de rocaille, un étrange tunnel. Cet ouvrage ferroviaire désaffecté, emprunté naguère par des trains de marchandises, puis racheté par l'armée qui projetait d'agrandir son camp militaire, est, depuis 1992, la propriété de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Dans cette fraîche galerie de presque 2 kilomètres, voisine des caves de Roquefort où sont affinées les fameuses formes de fromage de brebis, sont menées des études géologiques sur le confinement de produits bien différents : les déchets nucléaires à haute activité et ceux à vie longue.

L'installation est sommaire : un boyau horizontal de 6 mètres sur 5, de part et d'autre duquel ont été percées deux galeries d'une trentaine de mètres de long. L'équipe scientifique est elle-même réduite – une douzaine de géologues, d'hydrologues et de géochimistes –, et les coûts d'exploitation légers : une dizaine de millions de francs par an, auxquels contribue l'Union européenne. Rien de commun avec les centres industriels d'enfouissement qu'envisage de construire, à terme, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), ni avec les laboratoires souterrains qui doivent permettre, au préalable, de tester cette solution.

La station d'essais de Tournemire constitue pourtant un remarquable outil d'acquisition de connaissances fondamentales, en raison de ses caractéristiques géologiques. Creusée dans une couche d'argilites de 250 mètres d'épaisseur dont la sédimentation date de 180 millions d'années (Jurassique) et que les mouvements tectoniques associés à la formation des Pyrénées, il y a 40 à 50 millions d'années, ont fait remonter en surface en la comprimant, elle permet d'étudier une formation argileuse tassée et compactée. Celle-ci est très proche du sous-sol de deux des trois sites présélectionnés, en France, pour un laboratoire souterrain : Bure (Meuse) et Chusclan (Gard), le troisième site, La Chapelle-Bâton (Vienne), étant de nature granitique. La roche aveyronnaise est de même type que celle étudiée en Suisse sous le Mont-Terri, dans le cadre d'un programme international auquel collaborent l'Andra et l'IPSN. Elle est en revanche très différente de celle, malléable comme de la pâte à modeler, que les chercheurs belges testent dans leur laboratoire de Mol (*Le Monde* du 5 février 1997).

Une argile compacte parcourue de fissures

AVEYRON – TUNNEL DE TOURNEMIRE – Millau – Tarn – Cernon – Roquefort-sur-Soulzon – D 999 – Soulzon – Tournemire – St-Affrique – 5 km

Sud – Nord – TUNNEL – TUNNEL – FORAGES – ARGILITES MARNES

GALERIE OUEST – TUNNEL – GALERIE EST – ZONE FRACTURÉE – FORAGES – FISSURES – 550 – 500 – 450 – 400 m

Le tunnel de Tournemire traverse une couche de 250 mètres d'argile tassée, prise en « sandwich » entre deux formations calcaires perméables à l'eau. Des forages carottés multidirectionnels ont mis en évidence, à l'ouest d'une faille presque verticale, une zone fracturée imputable à d'anciens mouvements tectoniques. Mais d'autres fissures ont été générées par les travaux d'excavation. La présence de ces failles rend très complexe la modélisation de la circulation de l'eau dans le milieu géologique.

Infographie : Le Monde

FRACTURES ET FISSURES

Les recherches réalisées, dans cette galerie, sur le comportement à long terme de l'argile visent à permettre aux autorités de sûreté de juger, le moment venu, de la fiabilité des projets d'enfouissement de matières radioactives. Celles-ci devront rester confinées pendant des durées qui, défiant l'imagination humaine, relèvent de l'échelle des temps géologiques : certains produits issus de la fission nucléaire, tels l'iode 129 ou le césium 135, de même que certains actinides formés dans les réacteurs à partir de l'uranium, comme le neptunium 237, ne voient leur radioactivité décroître de moitié qu'au bout de... plusieurs millions d'années. Le risque majeur est que l'eau finisse par corroder les conteneurs de déchets et que les radioéléments libérés migrent vers la surface ou les nappes phréatiques, polluant alors l'écosystème.

L'argile présente, en théorie, l'avantage d'être très peu perméable. Les tests effectués en laboratoire, sur des échantillons de roche soumis à des chocs hydrauliques, comme les mesures de transferts d'éléments non radioactifs réalisées in situ, apportent *« la certitude absolue que dans une couche argileuse saine, rien ne passe »*, assure Jean-Claude Barescut, chef du département de protection de l'environnement à l'IPSN. La preuve en est la découverte, dans les carottes extraites d'une quinzaine de forages, de chlore d'origine marine « piégé » lors de la sédimentation jurassique. Mais, ajoute l'expert, *« le problème, ce sont les fissures »*.

« Nos forages ont mis en évidence la présence d'une zone de fractures d'origine tectonique », indique Justo Cabrera-Nunez, ingénieur-géologue chef du projet. Les mouvements de l'écorce terrestre étant un phénomène permanent, on peut donc craindre la formation de nouvelles failles. Mais d'autres fissures, en grand nombre, sont apparues lors du percement des deux galeries latérales. Elles confirment que des travaux d'excavation sont susceptibles de perturber le milieu. *« A l'effet mécanique de cette intrusion s'ajoutent l'oxydation et l'assèchement de la roche au contact de l'air, qui sont susceptibles de modifier son comportement »*, souligne Justo Cabrera-Nunez. Des extensomètres, capteurs ultra-sensibles disposés sur les parois du tunnel, ont mesuré des écartements de fissures de près de 1 centimètre, imputables au chantier. Et des flacons qui recueillent l'eau suintant au goutte-à-goutte montrent que des écoulements, mêmes faibles, traversent la roche. Curieusement, les lézardes provoquées dans les deux galeries annexes, pourtant symétriques par rapport au tunnel principal, sont d'importances très inégales. *« Les modèles de transport de radionucléides en stockage profond sont inopérants, s'ils ne sont pas confrontés à la réalité des études de terrain*, souligne l'IPSN. *Le milieu géologique obéit à des paramètres physiques, chimiques, hydrologiques ou temporels qui sont difficilement maîtrisables en laboratoire. »*

DES MÉCANISMES MAL CONNUS

C'est dire que les études sont loin d'être achevées. *« L'ensemble des résultats acquis à ce jour montre que le problème de la connaissance des mécanismes de transferts dans les argilites n'est pas encore résolu : un certain nombre de difficultés subsistent, qui doivent être levées par de nouvelles recherches »*, insistent les experts. Les futurs laboratoires souterrains, dont le gouvernement doit choisir prochainement les sites d'implantation, devront donc pousser plus avant les analyses.

La loi de 1991 sur la gestion des déchets très radioactifs a fixé une échéance : en 2006, le Parlement devra retenir, ou au contraire écarter, l'option de l'enfouissement. Mais, devant les « failles » repérées dans le tunnel de Tournemire, il semble douteux que, à une échéance aussi rapprochée, toutes les garanties de sûreté puissent être réunies.

Pierre Le Hir

De l'argile aux mines de sel

Différents milieux géologiques sont envisagés, selon les pays, pour le stockage de leurs déchets nucléaires. L'argile, imperméable quand elle est plastique, mais cassante lorsqu'elle est comprimée, n'a été jusqu'ici que très peu étudiée, en France (à Tournemire), en Belgique (Mol) et en Suisse (Mont-Terri). Le granite, plus résistant mais souvent traversé par des fractures, a fait l'objet de recherches plus poussées, notamment en France (sur les sites de l'IPSN d'Auriat, dans la Creuse, et de Fanay, dans la Haute-Vienne), en Suède (Stripa et Aspo), en Suisse (Grimsel), au Canada (Whiteshell, dans le Manitoba) et au Japon (Kamaishi et Tono). Les Etats-Unis, pour leur part, ont des projets d'enfouissement dans des mines de sel du Nouveau-Mexique ou dans les tufs volcaniques de Yucca Mountain, dans le désert du Nevada. Mais le stockage géologique profond n'a encore été mis en œuvre dans aucun pays.

La production d'écrans plats français à micropointes commence à Taïwan

LE 30 JUIN, PixTech a annoncé le démarrage de la production en série de ses écrans plats à micropointes dans l'usine d'Unipac, à Taïwan. Cette filiale du fondeur de silicium UMC a une capacité mensuelle de 10 000 écrans de 5,6 pouces (14 cm) de diagonale. Elle devrait être portée l'an prochain à 30 000 unités. L'entreprise française franchit ainsi une étape décisive. Depuis sa création, en 1992, PixTech exploite une quinzaine de brevets déposés par le laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation (LETI) du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Avec un effectif de 130 personnes, dont 16 docteurs ès sciences, elle a porté à 350 le nombre des brevets exploités.

Jusqu'à présent, cette société n'était pas parvenue à se doter d'une unité de production en série. Son usine de Montpellier reste limitée à des fabrications pilotes. Un investissement de 600 millions de francs aurait été nécessaire pour lancer une activité industrielle. Faute d'investisseurs français ou européens, PixTech s'est tournée vers Taïwan et a trouvé en Unipac un partenaire qui peut mettre 70 % de ses installations (750 millions de francs) au service des écrans plats à micropointes. Une installation supplémentaire de 120 millions de francs, financée à 60 % par PixTech grâce à un prêt du géant japonais Sumitomo, a néanmoins été nécessaire pour adapter à la nouvelle technologie l'usine qui fabrique aujourd'hui des écrans à cristaux liquides.

RENDEMENT LUMINEUX SUPÉRIEUR

Les micropointes, ou *field emission displays* (FED), promettent une solution plus performante en matière de qualité d'image et de consommation électrique et plus économique que les technologies à cristaux liquides (LCD), à transistors (TFT) et à plasma (*Le Monde* du 26 février) exploitées aujourd'hui pour réaliser des écrans plats. *« Par rapport aux écrans à plasma, nous bénéficions d'un rendement lumineux dix fois supérieur, ce qui limite la consommation électrique, et d'une vitesse de réaction nettement supérieure »*, affirme Jean-Luc Grand-Clément, PDG de PixTech. Pour lui, le plasma a du mal à suivre les cadences très rapides d'images comme celle d'un grand prix de F1.

La technologie FED doit ces performances à un principe de fonctionnement qui s'inspire de celui des tubes cathodiques. Les écrans dont l'épaisseur ne dépasse pas 2 mm sont constitués de deux plaques entre lesquelles des pointes microscopiques génèrent des faisceaux d'électrons grâce à une tension de 400 V à 500 V. Ces derniers excitent les luminophores (bleu, vert, rouge) déposés sur la plaque avant qui émettent la lumière. En simplifiant, le système fonctionne en créant chaque point, ou pixel, de l'image à l'aide d'un minuscule tube cathodique. D'où des caractéristiques de luminosité et d'angle de vue (180 degrés) similaires à celles des téléviseurs ou des moniteurs informatiques actuels.

Dans un premier temps, les applications seront limitées par la taille des écrans produits par Unipac. PixTech a déjà décroché un contrat auprès du fabricant américain d'équipements médicaux portables Zoll. La commande porte sur 50 000 écrans en cinq ans, destinés à des défibrillateurs portables utilisés par les équipes médicales. *« Le choix du FED résulte de la qualité de l'image et de sa lisibilité, quels que soient l'angle de vue et l'éclairage »*, précise M. Grand-Clément. Au départ, PixTech vise le marché du médical et de la mesure industrielle avec une production d'écrans compris entre 4 et 8 pouces. Dès 1999 et 2000, l'entreprise compte beaucoup sur les débouchés dans les écrans pour passagers dans les avions ou les trains et dans les voitures. *« Le concept du guidage automobile va évoluer*, estime M. Grand-Clément. *Aux cartes routières viendront s'ajouter des informations vidéo réclamant une qualité d'image supérieure. »*

Enfin, PixTech espère se lancer sur le marché des ordinateurs de poche (Palmtop) équipés d'écrans de 4 pouces et dont le marché devrait représenter, selon elle, 1,2 milliard de dollars en l'an 2000. Un modèle de 15 pouces en FED est par ailleurs en cours de développement. Equivalent d'un 17 pouces en tube cathodique, il est naturellement destiné aux ordinateurs portables et aux modèles de bureau. La production d'un 17 pouces FED est même envisagée d'ici deux ans à Taïwan. Selon M. Grand-Clément, *« il est possible d'arriver à 40 pouces »*. Si tel est le cas, les micropointes pourront aborder le marché des téléviseurs grand format, l'avenir le plus prometteur pour les écrans plats. A la condition, cependant, que les fabricants sachent maîtriser le taux de rebut de ces équipements qui, aujourd'hui encore, limite la rentabilité des écrans de grande taille.

Michel Alberganti

Le satellite SOHO d'observation du Soleil ne répond plus

LES CONTRÔLEURS AU SOL DU GODDARD SPACE CENTER (Maryland, Etats-Unis) ont perdu, jeudi 25 juin à 1 h 16 (heure de Paris), tout contact avec le satellite américano-européen d'étude du Soleil SOHO. Situé à 1,5 million de kilomètres de la Terre, celui-ci n'est plus pointé vers notre étoile, et les ordres envoyés par la NASA pour tenter de lui faire retrouver une orientation normale n'avaient apparemment eu aucun effet, lundi 29 juin. L'anomalie est survenue alors que le satellite était en phase de préparation de manœuvres. Une équipe d'ingénieurs de l'Agence spatiale européenne, partie d'urgence pour les Etats-Unis, épaule les techniciens du centre de contrôle de la NASA. Lancé le 2 décembre 1995 par une fusée américaine Atlas II, SOHO a d'ores et déjà rempli avec succès sa mission de deux ans. Les chercheurs espéraient cependant qu'il « survivrait » encore quelques années, afin de leur permettre d'étudier le maximum du cycle d'activité du Soleil, prévu pour 2001-2002.

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : une planète a été détectée** autour de l'étoile Gliese 876, l'une des plus proches de la Terre, à quinze années-lumière du système solaire. De masse égale à 1,6 fois celle de Jupiter, elle met soixante et un jours pour effectuer une orbite complète, à une distance moyenne de son étoile mère correspondant au cinquième de celle qui sépare la Terre du Soleil. Son existence a été trahie par les perturbations qu'elle provoque sur Gliese 876. Elle a été mise en évidence par l'équipe de Geoffrey Marcy (université d'Etat de San Francisco) à l'aide de l'observatoire Lick de Mauna Kea (Hawaï) et confirmée par Xavier Delfosse (Observatoire de Genève et université de Grenoble). Onze autres planètes extrasolaires ont déjà été découvertes de cette manière.

هكذا من الأصل



Une certaine idée de la tomate

Fruit et légume, elle milita pour l'unité nationale au temps de la période révolutionnaire



DESSINS DESCLOZEAUX

CE JOUR-LÀ, 14 juillet 1790, des Marseillais *montaient* à Paris pour la bonne cause. Ils rejoignaient le Champ-de-Mars, où était célébrée la Fête de la Fédération, *gros happening* républicain qui voyait les représentants des provinces tomber en embrassades fougueuses, et le roi et la famille royale et la garde nationale, avec à *sa tête La Fayette* – un certain « *Gilles César* », selon Rivarol –, prêter serment de fidélité à la Constitution. Evêque d'Autun, Talleyrand célébrait une messe, en *priant* son coadjuteur de « *ne pas le faire rire* ». Il y avait de la joie et de l'espoir en abondance, et l'organisateur de cet état de grâce pouvait être fier de sa prestation, *rien n'y manquait*. Sauf quelques cagettes de « marmandes ».

Car la délégation marseillaise aimait les tomates et se retrouvait dans une contrée encore superstitieuse *où* le légume-fruit appartenait toujours à la famille de la mandragore, plante repérée pour ses penchants en sorcellerie. Eux arrivaient du soleil et prirent l'histoire *à la blague*, fermement décidés à déniaiser ces Nordistes d'un autre âge. Par charrois express, ils firent parvenir dans la capitale de la « pomme d'amour » en quantité *abondante – premier coup de* commando paysan –, pommes d'amour sûrement vannées par le voyage, mais qui sonnaient l'éveil d'une unité probablement nationale.

Coup de foudre. Sous les chaleurs bleutées de l'Ile-de-France, on tomate à tout-va. On en produit partout. On aime ça, absolument. *Les plumets* révolutionnaires se rougissent à la « montfavet ». On les croque juteuses sur des chemises *déjà marbrées de sang*. Et le goût s'installe. Définitif. Il ne nous quittera plus.

La tomate est une promesse. La prendre en main est déjà un réconfort. On la sent vivante, offerte, curieuse des tourments à venir. On pourrait tout lui faire. Et on lui fait tout. Les conquistadors l'avaient volée au Pérou ; c'est une bourlingueuse, une transatlantique. Plus rien ne la courrouce. De tous les pensionnaires du potager industriel, c'est elle, bonne fille, qui aura *le plus dérouillé. On s'est plaint, et* on se plaindra encore beaucoup, des facilités d'adaptation qu'elle offre à ses nouveaux acclimateurs. Petite sœur des tropiques, la voilà élevée *aujourd'hui* près des nuits polaires, mûrie sous la lampe à arc. Docile, fatalisée, elle ne bronche pas.

Et ceux qui ont encore le temps de se souvenir se souviennent. C'est du chagrin pur, de la nostalgie très embarrassante. *Pourquoi* cette joyeuse commère s'est-elle offerte au moins offrant ? Pourquoi nous a-t-elle retiré le goût de la bouche ? Avant ou après l'œuf dur, on la mangeait chaude et encore sucrée dans des parties de campagne où la tante Marthe célébrait la fin de son célibat avec un gommeux à moustache trop poli pour être honnête. *Pauvre* pomme ! On s'emballe, on s'emballe, mais il y aussi des pépins *dans* la tomate.

AMIE DE L'HOMME

Toujours est-il que l'arrivée de l'été fait invinciblement repenser à elle. *On sait que la période* septembre-octobre lui donne toutes ses chances pour être au mieux de sa forme – comme le raisin, elle a chargé ses piles solaires à bloc –, cependant juillet semble la faire renaître, la fardant de couleurs moins équivoques. C'est l'époque des salades.

Le plus souvent, les restaurateurs bâclent la chose : les grands perdraient leur âme en s'abaissant à si peu, les autres trucident cette amie de l'homme n'importe comment, l'accompagnant généralement de n'importe quoi ; sauf l'autre jour, à la Closerie des Lilas, où, en insistant à peine, on nous apportait avec fierté et beaucoup de cérémonial une assiettée de quelques-unes d'entre elles, tranchées juste, salées et poivrées comme il faut, parsemées – un exploit – d'estragon haché, avec en prime – Byzance ! – une saucière d'huile d'olive coupée de jus de citron. Du travail fait main. Chapeau à l'artiste et merci pour elles.

Avec un vieux Flammarion sous l'œil, *L'Art culinaire français* (édition de 1959), on peut voir la considération, cher monsieur, qu'on avait encore à l'époque pour ces simples tomates en salade ou dites *à la vinaigrette. Lisons*, mis à part le style notaire amoureux, c'est chef-d'œuvre : « *Peler les tomates après les avoir échaudées. Les détailler en tranches de la même épaisseur. Les ranger sur un linge. Les saupoudrer de sel. Laisser dégorger trente minutes. Enlever les pépins. Dresser les tomates en raviers ; assaisonner d'huile, vinaigre et poivre. Saupoudrer de persil haché.* » Pas joli ?

C'était dans le temps. Encore que les modernes, s'ils trouvent le légume, ou le fruit (on ne saura jamais comment au juste le qualifier), un peu trop passe-partout, y succombent parfois avec bonheur, continuant sans défaillir à en honorer la singularité. Alain Passard, le Breton du 84 de la rue de Varenne, dans le septième arrondissement parisien, le trois-étoiles justement à sa place dans ce quartier *fréquenté par des gourmets* décidés, a fixé sa chanson de geste sur des plats renouvelés et largement confirmés, étayés – comme c'est curieux – par un dessert magistral, *incongru et déjà entré dans* les annales : la tomate confite farcie aux douze saveurs. Douze.

La recette est d'un savant à faire peur, mais a entamé de multiples fois son tour du monde depuis que Passard en a fixé le cérémonial. C'est un must, une chose désormais nécessaire. Reste la tomate, la commune, la crue, la solitaire – de plus en plus incertaine.

Jean-Pierre Quélin

L'expresso

Depuis quelques jours certains cafés français proposent à leur clientèle un expresso à la napolitaine. La famille Rubino, des torréfacteurs qui occupent la deuxième place sur le marché italien derrière Lavazza, viennent de débarquer avec leur marque Kimbo. « *Ici, à Naples*, raconte Ennio Jiardino, directeur de l'usine, *notre café n'est pas le même qu'au nord de l'Italie. Il est torréfié plus intensément. En le brûlant, le café vert perd chez nous jusqu'à 20 % de son poids alors que les nordistes torréfient leur café de façon plus légère et qu'il ne perd en général que 15 % de son poids initial* ».

Clochermerle au pays du petit noir ? Non, car ces cuissons différentes donnent à l'arrivée deux produits bien distincts. L'expresso napolitain est plus intense, long en bouche, avec plus d'amertume (certains parlent même d'un goût un peu brûlé) et celui du nord de la péninsule plus suave, rond, mais *également un peu plus acide. Ce qui* ajoute aux différences, ce n'est pas seulement la torréfaction mais aussi la variété des cafés employés. Si Kimbo utilise du robusta dans la plupart de ses mélanges, Illy, le fameux torréfacteur de Trieste ne propose pour son expresso qu'un mélange exclusivement constitué d'arabica. Andrea Illy, puriste en la matière, fait procéder avant torréfaction au contrôle électronique grain par grain de tout ce qu'il emploie et élimine impitoyablement ceux qui présentent le moindre défaut. « *Pour une tasse d'expresso, cinquante grains environ sont nécessaires et il suffit*, dit-il *qu'un seul d'entre eux soit imparfait pour gâcher tout l'arôme.* »

Bien que la première machine expresso ait été montrée dès 1855 à l'exposition universelle de Paris, elle est du fait de son prix élevé encore rare chez les particuliers. En dehors des comptoirs des bistrots (où se consomme tout de même un quart du café en France), nous buvons le plus souvent du café filtre qui nécessite deux fois plus de poudre qu'un expresso pour obtenir une même tasse. *Surtout*, le *contact prolongé* de la poudre et de l'eau chaude ainsi que l'absence de pression ont deux effets négatifs par rapport à un expresso : un taux de caféine plus élevé et des arômes moins puissants.

Car les composés aromatiques sont *légion* dans le *café* : plus de huit cent cinquante selon les derniers travaux du chimiste genevois Yvon Flament. Pour nous faire découvrir quelques-uns d'entre eux, Jean Lenoir, un Bourguignon qui avait déjà créé un étonnant coffret olfactif sur le vin, vient d'éditer un *Nez du café*. Après deux ans de travail et avec le soutien *actif* des cafés de Colombie, il a isolé une palette de parfums qui vont du petit pois dans le café à peine torréfié, à des notes de beurre frais, de caramel, de pomme de terre ou de bourgeon de cassis, « *ce dernier souvent présent dans le café froid* ». Cet objet d'art existe dans une version de luxe comportant 36 arômes, mais aussi, plus simple, dans une jolie boîte cartonnée qui n'en contient que six, initiation idéale pour devenir un esthète du petit noir.

Guillaume Crouzet

★ Expresso Illy moulu, 30 F environ les 100 g. Le Nez du café en six arômes, 249 F. Renseignements au tél. : 04-42-73-59-55.

BOUTEILLE

AOC Côtes-de-Bergerac

Côtes-de-Bergerac rouge « cuvée Mallevieille » 1995

« *Grande cuisine et grands vins, c'est le paradis sur terre.* » Les Bergeracois attribuent volontiers à leur cité cet hommage apocryphe d'Henri IV. Les *collines de Saint-Emilion, qui se prolongent* le long de la Dordogne, ne sont pas si éloignées, et la frontière entre le vignoble bordelais et celui de Bergerac n'est qu'administrative. L'histoire, pourtant, explique les différences. Les meilleurs vins de Bergerac, aujourd'hui, sont légers et fruités car les méthodes de vinification ont fait de sérieux progrès. Au château de Mallevieille, la famille Biau collectionne les récompenses dans les concours. Les soins apportés à la culture, avec éraflage complet des rouges, donnent des vins de couleur soutenue, aux arômes complexes de *fruits mûrs dont l'attaque en* bouche est ample et équilibrée. Une aubaine pour un prix moyen de 25 F la bouteille à la propriété. La « cuvée Mallevieille » 1995, merlot (80 %) et cabernet sauvignon dans la force de l'âge, élevée en fûts de chêne neufs, développe une belle structure aux tanins déjà fondus. C'est une bouteille à déguster dans quelques années avec une poêlée de cèpes et une viande rouge en sauce.

★ Côtes-de-Bergerac rouge « cuvée Mallevieille » 1995 : 35 F TTC à la propriété. Philippe et Hélène Biau, vignerons. 24130 Monfaucon. Tél. : 05-53-24-64-66. Télécopie : 05-53-58-69-91.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'ESPADON BLEU

■ Cette maison fut habitée par La Bruyère qui y écrivit ses *Caractères*. Les poutres et pans de bois sont bleu azur. Sur les murs, les gravures de poissons attestent du caractère « ichtyophagique » de cette nouvelle annexe du restaurant Jacques Cagna, à 50 mètres de l'établissement principal. Outre le grand vivier où se toisent les homards bretons, le marché de Rungis et quelques pêcheurs assurent les livraisons. Le genre n'est pas sans périls depuis que La Cagouille a fait triompher le goût du poisson dans *sa plus simple expression. Gare à la monotonie ! Cet écueil*, Cagna a su l'éviter par la variété des cuissons et des apprêts, chipirons frits en *tempura* ou bien calamars rôtis à *la plancha*, gingembre frais et citron vert. A noter une fine rémoulade de céleri, bulots, moules et bigorneaux, et surtout un délicieux tartare de lisettes bretonnes et huîtres à la coriandre *fraîche et tomates séchées. La bouillabaisse (160 F) fait bonne* figure ; merlan, joues de cabillaud, carrelet et espadon grillé sont accompagnés d'huiles d'olives de Méditerranée. Menu : 195 F. A la carte, compter 300 F.

★ Paris. 25, rue des Grands-Augustins (75006). Tél. : 01-46-33-00-85. Fermé samedi midi et dimanche midi (ouvert en août).

LE CHARDENOUX

■ Jules Vallès, auteur du *Bachelier* (1881) et grand amateur de sauce à la sainte-menehould, n'a connu ni la rue qui devait porter son nom, percée en 1904, ni le bistrot établi à la même époque à l'angle des rues Jean-Macé et de Chanzy. Son nom est celui de l'inventeur d'un savon minéral qui servait à faire briller les « zincs ». Et celui du Chardenoux reste magnifique, *comme les stucs, les miroirs et les fresques qui décorent ce* bistrot. Bernard Passavant en a pris les commandes en 1992 et porte attention d'abord à la cave. Quelques rares curiosités, comme les petits pâtés de Pézenas – que l'on fait aussi à Beaucaire – une crème de lentilles, à l'ail et à l'huile d'olive, précèdent de plus solides préparations : la daube *de joue de bœuf à la provençale, accompagnée d'un rouge du domaine* Hauvette (côteaux des Baux), les tripoux de Saint-Flour ou les tripes à la normande. Menu : 165 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris. 1, rue Jules-Vallès (75011). Tél. : 01-43-71-49-52. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

CHATEAU DE ROCHEGUDE

■ Bastion avancé de l'univers de la truffe, aux avant-postes de l'enclave des papes, le Château de Rochegude, dirigé par André Chabert, s'est assuré, l'hiver, la clientèle des amateurs du « diamant noir de la cuisine ». *Deux plats de la carte d'été, le « denti » de Méditerranée et la mitonnée* de lapereau, pourraient être honorés d'une grande signature. Eh bien, non ! Ils sont l'œuvre du jeune Pascal Alonso, nouvellement arrivé. Le « denti », le poisson-pilote des bancs de sars, est délicatement poêlé au beurre de bouillabaisse ; quant au lapin des familles, il échappe aux senteurs de la garrigue au bénéfice d'un délicat accompagnement de macis, laitue et soja. Un travail précis exprimé aussi bien par la cassolette de girolles à la provençale, que le blanc-manger aux framboises, un grand *dessert d'autrefois. Bonne cave de vins de la vallée du Rhône. Menu* : 200 F. A la carte, compter 400 F.

★ Rochegude (26790). Tél. : 04-75-97-21-10. Fermé lundi et mardi midi (hors saison).

Jean-Claude Ribaut

Orages dans la moitié sud

MERCREDI, l'été n'arrivera toujours pas à s'imposer, et les nuages domineront en cette première journée de juillet. Si dans la moitié nord, ils sont généralement inoffensifs, et laissent passer un peu de soleil, ils se révèlent en revanche beaucoup plus abondants et menaçants dans la moitié sud : ils donnent ondées et orages, et parfois de la grêle.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – En Vendée, le ciel est couvert, avec par moments un petit peu de pluie. Partout ailleurs, nuages et soleil se partagent équitablement le ciel. Températures plutôt fraîches, plafonnant entre 18 et 20 degrés.

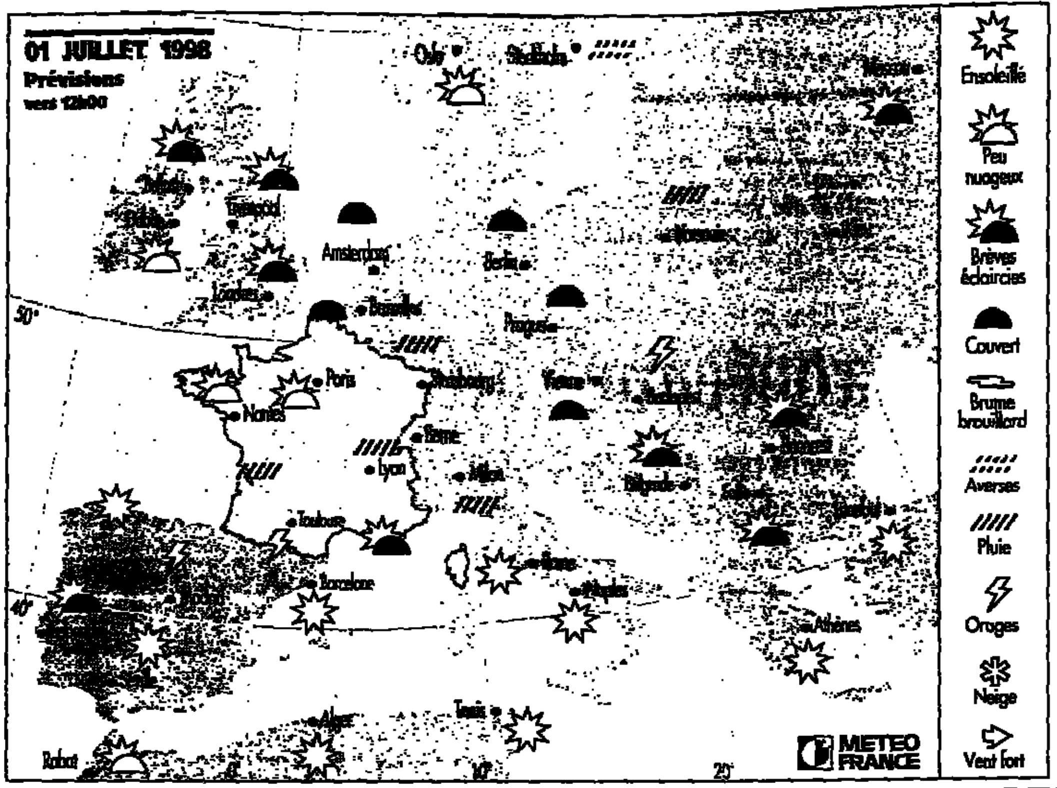
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans le Berry et en Sologne, les nuages dominent et donnent un peu de pluie. Dans toutes les autres régions, le soleil joue à cache-cache avec les nuages. Il fera de 20 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages sont abondants ; ils donnent de petites pluies, qui tendent à s'estomper l'après-midi. Le soleil fait même des apparitions, d'abord en Champagne, puis en Lorraine. Maximales comprises entre 21 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou et les Charentes, le ciel est gris, avec un peu de pluie. Dans le Sud-Ouest, le temps est très médiocre, avec ondées, orages ou grêle. Températures maximales de 20 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après quelques timides éclaircies en début de matinée, les nuages s'épaississent. Ils donnent pluie, ondée ou orage, parfois fort et accompagné de grêle. Il fera de 20 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps est lourd et tourne à l'orage durant la journée ; ces orages peuvent être violents avec de la grêle. La Corse est touchée plus tardivement. Il fera de 28 à 32 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 01 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

				PAPEETE	21/27 N	KIEV	16/22 P	VENISE	23/28 S	LE CAIRE	22/36 S
				POINTE-A-PIT.	26/31 S	LISBONNE	16/23 N	VIENNE	16/26 C	MARRAKECH	16/31 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/23 N	LIVERPOOL	12/19 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/21 C
				EUROPE		LONDRES	13/19 S	BRASILIA	13/26 S	PRETORIA	6/22 S
				AMSTERDAM	12/16 C	LUXEMBOURG	13/19 C	BUENOS AIR.	4/13 S	RABAT	16/22 N
FRANCE métropole		NANCY	14/21 N	ATHENES	24/35 S	MADRID	14/27 P	CARACAS	25/30 S	TUNIS	28/45 S
AJACCIO	19/30 N	NANTES	12/18 N	BARCELONE	22/27 S	MILAN	23/32 P	CHICAGO	18/27 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/16 P	NICE	22/26 P	BELFAST	11/18 S	MOSCOU	12/20 N	LIMA	19/23 N	BANGKOK	26/30 P
BORDEAUX	14/20 P	PARIS	12/22 N	BELGRADE	21/35 S	MUNICH	15/21 C	LOS ANGELES	19/25 S	BOMBAY	28/29 P
BOURGES	13/23 P	PAU	14/17 P	BERLIN	15/20 C	NAPLES	26/35 S	MEXICO	16/22 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	11/17 N	PERPIGNAN	20/27 N	BERNE	16/20 N	OSLO	13/18 N	MONTREAL	16/20 P	DUBAI	30/43 S
CAEN	13/17 N	RENNES	11/21 N	BRUXELLES	11/18 C	PALMA DE M.	22/28 S	NEW YORK	23/28 S	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	12/18 N	ST-ETIENNE	12/23 P	BUCAREST	16/32 N	PRAGUE	15/21 C	SAN FRANCIS.	12/20 S	HONGKONG	27/29 P
CLERMONT-F.	13/23 P	STRASBOURG	13/21 N	BUDAPEST	20/27 P	ROME	22/33 S	SANTIAGO/CHI	-1/14 S	JERUSALEM	21/31 S
DIJON	14/24 P	TOULOUSE	17/23 P	COPENHAGUE	12/16 P	SEVILLE	16/30 S	TORONTO	18/26 S	NEW DEHLI	29/33 P
GRENOBLE	17/25 P	TOURS	12/21 N	DUBLIN	10/18 N	SOFIA	16/32 N	WASHINGTON	21/28 S	PEKIN	22/30 S
LILLE	12/17 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/22 P	ST-PETERSB.	12/17 N	**AFRIQUE**		SEOUL	23/29 P
LIMOGES	12/20 P	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	19/23 N	STOCKHOLM	12/18 P	ALGER	24/31 S	SINGAPOUR	27/31 P
LYON	14/25 P	FORT-DE-FR.	26/30 S	HELSINKI	11/18 N	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	9/14 P
MARSEILLE	22/33 N	NOUMEA	22/27 N	ISTANBUL	20/27 S	VARSOVIE	16/19 P	KINSHASA	18/29 S	TOKYO	22/28 C

Situation le 30 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 2 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CARAÏBES.** Nouvelles Frontières poursuit son activité de croisière et a signé deux affrètements pour l'hiver 98/99 : l'un aux Antilles avec le *Princess-Danaë*, l'autre à Cuba avec, à compter du 4 décembre, le *Triton* (Royal Olympic Cruise, 680 passagers) qui, basé à La Havane, effectuera un périple via les îles Caïman, la Jamaïque, l'île de la Jeunesse et le Mexique. Parallèlement, la compagnie Corsair opérera deux vols hebdomadaires entre Paris et la capitale cubaine.

■ **OUZBÉKISTAN.** Une liaison directe régulière entre Paris et Tachkent est inaugurée mardi 30 juin par la compagnie nationale Uzbekistan Airways. Le vol desservira Paris-Charles-de-Gaulle tous les mardis. Héritière de la partie revenant à l'Ouzbékistan de l'ancienne Aeroflot soviétique, la compagnie assure des liaisons avec New York, Londres, Amsterdam et Francfort.

PRATIQUE

Précautions d'usage avant d'acheter un bateau d'occasion

S'IL Y AVAIT un seul conseil à donner à tous ceux qui, souvent après bien des années de rêve, cassent leur tirelire pour s'offrir un bateau, c'est surtout de ne pas céder à l'impulsion d'un achat « coup de cœur » qui fait oublier les précautions d'usage. Cette tentation est forcément plus grande sur le marché de l'occasion où environ 60 % des transactions se font de particulier à particulier. Les déconvenues sont assez nombreuses, à en croire les professionnels du nautisme qui insistent donc sur la bonne marche à suivre.

Ainsi, l'oeil d'un ami, amateur éclairé, n'est pas une garantie suffisante. Il peut ne pas vouloir briser votre enthousiasme, en dépit de ses doutes sur l'objet de vos désirs. L'idéal est de faire appel à un expert maritime. Il en existe plus de 300 en France mais, le métier n'étant absolument pas réglementé, il est préférable de s'adresser aux deux principaux groupements professionnels (la Chambre nationale des experts professionnels du nautisme et la Fédération internationale des experts maritimes) pour obtenir la liste de leurs adhérents.

Faire appel à un expert, dont la disponibilité n'est pas forcément immédiate, ne veut pas dire pour autant risquer de rater l'affaire. Il suffit de signer un compromis de vente, donc verser des arrhes, mais avec une clause restrictive liée aux conclusions de l'expertise. Coût de cette dernière ? En moyenne 200 francs le mètre (2 000 francs donc pour un bateau de 10 mètres). Mis en relation avec le montant de l'achat, le prix de cette sécurité est dérisoire. Sans oublier les économies engendrées par l'ensemble des remarques faites au vendeur, contraint de transmettre un bateau sûr et en bon état de marche. L'évaluation d'un expert permet aussi de se mettre rapidement d'accord avec son futur assureur sur le contrat à établir.

En l'absence d'un expert, les acheteurs doivent penser à respecter un certain nombre de règles qui, bien qu'évidentes, ne sont pas toujours observées. Avant tout, il est bon de s'assurer que le bateau n'est pas hypothéqué car le vendeur n'est pas obligé de présenter un certificat de non-gage. *« Il existe de plus en plus de dossiers litigieux*, estime Christian Picard, courtier en bateaux de plaisance d'occasion. *Lors d'un divorce, le bateau peut être saisi pour non-paiement de pension alimentaire, par exemple. »* Pour obtenir le renseignement, il suffit de s'adresser aux douanes.

Concernant l'examen du bateau, la consigne la plus importante est de le réaliser à sec et à flot. Il faut donc, soit sortir le bateau de l'eau, soit l'y remettre. *« Beaucoup de particuliers n'y pensent pas*, constate Yann Jeanneau, expert maritime basé à La Rochelle. *Or, ne pas regarder les œuvres vives d'un bateau, c'est-à-dire tout ce qui est en dessous de la ligne de flottaison, c'est comme acheter une voiture sans soulever le capot. »* Il est tout à fait légitime, également, de demander à sortir en mer avec le vendeur afin de voir comment le bateau se comporte.

L'inspection doit être minutieuse. Toujours dans le même sens (généralement de l'avant vers l'arrière) pour les trois niveaux (le pont, l'intérieur et la coque). Même si la tentation est forte de se focaliser sur le confort de l'aménagement intérieur (carré, cabines, cuisine, WC...), la coque et le moteur doivent être examinés de près, bien sûr. Si le bateau est un voilier, idem pour le gréement, l'accastillage et les voiles – y compris celles pliées. Sans oublier l'annexe (canot pneumatique) et son moteur hors-bord.

Pour optimiser la visite, il est utile de faire une check-liste. Le vendeur doit en principe avoir rédigé un inventaire de l'équipement à bord. Concernant le matériel de sécurité (radeau de sauvetage, fusées, gilets, etc.), c'est une bonne idée, pour vérifier que l'ancien propriétaire était en règle, de demander une liste aux affaires maritimes, en indiquant bien évidemment la catégorie du bateau.

Attention aux pièges. S'il est certes indispensable de vérifier l'absence d'osmose (maladie de la coque liée à un processus d'absorption de l'eau qui provoque des cloques sous la ligne de flottaison), d'autres éléments, moins médiatisés dans les revues professionnelles, méritent tout autant l'attention, comme les vannes, la protection électrique, les conduites de gaz, par exemple. *« Il faudrait dédramatiser la question de l'osmose*, estime Pierre Gardey, ancien président de la Chambre nationale des experts professionnels du nautisme. *Un bateau peut très bien vivre avec pendant de longues années, alors qu'une vanne qui reste dans la main... »*

De même, il est faux de croire qu'un bateau qui a peu navigué est forcément en meilleur état que celui qui a davantage de milles à son journal de bord : *« Moins on se sert d'un bateau, plus il s'abîme »*, constate Yann Jeanneau. Enfin, si un vendeur présente des factures de travaux récents, cela n'augmente pas d'autant la valeur du bateau. Généralement, les spécialistes ne retiennent que 50 % des dépenses engagées.

En parlant de frais, il faut savoir que tous les tests demandés (osmose, prélèvement d'huile, etc.) sont à la charge de l'acheteur. Seule la sortie – ou la mise à l'eau – du bateau est imputable au vendeur.

Marie-Béatrice Baudet

A quel prix ?

● Pour avoir une idée des prix du marché, plusieurs possibilités.
Naut'argus – un trimestriel vendu en kiosque au prix de 60 francs – présente une cote des modèles, qui se déprécie mécaniquement tous les ans, à l'instar de ce qui existe pour le marché automobile.
Deux revues, *Bateaux* et *Voile Magazine*, publient aussi leurs estimations. *Bateaux* a créé *L'Observatoire du marché* qui, à partir du moulinage informatique des petites annonces de vente d'occasion, indique les prix couramment pratiqués. *Voile Magazine* donne des fourchettes de prix, calculées comme pour *Naut'argus* par décote mécanique.
● Un expert, après avoir examiné le bateau, peut en faire une évaluation précise qui donne des arguments solides lors de la négociation du prix avec le vendeur. Deux adresses utiles : la Chambre nationale des experts professionnels du nautisme, 165, avenue Aristide-Briand, 94230 Cachan. Tél. : 01-45-47-20-37. Fédération internationale des experts maritimes, quai Séverine, 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer. Tél. : 04-94-63-51-21.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98155

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III				■								
IV									■	■		
V			■								■	
VI									■			
VII			■			■						
VIII			■				■					
IX		■						■				
X					■							

HORIZONTALEMENT

I. Ouverture en grande pompe. – II. A ménager dans les déplacements. Nymphe rapporteuse. – III. Vient d'avoir. Exercerait des ravages. – IV. Excellentes en confiture. Voyelles. – V. Démonstratif renversé. Pour noter et croquer sur le vif. – VI. Trouve tout mauvais. Se dresse à contresens. – VII. Contracté. Participe gai. En relation étroite avec Dieu. – VIII. Vaut un tour. Commune dans les jachères. Naïve et toute bouleversée. – IX. Faux anis. Refus chez Boris. – X. Passionné difficile à contrôler. Détachée de l'ensemble.

VERTICALEMENT

1. Producteur d'idées qui a tendance à se laisser emporter. – 2. Très grande méchanceté. – 3. Contre tout ce qu'il touche. Le temps d'une révolution. – 4. Dans la gamme. Instrument à vent. – 5. Comme une papille sensible. – 6. Passage obligé vers la sortie. Période migratoire. – 7. Récoltes annuelles. En charge. – 8. Fait communiquer la Maurienne et la Tarentaise. – 9. Encore une fois. Oiseau aquatique. – 10. Ville du Pérou. Calme, pur et clair. – 11. Affluent du Mississippi devenu Etat. Recouverte et protégée. – 12. Huile qui dépasse rarement les limites de la région.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98154

HORIZONTALEMENT

I. Homologation. – II. Atomiseur. Ré. – III. Nérée. Axis. – IV. Drageon. Noir. – V. La. Utrillo. – VI. Sci. Zieutait. – VII. Passée. Mer. – VIII. Obtus. Ni. IBM – IX. Roentgen. Uei. – X. Tts. Enfermée.

VERTICALEMENT

1. Handisport. – 2. Oter. Cabot. – 3. Moralistes. – 4. Oméga. Sun. – 5. Liée. Zeste. – 6. Os. Ouïe. Gn. – 7. Géante. Nef. – 8. Aux. Rumine. – 9. Trinité. – 10. Solarium. – 11. Or. Ili. Bée. – 12. Neurotomie.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 76

A la recherche du quinzième mot

1. Tirage : A B E L R S S.

a) En trois endroits différents, placez deux huit-lettres et un neuf-lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez 38 points.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A E O P Q R U : trouvez un sept-lettres. B E L M O S Y : trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 8 juillet.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 24 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) BINOMES.

b) OBVINMES, *échûmes*, J 2, 68 – ABOMINES, K 4, 94, ou l'anagramme AMBOINES, *bois précieux* – COMBINES, L 4, 64 – OBTINMES, N 2, 76 – EMBUIONS, *ternîmes*, 6 E, 67 – BONDIMES, 7 E, 64 – OMBRINES, *poissons*, 8 E, 62, ou l'anagramme OMBRIENS, *de l'Ombrie* – SNOBISME, 10 H, 67.

c) ANECDOTE – DICETONE, *corps chimique* – CODETENU.

Michel Charlemagne



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الاصل

LE MONDE / MERCREDI 1er JUILLET 1998

ÉDITION Le monde de l'édition est en émoi depuis le mois de janvier, date à laquelle la Commission européenne a entamé une procédure visant des accords transfrontaliers sur le prix unique du livre. Cette offensive du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, met en cause l'efficacité du prix fixe sur la production et la commercialisation des ouvrages. ● LES ÉDITEURS plaident pour le maintien – voire l'extension à l'ensemble de l'Europe – d'un système qui, selon eux, ne s'oppose pas à la libre concurrence, mais permet de préserver *« la part la plus fragile de la création »* et d'assurer la survie des petites librairies. ● POUR Karel Van Miert, qui répondait aux questions du *Monde*, la fixité des prix *« ne joue pas forcément en faveur des petits commerçants »* et ne parvient pas à s'opposer au phénomène de concentration dans la distribution des livres.

La Commission européenne s'attaque au régime de prix unique du livre

L'institution bruxelloise a lancé en janvier une procédure visant des accords transfrontaliers sur le prix des livres. Les maisons d'édition craignent une offensive libérale contre un système qui permet de soutenir la création littéraire et d'assurer la survie des petits distributeurs

UNE BATAILLE SOURDE se joue dans l'Europe du livre. Une drôle de querelle sans véritable déclaration de guerre, qui oppose les tenants de la libre-concurrence aux partisans de la réglementation des marchés. En France, et dans d'autres pays de l'Union, le monde de l'édition est en émoi depuis janvier. C'est à cette date, en effet, que la Commission européenne a entamé une procédure visant des accords transfrontaliers sur le prix unique du livre. C'est à cette date aussi que s'est tenu, à Venise, un colloque organisé par la fondation allemande Bertelsmann et l'école des libraires italiens, et destiné à structurer une opposition face à une éventuelle dérégulation dans le commerce du livre.

De quoi s'agit-il ? D'une offensive du commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, qui conteste les accords mis en place entre des Etats d'une même zone linguistique. Plus généralement, ce libéral convaincu met en cause l'efficacité du prix fixe sur la production et la commercialisation des ouvrages. Si bien que l'ensemble des pays qui pratiquent ces régimes se sentent indirectement menacés : ils craignent, à tort ou à raison, que le puissant commissaire n'instille un état d'esprit susceptible de nuire à la philosophie même du prix unique.

Les pays qui se sont attiré les foudres de la Commission européenne sont ceux qui tirent officiellement parti d'une même aire linguistique. A commencer par l'Allemagne et l'Autriche, où les libraires signent des contrats par lesquels il s'engagent à respecter le prix déterminé par l'éditeur. D'origine allemande, ce type d'accord a été étendu à l'Autriche et à la Suisse en 1993. Et c'est justement cet élargissement que dénonce la Commission, au nom des règles de concurrence européennes. Car si cette institution ne peut s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays, elle a son mot à dire sur les ententes interétatiques.

« LOGIQUE INTÉGRISTE »

Relayant la plainte d'une société allemande de distribution qui contestait cet accord, la Commission a donc lancé une procédure contre les deux pays, le 14 janvier. De la même façon, les Pays-Bas se sont vu reprocher leur entente avec la Belgique, et s'ils ont récemment tenté de faire preuve de bonne volonté, la Commission dénonce toujours leur protectionnisme en la matière.

En fait, le problème est plus politique que purement technique. *« Les commissaires à la concurrence ont tendance à avoir une vision dogmatique des choses, avec une logique intégriste »*, affirme Jack Lang, ancien ministre de la culture et père de la loi qui instaura le prix unique en 1981. Dans tous les pays d'Europe où celui-ci a cours, les éditeurs et les politiques qui le défendent font valoir que ce système est indispensable à l'équilibre du marché. Notamment parce qu'il permet aux éditeurs de profiter des marges dégagées par les meilleures ventes pour soutenir *« la part la plus fragile de la création »*, selon Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit. La richesse littéraire présente et à venir d'un pays dépend de cet effort, qui serait financièrement impossible si les éditeurs se voyaient obligés de se lancer dans une course au succès immédiat. Et le public ne saurait jamais de quels talents il s'est privé, car, comme le dit Jérôme Lindon, *« qui remarque l'absence d'un inconnu ? »* (*Le Monde* du 9 juin).

Le prix du livre en Europe

plafond des remises autorisées hors livres scolaires

BELGIQUE	FRANCE 5 %	ALLEMAGNE	PAS DE REMISE
FINLANDE	ESPAGNE 5 %	AUTRICHE	PAS DE REMISE
IRLANDE	GRÈCE 10 %	DANEMARK	PAS DE REMISE
SUÈDE	PORTUGAL 10 %	NORVÈGE	PAS DE REMISE
GRANDE-BRETAGNE	LUXEMBOURG : prix fixes pour les livres nationaux, libres pour les livres importés	ITALIE	10 %

Mais les éditeurs font aussi valoir que le prix unique joue en faveur d'une économie plus saine. Non seulement il permet de maintenir une certaine densité du réseau de librairies, mais il favorise aussi le dynamisme de la production. Il ne va pas, comme le prétendent souvent les chantres de la déréglementation, dans le sens d'une hausse des prix, puisque *« la concurrence continue d'exister entre les éditeurs »*, qu'elle est *« aussi forte que dans n'importe quel autre secteur »* et que ce sont bien *« l'offre et la demande qui sont à l'origine des prix »*. En outre, soulignent-ils, il serait paradoxal qu'au nom du libéralisme on envisage de mettre en place un arsenal de subventions (*lire ci-dessous*) pour soutenir des ouvrages qui se vendent peu ou mal : un vrai système libéral n'est-il pas celui qui fonctionne de façon autonome, comme l'a fait celui du prix fixe depuis dix-sept ans ? Enfin, quant à envisager une logique à deux vitesses – des livres soumis ou non au prix fixe, selon leur catégorie –, la solution leur paraît *« impraticable »*, tant le dispositif du prix unique *« n'a d'efficacité qu'à travers une péréquation entre les ouvrages à rotation lente et ceux de forte vente »*.

UNE LOI LANG POUR L'EUROPE ?

A l'heure de l'édition électronique et des librairies virtuelles, il est sain, sans doute, de réévaluer la portée du système de prix fixe. Mais il serait plus fructueux de s'interroger, dans un cadre européen, sur le fond politique de l'affaire. Editeurs ou distributeurs : à qui veut-on donner la main en matière de choix éditoriaux ? Et plus généralement : quel modèle souhaite-t-on adopter pour le commerce culturel en Europe ?

Pour Pierre Cohen-Tanugi, directeur général de Gallimard, *« le passage à la monnaie unique militerait plutôt pour l'extension du prix unique à l'ensemble des pays concernés. Remettre en cause le dispositif actuel de régulation, au moment où les prix vont être directement comparables d'un pays à l'autre, est contraire à l'idée même de marché commun. Ne pourrait-on imaginer plutôt une loi Lang généralisée à l'Europe, avec des marges de fluctuation raisonnables autour d'un prix pivot de référence qui permettrait d'acheter à Helsinki un livre en allemand au même tarif qu'à Francfort ? »* Certains vont même jusqu'à s'interroger : pourquoi l'Europe refuserait-elle pour le livre un système régulé, alors que dans des secteurs non culturels – parfumerie, cosmétiques –, elle tolère des dispositifs beaucoup plus restrictifs comme la distribution sélective ?

Marché unique, monnaie unique, prix unique : les éditeurs français, surmontant leurs divisions, fondent sur ce credo leur combat quasi idéologique. Préserver le système de prix fixe devrait notamment éviter aux libraires de suivre le sort qu'ont connu les disquaires indépendants, il y a quelques années. Mais ceci ne doit pas masquer les efforts qui restent à accomplir pour que le livre soit en France aussi « désiré » que chez nos voisins. Actuellement, la dépense moyenne annuelle d'un Français en livres (347 F) reste 1,6 fois moindre que celle d'un Allemand et près de deux fois moindre que celle d'un Norvégien...

Florence Noiville et Raphaëlle Rérolle

Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence

« La question du prix fixe est un faux débat »

« Vous venez de recevoir le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, et le PDG des éditions de Minuit, Jérôme Lindon, venus vous dire l'importance que les éditeurs français attachent au système du prix fixe. Que s'est-il dégagé de cet entretien ?

– *Un étonnement mutuel.* Les éditeurs français ont l'impression que la Commission européenne s'attaque au prix du livre en France. Ce qui est faux. Il n'est pas question de s'occuper des systèmes nationaux. Le problème concerne le commerce intracommunautaire, en l'occurrence les échanges entre l'Allemagne et l'Autriche, d'une part, la Belgique et la Hollande d'autre part. Voilà les deux cas que la Commission traite dans la continuité de ce qu'elle a toujours fait.

– Mais si la Commission voit sa compétence élargie en matière culturelle, ne peut-on craindre que l'ensemble du système ne s'effrite, par capillarité ?

– Non. D'ailleurs, le problème va bientôt se poser d'une autre façon avec le commerce du livre sur Internet. Aux Etats-Unis, vous pouvez acheter des ouvrages avec des rabais qui vont jusqu'à 40 %. Si cela gagne l'Europe, qui arrêtera les livres à la frontière ? En réalité, la question du prix fixe est un peu un faux débat. Ce qui est étonnant, c'est qu'on en discute comme si le monde n'était pas en train de changer.

– Vous n'êtes pas favorable aux régimes de prix fixe. Ne pensez-vous pas pourtant que nul autre système ne protège aussi bien la diversité de l'offre éditoriale ?

– *Les chiffres ne le prouvent pas.* En Belgique, où le prix fixe n'existe pas, on publie deux fois plus de titres qu'en Autriche, et ces pays sont de taille comparable. Même chose aux Pays-Bas où l'assortiment n'est pas plus large qu'en Suède.

– En tout cas, les régimes de liberté de prix semblent nettement accélérer la concentration de la distribution, aux dépens des librairies indépendantes.

– La concentration avance partout, avec ou sans prix fixe. En France, depuis que la loi Lang existe, la part des supermarchés est passée de 0 % à 25 %. Aux Pays-Bas, qui disposent pourtant d'un système extrêmement strict, les libraires indépendants n'assurent plus que 25 % des ventes contre 50 % au début des années 80. En quoi le système de prix fixe protège-t-il les petits libraires ? Pourquoi accorder des remises si importantes aux grands et pas aux petits ? Pourquoi ces derniers doivent-ils garder en stock des livres qu'ils ne vendent pas et sur lesquels ils ne peuvent faire d'actions promotionnelles ? Tout cela ne joue pas forcément en faveur des petits commerçants.

– Grâce au prix fixe, les marges dégagées sur les livres grand public permettent néanmoins aux éditeurs de se lancer dans des ouvrages "à risque".

– Certes, mais il existe beaucoup d'éditeurs qui ne publient jamais un seul livre "culturel" et qui bénéficient pourtant du système. Pour les autres, il faut également nuancer la situation. En Allemagne, 45 % des livres littéraires mis sur le marché sont des traductions d'ouvrages qui ont bien marché à l'étranger (ce qui limite le risque), et qui viennent en priorité des Etats-Unis ou d'Angleterre, deux marchés sans prix fixe (où il s'est trouvé des éditeurs pour les publier).

KAREL VAN MIERT

Quoi qu'il en soit, je crois que l'on pourrait retirer du système de prix fixe de nombreuses catégories de livres (loisir, scolaire, pratique...) qui ont peu à voir avec des oeuvres littéraires et se vendent de toute façon assez bien.

– Et pour la catégorie "culturelle", qu'envisageriez-vous ?

– On peut explorer différentes pistes. Un système de subventions comme il en existe en Suède, des aides directes aux écrivains ou un aménagement du régime de prix fixe. On peut penser qu'en ne gardant que certaines catégories, incluant bien sûr la littérature, on pourra invoquer le paragraphe culturel (art 85-3) du traité de Maastricht pour admettre des accords de prix fixe transfrontaliers. Encore une fois, si la France veut maintenir son système interne, nous n'interviendrons pas. Mais dès lors qu'on discute d'une solution au-delà des frontières, il faut que le débat s'engage. Jusqu'à maintenant, ça n'a pas été le cas. »

Propos recueillis par Florence Noiville

L'Angleterre pionnière du système de « destruction mutuelle assurée »

OÙ EN EST l'industrie éditoriale anglaise près de trois ans après l'abandon du Net Book Agreement, cet accord qui, pendant 94 ans, a fait office de « loi Lang », et qui a fini par céder, en 1995, sous les coups de boutoir de gros éditeurs tels que Reed ou Penguin ? *« Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives,* estime l'éditeur Nigel Newton chez Bloomsbury. *Mais si j'ai un conseil à donner aux pays qui disposent encore d'un système de prix fixe, c'est de tout faire pour le garder. »*

Le tableau n'est en effet guère réjouissant. Pour les lecteurs-consommateurs, d'abord. Paradoxalement, alors qu'on leur promettait d'alléchants « discounts », le prix moyen des livres s'est élevé de plus de 6 % entre 1995 et 1997, selon une étude de la Cranfield School of Management. Les éditeurs ont répercuté sur le reste des ouvrages les manques à gagner dus aux opérations promotionnelles, ces dernières ne touchant d'ailleurs qu'un très petit éventail de titres – best-sellers ou classiques notamment. Si bien que, même dans les grandes chaînes de librairies, la proportion d'ouvrages soldés ne varie guère qu'entre 1 % et 6 % à Noël.

Car l'élasticité des prix joue peu en matière de lecture. C'est ce qu'ont découvert les distributeurs eux-mêmes. *« L'arme du prix est utile ponctuellement, par exemple lorsque nous ouvrons une nouvelle succursale,* note Alan Giles, directeur général de Waterstone's. *Mais c'est un outil parmi d'autres, et qui ne remplace pas celui du conseil. »* Voilà qui explique peut-être que les Anglais n'achètent guère plus de livres en 1998 qu'en 1995. Résultat : les éditeurs ne se portent pas mieux. Les auteurs craignent de voir leurs droits calculés sur le profit net et non plus sur le prix du livre. Les libraires indépendants, qui contrôlaient 41 % du marché en 1995, ont vu leur part fondre à 36 % en deux ans au profit des supermarchés et s'attendent à laisser encore des plumes dans la bataille.

Il y a fort à parier, en effet, que les tendances observables aujourd'hui annoncent des modifications plus radicales encore dans la structure du marché britannique. Les puissantes chaînes de librairies américaines – qui, pensant tirer parti de la dérégulation, ont immédiatement mis un pied en Angleterre – se développent. Borders annonce un nouveau magasin à Londres pour le mois d'août. Barnes and Noble ne cache pas son intention d'investir l'Europe. Et les chaînes anglaises suivent l'exemple en ouvrant, comme Waterstone's à Glasgow, des *« superstores »* à l'américaine.

Si cette évolution s'amplifie, l'édition aura, de plus en plus, partie liée avec la distribution. C'est déjà le cas aujourd'hui, explique Nigel Newton : lors d'opérations de promotion importantes sur un livre il est d'usage que l'éditeur paye aux grosses chaînes de librairies une somme forfaitaire de 3 000 livres sterling par titre pour contribuer à l'effort publicitaire.

Dernière inconnue qui risque de bouleverser le paysage dans un contexte de prix libres : la librairie sur Internet. Avec moins d'un demi pour cent du marché, celle-ci pèse encore d'un poids infime mais se développe à vive allure. Début juin, la chaîne W. H. Smith a racheté Bookshop.co.UK pour 8,8 millions de livres, une somme apparemment élevée et qui montrerait bien, selon le *Financial Times*, l'intérêt stratégique accordé à l'affaire.

Bref, ironisait il y a peu *Publishing News*, le magazine de la profession, le système de prix libres, pour les éditeurs et les libraires traditionnels, c'est la *« mutually assured destruction »* (destruction mutuelle assurée) ou *MAD*, ce qui en anglais signifie tout simplement *« fou »*.

Fl. N.

Les éditeurs et libraires espagnols s'opposent à la dérégularisation

EN 1997, les éditeurs et les libraires espagnols ont eu chaud. Le décret royal d'avril 1990 qui règle les modalités d'application du prix fixe des livres a bien failli être sérieusement écorné, du moins dans le domaine des ouvrages scolaires. Sous la pression de certaines grandes surfaces et associations de parents d'élèves, le gouvernement a envisagé que les libraires puissent très largement augmenter les remises consenties sur les manuels scolaires.

Le tollé suscité par ce projet n'a rien que de très logique, sachant que le scolaire représente environ 10 % du marché de l'édition espagnol. En dehors des grands magasins, qui auraient pu abandonner leurs marges sur ces ouvrages et se servir des manuels comme produits d'appel pour le reste de leurs ventes, ni les éditeurs ni les libraires traditionnels n'ont intérêt à voir s'effondrer le prix de leurs publications.

Finalement, la loi d'orientation budgétaire de 1997 a fait passer les remises de 5 à 12 %, à compter de janvier 1998. Le problème ne se posera, en vraie grandeur, qu'à partir de septembre, mais on ne constate pas actuellement d'envolée des prix. Néanmoins, les éditeurs ont tenu à faire savoir qu'ils étaient extrêmement attachés au système des prix fixes, à l'occasion du congrès de Malaga, en mars 1998.

« CONTRÔLE DE LA CRÉATIVITÉ »

Ce système existe en Espagne, sous diverses formes, depuis longtemps déjà. Avant 1975, les prix étaient garantis par un accord interprofessionnel qui fut officialisé par la loi sur les livres du 15 mars 1975, laquelle fut explicitée par le décret royal du 20 avril 1990.

Selon Pere Vicens, vice-président de l'Union internationale des éditeurs et directeur de la maison Vicens Vives – scolaire et ouvrages de référence –, aucune voix ne s'élève parmi les éditeurs espagnols pour remettre en cause les prix fixes. *« Dans ce domaine,* affirme-t-il, *la libre concurrence revient à instaurer un contrôle de fait de la créativité, car 90 % des livres actuellement publiés ne le seraient pas si les prix fixes n'existaient pas. »*

R. R.

هكذا من الاعمال

Le vieil homme, la mère et le jeune prétendant, Montpellier-Danse joue au jeu des familles

Cunningham, Monnier, Charmatz expriment des filiations chorégraphiques complexes et exigeantes

Après Patrick Barthès, une belle série africaine (*Le Monde* du 24 juin) et Victor Ullate, Montpellier-Danse présentait les 27 et 28 juin, dans une ville noire de monde, trois chorégraphes qui, pour être très différents, n'en sont pas moins apparentés par l'exigence qu'ils apportent à leur création. Et cette volonté de centrer leurs propos exclusivement sur le corps. Sérénité et violence.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

« *QU'EST-CE qu'un festival si ce n'est inventer des familles de créateurs ?* », s'interroge Jean-Paul Montanari, directeur artistique de Montpellier-Danse. Quels liens, en effet, peuvent unir *Ocean* de Merce Cunningham, *Les Lieux de là* de Mathilde Monnier, et *Aatt enen tionon* de Boris Charmatz, présentés les 27 et 28 juin à Montpellier-Danse ? Le vieil homme et le jeune prétendant, avec au milieu la figure de la mère. Comme si Boris Charmatz était un petit-fils possible de Merce Cunningham. On peut également voir les choses autrement : Mathilde Monnier et Boris Charmatz dansent aux Ursulines, c'est-à-dire dans le Centre chorégraphique que dirige la jeune femme. Elle accueille, protège. Intra-muros... L'Américain, le maître, est excentré vers les marges de la ville, au Zénith. *Il* est l'étranger, celui qui arrive un beau matin, *qui séduit et le fils et* la mère, qui reprendra l'avion.

Merce Cunningham est aussi – et c'est heureux qu'une municipalité prenne ce genre de risque – celui pour lequel Montpellier-Danse a dépensé 1,7 million de francs sur un budget de 10 millions de francs pour que, enfin, en France, soit vu *Ocean*, cette pièce fondée sur trois cercles concentriques : la scène, le public, et, tout en haut des gradins, cent douze musiciens. Cette danse est l'aboutissement d'amitiés au long cours. John Cage, compositeur inséparable de la carrière de Cunningham, et grand admirateur de James Joyce, apprend que l'écrivain avait projeté d'écrire un roman sur l'océan ; il décide de reprendre à son compte ce projet ; mais à peine en a-t-il jeté les bases qu'il meurt (1992). Cunningham, en mémoire de Cage son ami, sera celui qui concrétisera les esquisses en œuvre.

LA RÉVOLTE DANS LE SANG

Ocean respire de bout en bout la pugnacité de Merce Cunningham. Au Zénith de Montpellier, lieu sans aucun charme, plus qu'au Cirque royal de Bruxelles, où la pièce fut créée en 1994, on voit la danse mise à nu. Bleue comme le métal, rouge comme le feu, violette comme le deuil. Et la musique ? Elle sonne comme au paradis. Subtile écoute entre la partition électronique de David Tudor, *Soundings Ocean Diary*, jouée en direct par Jim O'Rourke et Takehisa Kosugi, et la musique pour orchestre, *Ocean 1-95*, d'Andrew Culver, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon.

Le public, plongé dans une matière sonore si intense, tourne souvent la tête pour regarder derrière lui d'où surgit cette trompette, ce frémissement de contrebasse. Le spectacle se vit dans un perpétuel mouvement du corps. Pour ce travail *en rond, le chorégraphe a prévenu* ses danseurs : « *Il faut monter sur un manège qui n'arrête pas de tourner.* » Conseil valable également pour celui qui regarde. Des écrans lumineux égrènent les secondes. *Ocean* est un dialogue sur le temps, sa cruauté. C'est aussi un jeu troublant qui oblige à suivre la durée de l'œuvre dans sa réalité d'horloge : quatre-vingt-dix minutes. La mécanique cunninghamienne à son apogée. Qui remontera jamais *Ocean* ?

600 000 francs de billetterie, auxquels il convient d'ajouter 300 000 francs de mécénat : le courage paie. On apprend que Montanari vient d'être nommé directeur du Zénith et garde le festival à mi-temps... *Mathilde Monnier, formée* à la manière de danser de Cunningham par Viola Farber, donne à voir avec *Les Lieux de là* une tout autre ambiance. *C'est du cru. Du premier jet sans ratures*, d'autant plus brutal qu'il ne hurle pas, il énonce sans cris la geste du nouveau lumpenprolétariat : *SDF, sans-papiers, sans rien.* Sauf la colère. La musique d'Heiner Goebbels, interprétée par Alexandre Meyer, est un contrepoint magistral qui dit l'utopie, les *flux ethniques*, les *hommes tous ensemble*. Très en avance sur la réalité de la société.

Décalage superbe entre cette jungle musicale et des corps qui *s'auto-éjectent, filant droit s'encastrer* la tête la première dans des cartons vides. Parabole de l'exclusion, qui fait penser, par les compositions *de groupe, et les alignements*, aux pièces des années 30 de l'Allemande Mary Wigman, ou de Martha Graham, dénonçant, à la même *époque*, la *pauvreté américaine*. Désintégration du corps social, rejet d'individus isolés, en attente. Vies qui s'effilochent. Sécheresse du trait *au noir. Des interprètes, plus encore* qu'à l'habitude, totalement possédés à rendre ce que le corps doit encaisser.

Cette création, présentée comme les premières pages d'un journal chorégraphique, aura une suite en avril 1999, au Théâtre de la Ville. Et *Boris Charmatz ? Pas de création*, mais la programmation de ses quatre premiers essais. Trop gâté ? L'enfant prodige se met tout nu *pour qu'on fasse attention* à sa voix fragile de grand costaud savoyard. Il ausculte l'histoire de la danse en même temps qu'il s'y insère. *Comme son grand aîné Cunningham*, il croit que son art est une pensée qui ordonne le monde. La génération issue des années 70, celle de Monnier, a gardé la révolte dans le sang.

Dominique Frétard

A Genève, l'art contemporain affiche une certaine santé

THE EDGE OF AWERENESS. *Siège de l'OMS*, Genève. Jusqu'au 12 juillet. Renseignements : Art for the World, 28, rue de l'Athénée, 1206 Genève, Suisse. Tél. : 41-22-789-15-57. http:// www.art-for-the-world.com/ Itinérance : New York, siège des Nations unies et PS1 Contemporary Art Center, Long Island, du 13 septembre au 15 octobre ; Sao Paulo, du 7 décembre au 30 janvier 1999 ; New Delhi, mars-avril 1999. Catalogue, *éditions* Charta, Milan.

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Avec Art for the World, l'association à but non lucratif qu'elle a créée à Genève, il y a cinq ans, Adelina von Fürstenberg développe un genre d'expositions à risques. Même s'il s'agit de grandes causes *humanitaires comme la santé* dans le monde pour les cinquante ans de l'OMS cette année, on sait bien que la relation entre art et causes – même bonnes – ne donne pas souvent *le meilleur de la création*. Mais Adelina von Fürstenberg est joueuse, aime le risque, et cherche à innover. Et c'est en professionnelle habituée depuis longtemps à travailler avec des artistes d'horizons géographiques et culturels très *différents qu'elle conçoit des expositions fédératrices*, aux thématiques graves, pour lesquelles les artistes invités n'ont pas tellement besoin de composer. La maladie et la guerre s'inscrivent *dans leurs préoccupations. Mais peut-être pas la* santé et la paix.

Quarante artistes avec des œuvres si possible réalisées tout spécialement : l'exposition de l'OMS à Genève (*qui ira ensuite* à New York, Sao Paulo et New Delhi) est bâtie comme celle de 1995 pour l'ONU. Beaucoup de pièces sont en *extérieur, dans le parc qui entoure* le siège de l'organisation, signé Tschumi. Mais elle est plus concentrée, plus simple, plus immédiatement recevable en dépit de son titre, « The Edge of Awareness ». *Cette immédiateté tient* beaucoup à la présence sur la pelouse d'un ensemble d'images agrandies et reportées sur d'immenses panneaux d'affichage. Les trames noires de Sol Lewitt y ont, par exemple, un accent particulièrement *dramatique*.

Guerres, dégradation de la nature, conditions de vie lamentables... même si l'art peut y être donné comme lieu d'accalmie et de possibles *liens avec la nature, l'exposition en dit long sur* l'état de santé du monde, avec des fleurs (celles de l'Anglais Mat Collishaw sont empoisonnées), ou sans. Trois ou quatre installations dispersées autour du bâtiment sont particulièrement dures *et percutantes. Ainsi du tas de prothèses combinant* béquilles et rames du Cubain Kcho, ou de l'alignement au sol des paniers de ménagères faisant office de cercueils d'enfants d'Olu Oguibe, *un Nigérien qui n'a pas oublié que son jeune* frère est mort de déshydradation. L'enfance avenir de l'homme est aussi l'objet de la plus terrible des pièces : celle du Jamaïcain Nari Ward, qui, dans le parking, a accumulé 280 poussettes récupérées dans les poubelles de New York.

« PRENDRE CONSCIENCE DE LA VIE »

Dans le parc, un pavillon en bois accueille des *œuvres qui ne pouvaient être exposées en extérieur*, des peintures, celles d'artistes femmes notamment, qui sont violentes à leur manière. Dans un style proche des ex-voto, la Brésilienne *Adraian Varajao peint des viols* au temps des missionnaires (elle a du coup été censurée). L'Italienne Margherita Manzelli peint dans un style réaliste une jeune fille malade sur un lit. L'Egyptienne Gada Amer cache des images érotiques dans les broderies en toiles d'araignée dont elle couvre des draps. Et l'Indienne Rekha Rodwittiya *représente des femmes enceintes*, des femmes qui saignent, des femmes prisonnières des tabous. Un mot du pavillon lui-même, qui a été construit tout exprès pour abriter une partie de l'exposition. Mais aussi pour servir à *d'autre fins. Son auteur, un jeune architecte grec*, Andreas Angelidakis, l'a conçu démontable et étudié pour qu'il puisse être utilisé dans un pays chaud sans air conditionné. Après l'exposition, il sera offert à *un pays en voie de développement*, où il servira de dispensaire.

Décidément, dans le monde de l'art, on se porte mieux qu'on ne le dit. La pièce sonore et métaphorique de Chen Zhen, qui mêle justement art et médecine, peut servir cette idée que l'art d'aujourd'hui ne manque pas de santé, et qu'on peut trouver une certaine efficacité à sa médecine. L'artiste, un Chinois de Paris, a tendu *des peaux de tambour sur des lits d'hôpitaux*, reporté dessus des dessins de manuels de médecine traditionnelle, et invite à jouer de ces étranges percussions avec toute une gamme de *petits marteaux de massage. Ce qu'on n'ose* peut-être pas faire. Pour lui, « *une exposition comme celle-ci est un défi* [pour les artistes] *qui nous engage à dialoguer sur des sujets qui nous concernent tous, et nous encourage à élargir encore notre champ de réflexion. C'est bien plus qu'une exposition supplémentaire. C'est une de ces expériences qui nous font prendre conscience de la vie.* »

Geneviève Breerette

Les Estivales de Gerberoy conjuguent fou rire et émotion

ESTIVALES DE GERBEROY, le *27 juin. Prochains concerts* les 5 et 6 juillet. Places de 100 à 150 F. Tél. : 03-44-46-32-20.

GERBEROY (Oise)
de notre envoyé spécial

Gerberoy, « plus petite ville de France », selon le titre octroyé en 1202, *est depuis deux ans le lieu* d'une aimable convivialité musicale. Le pianiste Philippe Cassard et le violoniste Eric Slabiak (membre de l'ensemble Les Yeux noirs) y ont niché une série de concerts tout ce qu'il y a de plus décontractés, partageurs, transculturels. Cassard, qui s'agite et veille à tout, prend quand même le temps de jouer – à titre gracieux, car, les finances manquant, il n'a pu inviter un collègue. Concentré, à son clavier, il donne un récital de valses. Qu'il incarne la vénéneuse *Je te veux* de Satie, avec des sonorités aussi irrésistibles que chamarrées, ou les *Valses nobles et sentimentales*, de Ravel, Cassard découpe, phrase, dose parfaitement et, comble du chic, sait jusqu'où aller trop loin dans ce répertoire aux écueils chaloupés. Plus tard, lorsqu'il accompagne Micheline Dax dans *L'Histoire de Babar*, de Poulenc, il parvient à ce que peu accomplissent dans cette musique aux apparences trompeuses et parfois « *écrite mal jouée* », selon le bon mot de son confrère Jean-Claude Pennetier : ne pas ajouter de tendresse à la tendresse, jouer droit lorsque la ligne semble appeler le rond de poignet, ne pas fléchir lorsque l'émotion se montre un peu humide.

La première journée de ces Estivales 1998 invitait une pointure, une nature, une culture, aussi, l'irrésistible et polymorphe Micheline Dax (*Le Monde* du 26 juin). Elle a préparé, à la demande expresse des Estivales, un programme-fleuve où elle narre avec accompagnement de piano (Poulenc, donc, mais aussi les *Sports et Divertissements*, de Satie), récite (Jean Tardieu – qui résidait à Gerberoy –, Sacha Guitry, Alphonse Allais...), chante (Piaf, Kosma, Gainsbourg...) et siffle, en feignant d'avoir oublié les paroles des chansons... Parfois elle perd le fil pour de vrai. Et prévient. « *Ouh la la, celle-ci, c'est : rendez-vous au point d'orgue !* »... et rate une entrée. Mais en grande pro qui ne se laisse pas abattre par si peu, elle rattrape les plantages avec grand art, avec une louche de drôlerie qui *fait se plier de rire la salle*. Cassard, vaguement gêné, avait annoncé que l'escalier permettant d'accéder à la scène surélevée n'avait pas été livré à temps et qu'on l'attendait d'un moment à l'autre. Mais l'entrée de Micheline Dax *juchée sur* un escabeau, saluée par un tonnerre d'applaudissements, n'était rien aux côtés de l'improvisation cocasse dont elle régale l'assistance écroulée et confite de bonheur, pendant qu'on installe ledit escalier enfin arrivé. La diva peut enfin se payer le luxe de l'« *avoir bien descendu* ».

Seconde partie. Marcel Azzola et la pianiste Lina Bossati entrent sur scène. L'accordéoniste est un musicien raffiné, subtil et éloquent. Lorsqu'il évoque son ami Jacques Brel : les paroles pourtant devenues muettes de *Ne me quitte pas* s'inscrivent dans une douleur pudique et poignante. Au diapason, Micheline Dax, entre deux pitreries, révèle furtivement deux ou trois choses d'elle que l'on devinait : tel un coucou sorti de sa cahute, l'émotion, grave, simple et directe à point, l'espace d'un instant ou deux... Une Micheline peut en cacher une autre.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Likembe géant
Un trio d'ambianceurs aux doigts agiles, emmené par Antoine Moundanda, auteur de textes satiriques, chantés pour la plupart en *lari*, l'une des langues parlées au Congo (CD *Kessé Kessé*/Indigo). Chaloupée, sensuelle et singulière, la rumba comme vous ne l'avez jamais entendue, c'est-à-dire jouée au *likembé*, version congolaise de la sanza (instrument traditionnel composé de lamelles de fer fixées sur une caisse en bois).
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. Le 30 juin et le 1er juillet, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F. (Egalement le 6 juillet au TGP de Saint-Denis, dans le cadre du festival Africolor, avec Nahawa Doumbia, Susana Baca et Kamylia Jubran).

RÉGION PARISIENNE

Festival hip-hop
Depuis deux ans a lieu à Bobigny le XXL Performances, l'un des rares festivals français consacrés entièrement à la culture hip-hop. Toutes les facettes de ce mouvement – rap, danse, graffitis, mais aussi mode, cinéma, sculpture et sports de rue (comme le *dubble dutch*, cette façon unique de danser en sautant à la corde...) – seront présentées. Au programme parmi les rappeurs : Different Teep, S. Kiv, Daddy Lord C, Soldafada, Oxmo Puccino (le 30), Diam's, Saint Demon, X Clusive, Bilal The Performer, Les 10', Ghetto Prodige, L'Ess Du Neuf, TMK (le 1er), Black Roses, Tukuleur, N. A. P., D Abuz System, Afrodiziak, K. Reen, Fabe & Koma, Les Sages Poètes de la rue (le 2), La Caution, Basic, Ad'Hoc-1 (le 3), Yusiness, Kontrast, Rimeurs à gages, S'Kadrille, Le Damier & Menelik, Driver, Busta Flex (le 4).
Salle Pablo-Neruda, 31, avenue du Président-Allende, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Du 30 juin au 4 juillet. Tél. : 01-41-60-95-92.

NANTES

Festival d'été de Nantes
Créé en 1986, le Festival d'été de Nantes emmène chaque année les Nantais à la rencontre des continents. Il propose cette année de suivre, à travers chants, musiques, danses, artisanat et cinéma, les pistes africaines. Tous azimuts, puisque le voyage ira du continent africain (Faudel, ONB, Nahawa Doumbia, Sally Nyolo, Henri Dikongé, Ray Lema...) aux terres où l'Afrique a laissé des traces, telles que Madagascar (Régis Gizavo), les Caraïbes (Akiyo...), le Brésil (Chico César, Olodum...) ou encore, le Pérou (Susana Baca).
Cour du château des ducs de Bretagne, 44000 Nantes. Du 1er au 5 juillet. Tél. : 02-40-08-00-66.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amour et mort à Long Island
de Richard Kwietniowski (Grande-Bretagne, 1 h 33).
Bingo
de Maurice Illouz (France, 1 h 27).
La Cité des anges
de Brad Silberling (Etats-Unis, 1 h 53).
Les Corps ouverts
de Sébastien Lifshitz (France, 48 mn).
Fear (**)
de James Foley (Etats-Unis, 1 h 35).
Les Géants
de Sam Miller (Grande-Bretagne, 1 h 30).
Martha, Frank, Daniel et Lawrence
de Nick Hamm (Grande-Bretagne, 1 h 28).
La Mort du chinois
de Jean-Louis Benoit (France, 1 h 25).
Sexcrimes
de John McNaughton (Etats-Unis, 1 h 50).
Soul in The Hole
de Danielle Gardner (Etats-Unis, 1 h 33).
Tarzan et la cité perdue
de Carl Schenkel (Etats-Unis, 1 h 40).
Un cri dans l'océan (*)
de Stephen Sommers (Etats-Unis, 1 h 46).
Wedding Singer
de Frank Coraci (Etats-Unis, 1 h 35).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

L'Epouvantail (*)
de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89) ; Lucernaire, 6e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
Vérités et mensonges
de Orson Welles. Franco-iranien, 1973 (1 h 30).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

VERNISSAGES

Autour de la Lettre du voyant.
Le Fonds Arthur Rimbaud
Bibliothèque nationale de France, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures 19 heures. Du 30 juin au 5 juillet. Entrée libre.
Images de Corée
Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-47-20-84-15. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 30 juin au 13 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Lâche
d'Henry-René Lenormand, mise en scène d'Ursula Mikos.
Proscénium, 2, passage du Bureau, Paris 11e. Mo Alexandre-Dumas. Du 30 juin au 2 juillet, à 21 heures. Tél. : 01-40-09-77-19. 30 F.
Martha Graham
d'Ellen Melaver, mise en scène d'Emmanuel Pinto.
Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris 5e. Mo Censier-Daubenton. Du 30 juin au 2 juillet, à 20 h 45. Tél. : 01-42-17-10-38. 80 F et 120 F.
Retour à la douleur de tous
d'Armand Gatti, avec la Parole errante.
Maison Populaire, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-48-70-00-76. Entrée libre.
Orchestre national de France
Rossini : *Stabat Mater.* Maria Bayo (soprano), Maïté Arruabarrena (mezzo-soprano), Juan Diego Florez (ténor), Felipe Bou (basse), Chœur d'oratorio de Paris, Le Madrigal de Paris, Alberto Zedda (direction).
Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 250 F.
Les Musiciens de la Prée
Concert de clôture du Festival d'Auvers-sur-Oise, au profit de l'AERIMC. Ensemble orchestral Stringendo, Jérémie Rhorer, Jean-Luc Taingaud (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-30-36-77-77. De 100 F à 500 F.
Eric Heidsieck (piano)
Œuvres de Brahms, Schumann, Fauré, Halffter et Chopin.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Le 30, à 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.
Remix
Musiques de Ligeti et Goebbels, chorégraphie de François Raffinot. Pénélope Parrau, Massimo Giorgi, Sarah Crépin, *Patrick Rébus (danseurs)*, Dimitri Vassilakis (piano). Dans le cadre du Festival Agora.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Le 30, à 20 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 90 F.
Hervé Sellin Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 30, à 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88.
Rémi Vignolo Jungle Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 30, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Bob Dylan, Van Morisson
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 30, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 285 F à 348 F.
Mélodies et chansons de cabaret
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt. Le 30, à 19 h 30. Tél. : 01-48-06-72-34. 90 F.
Quartet Bruttman
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette. Le 30, à 21 heures. Tél. : 01-42-88-64-44. De 120 F à 150 F.

DERNIERS JOURS

5 juillet :
Sappho
d'Agnès Delume et Jacques Dutoit, d'après Sappho, mise en scène d'Agnès Delume.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon.
Rodogune
de Pierre Corneille, mise en scène de Jacques Rosner.
Comédie-Française, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.
11 juillet :
Les Présidentes
de Werner Schwab, mise en scène de Marcela Salivarova-Bideau.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

هكذا من الاصل

EN VUE

■ Déjà, **Fob James**, 63 ans, qui fait actuellement campagne à bord d'un bus proclamant *« Oui, Dieu, nous roulons pour toi »*, pour l'investiture républicaine au poste de gouverneur de l'Alabama, s'était exhibé en public déguisé en singe pour dénigrer la théorie de l'évolution.

■ En Afghanistan, les talibans amputent la main droite et le pied gauche des voleurs. En Iran, vendredi 26 juin, les islamistes ont seulement coupé quatre doigts, épargnant le pouce, à **Mohammad-Reza Ghahremani**, originaire d'Abadan, coupable de treize vols.

■ **Ricardo Barbosa**, sociologue, coauteur d'une étude du Mouvement national des droits de l'homme, constate : *« Pour 80 % des Brésiliennes, le danger n'est pas dans la rue, mais sous leur toit. »* En 1996, dans les Etats de Sao Paulo, de Rio de Janeiro et de Pernambouc, sept cent soixante-deux femmes ont été assassinées par un proche, lors d'une crise d'autorité, de jalousie ou pour un plat trop salé.

■ Les associations italiennes de défense des animaux, échaudées par un catalogue de la maison Paravia de Turin, offrant des *« peaux de chats tannées et souples, à 28 000 lires, pour des expériences sur l'électricité statique »*, exigent à présent que soient retirés de la liste des matériels pédagogiques les récipients pour la capture des coccinelles et les flacons d'éther pour endormir les papillons

■ Vendredi 26 juin, au moment où **Shohei Nozawa**, directeur de Yamaichi, coupable d'avoir dissimulé des milliards de yens, qui avait éclaté en sanglots en annonçant, au mois de novembre, le dépôt de bilan de sa maison de courtage, s'excusait, l'œil humide, devant la dernière assemblée générale des actionnaires, un petit porteur ruiné, déclarait en larmes : *« Je me sens comme si j'allais à l'enterrement de mon ami. »*

■ Un sexagénaire vivant seul, sans parents, sans amis, rencontre un jour **Maria de Oliveira**, robuste, 47 ans. Elle lui propose de venir chez elle, de l'épouser, de lui faire un enfant; mais de vendre d'abord ses vaches et sa fermette. Dans son village du Puy-de-Dôme, Maria a déjà un mari au logis. L'homme s'en accommode : il fuit la solitude. On l'installe dans une chambre, dans un coin, puis dans un sous-sol insalubre, où il se lave au produit de vaisselle et se nourrit de pain rassi. Un matin, deux ouvriers le trouvent chargeant sur un chantier de la ferraille, hagard, ayant perdu dans l'aventure vingt kilos.

Christian Colombani

Haro sur la Suisse

L'hebdomadaire américain « US News & World Report » se livre à une diatribe d'une rare violence contre les détenteurs de l'« or nazi », c'est-à-dire, en clair, contre les banques helvétiques

POURQUOI Mortimer Zuckerman, président et directeur général de *US News & World Report*, un hebdomadaire américain de qualité, d'ordinaire plutôt modéré dans ses jugements, est-il aussi incisif ? Certes, la Confédération helvétique n'a guère de raisons d'être fière du rôle qu'elle a joué au cours de la seconde guerre mondiale pour abriter l'« or nazi ». Mais, on le sait, une négociation internationale est en cours, et l'administration américaine a publié deux rapports sur la question du blanchiment des biens confisqués aux juifs, laquelle n'est plus le *« secret honteux »* dont parle M. Zuckerman.

Son éditorial au vitriol commence benoîtement : *« Pensez à la Suisse. Heidi, les chocolats, le Comité international de la Croix-Rouge, de doux chiens Saint-Bernard bondissant dans la neige, fabricants de montres, paysans, hôteliers, villageois pacifiques et neutres par principe. » « Réfléchissez de nouveau. Pensez à des profiteurs cupides, des « blanchisseurs d'argent », des receleurs, voleurs, pillards et menteurs. »* Voilà, selon l'auteur, le portrait qui se dégage d'un rapport du gouvernement américain sur l'attitude des Suisses pendant la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire leur étroite coopération avec le IIIe Reich pour accueillir l'« or nazi ».



« Ne pensez pas seulement à des lingots d'or, mais aux alliances de mariage et aux dentiers prélevés sur les juifs par les nazis. Pensez aux maisons, aux tableaux et à l'argent que les nazis ont volé et déposé sur des comptes secrets en Suisse. Quelque 85 % de l'or que les nazis ont pillé a été blanchi, via des comptes suisses, et utilisé pour payer ce dont l'Allemagne avait besoin pour son effort de guerre. » Et l'auteur de dénoncer l'attitude actuelle du gouvernement de Berne, coupable de manœuvres dilatoires s'agissant de la compensation des juifs dont les biens ont été pillés.

Il se demande (recommande ?) s'il ne faudra pas en venir à un boycottage des banques helvétiques. En fait, son appel a déjà été entendu : dans l'Etat du New Jersey, une initiative parlementaire vise à interdire tout investissement dans les banques suisses afin de protester contre l'offre – jugée dérisoire – de 600 millions de dollars (environ 3,6 milliards de francs) proposée, la semaine dernière, par le gouvernement suisse aux victimes de l'Holocauste. Les représentants de la communauté juive demandant 1,5 milliard de dollars, il est très possible que ce riche Etat de la région de New York retire tous ses fonds actuellement déposés en Suisse, et vende les actions qu'il possède au sein de l'Union Bank of Switzerland.

Or, si le *« Swiss-bashing »* (dénigrement systématique de la Suisse) est populaire auprès d'un certain public, le rapport évoqué par Mortimer Zuckerman est circonspect. Son auteur, Stuart Eizenstat, actuel secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques, rappelle que grâce à l'« or nazi », Hitler a pu se fournir auprès de pays prétendument neutres, tels le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Turquie et l'Argentine. Il n'épargne pas les Etats-Unis, coupables d'avoir été peu empressés pendant la guerre pour accueillir les juifs fuyant les persécutions, puis, après 1945, pour retrouver la trace des biens confisqués. La Suisse porte une lourde responsabilité dans la question de l'« or nazi », mais le conseil donné par Simon Wiesenthal, dans un entretien publié par *Newsweek*, semble bon : *« N'accusez pas chaque citoyen Suisse ! »*

Laurent Zecchini

DANS LA PRESSE

RFI

Jacques Rozenblum

■ Joseph Estrada a pris, mardi 30 juin, ses fonctions de président des Philippines. Ce n'est pas la première fois qu'un acteur fait carrière dans le show-biz politique. Le président philippin a eu un illustre prédécesseur en la personne de Ronald Reagan, qui fit la démonstration que la profession de comédien pouvait mener à tout sans même avoir besoin d'en sortir. Ronald Reagan fut élu par les Américains, après avoir tourné dans d'innombrables westerns, grâce à son image de shérif. Joseph Estrada, lui, cultive une réputation de Robin des bois pour avoir incarné au cinéma un personnage qui volait aux riches pour donner aux pauvres. D'où son immense popularité dans un pays où le tiers de la population survit dans la misère.

A l'évidence, l'élection d'un homme comme Estrada exprime la revanche du peuple contre le règne des élites. Ce président populiste est certes l'élu des pauvres. Mais il n'est pas évident qu'il soit le président des pauvres. En tout cas, il faut au moins reconnaître à la démocratie philippine qu'elle sait faire jouer l'alternance, même si cette alternance risque de dégénérer en farce politique. Mais, après tout, les Américains ont bien installé Ronald Reagan à la présidence : alors pourquoi les Philippins se gêneraient-ils ? Joseph Estrada lui-même, se comparant à l'actuel président américain, n'a pas hésité devant l'une des blagues de macho qui ont fait sa popularité : *« Les femmes de Clinton se sont plaintes. Les miennes ne se plaignent jamais ! »*

FRANCE INTER

Dominique Bromberger

La politique française en Afrique s'étend donc désormais au delà du pré-carré de nos anciennes colonies. Il aura fallu attendre quarante ans après l'indépendance des Afrique occidentale et Afrique équatoriale françaises pour qu'un président de la République consacre un voyage entier à des pays non-francophones. Jacques Chirac a eu un cri du cœur, hier à Maputo, capitale du Mozambique, une ancienne colonie portugaise qui sort à peine d'années terribles de guerre civile : la France, a-t-il dit, souhaite élargir *« sa sphère d'amitié »* et non pas sa sphère d'influence, un concept qui, proclame-t-il, appartient au passé (...). Quand les dirigeants français et sud-africains évoquent leur collaboration, cela a le sens d'un partenariat qui pourrait déboucher sur des entreprises communes. L'idée est excellente, mais la notion de *« sphère d'influence »* n'est peut-être pas aussi dépassée que Jacques Chirac veut bien le dire. Elle se présente, en tout cas, sous une forme plus moderne.

www.maitron.org

Les militants ouvriers du temps jadis entrent dans le cyberespace

« CE SITE est dédié à Jean Maitron, à ses collaborateurs et bien sûr aux hommes et femmes, sans grade ou célèbres, qui ont fait, qui font et feront le mouvement ouvrier. » Toute la mémoire syndicale française vient d'entrer dans le cyberespace : les noms de cent dix mille militants ayant vécu entre 1789 et 1939 sont référencés sur un site qui porte le nom du fondateur du monumental *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (aux éditions de l'Atelier, à partir de 1964). Ce n'est qu'un début, puisque la période 1940-1968 est en cours de préparation. Les visiteurs sont d'ailleurs invités à contribuer à l'élaboration du site, en contactant ses concepteurs, Jean-Philippe Legois, vingt-neuf ans, archiviste, et Nathalie Raoux, trente ans, historienne.



Pour les « maitroniens », il s'agit d'une petite révolution. Depuis quarante ans, ce groupe de quatre cents chercheurs disséminés dans toute la France rédige un corpus unique au monde : vingt et une mille pages regroupées en quarante-quatre volumes, où sont réunis le mineur de Carmaux, l'instituteur de l'Ecole émancipée, l'électricien de la banlieue parisienne, mais aussi Jean Jaurès et Louise Michel. Selon Philippe Legois, *« Internet va permettre la mise en place d'un réseau de recherche pour les années à venir, même si, pour le moment, il n'est pas évident de convaincre ces chercheurs d'utiliser le Net. Seule une poignée d'entre eux ont une adresse électronique. »*

A la liste de militants s'ajoute déjà une cinquantaine de notices biographiques de militants célèbres. Une rubrique « Zoom », encore en chantier, va proposer des dossiers consacrés à mai 68, au soixante-dixième anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) ou à la revue *Europe*, fondée par Romain Rolland et à laquelle participa Louis Aragon. Jean-Philippe Legois tient à préciser que le site n'est *« ni associatif ni politique. Nous ne traitons pas l'actualité comme, par exemple, les manifestations de chômeurs. En revanche, nous aurions pu parler des comités de chômeurs des années 30, pour replacer les événements récents dans une perspective historique »*.

La « partie réservée » est en fait ouverte à tous ceux qui remplissent un simple formulaire d'identité. On accède alors au bulletin de travail de l'équipe et à la liste des biographies en cours de rédaction. On peut aussi s'abonner à une liste de discussion qui annonce conférences, colloques et séminaires. Enfin, les « maitronautes » de tous les pays vont pouvoir s'unir : une version allégée du site est disponible en anglais et en espagnol, et bientôt en allemand.

Nicolas Bourcier

SUR LA TOILE

NOUVEAU PROCÈS AUTOUR D'EXPLORER

■ Le logiciel de navigation « Internet Explorer » va peut-être devoir changer de nom. Le bureau fédéral des brevets et des marques a engagé une procédure d'attribution de la marque au profit de l'ancien propriétaire de la société SyNet, aujourd'hui disparue, qui utilisait le terme pour désigner un de ses logiciels dès 1994. Ce nouveau litige sera tranché par un tribunal de Chicago. – *(AP.)*

SITE SYNDICAL

■ Le syndicat maritime Méditerranée-CFDT a ouvert son site Web.
www.mygale.org/09/cfdtsmm/index.html

PHOTOGRAPHIES HISTORIQUES

■ La bibliothèque du Congrès américain a placé sur Internet une collection de cent soixante mille photographies de la période 1935-1944.
www.loc.gov

IMAGES OBSCÈNES À LA BBC

■ Un employé de la BBC à Londres a été licencié pour avoir chargé sur son ordinateur de bureau des *« images obscènes »* trouvées sur Internet.

Le commerce de la peur *par Alain Rollat*

CHRIS CARTER, célèbre père américain de « X-Files », série culte des téléphages en manque d'irrationnel, a changé de cible. Il ne traque plus les extraterrestres sur M 6, mais les tueurs en série sur France 2. France Télévision vient de s'offrir son « Millennium » au prix, dit-on, de 400 000 francs l'épisode. Cela signifie donc que cette œuvre répond à un besoin de divertissement public. Mais alors, pourquoi avoir programmé le début de cette nouvelle série fantastique en plein Mondial et pleine nuit ? Et, surtout, pourquoi, dimanche soir, avoir privé les amateurs de cauchemars de l'épisode pilote présentant ses héros et exposant sa thématique ? Cette bande-annonce était-elle vraiment aussi effrayante qu'on le prétend ? Une main obscure ourdirait-elle un nouveau complot ? *« La vérité est ailleurs »*, répétait « X-Files ». Où est donc celle de ce « Millennium » basé *« sur la terreur que la fin de siècle engendre »*, conçu pour traquer *« la face sombre de l'âme humaine »* et, accessoirement, faire peur aux enfants ?

Selon M. Carter, qui puise son inspiration dans les faits divers, rien n'est plus important en cette fin de millénaire que d'intensifier, au seuil même de notre porte et par nos propres moyens, la lutte désespérée du bien contre le mal. D'où les espoirs placés en l'action solitaire de Frank Black, l'agent du groupe « Millennium » doté de pouvoirs extralucides. La fonction messianique de ce retraité du FBI, au demeurant bon père de famille, consiste à débusquer une à une les forces démoniaques qui s'incarnent *ad libitum* dans les *serial killers* et autres psychopathes. Dimanche soir, sous les cendres de restes humains découverts dans un parc de San Francisco, grâce à un gros plan sur un bout d'oreille calcinée, notre héros a entrevu *« le visage de la Bête »*, un loup-garou mâtiné d'*Alien*. Dimanche prochain, il le reverra dans le sillage d'un autre détraqué qui démembre ses victimes après avoir pris soin de recouvrir leur visage de sparadrap. Le dimanche d'après, il sera sur la piste d'un tueur de curés respectueux des rites macabres chers à l'Inquisition, etc. La mise en scène des horreurs les plus suggestives faisant partie du cahier des charges, l'angoisse est garantie dans tous les scénarios.

M. Carter s'est confié à *Télé 7 Jours* : *« J'ai la chance*, dit-il, *de pouvoir transposer ma paranoïa naturelle sur le petit écran et de la partager avec les téléspectateurs. (...) Je préfère que mes enfants soient avertis plutôt qu'ignorants et vulnérables. (...) Je cherche à exploiter l'enfer qui existe sur Terre. »* Il ferait mieux de chercher l'adresse d'un bon psychanalyste.

MARDI 30 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Conte d'été ■■ Eric Rohmer (France, 1995, 115 min). Cinéstar 1
20.50 Cartouche ■■ Philippe de Broca (France, Italie, 1962, 120 min). M 6
21.00 Tron ■■ Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min). Disney Channel
21.00 Homicide ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1991, 100 min). Cinéstar 2
22.30 *La Lectrice* ■■ O Michel Deville (France, 1988, 95 min). France 2
22.30 Le Jeune Werther ■■ Jacques Doillon (France, 1993, 95 min). Paris Première
22.40 *Voyage au bout de l'enfer* ■■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 180 min). Ciné Cinémas
23.05 West Side Story ■■ R. Wise et J. Robbins (Etats-Unis, 1960, v.o., 150 min). Cinétoile
1.35 La Truite ■■ Joseph Losey (France, 1982, 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.00 Commission information sur le Rwanda. Michel Rocard, Edith Cresson, Roland Dumas. LCI
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Temps présent. Mondialisation : E = OMC2. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Alain Chamfort. Paris Première
21.00 *Enjeux - Le Point.* TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Le sexe, la morale et la religion. Invités : Jean-Claude Guillebaud ; monseigneur Gaillot ; Ronald Virag ; Roger-Pol Droit ; Laurence Vidal ; Philippe Sollers. Paris Première
22.00 L'Histoire des loisirs. Histoire
22.20 Sud. Invités : Stéphane Lissner ; *Jean Paul Delfino.* TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain, *avec Jean-Marie Guéhenno,* Alain Gresh, Alfredo G.A. Valladao. Histoire
23.30 Un siècle d'écrivains. Bernard-Marie Koltès : Comme une étoile filante. TV 5
0.35 Capital. Passe ton bac d'abord ! M 6

DOCUMENTAIRES

18.00 Ray Charles Omnibus. Muzzik
18.20 Kurt Masur. Deux villes, un maestro. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Orangs-outangs. La Cinquième
18.30 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée
18.50 La Forêt des nuages. TMC
19.00 *Le Tour du Pacifique.* [10/20]. Arte
19.00 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [3/3]. L'Antarctique, *un continent pour la science.* Odyssée
20.10 Les Ailes expérimentales. [12/13]. Fuselage porteur. Planète
20.30 Repères. Domenico Scarlatti. Mezzo
20.35 Coupe du monde 94. Le Brésil s'enflamme. Planète
20.40 La Vie de château. Odyssée
21.00 Churchill. [4/4]. Une victoire insatisfaisante - Après le sang et les larmes. Histoire
21.10 Genève en musique. Arte
21.25 20 ans de courses automobiles. [17/20]. Canal Jimmy
21.35 L'Exode de la peur. Odyssée
21.55 Soudan, royaumes sur le Nil. Paris Première
22.25 Zoom sur San Francisco. Odyssée
22.40 ▶ On est pas des bêtes. Planète
22.45 La Vie en face. Maîtresses. *«J'ai un amant», se disaient-elles.* Arte
23.15 Destination. Kerala. Téva
23.30 L'Organisation des J.O. d'Atlanta. *[2/2].* Planète
23.30 Voyage aux pays des dieux. [5/13]. Odyssée
23.55 *La Case de l'Oncle Doc.* Baïkal, le lac immortel. France 3
0.00 Un jour avec le président Mandela. Odyssée
0.05 ▶ Paris était une femme. TSR
0.30 Les enfants de Soljenitsyne, y'a pas à dire, font du bruit. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux de Grande-Bretagne. Eurosport

MONDIAL 98

16.30 Roumanie - Croatie. Huitième de finale, à Bordeaux. *France 3, TSR, RTBF 1, Canal +*
21.00 Argentine - Angleterre. Huitième de finale, à Saint-Etienne. *TSR, TF 1, RTBF 1, Canal +*

DANSE

19.00 Mezzo junior. *Pulcinella.* Ballet. Mezzo

MUSIQUE

20.00 et 21.20 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Donné en direct et émis simultanément sur Arte *et France Musique.* Arte
21.00 Ashkenazy dirige Tchaïkovski. *La Symphonie n° 5.* Muzzik
22.25 Zarzuela : La alegria de la huerta. Muzzik
22.30 Chick Corea 1996. Mezzo
23.35 Birdmen & Birdsongs. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Le Complot du Renard. Charles Jarrott [1 et 2/2]. Festival
22.50 Les Secrets d'un homme marié. O William A. Graham. M 6
23.40 Albert Savarus. A. Astruc. Festival
0.45 Nous ne sommes pas seuls. Paolo Poeti. TF 1

SÉRIES

20.55 Ally McBeal. The Inmates. *Being There (v.o.).* Téva
22.15 Seinfeld. La couverture. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. The Grace of Wrath. Téva
22.35 Total Security. *Wet Side Story (v.o.).* *Série Club*
22.45 The Lazarus Man. La pénitence. Canal Jimmy
22.55 Perry Mason. La femme qui en savait trop. TF 1
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. En théorie (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Un veuf pas ordinaire. Téva

NOTRE CHOIX

● 18.50 Cinéstar 1
Fievel au Far-West
Une famille de souris, émigrée d'Europe à cause des pogroms, vit dans les bas-fonds de New York, est persécutée par les chats, et s'en va dans les territoires de l'Ouest. Suite de *Fievel et le Nouveau Monde,* de Don Bluth, réalisée par Phil Nibbelinck et Simon Wells. Scénario, décors, animations, gags, graphisme dans la même invention originale. – *J. S.*

● 21.00 Disney Channel
Tron
Un concepteur de jeux vidéo, dépossédé de ses programmes par un PDG, se glisse à l'intérieur du monde des ordinateurs et affronte les programmes belliqueux manipulés par le Maître Contrôle Principal. Œuvre expérimentale de Steven Lisberger, avec d'extraordinaires effets spéciaux. Des idées humanistes. En 1982, ce spectacle absolument surprenant, produit par la firme Walt Disney, était de la science-fiction. Qu'en est-il aujourd'hui ? – *J. S.*

● 2.10 Ciné Cinéma III
Week-end en famille
(Home for the Holidays)
Comme chaque année, une femme va passer les fêtes de Thanksgiving (le quatrième jeudi de novembre) dans sa famille à Baltimore. Elle vient d'être licenciée et elle a des problèmes avec sa fille de quinze ans. Elle appelle son frère à l'aide. Il arrive, en pleine nuit, avec un beau jeune homme... Signée Jodie Foster, une chronique, pessimiste par sa lucidité même, d'une certaine petite bourgeoisie américaine qui ne change pas. Excellente interprétation : Holly Hunter, Robert Downey Jr, Anne Bancroft. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
19.00 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, *Coupe du monde,* Météo.
21.00 Mondial 98. Argentine - Angleterre.
22.55 Perry Mason. *La femme qui en savait trop.*
0.45 Nous ne sommes pas seuls. Téléfilm. Paolo Poeti.

FRANCE 2
17.45 Friends.
18.15 Les Dessous de Veronica.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Pas d'amour sans amour. Film. Evelyne Dress.
22.30 La Lectrice ■■ Film. O Michel Deville.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Coupe du monde.

FRANCE 3
16.30 Mondial 98. Roumanie - Croatie.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.25 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.55 Docteur Sylvestre. Téléfilm. Christiane Leherissey.
22.25 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 La Case de l'Oncle Doc. Baïkal, le lac immortel.

CANAL +
16.30 Mondial 98. Roumanie - Croatie.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot, Football.
21.00 Mondial 98. Argentine - Angleterre.
23.30 Mégalopolis. Film. Kazuhiko Katayama et Kazushige Kume.
0.45 Anna Karenine. Film. Bernard Rose (v.o.).
2.30 Feeling Minnesota. Film. Steven Baigelman.

ARTE
19.00 Le Tour du Pacifique. [10/20].
19.30 7 1/2.
20.00 et 21.20 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Mise en scène de Francesca Zambello. Avec Sue Chen (Cio-Cio-San), Zheng Cao (Suzuki). En *direct du Grand Théâtre de Genève* et en simultané sur France Musique.
20.55 8 1/2 Journal.
21.10 Genève en musique.
22.45 La Vie en face. Maîtresses : «J'ai un amant», *se disaient-elles.*
0.05 ▶ Paris était une femme.
1.20 Carmen revient au pays ■ *Film. Keisuke Kinoshita (v.o.).*

M 6
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Cartouche ■■ Film. Philippe de Broca.
22.50 Les Secrets d'un homme marié. Téléfilm. O William A. Graham.
0.35 Capital. Passe ton bac d'abord !

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Laurent Laffont (*Le Dernier Théorème de Fermat*).
21.00 Poésie studio. Henri Thomas, Hawad.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].

FRANCE-MUSIQUE
20.00 Madame Butterfly. Opéra de Puccini. Donné en direct du Grand Théâtre de Genève et émis simultanément sur Arte.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mochizuki, Reich.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Œuvres de Von Weber, Bruch, Dvorak.
22.25 Les Soirées... (suite).

MERCREDI 1er JUILLET

FILMS DU JOUR

14.40 Week-end en famille ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). Ciné Cinémas
15.40 Friends ■■ Elaine Proctor (France-Grande-Bretagne, 1993, *100 min*). *Cinéstar 2*
16.40 Conte d'hiver ■■ *E. Rohmer (F, 1991, 115 min). Cinéstar 1*
17.35 Bandits, bandits ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, *115 min*). Cinétoile
17.40 L'Horloger de Saint-Paul ■■ Bertrand Tavernier (France, 1973, *110 min*). Festival
22.35 Ma nuit chez Maud ■■■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min). Cinétoile
1.05 La Dangereuse Aventure ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
1.50 Lucie Aubrac ■■ C. Berri (Fr., 1996, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 D'un monde à l'autre. Retour sur affaires. TV 5
13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Marc Lazar ; Eric Vigne ; Claude Durand ; *Jean-Claude Casanova.* Histoire
13.00 20h Paris Première. Best of. Invité : Alain Chamfort. *Paris Première*
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Biosphère. Histoire
17.00 Le Gai Savoir. Le sexe, la morale et la religion. Invités : Jean-Claude Guillebaud ; monseigneur Gaillot ; Ronald Virag ; Roger-Pol Droit ; Laurence Vidal ; Philippe Sollers. Paris Première
17.40 Le Club. Nicole Courcel. Ciné Cinéfil
18.00 Stars en stock. James Stewart. Audrey Hepburn. Paris Première
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain, avec Jean-Marie Guéhenno, Alain Gresh, Alfredo G.A. Valladao. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Le meilleur. Paris Première
20.00 20h Paris Première. *Best of. Invité : Eric Rochant.* Paris Première
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [1/6] : La Jeune République (1911-1936). Arte
20.50 La Marche du siècle. Objectif Mars ! En route vers la station spatiale internationale. Sea Launch : des fusées en pleine mer. Invités : Jean-Loup Chrétien ; Jeff Hoffmann ; Roger Bonnet ; Isabelle Grenier. France 3
20.55 Sagas. *Les extravagants.* TF 1
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Drogue et sida. *Afrique du Sud hors jeu.* Histoire
21.00 Paris modes. *Les défilés à Milan :* Prêt-à-porter hommes, Printemps-été 99. Paris Première
21.35 Inédits. Mémoires d'événements, mémoires d'intimistes. Les étonnantes prémices de l'Expo 58. De 1942 à 1950. RTBF 1
22.45 La Vie à l'endroit. Une année en France. France 2
0.00 Un siècle d'écrivains. Chester Himes en noir et Blancs. France 3
0.25 Le Canal du savoir. La condition humaine selon Jean-Jacques Rousseau. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.40 Les Iles sauvages. [3/3]. Etrangers au paradis. Odyssée
17.45 La Gloire du Bolchoï. Muzzik
18.30 Le Monde des animaux. Les Loups de Mongolie. La Cinquième
18.30 Repères. Domenico Scarlatti. Mezzo
18.30 Caviar : Les Perles noires de la mer Caspienne. Odyssée
18.50 Le Vieil Alkassa. Planète
19.00 Le Tour du Pacifique. [11/20]. Katherine (Australie) - Manyallaluk - *Adelaide.* Arte
19.00 Des animaux et des hommes. [4/6]. Kangourous : les accidentés de la route. Odyssée
19.30 Les Neuf Vies des démineurs. Odyssée
19.35 Kurt Masur. Deux villes, un maestro. Planète
20.00 Macá Tobiano. Trouvaille ornithologique en Patagonie. Arte
20.25 Les Grands Compositeurs. [11/12]. Bach. Odyssée
20.30 et 23.15 Destination. Les Antilles françaises. Téva
20.35 Des loups, des cerfs et des hommes. Planète
20.50 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [3/3]. L'Antarctique, un continent pour la science. Odyssée
20.55 Hanan Ashrawi, une femme de son temps. Téva
21.25 Les Ailes expérimentales. [12/13]. Fuselage porteur. Planète
21.45 Patagonia Express. Odyssée
21.50 Musica. Les Derniers Chants de guerre. Les maîtres chanteurs des stades. Arte
21.50 Coupe du monde 94. Le Brésil s'enflamme. Planète
22.30 La Vie de château. Odyssée
22.40 Chemins de fer. [4/19]. Confessions d'un passionné. Planète
23.00 Dix lieux à la ronde. Le CAES. Paris Première
23.10 *Profil. Photographes témoins :* Les photographes T. Höpker, R. Lebeck et S. Moses. Arte
23.20 *La Gloire du Bolchoï.* Muzzik
23.30 L'Exode de la peur. Odyssée
23.50 Le Cinéma des effets spéciaux. Modèles réduits en flammes. Ciné Cinémas
23.55 ▶ *On est pas des bêtes.* Planète
0.10 La Lucarne. Moscow X. Arte
0.15 Racket à Hollywood. TSR
0.15 Zoom sur San Francisco. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. *Internationaux* de Grande-Bretagne : quarts de finales messieurs. Eurosport

DANSE

22.30 Danse. *La Sylphide. Chopiniana.* Ballet. Mezzo

MUSIQUE

19.20 850e anniversaire de Moscou. Concert enregistré en 1996. Muzzik
21.00 Mlada. Mise en scène de Boris Pokrovsky. Enregistré au Théâtre du Bolchoï, à Moscou, en 1992. Interprété *par l'Orchestre symphonique* et les Chœurs du Bolchoï, placés sous la direction d'Alexandre Lazarev. Muzzik
21.55 Simply Red 1996. Paris Première
22.45 Musica. Mille batteurs. Arte

TÉLÉFILMS

19.30 Les Yeux en bandoulière. *Pierrick Guinard.* Festival
20.30 Attends-moi. François Luciani. Festival
20.50 Le Retour des envahisseurs. O Paul Shapiro [1 et 2/2]. M 6
21.00 Bonnes vacances. Pierre Badel. France 2
22.00 Meurtre à l'université. Jean-Marc Seban. Festival
23.30 Billard à l'étage. Jean Marboeuf. TV 5
0.30 Meurtre contre remboursement. Alan Metzger. 13ème Rue

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. The Inmates. Being There (v.o.). Téva
18.10 Hawaii police d'Etat. Attentat sur commande. Série Club
18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Le revenant. RTL 9
19.00 Bonanza. Les companeros. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Y a des jours comme ça. 13ème Rue
20.10 L'Instit. Les Chiens et les Loups. RTBF 1
20.13 Nestor Burma. Corrida aux Champs-Elysées. 13ème Rue
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Le Dernier Grand Prix. Série Club
22.30 La Loi de Los Angeles. *Ethique et justice.* Téva
22.50 Presque parfaite. C'est dans la boîte (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Spin City. The Pope of Grance Mansion (v.o.). Canal Jimmy
23.25 Au cœur du temps. Billy le Kid. Disney Channel
23.40 Father Ted. Le Noël de Ted (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Symphonie pour deux escrocs. Téva
0.35 New York Police Blues. Le toit du monde (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Nestor Burma. *Retour au bercail.* France 2
3.00 Star Trek, la nouvelle génération. En théorie (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes* du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.00 Paris Première
Dix lieux à la ronde

Squats et art vivant

Un squat s'installe, la vie d'un quartier change, et parfois en bien. Quand de surcroît sa vocation est artistique, il donne des couleurs à des endroits qui en manquent. A cet égard, les expériences évoquées dans les deux premiers films de la collection documentaire en dix volets « Dix lieux à la ronde » sont passionnantes.

Le Centre autonome d'expérimentation sociale (CAES) a été fondé en 1981 à Ris-Orangis dans une ancienne usine de l'armée, abandonnée, en bordure de Seine. Les squatters ont reconstruit. Ils ont construit, même. Un microcosme qui serait utopique s'il ne fonctionnait pas depuis si longtemps, autogéré et généreux – les services sociaux de la mairie y envoient des cas difficiles. Quatre-vingts personnes vivent et travaillent au CAES, peintres, sculpteurs, artistes de cirque ou musiciens : *« Nous voulions nous réapproprier des espaces pour créer des emplois. Quand le culturel a beaucoup de sens, il est social. Quand le social prend du sens, il devient culturel. »* Un lieu bouillonnant, qui *« génère des envies de créer ».* C'est, comme le dit Ravi, un musicien, *« une grosse bête pas encore faite. Un bras pousse, puis des jambes. Elle n'a rien de temporaire, elle se bâtit en permanence ».*

« L'Hôpital éphémère », ex-Bretonneau, dans le XVIIIe arrondissement de Paris (sujet du deuxième volet, le 8 juillet) n'existe plus. C'était sa vocation : il était géré par une association qui occupe à titre précaire des lieux voués à la démolition, avec l'accord des propriétaires. En attendant les pelleteuses, des artistes s'y installent, contre un loyer modique. L'endroit fut inauguré en 1990 : une autre génération, moins porteuse d'utopies, plus pragmatique, qui sélectionne les artistes impétrants avec l'aide du ministère de la culture. D'où des occupants plus institutionnels, toutes proportions gardées, et obsédés par le travail. Mais aussi, comme en témoigne Patrick Blanc, botaniste, chercheur au CNRS et participant de l'actuelle exposition dédiée à la nature par la fondation Cartier, un lieu où les herbes, folles ou pas, savaient pousser entre les pavés.

Harry Bellet

★ **Rediffusions du premier volet : samedi 4 à 1 h 25, dimanche 5 à 15 h 30.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.30 La Joyeuse Tribu.
17.15 Vidéo gag.
17.30 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.55 Sagas. *Les extravagants.*
23.05 Les World Music Awards 98.
0.20 Minuit sport.
1.15 *TF1 nuit, Météo.*

FRANCE 2
13.55 Rex.
14.50 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 Chicago Hope, *la vie à tout prix.*
16.25 Waikiki Ouest.
17.20 Une fille à scandales.
17.40 Un livre, des livres.
17.45 Friends.
18.15 Les Dessous de Veronica.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
21.00 Bonnes vacances. Téléfilm. Pierre Badel.
22.45 La Vie à l'endroit. Une année en France.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Nestor Burma. Retour au bercail.

FRANCE 3
13.40 Madame le juge.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Le Dernier Cow-boy. Téléfilm. William A. Graham.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport, Coupe du monde.
20.45 Consomag.
20.50 La *Marche du siècle.* Objectif Mars !
22.50 Soir 3.
23.15 Le Club du Mondial.
0.00 Un siècle d'écrivains. Chester Himes en noir et Blancs.

CANAL +
13.30 La Légende de Pocahontas. Téléfilm. Danièle J. Suissa.
15.10 Surprises.
15.30 L'Envol de Gabrielle. Téléfilm. Beeban Kidron.
17.00 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Les Simpson. Aux frontières du réel.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 et 22.50 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.35 Le Journal des sorties.
21.00 Mes doubles, ma femme et moi. Film. Harold Ramis.
23.00 Disjoncté. Film. Ben Stiller (v.o.).
0.35 Nous sommes tous encore ici ■ Film. Anne-Marie Miéville.
1.50 Lucie Aubrac ■■ Film. Claude Berri.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... Les Amériques. 14.30 Les mots qui chantent. 15.25 Entretien avec Jacques Barrat.
15.55 Les Secrets de l'Inde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux. Les Loups de Mongolie.
19.00 Le Tour du Pacifique. [11/20].
19.30 7 1/2. L'Europe du cannabis. La France vue par... les Américains.
20.00 Macá Tobiano. Trouvaille ornithologique en Patagonie.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Un siècle de révolutions chinoises [1/6] : *La Jeune République* (1911-1936).
21.40 Les Cent Photos du siècle. *La Haye, 1 heure du matin,* photo d'Erich Salomon, 1931.
21.50 Musica. Les Derniers Chants de guerre : Les maîtres chanteurs des stades.
22.45 Musica. Mille batteurs.
23.10 Profil. Photographes témoins : T. Höpker, R. Lebeck et S. Moses.
0.10 La Lucarne. Moscow X.
1.10 Un été à l'envers. Téléfilm. Roger Guillot.

M 6
13.30 Cœur Caraïbes. Téléfilm. Paolo Barzman [3 et 4/4].
16.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
17.45 Les Piégeurs.
18.05 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Le Retour des envahisseurs. Téléfilm. O Paul Shapiro [1 et 2/2].
0.15 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Les Chemins de la musique. Le collectage. [3/5].
20.30 Agora. Jean-Didier Urbain (*Secrets de voyage, menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Les Vies minuscules,* de Pierre Michon.
23.00 Nuits magnétiques. Arusha, un tribunal pour le Rwanda.

FRANCE-MUSIQUE
20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Par l'Orchestre national de France, dir. *Alberto Zedda,* Maria Bayo, soprano, Maïté Arruabarrena, mezzo-soprano, Juan-Diego Florez, ténor, Felipe Bou, basse : *Stabat Mater,* de Rossini.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Mazeppa,* opéra de Tchaïkovski, par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev, Nikolaï Putilin (Mazeppa), Irina Loskutova (Maria).
23.40 Les Soirées... (suite). Chansons populaires espagnoles, de de Falla, Olga Borodina, mezzo-soprano, Semion Skigin, piano.

هكذا من الأصل

Le Monde
MERCREDI 1er JUILLET 1998

L'éducation nationale féminise les intitulés de ses titres et fonctions

« UNE HUISSIÈRE », « une recteur », « une physicienne », « une maîtresse de conférences », « une professeur agrégée », « une chef de service ». Ainsi parlera-t-on dans l'éducation nationale à compter du 9 juillet, date de publication au *Bulletin officiel* d'une circulaire signée par Claude Allègre et Ségolène Royal portant sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. *« L'affirmation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la fonction publique vise à accompagner un mouvement de la société contemporaine, dont le caractère inéluctable ne saurait être contesté,* indique ce texte adressé notamment aux *« directrices et directeurs »* d'administration centrale, aux *« inspectrices et inspecteurs »* et à la *« doyenne de l'inspection générale ». (...) « L'un des moyens de parvenir à* [la suppression de toute discrimination entre les sexes] *consiste à féminiser les appellations professionnelles. »*

L'éducation nationale est ainsi la première administration à mettre en œuvre la circulaire signée par Lionel Jospin le 6 mars. Soucieux d'*« accélérer l'évolution en cours », le premier ministre avait demandé à* la Commission générale de terminologie et de néologie de faire le point sur la question. Sans attendre les conclusions de cette étude, attendue pour la fin 1998, M. Jospin demandait un recours aux appellations féminines *« dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant ».* Cette démarche est reprise par Ségolène Royal et Claude Allègre qui demandent aux responsables de leur administration d'utiliser le féminin *« dans tous les textes et documents émis par* [leurs] *services ».*

« TEUR » FAIT « TRICE »

La circulaire publie en annexe les *règles de féminisation édictées par* un texte de 1986 signé par le premier ministre d'alors, Laurent Fabius, mais jamais appliqué. Ainsi, les noms *terminés par un « e »* muet ont un masculin et un féminin identiques (une documentaliste ou une architecte). Les noms masculins terminés par une consonne, à l'exception des noms terminés par « eur » ont, soit un féminin identique (*« une chef de service », « une médecin »*), soit un féminin en *« e »* (*« une chancelière », « une intendante », « une principale »*). Quant aux noms terminés en *« teur »*, ils ont *« en général »* un féminin en « trice » (*« une inspectrice », « une programmatrice »*). Mais la circulaire cite curieusement *« mesdames les recteurs »* parmi ses destinataires.

Enfin, les autres noms en « eur » *ont un féminin en* « euse » *« si le verbe de base est reconnaissable »* (*« une chercheuse », « une contrôleuse de gestion »*). Dans les autres cas, *« faute de règle acceptée »*, la circulaire recommande un féminin identique au masculin (*« une ingénieur », « une professeur agrégée », « une proviseur »*).

La cause de la féminisation des titres et fonctions avait progressé lorsque les femmes du gouvernement Jospin avaient demandé à être nommées *« Madame la ministre ».* Le 17 décembre 1997, Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient décidé que les textes administratifs devaient mentionner le féminin. L'Assemblée nationale leur a emboîté le pas, le 14 mai, en écrivant désormais *« députés et députées ».*

L'Académie française demeure hostile à cette évolution. En janvier, trois de ses membres ont ainsi fait appel au président de la République, estimant que la féminisation du mot « ministre » *« porte atteinte à la langue française ».* Dans *Le Figaro* du 30 juin, Maurice Druon menace de saisir le Conseil d'Etat ou le Conseil constitutionnel. L'éducation nationale réfute par avance l'argument d'un *« usage immémorial »* du masculin avancé par l'Académie. Dans un argumentaire cité à l'appui de sa circulaire, l'administration affirme qu'on parlait de *« mairesse »* au XIIIe siècle, de *« commandante en chef »* au XVe, et même, en 1701, d'*« académicienne ».*

Philippe Bernard

L'OMS choisit onze pays du tiers-monde pour un programme antisida

Act Up critique les conséquences de cette initiative onusienne

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Une violente polémique s'est développée, *lundi 29 juin, lors de* l'ouverture de la 12e Conférence mondiale sur le sida, à l'annonce des premières expériences de prévention qui vont être engagées dans onze pays du tiers-monde. Plusieurs représentants du monde associatif – notamment ceux d'Act Up – ont réagi quand des chercheurs ont exposé leur projet de soigner des mères enceintes infectées par le virus sans prendre l'engagement de continuer à les soigner après leur accouchement. Veut-on *« programmer la naissance de milliers d'orphelins »*, ont demandé des présidents d'association après l'exposé de l'initiative onusienne.

Cet essai vise à administrer un traitement antirétroviral « allégé » (une monothérapie de courte durée à base d'AZT lors du dernier mois de la grossesse) à 30 000 femmes enceintes volontaires dans onze pays. Un travail expérimental conduit en Thaïlande a montré ces derniers mois que l'on peut ainsi réduire d'environ 50 % les taux de transmission de l'infection virale de la mère séropositive à son enfant. Les promoteurs de cette initiative en ont *souligné, lundi 29 juin à Genève,* les difficultés techniques. Il faudra notamment organiser le dépistage des femmes enceintes (actuellement, dans le tiers-monde, l'immense majorité des personnes infectées par le VIH ignorent leur statut sérologique), les soins pré et post-nataux (souvent inexistants) et, enfin, pouvoir proposer aux jeunes accouchées une solution pour nourrir leur enfant sans *recourir à l'allaitement,* le lait maternel pouvant être un vecteur privilégié de l'infection par le VIH. L'initiative des organisations onusiennes (Onusida, OMS et Unicef) ne se résume donc pas à la mise à disposition d'AZT dans *une trentaine de sites, mais suppose* une logistique relativement lourde et la collaboration étroite des soignants de ces pays.

Les femmes ainsi prises en charge recevront-elles encore les médicaments antirétroviraux après leur accouchement ? *Pour* l'heure, la réponse semble négative. Les organisations onusiennes avancent à la fois des raisons médicales (une monothérapie par l'AZT risque d'induire des résistances virales) et économiques (les moyens financiers disponibles ne permettent pas d'organiser l'administration de bi ou de trithérapies sur une large échelle).

LE RÔLE DE GLAXOWELLCOME

D'autres questions importantes *restent encore sans véritable ré*ponse : ainsi de la nature et du volume du soutien fourni par la multinationale GlaxoWellcome, le *fabricant de l'AZT. En fait,* cette firme ne fournirait qu'une donation correspondant à l'administration allégée d'AZT aux *30 000 femmes enceintes.* Elle négocierait par ailleurs la commercialisation dans le tiers-monde de cette molécule sur la base de 50 dollars pour la prévention d'une infection virale *in utero. « La marge de manœuvre financière de GlaxoWellcome n'est pas très large,* confie un spécialiste de l'OMS. *Des copies génériques de l'AZT commencent à circuler dans certains pays et, en toute hypothèse, cette molécule tombera en 2001 dans le domaine public. »*

L'incompréhension est aujourd'hui totale entre les promoteurs onusiens de cette initiative d'envergure et les mouvements activistes. *« Vous rejoignez la logique de la Banque mondiale et des bailleurs de fonds, pour qui seule compte la réduction de la mortalité infantile dans les pays du tiers-monde frappés par le sida »*, ont assuré les représentants d'Act Up en s'adressant, lundi 29 juin, aux *responsables d'Onusida, de l'OMS* et de l'Unicef.

C'est dans ce contexte que Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à la santé, devait annoncer, mardi 30 juin à Genève, les grandes lignes des premières actions financées par le Fonds international de solidarité thérapeutique, dont la création est, pour l'essentiel, une initiative française. A la différence d'Onusida, M. Kouchner estime qu'il est dès aujourd'hui possible de poursuivre par une bithérapie (*associant l'AZT au 3 TC*) le traitement des femmes concernées après l'accouchement. Le Fonds international de solidarité thérapeutique va conduire une action complémentaire sur certains des sites déjà retenus par Onusida.

Jean-Yves Nau

Londres ne vend plus le thé à la criée

LONDRES
De notre correspondant à la City

Dans une salle de la chambre de commerce de Londres, en plein cœur de la City, Tim Clifton et son compère Michael Bunston se sont adonnés *pour la dernière fois, lundi 29 juin, à un rituel in*troduit par la London East India Company il y a trois cent dix-neuf ans : la célèbre criée du thé. On imagine les déchirements de ces deux gentlemen dont le *métier consiste à comparer avec le nez,* la vue et le palais un millier de variétés, de les classer selon les grades, les saisons et les jardins avant de les adjuger *au plus offrant. L'ultime Tea Auction a* été expédiée en moins d'une heure. Les états d'âme ont été réprimés comme il sied face à la disparition de l'un des derniers vestiges de tout un *monde, celui de l'Empire britannique.*

Une tasse d'Earl Grey à la légère senteur d'orange, dégustée de préférence nature, voire avec une goutte de lait entier froid, des scones, de *la confiture à la fraise et de la crème fraîche épaisse* du Devon : la cérémonie du thé ne fait-elle pas partie intégrante de l'univers familier de 80 % des Britanniques qui en moyenne boivent 3,39 tasses de *ce breuvage par jour ?*

Depuis bien longtemps, les navires aux soutes chargées de feuilles n'accostent plus sur les India Docks ou les *Royal Docks désaffectés. La descente* de la place de Londres au purgatoire est d'abord le résultat de la concurrence des Bourses situées dans les grands pays producteurs, comme Mombassa au Kenya, Calcutta en Inde ou Colombo au Sri Lanka. *Le recours à la messagerie de l'Internet pour passer* commande, l'absence de marché à terme pour attirer les gros spéculateurs sur les matières premières et la domination de grandes sociétés faussant le *jeu de l'offre et de la demande ont eu raison de* cette digne institution.

Un malheur n'arrivant jamais seul, un nombre croissant de sujets de *Sa Majesté préfèrent de nos* jours le café. L'engouement pour les thés haut de gamme, comme le Darjeeling, ou pour les infusions n'est guère parvenu à enrayer la désaffection *des jeunes. Enfin, la fameuse pause-thé* est menacée *par la course à la productivité.* Cette sacro-sainte habitude prive les employeurs en moyenne de cinq heures de travail par semaine.

*Comme l'indique un porte-parole du Tea Coun*cil, le Conseil du thé du Royaume-Uni, les professionnels ne sont pas restés les bras croisés devant de telles menaces contre la *british way of life.* Ainsi *le Tea Council vient-il de publier les résultats d'une* étude selon laquelle l'absorption quotidienne de cinq tasses de thé peut aider à prévenir les maladies cardio-vasculaires. A condition toutefois de *respecter à la lettre l'usage sans lequel rien de vrai*ment important ne saurait se passer en Angleterre : il faut absolument amener la théière à la *bouilloire et non l'inverse, pour conserver l'oxy*gène de l'eau.

Marc Roche

Les centres de distribution Leclerc s'allient avec Système U

UN AN APRÈS l'acquisition, par Intermarché, du quatrième réseau *de magasins alimentaires allemand* Spar, Leclerc s'apprête à prendre sous son aile le troisième groupement d'indépendants français, Système U, qui exploite 539 supermarchés (Super U), 34 hypermarchés (Hyper U) et 209 supérettes (Marché U). Les adhérents *des Centres* Leclerc, réunis en assemblée générale lundi 29 juin, ont approuvé à la quasi-unanimité (385 voix pour, 5 abstentions, 1 contre), une « motion d'alliance » avec les distributeurs associés de Système U. Ceux-ci *doivent se prononcer dans leurs* assemblées régionales d'ici au 2 juillet, mais les associés de la région Ouest, la plus importante, ont déjà largement *approuvé* l'accord, qui devrait se concrétiser à l'automne.

Le nouvel ensemble représentera un chiffre d'affaires *cumulé de plus* de 190 milliards de francs, dont 140 milliards pour Leclerc, et un maillage de plus de 1 300 magasins de tous formats (dont 390 hypermarchés) sur le territoire français. Sur le papier, avec 21 % de part de marché (15,3 % pour le seul Leclerc), *cette addition d'enseignes* sera de loin le premier réseau français de distribution à dominante alimentaire, devant Intermarché, Carrefour, Auchan et Promodès.

Prenant soin de ménager les susceptibilités de leurs adhérents, les *états-majors des deux distributeurs* soulignent qu'il ne s'agit *« ni d'une fusion ni d'une affiliation »,* mais de *« la construction d'un pôle de coopération économique entre indépendants des deux mouvements ».*

BAGARRE CAPITALISTE

Les deux réseaux garderont leurs enseignes respectives et s'interdiront de se débaucher mutuellement *des adhérents. L'objectif* est de constituer une force de frappe en amont, au niveau des achats. La puissance des groupements d'indépendants *est mise à mal* depuis deux ans, après le vote de la loi Galland visant à empêcher la revente à perte, et celle de la loi Raffarin, *qui* soumet à une *autorisation* administrative toute création de surface commerciale. Cette double législation a accéléré le *mouvement de concentration* entre groupes intégrés : Auchan a absorbé Mammouth, Carrefour s'est invité au capital de Cora, Promodès a tenté de prendre le contrôle de Casino, Monoprix a gobé Prisunic. Une bagarre « capitaliste » à laquelle les indépendants ne peuvent guère, par essence, se mêler. Michel-Edouard Leclerc, *plus militant que jamais,* dénonce cet état de fait, en même temps qu'il accuse les grands industriels, inspirateurs de la loi Galland, de *complicité tacite : « Ils ont tout intérêt à voir se réduire le nombre d'enseignes pour limiter la concurrence. »*

Même s'il réfute la *constitution* formelle d'une super-centrale d'achats entre Leclerc et Système U, le coprésident des Centres Leclerc reconnaît *qu'il entend,* avec cette alliance, donner aux adhérents des deux réseaux *« plus de capacité d'agressivité commerciale ».*

Pascal Galinier

Corse : un journaliste en garde à vue dans le cadre d'une enquête antiterroriste

LE JOURNALISTE Gilles Millet, collaborateur de *L'Evénement du Jeudi*, a été interpellé à son domicile parisien, mardi matin 30 juin, par les policiers de la division nationale antiterroriste de la police judiciaire. Il a été placé en garde à vue sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, chargé d'une information judiciaire pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, en marge de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février à Ajaccio. Le domicile du journaliste a été perquisitionné. Des documents et des carnets d'adresses *ont été emportés.* Les enquêteurs auraient fait référence au travail réalisé par notre confrère, pour une émission de « La Marche du siècle », le 2 juin sur France 3, au cours de laquelle il avait notamment *interrogé deux nationalistes qui ont été interpellés peu* après. De source proche de l'enquête, on indique que M. Millet a été cité par un nationaliste, mis en examen par M. Bruguière, qui a assuré que le journaliste lui aurait remis un rapport de l'inspection générale *des finances sur les fraudes financières* en Corse.

[NDLR – Le rétablissement de l'Etat de droit en Corse ne saurait justifier l'interpellation de notre confrère Gilles Millet. Cette interpellation met en cause la liberté d'informer et la protection des sources, principe fondamental du métier de journaliste.]

Le Sénat vote une proposition de loi protégeant les enfants contre les sectes

LE SÉNAT a adopté à l'unanimité, au cours de la nuit du lundi 29 au mardi 30 juin, deux propositions de loi préconisant un contrôle renforcé de l'obligation scolaire, essentiellement pour les enfants instruits par leurs familles ou dans des établissement privés hors contrat. *« Nous devons encourager la fréquentation scolaire et éviter les dévoiements sectaires »* a souligné Ségolène Royal. Près de 6 000 enfants seraient actuellement instruits dans des conditions qualifiées de « sectaires ». Généralement *maintenus en milieu fermé,* ces *enfants* ne peuvent ni suivre un programme scolaire normal, ni surtout avoir accès aux enfants de *« l'extérieur »*, subissant ainsi l'influence renforcée de la secte dont sont membres leurs parents.

L'une des propositions devrait instituer un contrôle annuel obligatoire pour tous les enfants recevant un enseignement dans leur famille et un contrôle facultatif pour ceux scolarisés dans des établissements hors contrat.

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : Sébastien Grosjean s'est qualifié pour les huitièmes de finale de Wimbledon,** lundi *29 juin,* en éliminant l'Espagnol Felix Mantilla, tête de série no 16 (6-0, 7-6, 6-2). Agé de vingt ans, le champion du monde junior 1996 va rencontrer le numéro un mondial Pete Sampras. La Française Nathalie Tauziat a réédité sa performance de 1997 en se hissant en quart de finale *au dépens de la Britannique Samantha Smith* (6-3, 6-1). Elle y trouvera l'Américaine Lindsay Davenport, no 2 mondiale.

Tirage du *Monde* daté mardi 30 juin 1998 : 501 854 exemplaires 1



هكذا من الأهل

Le Mondial



L'ÉTERNEL RETOUR
Comme Pavel Pardo, le Mexique a trébuché devant la machine allemande emmenée par le vétéran Jürgen Klinsmann.

RUBEN SPRICH/REUTERS

LES TEMPS FORTS

● 1 BORDEAUX
La Roumanie, avec en tête de pont l'attaquant Adrian Ilie, rencontre la Croatie, mardi 30 juin, au Parc Lescure, à 16 h 30.

● 2 SAINT-ÉTIENNE
Le 30 juin au stade Geoffroy-Guichard, à 21 heures, l'Argentine est opposée à l'Angleterre.

● 3 TÉLÉVISION
MARDI 30 JUIN
France 3 et Eurosport
Roumanie-Croatie, à 16 h 15
Canal Plus
Roumanie-Croatie, à 16 h 30
TF 1 et Canal Plus
Argentine-Angleterre, à 21 heures

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

Cachez ce « foot »...

COMME ils sont plaints, ou moqués, méprisés et méprisables, ceux qui aiment le *« foot »* ! Pas le football, le *« foot »* ! La commisération est toute déjà dans cette abréviation, cette amputation du nom. Parle-t-on de la *« peint »*, de la *« mus »*, de la *« litt »* ? Du *« ciné »* à la rigueur, pour y aller, pas pour en faire ou en parler !

Ici et là, les jugements entiers tombent, les clichés pleuvent, les considérations planétaires et sociétales sur l'empire obscène du stade, du fric et de la violence filent allègrement le lieu commun et la redite, vieux procès recuit dans une vieille marmite selon une vieille recette.

Ah ! comme ils sont effrayés et indignés les braves gens... S'intéresser à cela, à ces choses subalternes, vulgaires, quand il y a tant de drames dans le monde ! Tant de guerres, tant de faim, tant de morts, tant de libertés bafouées, tant de chômage, tant d'épidémies ; en un mot, tant de malheurs partout ! C'est la première des postures, la posture missionnaire, messianiste même : allez et ne jouez plus, misérables inconscients, indécents vermisseaux insensibles au malheur universel, obscènes dealers de l'opium du bon peuple. Et cessez donc de l'endormir ce peuple, tous les peuples, avec ce calmant indigne et populaire, médiatisé et universel. La posture peut même devenir révolutionnaire, ou supposée telle, lorsqu'un sous-commandant Marcos hurle en somme : *« La révolution ou le foot ! »*

Deuxième posture, la violence. Toute violence est indigne. Celle qui entoure le *« foot »* est odieuse car évidemment congénitale, comme génétique. Le *« foot »* fabriquerait les hooligans. Il les élèverait, ces bons petits, à la bière et au nationalisme, dans le culte abruti et soiffard de la chope et du drapeau, brutes avinées et purs produits des stades. Le *« foot »* les transporterait dans ses malles aussi sûrement qu'une ombre brune et portée de lui-même. Il paie en somme par où il pèche. Et d'ailleurs, la victoire de l'Italie fasciste en 1938, n'est-ce pas la preuve absolue de la nocivité du *« foot »* sur les foules chloroformées ? Mussolini n'aurait pas existé sans la Coupe du monde et Hitler sans les Jeux olympiques de 1936, c'est une évidence...

Troisième posture : le fric, pas l'argent, le fric, le veau d'or, un océan d'argent et plutôt malodorant, vite gagné, indécemment gagné. Là les tartuffes sont légion, qui s'indignent de voir l'argent qui salit tout salir cela aussi. On en sait même qui gagnent davantage qu'un joueur professionnel – et plus longtemps – et qui prennent la mine pincée et moralisatrice des directeurs de conscience. Cela leur devient, ô paradoxe ! un fonds de commerce. Ils frappent la poitrine des autres au cri déchirant de : *« Mon dieu, l'argent, l'argent, c'est obscène ! »*

Eh oui, c'est obscène ! L'argent du *« foot »*. Le nationalisme du *« foot »*. La violence du *« foot »*. Les hooligans du *« foot »*. L'empire du *« foot »*. Et même – on comble un manque – le racisme du *« foot »*. Tout cela est obscène, et nous en faisons état chaque jour. Mais, enlevez le mot *« foot »*, les autres mots ou maux s'effacent-ils de notre quotidien, de nos sociétés, de notre village planétaire ? Evidemment non. Alors, est-ce bête, on aime le *« foot »*. Malgré lui et malgré eux. Un peu comme on aime les gens. Mais ce serait tellement vain et long d'expliquer le reste : le bonheur, le plaisir, le jeu, le spectacle, la foule sur un stade de *« foot »*. Puisque aussi bien le mot stade déjà leur fait horreur !

Rien ne sert de courir, l'Allemagne marque à point

C'EST Bernard Pivot qui cite : *« Le football est un sport simple : un ballon, vingt-deux joueurs, un arbitre, et c'est toujours l'Allemagne qui gagne. »* Le pire, c'est que c'est vrai. Ce Mondial en apporte une nouvelle preuve. Les Allemands battent les Etats-Unis et l'Iran sans trop de mal, rien d'anormal. Le 21 juin à Lens, les voilà menés 2-0 par les Yougoslaves à quelques encablures du port. La Mannschaft patine, c'est évident pour tout le monde. Et bien sûr, les Serbes s'imaginent que c'est joué. Les naïfs ! Fatale et classique erreur. Parce qu'il se passe toujours dans ces cas-là un phénomène étrange. Un changement imperceptible qu'on ne mesure pas, quelque chose d'indicible dans la volonté des joueurs allemands. Comme s'ils se disaient : *« Non. On est les plus forts, on va pas se laisser battre par ces gars-là. »* D'autres qu'eux se disent la même chose, bien sûr, mais les Allemands le font. En deux coups de cuiller à pot, l'affaire est réglée. 2-2 et l'Allemagne ne perdit pas.

UN SCÉNARIO ÉCRIT D'AVANCE

Contre le Mexique, lundi soir à Montpellier ce fut remake. Les Mexicains, révélation du tournoi, ont tout jeté dans la bataille : talent, vivacité et une volonté hors du commun sous un soleil de plomb. Les commentateurs avaient annoncé que la température serait un handicap pour une équipe de vieillards européens. A les écouter, les Centraméricains seraient plus habitués à courir dans des fournaises. Naïveté encore ! On sait bien que ce n'est pas un petit 35 degrés sur la pelouse qui va ramollir une équipe de football allemande, aurait-elle largement dépassé les trente ans de moyenne d'âge et aurait-elle Lothar Matthäus comme capitaine, un homme de trente-sept ans qui joue ici sa cinquième Coupe du monde...

Donc les Mexicains, poussés par leur public qui entonne des chansons de mariachis, arrivent à la mi-temps à 0-0. Déjà une surprise. Mieux, à peine la deuxième mi-temps est-elle commencée qu'ils inscrivent un but des pieds de Luis Hernandez, un Mexicain aussi blond qu'un Allemand. On rêve un instant, et l'étrange phénomène apparaît. Rien de spécial n'a changé dans le jeu, semble-t-il. Mais on devine qu'une division blindée s'ébranle. Et, à la 75e minute, une toute petite erreur défensive de rien du tout, et Jürgen Klinsmann, trente-quatre ans le 30 juillet, qui savait que cela arriverait, qu'il suffisait d'attendre, en profite. Elle résiste encore, l'équipe mexicaine. Elle est même à deux doigts d'en mettre un deuxième. Mais à deux doigts seulement, et que croyez-vous qu'il arrivât ? Restait trois minutes, et Oliver Bierhoff, un jeunot de trente ans à peine, balance un coup de tête dans la lucarne du gardien mexicain. Le scénario était écrit d'avance, on le savait bien nous Français. On connaît tout cela par coeur.

Parlez-en à Alain Giresse. Ou plutôt ne lui en parlez pas, il ne supporte pas. Jamais il n'a voulu revoir le match historique de 1982, à Séville. Une chaleur équatoriale. Schumacher (pas le coureur automobile, le gardien de but des Allemands de l'époque) a impunément cassé les dents de notre arrière Patrick Battiston et lui a démis les cervicales. Malgré tant d'injustice, Giresse vient de marquer et ça fait 3-1 pour les Français dans la prolongation. Il est fou de joie, Giresse, il court le long de la touche, un sourire d'extase aux lèvres, l'image absolue du bonheur. Devant notre télé, on crie déjà : *« On est en finale ! »* Qu'on croit, pauvres naïfs ! Car pénètre sur le terrain Karl-Heinz Rummenigge tout blessé qu'il est. Et voilà que ça recommence, cet impalpable sentiment que rien ne change et que tout bascule à la fois. Rummenigge d'abord, Klaus Fischer ensuite marquent. Et c'est 3-3. Et c'est les tirs au but. Et c'est perdu. Et on ne comprend pas, on pleure.

VIBRANTES RÉMINISCENCES

Nous rencontrâmes encore l'Allemagne en demi-finale du Mundial mexicain de 1986. Mais là, l'équipe de Platini venait d'éliminer le Brésil, elle était épuisée et, cette fois, ils n'ont même pas eu peur. Un 2-0 sans bavure. Voilà qu'à nouveau le cauchemar s'approche. Imaginons : la France bat l'Italie et l'Allemagne, la Roumanie (ou la Croatie). Quelle sera la demi-finale ? France-Allemagne bien sûr. Eh bien, ce jour-là, faudra pas croire que c'est arrivé, même si on mène 3-0 à dix minutes de la fin. Pauvres Mexicains, la France du football compatit, elle sait cette déception.

Les Yougoslaves, eux, ne se sont jamais remis de leur match contre les vétérans allemands. Ebranlés dans leurs certitudes (on les sait fragiles côté mental), ils n'ont ensuite emporté qu'une pauvre victoire contre les Etats-Unis avant de s'incliner, lundi 29, contre les Hollandais (2-1), lesquels tracent leur route avec régularité et obstination. Ils rencontreront en quarts de finale le vainqueur d'Argentine-Angleterre, grande revanche également. Et autres vibrantes réminiscences.

Il y a douze ans, à Mexico, Diego Maradona inscrivait de la main un but de tricheur qui faisait basculer le match en défaveur de l'Angleterre (lire page VI). *« La main de Dieu »* avait dit alors le *« Pibe de oro »* dans un discutable élan d'exaltation au lendemain de la guerre des Malouines. Aujourd'hui il regrette. *« C'était comme si j'étais retombé en enfance et que je faisais une farce. »* Mais pour bien des amateurs, parmi lesquels Glenn Hoddle, l'entraîneur anglais qui faisait pourtant partie de l'équipe de 1986, Maradona est *« le plus grand footballeur de tous les temps... Meilleur même que Pelé »*. On avait annoncé sa présence à Saint-Etienne. Il s'est désisté, on ignore pourquoi. Cocaïnomane entre rechute et désintoxication permanentes, condamné à deux ans et dix mois de prison avec sursis pour avoir tiré au fusil sur des journalistes en 1994, il reste, malgré tout, unique dans le coeur des supporteurs argentins, lesquels devaient décorer, mardi 30 juin, les tribunes du stade Geoffroy-Guichard de banderoles à sa gloire pour un match digne d'une finale.

Jacques Buob

LE CHIFFRE DU JOUR

1958

C'est le nombre de minutes qu'a passées Lothar Matthäus sur un terrain en Coupe du monde (32 heures et 38 minutes). Lundi 29 juin, lors du huitième de finale contre le Mexique, le libero allemand, âgé de trente-sept ans, s'est approprié tous les records de longévité. Il surpasse de 8 minutes son compatriote Uwe Seeler en temps de présence sur le terrain. Seul joueur à avoir participé à cinq Coupes du monde (1982 à 1998) avec le gardien mexicain Antonio Carbajal (1950 à 1966), Lothar Matthäus a porté son record de matches joués à 24. Les trois premiers joueurs à avoir le plus joué en Mondial sont donc Matthäus, 24 matches pour 1 958 minutes de jeu, Seeler 21 matches pour 1 950 minutes de jeu, et l'Argentin Diego Maradona, 21 matches pour 1 943 minutes de jeu.

● LA PHRASE DU JOUR (1)

« Nous sommes profondément fiers de ce que vous avez fait. Cela s'est joué de peu. Les choses auraient pu basculer en notre faveur, mais c'est l'Allemagne qui l'a emporté. Cette défaite ne doit pas effacer ce que vous avez réussi, votre performance. Je suis convaincu que l'histoire ne s'arrêtera pas, car les sportifs de notre pays ont désormais un exemple à suivre. »

Ernesto Zedillo, président du Mexique, lors d'une conversation téléphonique avec le sélectionneur, Manuel Lapuente, retransmise en direct par la télévision, après le match perdu contre l'Allemagne lundi 29 juin.

L'équipe de France aux petits soins

Après quatre matches et une prolongation, face au Paraguay, les Bleus accumulent fatigue et petits bobos. C'est le moment où le docteur Jean-Marcel Ferret et ses quatre kinésithérapeutes entrent en scène

L'ÉQUIPE de France se réveille tard et de bonne humeur, ce matin. A neuf heures, les joueurs sont tirés de leur torpeur par le téléphone. Avec leurs esprits, ils retrouvent le décor devenu familier de leur chambre. Ils sont encore à Clairefontaine (Yvelines), lundi 29 juin, donc encore en course dans la Coupe du monde. Ils ont bien dormi et se lèvent l'âme joyeuse. Merci Laurent Blanc.

Dimanche soir, le sommeil a pourtant été dur à trouver. Le bus est arrivé après minuit au Centre technique national. Mais les joueurs n'ont pu tout de suite se mettre au lit. Il leur fallait évacuer le trop-plein d'excitations. Ils auraient pu être en train de faire leurs valises dans un château devenu hanté. Cette pensée les horrifie. Alors, en ouvrant les yeux, Marcel Desailly et Didier Deschamps contemplent avec plaisir les murs rose bonbon de leur garçonnière. Ils sont encore là. Mais que le combat fut difficile ! Sitôt le premier pied posé par terre, le corps rappelle qu'il a souffert autant que l'esprit dans l'interminable suspense de la veille.

Pour Thierry Laurent, c'est *« une grosse journée »* qui s'annonce. Quand l'équipe de France récupère, le kiné fait des heures supplémentaires. *« Les vingt-quatre heures qui suivent le match sont cruciales pour une blessure »*, observe le spécialiste. Hier, dans le bus qui revenait de Lens, il a manipulé un à un les corps endoloris et a poursuivi sa tâche jusque tard dans la nuit. Ce matin, il s'enquiert au petit déjeuner des bobos de chacun et les signale au médecin de l'équipe de France, Jean-Marcel Ferret. L'infirmerie est pleine.

BUDGET DE 5 MILLIONS DE FRANCS

Avant l'Euro 96, Aimé Jacquet avait demandé la présence de quatre kinésithérapeutes au lieu de trois. Ils ne sont pas de trop aujourd'hui pour remettre d'aplomb l'effectif à cinq jours du rendez-vous contre l'Italie. *« On se bagarre contre le temps,* explique Thierry Laurent. *Il faut permettre au joueur de rejouer vite, mais ne pas précipiter les choses pour éviter la récidive. »* Tous diplômés en médecine du sport, les kinés ont adopté au fil du temps une spécialisation. Philippe Boixel, quarante et un ans, s'occupe de la première prise en charge des blessés. Frédéric Mankowski, trente-neuf ans, et Thierry Laurent, trente-trois ans, s'attellent à remettre sur le terrain les convalescents. Albert Gal, cinquante-sept ans, a *« une bonne main »* pour les massages.

Le docteur Jean-Marcel Ferret distribue la clientèle. A Philippe Boixel, Thierry Henry et son entorse externe de la cheville gauche. Albert Gal part faire du vélo avec Didier Deschamps, Marcel Desailly et Emmanuel Petit. Frédéric Mankowski trottine avec Christophe Dugarry et teste l'état du claquage. Thierry Laurent suit l'entraînement du reste de l'effectif, se rendant disponible pour les étirements et autres travaux spécifiques. Chacun livre ensuite son rapport d'activité, ratifié par le médecin.

Le communiqué médical est livré par l'entraîneur en milieu de journée. De Thierry Henry : *« La blessure est de nature à gêner le joueur. Son absence contre l'Italie diminuerait l'équipe. »* D'Emmanuel Petit : *« Souffre d'une grosse contracture au quadriceps de la cuisse droite. Je l'ai sorti au bon moment dimanche. »* De Christophe Dugarry : *« Ce matin, il a couru et il était moyen. Il n'y a pas de grosse progression dans son cas. »* De Lionel Charbonnier : *« Son élongation à la cuisse droite est presque un souvenir. Dans quarante-huit heures, il aura complètement récupéré. »* Où l'on apprend encore que Youri Djorkaeff a été dispensé d'entraînement en raison d'un torticolis.

La France est donc rassurée sur l'état de ses champions. Ils sont aux petits soins. La Fédération française de football (FFF) ne lésine pas pour leur santé. Cinq millions de francs ont été engagés pour le suivi médical de la sélection nationale. Une attention toute particulière est portée aux soins bucco-dentaires. La mécanique humaine est à ce point complexe qu'une mauvaise dent peut avoir des répercussions musculaires. Le docteur Ferret le sait, lui qui conduit Emmanuel Petit chez le dentiste en début d'après-midi pour vérifier que le joueur ne couve pas une vilaine carie.

L'après-midi, pendant la sieste, les blessés repassent entre les mains des kinés, dans la salle du sous-sol qui jouxte le vestiaire. *« Tu ne soignes pas deux joueurs de la même manière. On sait où se cachent leurs faiblesses,* raconte Thierry Laurent. *David Trezeguet, par exemple, c'est la cheville. Il vient deux fois par jour aux soins, qu'il joue ou qu'il ne joue pas. »* Thierry Henry passe en boitillant, à la recherche de Philippe Boixel pour sa deuxième séance de la journée. Thierry Laurent le regarde et s'en veut un peu : *« Avant le match contre le Paraguay, je l'ai strappé* [renforcé les articulations avec une bande autocollante] *d'un côté et c'est l'autre qui a pris. Désormais, on fera les deux. » « Il nous faut être particulièrement vigilant,* reprend-il. *La compétition avançant, le groupe commence à se scinder sur le plan physique. Il est plus délicat à gérer. »*

Pour l'équipe de France, la journée s'achève sans effort. Huit joueurs seulement assistent à l'entraînement. Les autres maintiennent simplement un semblant d'activité. *« Il ne faut surtout pas qu'il y ait de coupure radicale »*, insiste Thierry Laurent. Il était prévu d'aller faire quelques longueurs dans la piscine du château Ricard, la résidence voisine des joueurs de rugby. Le temps étant un peu frais, on préfère y renoncer. A défaut, on se contente de la grande baignoire collective des vestiaires. Entre deux inévitables séances de massage, les joueurs s'enferment également dans les deux saunas à leur disposition.

Il est déjà tard quand Thierry Laurent rejoint les locaux annexes de la résidence où sont hébergés les kinés. Ce fut bien *« une grosse journée »*. La soirée s'est conclue par une dernière réunion du personnel médical où s'est ébauché le programme du lendemain, tandis que la télévision retransmettait Yougoslavie - Pays-Bas. La journée du lendemain ne sera pas non plus une sinécure. *« Le cap difficile se situe quarante-huit heures après un match »*, explique le praticien. Aimé Jacquet a donc prévu un programme encore plus léger et un strict huis clos pour mardi. *Silence, l'équipe de France se repose !*

Benoît Hopquin, à Clairefontaine

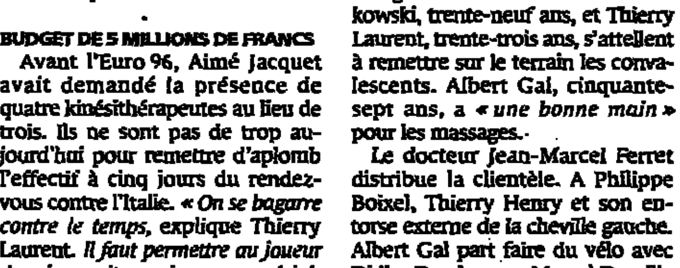


REUTERS

Zinedine Zidane (à gauche) à l'entraînement à Clairefontaine avec Vincent Candela.

Thierry Henry incertain

L'attaquant Thierry Henry, souffrant d'une entorse à la cheville, est incertain pour le match France-Italie, comptant pour les quarts de finale de la Coupe du monde 1998, vendredi 3 juillet, au Stade de France. *« Il souffre d'une bonne entorse, et l'on est indiscutablement un peu inquiet,* a déclaré le sélectionneur national, Aimé Jacquet. *Il faut voir comment cela évolue dans les quarante-huit heures. Mardi sera une journée-test, et l'on saura à ce moment-là s'il est sérieusement touché ou si on peut le récupérer. »* Le Monégasque, meilleur buteur français (trois buts), s'est blessé peu après l'heure de jeu, dimanche 28 juin, face au Paraguay (1-0), et avait été remplacé par Robert Pires.



Souvenirs d'Italie

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

VOIR NAPLES, et naître. L'aventure du sélectionneur Jacquet a débuté dans cette ville, un soir de février 1994. A la surprise générale, les Bleus s'étaient imposés, grâce à un but de Youri Djorkaeff, face à une Squadra Azzurra appelée à devenir, cinq mois plus tard, vice-championne du monde. Mais la première victoire du sélectionneur, fraîchement nommé à titre intérimaire, fut d'avoir imposé cette rencontre amicale aux dirigeants du football français. Traumatisés par le France-Bulgarie de funeste mémoire, les responsables de la Fédération française n'étaient pas chauds pour un voyage à haut risque en pays transalpin. La sagesse exigeait une période de convalescence, contre des adversaires plus à portée. L'intérêt personnel d'Aimé Jacquet, promu sans enthousiasme, aurait dû le rallier à la prudence générale. Ce fut son premier pari, et le début d'un combat : on ne rebâtit pas une équipe solide sur le sable des rencontres faciles.

Cinquante matches plus tard, Aimé Jacquet retrouve cette sélection italienne pour une place en demi-finale de la Coupe du monde. Il n'est plus le sélectionneur nouveau-né de Naples. En quatre ans et demi, il s'est forgé un palmarès dont rêverait Cesare Maldini, son homologue transalpin : 32 victoires, 15 résultats nuls et seulement 3 défaites. De plus, le sélectionneur ne part plus dans l'inconnu. Depuis cette fameuse soirée napolitaine, l'Italie est devenue comme sa deuxième patrie. *« J'y ai passé la moitié de ma vie de sélectionneur »*, souriait-il, lundi 29 juin, à Clairefontaine.



AIMÉ JACQUET

C'est dire s'il connaît bien désormais le Calcio et les footballeurs italiens, *« nos amis et frères »*. Avec son compère Henri Emile, il en a passé des week-ends à Turin, Milan, Rome ou Gênes ! Au début, il n'assistait pas seulement aux matches pour superviser ses internationaux, il les rencontrait, dialoguait avec eux. Selon la formule d'un entraîneur national, *« Aimé faisait du relationnel »*, sachant que les Français évoluant en Italie constitueraient le noyau dur de son groupe.

Les souvenirs italiens de Jacquet ne sont pas tous bons. Entraîneur de Bordeaux, il avait perdu une demi-finale européenne face à la Juve en 1987. Mais les temps ont changé : il partage désormais avec huit de ses sélectionnés une science du football italien qui pourrait être la clé de la qualification. *« Ce sera un match tactique, nous n'y couperons pas. »* Il imposera cette réalité de terrain à ses joueurs les plus superstitieux, ceux qui pourraient voir dans cet affrontement une ironie du sort : l'Italie mettant un terme à l'ère Jacquet, après l'avoir inaugurée.

« Ce sera un match tactique, nous n'y couperons pas »

Trezeguet ne reprend pas ses coéquipiers de volée

Pour sa première titularisation, lors du Mondial 1998, comme avant-centre, le jeune joueur a semblé marquer le pas contre le Paraguay. Il pourrait pourtant être reconduit face à l'Italie

LES LENDEMAINS de victoire ne sont pas forcément joyeux. Ils confinent parfois à l'embarras, voire à la mélancolie. En public, David Trezeguet, fils de Jorge, ancien footballeur professionnel argentin, mégote ses effusions. Le sourire hésitant transperce rarement le visage. Ce sont les yeux qui révèlent confusion ou fierté. Le crâne fraîchement rasé, façon Ronaldo, *« pour raisons personnelles »*, déconcerte un peu plus l'observateur fortuit. L'avant-centre de l'équipe de France cultive l'esquive.

La victoire extirpée des crampons paraguayens ne l'a pas soulagé de son impuissance devant le mur sud-américain. David Trezeguet n'essaie pas de dribbler son bilan chiffré. Deux frappes hors cadre et une volée captée par « El Macho » José Luis Chilavert, d'un côté ; une remise décisive de la tête pour Laurent Blanc, de l'autre. La balance personnelle de David Trezeguet incline vers le déficit. *« J'ai été moyen, ce fut le match le plus difficile de ma carrière »*, reconnaît le Monégasque, qui fut malgré tout le plus dangereux du trident offensif présenté par Aimé Jacquet.

Pour sa première comme titulaire lors du Mondial 1998, l'attaquant latino des Bleus se savait attendu. Samedi, à vingt-quatre heures du match face au Paraguay, il avait laissé les journalistes en plan : *« Je n'aime pas m'exprimer la veille des rencontres, je procède pareillement avec mon club. »* Le feu des questions le trouble : *« Avec la pression qui monte, ce n'est pas facile. »* Jusqu'alors, il avait décliné à l'envi sa décontraction face à l'événement. Il en avait même usé pour suggérer au sélectionneur national de lui accorder crédit. *« En fait, je voulais dire que la victoire est rendue obligatoire par le fait de jouer devant notre public »*, explique-t-il.

Dans son face-à-face avec le concurrent Stéphane Guivarc'h, le buteur à l'accent tango n'a pas encore épuisé le brelan de jokers. Aimé Jacquet a laissé entendre qu'il reconduirait son leader d'attaque face à l'Italie, vendredi 3 août, au Stade de France. Rien de tel qu'un passage au révélateur italien pour mesurer les aptitudes d'un attaquant. David Trezeguet n'échappera pas à l'examen. *« Il faut regarder la performance de l'équipe plus que la prestation individuelle d'untel »*, réplique l'intéressé. La réflexion ne relève pas seulement de la supplique personnelle, elle invite les observateurs à s'intéresser à l'animation générale de l'équipe de France dont les insuffisances ne facilitent pas la vie des attaquants.

« J'ai revu les images de la rencontre. Ça ne s'est pas très bien passé entre moi et Youri Djorkaeff. On n'a pas réussi à se trouver. Quand je faisais un appel, le ballon n'arrivait pas », concède-t-il. La rentrée de Stéphane Guivarc'h n'a pas résolu l'équation. *« Ma complicité avec lui sera difficile à trouver, car notre profil est trop ressemblant,* dit-il, tout en reconnaissant le chemin qui lui reste à parcourir ; *je n'ai que vingt ans et je remercie les anciens de l'équipe pour leurs conseils. »* David Trezeguet découvre aussi les lourdeurs d'une sélection avec son escouade de vedettes.

« Mais je ne veux pas créer une polémique, assure-t-il. *Il y a des choses que je garde en moi. Elles ne doivent pas sortir du groupe. »* Ce n'est pas lui, en tout cas, qui accuserait Youri Djorkaeff de ne *« jouer que pour sa "tronche" au mépris du collectif »*, comme l'a affirmé un ancien défenseur de l'équipe de France, dimanche soir. *« Je ne me pose pas de questions »*, lâche David Trezeguet. Les déclarations de Carlos Bianchi, l'ancien buteur argentin du Paris-Saint-Germain, qui le trouve *« trop jeune pour assumer la responsabilité d'un avant-centre titulaire »*, ne lui inspirent aucun commentaire.

En revanche, la remarque de Didier Deschamps attisera peut-être un peu plus sa motivation. *« Notre manque d'efficacité ne date pas d'aujourd'hui et on ne le réglera pas en cinq jours ni même en cinq mois »*, estime le capitaine, avant d'ajouter avec une pointe d'humour : *« Contre les Italiens, on essaiera de marquer un but et ce sera peut-être Marcel Desailly après Laurent Blanc qui fera la différence. »* Dans ses rêves, Trezeguet imagine sans doute un autre scénario.

Elie Barth, à Clairefontaine

LIEWIG/SYGMA/TEMPSPORT

David Trezeguet lors du match contre l'Arabie saoudite.



هكذا من الامل

L'étoffe dont on fait les capitaines

● **VISIBILITÉ** Le brassard porté au bras droit ou gauche identifie sur la pelouse le capitaine d'une équipe de football. D'une couleur différente du reste de la tenue et suffisamment large (entre 10 et 15 centimètres), il doit être visible et reconnaissable par les arbitres, les joueurs et le public. Le ruban, élastique, allie fermeté – il ne doit pas glisser – et souplesse – il ne doit pas se transformer en garrot. Attention, il existe un autre type de brassard, noir, porté par toute une équipe en signe de deuil. Le 13 juin, les joueurs français en arboraient un après la disparition de Fernand Sastre, coprésident du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde 1998.

● **DROIT À LA PAROLE** Le capitaine, footballeur d'expérience et homme-clé dans le dispositif de jeu, représente *« le relais entre l'arbitre et les joueurs et s'efforce de personnifier le fair-play »*, souligne Michel Dailly, président de l'Amicale des arbitres. Quand les esprits s'échauffent, que la partie prend des allures de bataille rangée, l'homme au sifflet prévient le porteur de brassard avant de prendre les mesures adéquates. De plus, sur une action litigieuse, le capitaine est, en principe, le seul joueur habilité à intervenir auprès de l'arbitre.


REUTERS

● **PROTOCOLE** De la poignée de main aux adversaires à la délicate offrande de bouquets de fleurs, en passant par l'incontournable tirage au sort qui décide du choix du terrain et de l'engagement, le capitaine assure le protocole. En cas de blessure sérieuse ou de sortie définitive, il doit remettre son brassard à un partenaire.

● **SOUVENIRS TRICOLORE** Au Mondial 1982 en Espagne, dans les vestiaires de l'équipe de France, le sélectionneur, Henri Michel, enfilait lui-même le brassard au bras de son capitaine, Michel Platini. Instant privilégié où le joueur prend conscience avec fierté des responsabilités qui lui incombent.

Cédric Ryan

COUPS DE SIFFLETS
LA REVUE DE PRESSE

EKSTRA BLADET (Danemark)
Après la victoire du Danemark contre le Nigeria, la question mérite d'être posée : Michael Laudrup (trente-quatre ans) a-t-il le droit de dire au revoir à l'équipe nationale et de prendre sa retraite ? Ou bien, ses vieilles jambes et son génie du football doivent-ils continuer à transformer les pelouses vertes en œuvres d'art ? Le peuple danois doit sans doute se préparer à un nouveau référendum, après celui de la fin du mois de mai sur le traité d'Amsterdam ! *« Et si, maintenant, nous ne battons pas les Brésiliens (...), je raccrocherai mes crampons*, a dit Michael. *Mais je me souviendrai toujours d'une soirée à Paris, où le Danemark, pour la première fois de son histoire, a bousculé la tour Eiffel et atteint les quarts de finale de la Coupe du monde ! »* Ce fut son plus beau match depuis longtemps sous le maillot de l'équipe du Danemark

BERLINGKSE TIDENDE (Danemark)
La fameuse « recette secrète » dont on parle tant et qui a permis au Danemark de battre le Nigeria n'est ni secrète ni compliquée. Elle est simple : si les joueurs s'entraînent moins, ils gagnent, et s'ils jouent le soir, c'est encore mieux. Il est évident que, pour les footballeurs danois, des conditions climatiques favorables ont une certaine importance, comme on l'a vu lors des premiers matches, difficilement joués l'après-midi, sous de fortes chaleurs. Contre le Nigeria, nous avons joué à 21 heures, et nous allons jouer à 21 heures également, vendredi à Nantes, contre le Brésil. A Nantes oui, une ville toute proche de la mer, ce qui nous permet d'espérer même un peu de vent. Psychologiquement, c'est bon.

LA STAMPA (Italie)
1 à 0 à Marseille, 1 à 0 à Lens (...) La première qualité de la France est d'avoir été constamment à l'attaque, celle des Italiens est d'avoir trouvé les occasions. Zidane n'était pas là (...), contre nous, il sera là. Connaissant Maldini, nous nous attendons à ce que le joueur soit confié à Dino Baggio. Un classique. Vendredi (...), ce sera chaud pour nous et chaud pour eux. (...) La France sait tout de l'Italie et l'Italie tout de la France : les porte-drapeau les plus méritants de celle-ci prêtent main-forte dans nos casernes les plus renommées.

Le feu follet Del Piero n'a plus la flamme

Blessé avant le Mondial, l'attaquant italien peine à retrouver la forme malgré la confiance du sélectionneur national

LES MOTS lui sont venus tout seuls, sous la forme d'un aveu aussi poignant qu'inattendu. Il les a étalés sans honte, devant lui, face aux autres. *« Ce Mondial*, a-t-il doucement prononcé, *ne sera peut-être pas le mien. Mais plus sûrement celui de Christian Vieri. »* A vingt-trois ans, Alessandro Del Piero n'a pas encore l'âge de parler au passé et de vivre de souvenirs. Mais, surprise, il semble avoir déjà appris le renoncement et la résignation.

Attendu au tournant d'une compétition a priori taillée à sa mesure, il tarde encore à se montrer sous son vrai jour. En début de ce Mondial, une blessure l'a retenu un temps sur le banc de touche. Puis le mal l'a poliment abandonné.


REUTERS

« Bierhoff se sert de sa puissance, Ronaldo de sa vitesse. Del Piero, lui, se sert de son cerveau », estime Giovanni Trappatoni.

REMIS SUR PIED

Remis sur pied, en bonne forme et reposé, il devrait rayonner, dribbler et marquer. Etre simplement lui-même, ce feu follet étroit et court sur pattes que l'Italie aime d'un amour sans limites, ce prodige de technique et de vivacité, recordman des buteurs cette saison en Ligue des champions (10 buts), attaquant vedette de la Juventus de Turin et premier rival de Ronaldo au classement des tifosi.

A en croire ses dirigeants, le club anglais de Manchester United aurait offert 250 millions de francs pour le convaincre de le rejoindre. Mais chaque match confirme l'évidence : Alessandro Del Piero ne sort pas de la norme. Pire : il inspire la pitié. En huitième de finale, le 28 juin, deux occasions de but tristement gâchées face à la Norvège ont suffi à le changer pour la presse italienne en traître à la patrie. *« Ce n'est pas bien, je sais*, a-t-il osé en guise d'excuse. *Et je reconnais ma faute. Mais j'ai la confiance de l'entraîneur et du reste du groupe. Et puis, je ne suis pas là que pour marquer des buts. »*

La formule n'a convaincu personne. Et, terrible humiliation, le public du Stade-Vélodrome l'a sifflé en fin de partie avant de chantonner en chœur le nom de Roberto Baggio. Une façon pas très tendre de lui indiquer la sortie et réclamer de l'entraîneur son rapide remplacement. Les critiques, Alessandro Del Piero en connaît tous les vices. Il a fait connaissance avec l'échec lors de l'Euro 96, en Angleterre, traversant la compétition d'un pas lourdingue et souvent hésitant. Le pays lui en a beaucoup voulu. Avant de mettre ce premier accroc sur le compte de l'âge et d'une légitime inexpérience. Depuis, le joueur a su regagner le respect en se servant de sa meilleure arme : le talent. Sa dernière saison avec la Juventus de Turin a impressionné la terre entière. Associé en attaque avec Filippo Inzaghi, il a marqué 21 buts et mené son équipe vers le titre national. *« Face à lui, chaque rencontre ressemble à un match de coupe »*, aurait avoué un jour Ronaldo en personne. *« L'Allemand Oliver Bierhoff se sert de sa puissance et Ronaldo de sa vitesse. Del Piero, lui, se sert de son cerveau »*, a suggéré Giovanni Trappatoni, l'ancien patron italien du Bayern de Munich. *« Je ne peux pas expliquer aux autres joueurs ce que fait Alessandro balle au pied, car cela ne s'explique pas »*, raconte Marcello Lippi, l'actuel entraîneur de la Juventus. Son dribble est une merveille du genre. Et, surprenant détail, son tir a été mesuré à plus de 130 km/h.

POUVOIR DE SÉDUCTION

En Italie, l'image d'Alessandro Del Piero dépasse largement tous les standards de sa profession. Selon un récent sondage, réalisé auprès de 20 000 personnes, la moitié féminine du pays le préférerait à Leonardo Di Caprio pour passer en secret une soirée sentimentale. La preuve d'un pouvoir de séduction dont le jeune homme n'abuse guère. Encore célibataire, il vit seul à Turin. On lui connaît peu d'aventures. Et ses proches affirment le surprendre parfois, en début de week-end, une toque sur la tête et les mains dans la farce. *« J'aime cuisiner*, avoue-t-il. *Et il ne me gêne pas de le faire pour moi seul. »* Sa vie quotidienne ? *« Banale et anodine*, confie-t-il. *La priorité, pour moi, est de savoir toujours maintenir mon existence en parfait équilibre. Je sais que je ne dois jamais perdre le sens de l'humilité. »*

Malmené par l'opinion et montré du doigt par la presse, Alessandro Del Piero avance dans ce Mondial en baissant souvent les regards. On le sent résigné, prêt à l'abandon.

Mais il ose encore espérer de la suite un possible retour en grâce. Roberto Baggio, son aîné et sa doublure, avait connu quatre ans plus tôt une même infortune. Inexistant au premier tour de la Coupe du monde américaine, il avait repris visage humain à dix jours de l'épilogue et tiré à bout de bras l'Italie vers une place en finale. *« Le Mondial n'est pas terminé. Comme Baggio, mon heure sonnera peut-être bientôt, au moment où personne ne m'attend »*, soupirait le malheureux Del Piero, lundi 29 juin. Peut-être. Mais le temps presse.

Alain Mercier, à Chantilly

La Squadra Azzurra retrouve ses couleurs

Les Italiens rompent le silence qu'ils s'étaient imposé et donnent leurs impressions sur la France

TROIS SEMAINES de Coupe du monde ont été nécessaires pour réveiller le naturel. Mais voilà, enfin, les joueurs transalpins redevenus eux-mêmes. Bavards, remuants et emportés. Normalement italiens, en somme.

A quatre jours de disputer à l'équipe de France une place de demi-finaliste, une poignée d'entre eux a oublié pour un temps, lundi 29 juin, la consigne de silence imposée jusque-là par leur entraîneur, Cesare Maldini. Ce dernier avait donné l'exemple, la veille : *« L'Italie jouera contre une sélection qu'elle connaît bien, puisque la plupart de ses éléments jouent dans notre championnat. On pourrait même dire que c'est une sélection du championnat d'Italie renforcée par quelques étrangers. Outre la qualité de l'adversaire, nous devrons surmonter les difficultés de jouer contre le pays organisateur, de plus au Stade de France. »*

EMBARGO LEVÉ

L'embargo étant tacitement levé, les joueurs se sont exprimés sans crainte. Pour en dire en moins d'une heure infiniment plus long qu'à la veille de leurs quatre précédentes rencontres. La marque, peut-être, d'une certaine impatience. Ou encore, qui sait, l'envie de débattre au grand jour d'un sujet, la France et son football, autrement mieux connu que les forces et faiblesses du Chili, du Cameroun, de l'Autriche ou de la Norvège.

Alessandro Del Piero, bombardé de questions, mais stoïque sous la mitraille, a parlé sans nuance d'une *« finale anticipée »*. Et, sérieux comme un évangéliste, établi un rapprochement savant entre les deux équipes : *« Comme nous, les Français sont candidats au titre. Comme nous, ils semblent dépourvus de point faible. Et, comme nous, leur force est de posséder dans leur groupe une poignée de bons joueurs qui se connaissent bien et savent jouer ensemble. »* Puis Alessandro Del Piero a précisé, l'oeil malin, que cette dernière remarque valait surtout pour ceux des Français engagés dans le Championnat italien.

Gianluca Pagliuca, le grand gardien de but (1,90 m), voit clairement la France favorite de la rencontre. Mais, perfide, il ne lui concède le rôle que pour sa qualité de pays hôte du Mondial : *« Les Français jouent chez eux, c'est toujours un avantage. Le public sera contre nous, mais pas l'arbitre, j'espère. Ils peuvent l'emporter et ils le savent. C'est peut-être même la chance de leur vie. Mais nous, nous savons que nous pouvons les battre. Psychologiquement, nous serons mieux armés que contre l'Autriche ou la Norvège. »*

Plus nuancé, moins décisif, Paolo Maldini avance à pas prudents que Dino Baggio, le milieu défensif de la Squadra Azzura, pourrait peut-être hériter du rôle ingrat de vis-à-vis immédiat de Zinedine Zidane. *« Il est rapide et il se bat »*, précise le capitaine de son fier équipier. Puis il disserte sur la nature du jeu français en se servant de mots si bien choisis qu'on croirait, à l'entendre, s'exprimer le père. *« Contre le Paraguay, j'ai trouvé les Français un peu lents, mais solides sur leurs bases. Les deux points forts de cette équipe : une excellente défense et une parfaite couverture au centre du terrain. »* Si Maldini le dit...

A. M., à Chantilly



La photographie d'Hugues de Wurstemberger

A Saint-Denis, au village du Bresil, qui a déposé son bilan, Kaoma affirme que les Français ne savent pas faire la fête.

هكذا من الاهل

La mise en cause des résultats est irrecevable

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a déclaré irrecevable la requête de l'Association des anciens footballeurs africains (AAFA), qui lui demandait de remettre en cause les résultats des matches Cameroun-Chili (1-1) et Brésil-Norvège (1-2), qui ont entraîné l'élimination du Cameroun et du Maroc. L'avocat de l'AAFA a expliqué que celle-ci réclamait *« le respect des règles du jeu »* et a demandé au juge d'ordonner au besoin qu'ils soient rejoués, s'il apparaissait que les arbitres avaient accordé à tort un penalty à la Norvège et refusé un but au Cameroun. L'avocat de la Fédération internationale de football (FIFA) a plaidé pour expliquer que l'AAFA n'avait *« aucune qualité pour se substituer aux équipes intéressées »*. Il a ajouté que les décisions des arbitres étaient *« souveraines et définitives »*. *Le magistrat a suivi cet argument.*

● **NOMINATION : Otto Pfister a été nommé à la tête de la sélection d'Arabie saoudite en remplacement du Brésilien Carlos Alberto** Parreira lundi 29 juin. L'Allemand sera assisté par le Saoudien Mohammed Al-Khurashi. Six mois après sa nomination à la tête de l'équipe nationale, Parreira avait été limogé le 20 juin après la défaite de l'équipe contre le Danemark (0-1) et la débâcle face à la France (0-4).

● **DÉMISSION : le sélectionneur américain Steve Sampson** a quitté ses fonctions après les trois défaites des Etats-Unis au premier tour de la phase finale de la Coupe du monde. Sampson aurait notamment été poussé à la démission par ses joueurs.

● **DÉPART : Carlos Dunga quittera l'équipe du Brésil** à la fin de la Coupe du monde. *« J'ai tout connu. J'ai participé à trois Coupes du monde et j'espère en gagner deux. C'est l'heure de partir. Je pars avec la satisfaction du devoir accompli »*, a déclaré, lundi 29 juin, le capitaine et milieu de terrain de la Seleçao aux 92 sélections. Agé de trente-cinq ans, Carlos Gaetano Bledorn Verri, dit « Dunga » (Dormeur), va continuer à jouer au sein du club japonais de Jubilo Iwata, où il est encore un an sous contrat.

Les Yougoslaves perdent en jouant contre nature

Toulouse. Ecartés de toute compétition internationale pendant six ans, les hommes de Slobodan Santrac se sont fait battre pendant les arrêts de jeu par des Néerlandais dominateurs. Auparavant, Predrag Mijatovic aura manqué un penalty

LES MONTÉNÉGRINS sont un peuple de montagnards plutôt fiers. Predrag Mijatovic est le seul Monténégrin de la sélection yougoslave. Après son penalty raté de la 48e minute devant les Pays-Bas, il a esquissé une grimace de douleur, prémice d'un final catastrophique pour son équipe. Seul à la pointe de l'attaque, il avait couru dans le vide toute la partie. A *Amsterdam*, en finale de la Ligue des champions, c'est lui qui, pour le Real Madrid, avait expédié la Juventus d'Edgar Davids aux enfers. A Toulouse, le Néerlandais tenait sa revanche. C'est Edgar Davids qui, dans les arrêts de jeu, d'une frappe détournée par Slobodan Komljenovic, assomma le Monténégrin.

Les airs de matamores ne conviennent pas aux Yougoslaves. *« Notre équipe ne craint personne. Il faudra que la Hollande joue bien pour nous battre »*, disait Dragan Stojkovic, qui avait retrouvé un appétit d'ogre. La Hollande a très bien joué. *« Il suffira de marquer un but de plus qu'eux »*, ajoutait l'entraîneur Slobodan Santrac. Mais ce sont les Néerlandais qui ont suivi le conseil. La soif de revanche d'une génération de joueurs écartés de toute compétition internationale pendant six ans, leur volonté de restaurer l'image d'un pays brisé par une atroce guerre civile ont fait long feu devant la simple logique du jeu.

ILLUSION PENDANT 65 MINUTES

Précédés d'une terrible réputation de « revenants », prêts à bousculer les hiérarchies acquises pendant leur absence, les Yougoslaves en France n'auront vraiment fait illusion que pendant cinquante minutes contre l'Allemagne (2-2) et un bon quart d'heure contre les Pays-Bas. Au point qu'on peut se demander quelle est la vraie nature de leur équipe : l'équipe frileuse, calculatrice, timorée qui battit avec peine les modestes Iraniens (1-0) et Américains (1-0) ou celle, imaginative, flambante, qui mena 2-0, le 14 juin à Lens, contre les Allemands ?

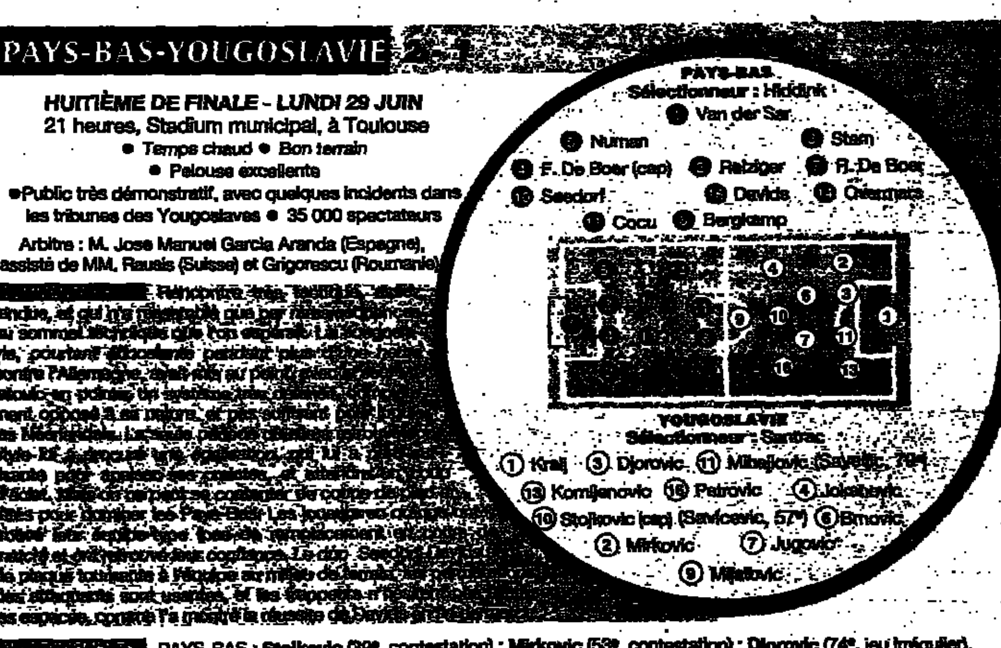
Slobodan Santrac pouvait bien se prendre la tête entre les mains après le tir victorieux d'Edgar Davids. L'équipe yougoslave avait cessé le feu avant la fin des hostilités, attendant les prolongations, voire les tirs au but pour venger l'honneur perdu du Monténégrin. Si ce but fit l'effet d'un coup de poignard, cette fin de scénario illustrait bien l'erreur majeure commise par le staff yougoslave. Quand on possède des joueurs aussi créatifs que Dejan Savicevic (Milan AC), Dragan Stojkovic (Nagoya), Predrag Mijatovic (Real Madrid) ou Vladimir Jugovic (Lazio Rome), comment expliquer que les Yougoslaves jouent la peur au ventre, face à des Néerlandais qu'ils côtoient chaque jour dans leurs clubs, n'évoluant qu'avec un attaquant kamikaze et donnant l'ordre du repli au moindre débordement adverse ? Comment expliquer que de jeunes joueurs de talent, comme Dejan Stankovic ou Perica Ognjenovic, si brillants contre les Allemands, soient restés cloués à leur banc ?

Paradoxalement, la meilleure illustration de la stérilité yougoslave est venue du but marqué par le défenseur Slobodan Komljenovic, d'une facture identique – une reprise de la tête au même angle et également *sur coup franc – au but* que le même joueur avait inscrit au début du match contre les Etats-Unis. A Toulouse, c'était le but de l'égalisation. Après une première mi-temps attentiste, les Yougoslaves pouvaient encore repartir de l'avant. Hélas ! peu à peu, ils se sont à nouveau repliés, laissant la maîtrise du jeu aux Néerlandais.

On se disait alors que les huit années d'embargo et d'anonymat international n'avaient rien changé au football yougoslave, que celui-ci avait gardé cette fantaisie, sans doute unique, de laisser filer un résultat. Obsessionnelle, l'histoire bégaie. En 1976, la Yougoslavie mène 2-0 contre l'Allemagne : elle perd finalement 4-2. A Lens, elle se fait à nouveau remonter sur le fil par l'Allemagne. En 1990, à Florence, c'est déjà après un penalty raté, lors d'une épique séance de tirs au but contre l'Argentine, que les Yougoslaves avaient quitté prématurément le Mondial italien au stade des quarts de finale.

Slobodan Santrac n'a pas tort d'invoquer la malchance. Interrompu pendant deux mois, Dejan Savicevic n'avait pas retrouvé toutes ses ressources pour faire une rentrée performante. De même, la sortie de son pivot défensif, Sinisa Mihajlovic (Sampdoria Gênes), blessé à un quart d'heure de la fin, a désorganisé sa défense au pire moment. Mais cette série noire n'explique pas tout. Les Yougoslaves ont perdu faute d'avoir su imposer leur jeu. *Ils vont quitter* la France avec beaucoup de regrets, *surtout ceux d'une génération* d'exception, certes amputée de ses éléments croates ou bosniaques, mais qui voulait ressusciter la magie du passé ou préparer la voie à un nouvel avenir, dont ils n'ont pu montrer que de trop fugaces promesses.

Henri Tincq



HUITIÈME DE FINALE - LUNDI 29 JUIN
21 heures, Stadium municipal, à Toulouse
● *Temps chaud* ● *Bon terrain*
● Pelouse excellente
● Public très démonstratif, avec quelques incidents dans les tribunes des Yougoslaves ● 35 000 spectateurs
Arbitre : M. Jose Manuel Garcia Aranda (Espagne), assisté de MM. Rausis (Suisse) et Grigorescu (Roumanie).

Rencontre très [illegible]

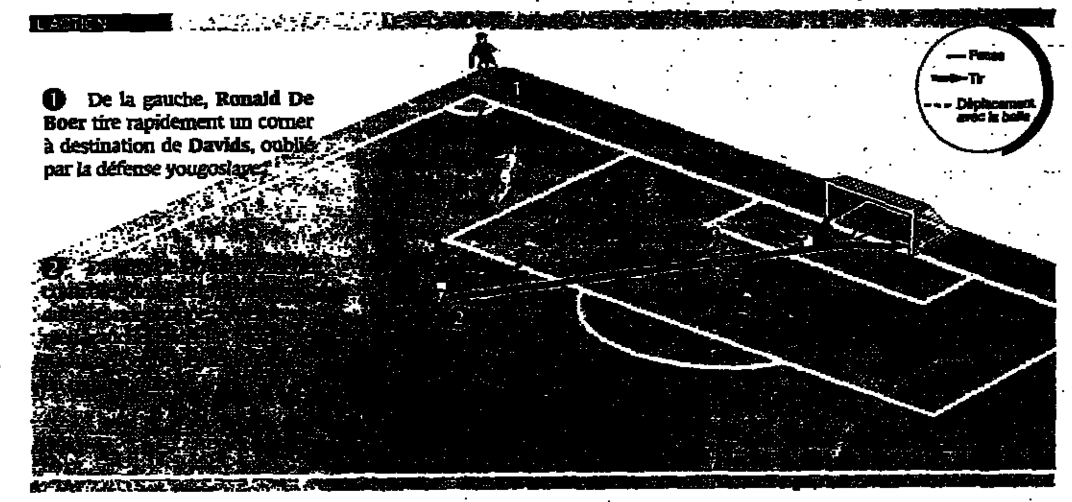
PAYS-BAS : Stojkovic (39e, contestation) ; Mirkovic (53e, contestation) ; Djorovic (74e, jeu irrégulier).

PAYS-BAS : Bergkamp (39e, sur passe de Franck De Boer, de 12 m à gauche, frappe à ras de terre du pied droit, ralentie par Kralj, dans le coin gauche) ; Davids (93e, de 20 m à gauche, tir croisé du gauche, dévié par Kralj dans le coin droit).
YOUGOSLAVIE : Komljenovic (49e, sur un coup franc de la gauche de Stojkovic, de 2 m à droite, tête piquée au ras du poteau droit).

PAYS-BAS : 57 positions d'attaque dans les 30 m (31 + 26) dont 13 occasions (7 + 6) ; 18 tirs (8 + 10) dont 4 contrés (1 + 3) et 7 parés (4 + 3) par Kralj.
YOUGOSLAVIE : 21 positions d'attaque dans les 30 m (8 + 13) dont 4 occasions (1 + 3) ; 6 tirs (1 + 5) dont 1 sur la barre transversale et 2 parés (1 + 1) par Van der Sar.

En faveur des PAYS-BAS : 15 coups francs (6 + 9) dont 3 hors-jeu (0 + 3), 9 corners (6 + 3).
En faveur de la YOUGOSLAVIE : 22 coups francs (9 + 13) dont 3 hors-jeu (2 + 1), 2 corners (1 + 1).

PAYS-BAS : Edgar Davids (25 ans) n'est plus le concurrent de Clarence Seedorf au milieu de terrain, mais son parfait complément. Devant une équipe très défensive, on l'a peu vu en première période, mais il a été omniprésent par la suite, cisaillant les montées des Yougoslaves, effectuant un énorme pressing, d'excellentes relances… et le tir décisif.
YOUGOSLAVIE : Dans ce Mondial, Predrag Mijatovic (29 ans) n'a pas pu tenir pour sa sélection le rôle décisif qu'il a dans son club, le Real Madrid. Isolé en attaque, un peu diminué physiquement, il a eu de surcroît le malheur de tirer sur la barre transversale, en tentant de transformer le penalty (discutable) qui aurait donné l'avantage à la Yougoslavie.



① De la gauche, Ronald De Boer tire rapidement un corner à destination de Davids, oublié par la défense yougoslave.



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Pièges italiens

DE PETITES PHRASES en déclarations péremptoires, de provocations en provocations, le ton monte. France-Italie a déjà commencé. Du haut de mon anti-italianisme primaire apparent, je « m'introspecte ». L'angoisse teintée d'admiration domine, comme chaque fois qu'une équipe italienne se présente. *Cette religion du football qui dépasse le cadre du rationnel* m'émerveille. Je pardonne aux Italiens tous leurs excès, parce qu'ils ont su élever la victoire au rang de divinité. Peu importe la manière de prier, la forme du divin. Ils acceptent tous les sacrifices pour être bénis dans la chapelle de la sainte victoire. La victoire rassemble. Pas comme chez nous… Mais qui ne se souviendra pas, le soir du 12 juillet, des étapes comme autant de marches glorieuses. Plus elles auront été douloureuses, plus le bonheur sera grand.
Celle qui approche dépasse toutes les précédentes. Un quart de finale, comme le dit Cesare Maldini, qui opposera *« deux équipes italiennes renforcées par quelques étrangers »*. La partie d'échecs s'engage déjà. *L'Italie possède un avantage certain : ses attaquants.* Disons qu'elle débute avec les blancs. Nous possédons la meilleure défense. Nous jouerons donc avec les noirs. L'essentiel est de découvrir au plus vite la stratégie de l'adversaire. Attaquer ses points faibles, mais pas d'une manière trop lisible ni trop rapide, tout en protégeant les nôtres. Pour Cesare Maldini, c'est simple : affaiblir notre défense, en se laissant attaquer pour faire sortir les grosses pièces de derrière et fragiliser notre roi. Il y a un risque que l'une des pièces maîtresses ne crucifie son roi. Exemple, le libero Laurent Blanc contre le gardien de but Jose Luis Chilavert, lors de France-Paraguay.
Pour la France, c'est plus complexe, il faut museler les tours, Alessandro Del Piero ou Roberto Baggio, et Christian Vieri, en protégeant l'espace où elles peuvent s'engouffrer. Retenir la leçon norvégienne et la phrase du défenseur Stig-Inge Bjornebye : *« Je ne pensais pas qu'ils nous abandonneraient le milieu de terrain ainsi. »* Surtout, exploiter rapidement toutes les ouvertures, pour ne pas s'éterniser en zone d'attaque, ce qui forcerait la montée des grosses pièces défensives. C'est simple. Le jeu d'échecs crée des solutions à l'infini, alors que chaque joueur crée à lui seul une infinité de solutions. L'infini, d'un côté, contre onze fois l'infini de l'autre, dans un même match. Dieu y perdrait son latin. Et Dieu sans latin, c'est l'Italie sans paroles. Alors, ne nous plaignons pas.

> « Cette religion du football qui dépasse le cadre du rationnel m'émerveille »

Edgar Davids, le retour en grâce d'un exclu

EDGAR DAVIDS est un guerrier. De ceux qui ne renoncent jamais. A la 93e minute d'un combat sans merci entre Bataves et Yougoslaves, tous s'apprêtaient à rendre les armes en s'en remettant aux prolongations. Jamais vaincu et la rage au coeur, l'infatigable no 16 néerlandais en avait décidé autrement. De tous les combattants épuisés, lui seul avait encore la force de tirer de son pied gauche ce coup de canon à ras de terre qui terrassa une fois pour toutes l'immense gardien yougoslave.

Crâne rasé sur les côtés et cheveux rasta en crinière, le « Turinois » venu du Surinam avait mis les peintures de guerre, lundi 29 juin, à Toulouse. Dès le début du match, c'est lui qui permet à l'équipe des Pays-Bas de conquérir le ballon et d'imposer son jeu. Après un premier quart d'heure d'observation maladroit et tendu, le ballon devient alors propriété exclusive des Hollandais. Le travail de sape d'Edgar Davids au milieu du terrain commence à faire effet et la marée orange submerge le camp yougoslave, étouffé et soumis. Par vagues successives, les Hollandais montent à l'assaut et leurs maillots presque fluorescents se déploient vers l'avant comme une myriade de feux follets déchaînés. La belle mécanique offensive se met en place et le vaillant Davids n'est jamais le dernier à participer à la relance.

Aux avant-postes, Dennis Bergkamp prend le relais et sème la panique dans la défense yougoslave. Complétant à merveille l'abattage de Davids en milieu de terrain, l'avant-centre surdoué d'Arsenal est un poison que les



JERRY LAMPEN/REUTERS

Un match exceptionnel, un but décisif. A Toulouse, Edgar Davids, le mal-aimé, a pris sa revanche.

Yougoslaves ne neutralisent qu'à plusieurs quand ils ne font pas faute pour l'arrêter. Mais Bergkamp a le génie tenace et finit par passer. A la 37e minute, un contrôle orienté sur une balle en profondeur fait la différence et le tir instantané de l'intérieur du pied file sous le gardien au fond des filets.

Bergkamp a encore brillé, Davids peut souffler et le beau jeu hollandais est enfin récompensé. Entreprenante et séduisante, l'équipe aux deux poumons d'acier a fière allure et se montre à la hauteur de ses aînés. Dans les tribunes de presse, Johan Cruijff, consultant de luxe, se prend à rêver d'un grand destin pour un football hollandais conquérant dont il fut le maître à jouer (*Le Mondial* daté 28-29 juin). Il commence peut-être alors à regretter ses critiques, lui qui jugeait la nouvelle génération douée mais pas assez constante et mentalement fragile.

D'ailleurs, comme pour confirmer les doutes du maître, les Orange se déconcentrent et se font surprendre dès le retour des vestiaires. Comme contre le Mexique au premier tour, les Pays-Bas laissent la Yougoslavie revenir dans la partie. Trois minutes seulement après la reprise, un coup de tête de Slobodan Komljenovic annule les efforts de Bergkamp et Davids réunis et remet les deux équipes à égalité. Deux minutes plus tard, le doute se transforme en panique et le défenseur Jaap Stam concède un penalty en tirant le maillot d'un adversaire dans la surface de réparation.

Les Pays-Bas échappent au naufrage par miracle. Seul face au gardien batave, Predrag Mijatovic n'arrive pas à exécuter la sentence et tire sur la barre transversale. Rescapés de leur propre sabotage, les Néerlandais reprennent progressivement le match en main. Mais après avoir entrevu la victoire, les Yougoslaves ne perdent pas espoir et menacent leurs adversaires par des contres toujours dangereux. Du côté hollandais, le duo Davids-Bergkamp se remet à l'ouvrage mais il n'arrive plus à trouver la faille. C'est quand plus personne n'y croit que l'incroyable Edgar s'arrache une dernière fois et sauve son équipe par un exploit personnel.

EXPLOIT RÉDEMPTEUR

Forte tête écartée de la sélection néerlandaise lors de l'Euro 96 par l'entraîneur Guus Hiddink, auquel il avait reproché assez vivement de le laisser sur le banc de touche, Edgar Davids qualifie les Pays-Bas pour les quarts de finale de la Coupe du monde et prend une revanche spectaculaire sur le mauvais sort. C'est vers les supporteurs qu'il court pour célébrer son exploit rédempteur. Il s'écroule au coin de corner et tend l'oreille pour mieux entendre hurler son nom dans les tribunes. *« Davids ! Davids ! »* : la petite (1,69 m) pelote de nerfs mal-aimée a désormais les Pays-Bas à ses pieds.

Frédéric Chambon

Guus Hiddink a d'autres ambitions

« Pour être honnête, a déclaré l'entraîneur néerlandais Guus Hiddink après la victoire de son équipe lundi 29 juin sur la Yougoslavie, *je commençais dans ma tête à préparer la prolongation et j'envisageais de remplacer Davids, qui se plaignait d'une cuisse, par Hasselbaink. Heureusement que je ne l'ai pas fait… C'était un match assez exaltant, par un temps difficile, à la fois très chaud et humide. Mais la victoire me semble méritée, car nous avons largement dominé la première mi-temps au cours de laquelle nous aurions dû marquer un ou deux buts de plus. J'étais furieux lorsque l'arbitre a sifflé le penalty pour les Yougoslaves, mais on m'a dit qu'il y était et je dois donc être fair-play. On a vraiment été très chanceux sur cette action. Je savais que le danger pour nous viendrait des coups de pied arrêtés. Nous allons maintenant rencontrer soit l'Argentine, soit l'Angleterre, deux formations très dangereuses. Mais nous sommes très heureux d'être là où nous en sommes, même si notre ambition ne s'arrête pas là. »*

هكذا من الأصل



Jürgen Klinsmann vient de profiter d'une énorme erreur de la défense mexicaine pour inscrire son troisième but de la compétition. Malmenée, l'Allemagne va bientôt s'imposer.

Et à la fin l'Allemagne gagna

Montpellier. Après avoir ouvert le score en début de seconde période, les Mexicains ont encaissé deux buts de Klinsmann et Bierhoff

UN POING RAGEUR pointé vers le ciel, une libération intense. Berti Vogts, le sélectionneur allemand, réagit ainsi au coup de sifflet final de l'arbitre portugais Melo Pereira. Son équipe, encore une fois, s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du monde. Une vieille habitude, certes. Depuis son premier titre mondial, en 1954, la Nationalmannschaft est toujours parvenue – au moins – à ce stade de la compétition. Mais il est dit que le Mexique restera comme son adversaire le plus coriace en huitième de finale. En 1986, à Monterrey (nord du Mexique), les deux équipes avaient été départagées aux tirs au but à l'issue d'un match et d'une prolongation stériles (0-0)... au profit des Allemands. Lundi, à Montpellier, un scénario analogue s'est reproduit. Il n'y a pas eu de tirs au but, pas plus de prolongation, mais l'Allemagne est encore passée sur le fil du rasoir.

C'est donc un immense soulagement qu'exprime le geste de Berti Vogts. « *On ne peut jamais prévoir le scénario d'un match à l'avance*, explique-t-il, *mais ce que je peux dire, pour la suite, c'est que je ne tiens pas à vivre ça tous les jours.* » Il avoue sa peur. Il peut, lui qui ne joue pas. Lui qui n'est pas sur le terrain pour sentir que, malgré l'allégresse d'adversaires menant au score et très enthousiastes, son équipe ne panique pas. Elle croit encore en son étoile malgré le couchant Azteca qui l'éblouit en seconde période. L'ombre des Mexicains est encore portée vers les buts d'Andreas Köpke. On sent la colossale surprise de ce Mondial toute proche. Les Allemands sont nerveux, multiplient les fautes techniques, les mauvais gestes, les erreurs de placement défensif. Après une première mi-temps légèrement à leur avantage (essentiellement parce qu'une tête de l'inévitable Oliver Bierhoff a percuté la barre transversale de Jorge Campos), ils ont concédé d'entrée la foudre de Luis « El Matador » Hernandez, auteur de son quatrième but depuis le début du tournoi.

Et, depuis cet avantage acquis, les Mexicains sont plus mordants, plus intelligents, plus collectifs qu'une sélection allemande dont on se demande – des tribunes ou du banc de touche – comment elle pourra s'en sortir. Décidément, la tactique stéréotypée du centre d'un arrière latéral espérant croiser la tête de Bierhoff ne fonctionne pas. Avec seulement quatre joueurs dépassant le mètre quatre-vingts, les Mexicains parviennent à repousser ces imprécises balles aériennes. Berti Vogts évoquera, après, la difficulté qu'il a rencontrée à l'échauffement, quand son stoppeur Jürgen Kohler s'est fait une contracture au mollet, puis quand il a dû suppléer Thomas Helmer, blessé dans un choc à la demi-heure de jeu. « *Notre mauvaise organisation défensive ne s'explique pas autrement*, assure l'entraîneur, *on ne remplace pas deux défenseurs aussi expérimentés sans préjudice.* »

L'INÉVITABLE EST ANNONCÉ

A une demi-heure de la fin, il fait entrer Andreas Möller en laissant Thomas Hässler sur le terrain. L'Italien Cesare Maldini ne veut pas associer Roberto Baggio et Alessandro Del Piero. Berti Vogts non plus, sauf quand il faut à tout prix marquer. L'entrée d'un second milieu offensif a pour effet de faire reculer les Mexicains. Une superbe action Hässler-Möller-Bierhoff se conclut par un tir de peu à côté de l'avant-centre. Comme l'expliquait Bierhoff, à l'issue du match face à l'Iran, « *notre force, à nous Allemands, c'est qu'on est toujours sûrs que ça va venir* ». Mais que se serait-il passé si, dans la minute suivante, une incroyable contre-attaque, partie d'une interception de Jesus Arrellano, ne s'était conclue sur le poteau, puis dans les bras d'Andreas Köpke ?

« *Cela aurait été beaucoup plus dur* », concède Berti Vogts. Mais pas Jürgen Klinsmann, son capitaine. « *Je n'ai jamais douté dans cette rencontre*, assure l'attaquant, *j'y ai toujours pris du plaisir. Dans ma position, on se bat dans le vide pendant tout le match, en espérant qu'un ballon va arriver et qu'on le mettra dans les filets.* » A un quart d'heure de la fin, après une grossière maladresse du défenseur Raul Lara, le ballon arrive et Klinsmann égalise en marquant son onzième but en trois Coupes du monde consécutives. Dès lors, l'inévitable est annoncé. Les Mexicains n'abdiquent pas sans lutter, mais les Allemands sont encore plus déterminés. Le centre d'Ulf Kirsten est enfin parfait. La tête de Bierhoff donne la victoire aux siens.

Duilio Davino, vaillant défenseur central mexicain, ne pleure pas : « *C'est le football. On a beaucoup remonté de buts dans ce Mondial, cette fois, c'était à notre tour d'être remontés.* » Il y a beaucoup de fierté – légitime – chez les joueurs de Manuel Lapuente. Et beaucoup de force, chez ceux de Berti Vogts : « *On s'est battus jusqu'au bout et ça me rend très optimiste pour l'avenir* », assure Klinsmann qui avait dit la même chose après l'incroyable remontée de deux buts de retard sur les Yougoslaves dans le dernier quart d'heure. Et Christian Wörns, le futur stoppeur du Paris-SG, avoue lui aussi sa confiance : « *Croatie ou Roumanie en quart de finale ? Je m'en fiche, car, de toute façon, ce sera moins difficile que le Mexique.* »

Christian Jaurena, à Montpellier

Oliver Bierhoff, homme de tête

Comme en finale de l'Euro 96 à Wembley, où, remplaçant, il avait marqué les deux buts allemands face à la République tchèque, et comme il y a huit jours contre la Yougoslavie, quand il a inscrit celui du match nul permettant à son équipe de terminer première du groupe F, Oliver Bierhoff a joué un rôle décisif contre le Mexique : à la 86e minute, il a marqué, de la tête, son vingtième but en 30 sélections, et son troisième du Mondial, en prenant le dessus sur le Mexicain Lara, déjà malheureux sur le premier but de Klinsmann. Sa détente verticale est l'une des plus phénoménales au monde, son jeu de tête l'un des plus précis et ses coéquipiers cherchent systématiquement à le trouver, dans la surface de réparation adverse.

« *J'ai des qualités de buteur, j'y crois toujours, j'attends ma chance* », dit celui qui a été le meilleur marqueur du championnat italien 1997-1998 (27 buts avec Udinese) devant le Brésilien Ronaldo ou l'Italien Del Piero. Surnommé « Le dictionnaire du but » par la presse transalpine, il jouera la saison prochaine pour le Milan AC, qui a payé 90 millions de francs pour obtenir ses services.

ALLEMAGNE-MEXIQUE 2-1

HUITIÈME DE FINALE - LUNDI 29 JUIN

16 h 30, Stade de la Mosson, à Montpellier
- Temps ensoleillé et très chaud
- Terrain en bon état • Pelouse de qualité
- Public enthousiaste
- 35 500 spectateurs.

Arbitre : M. Manuel Melo Pereira (Portugal), assisté de MM. Mansri (Tunisie) et Salie (Afrique du Sud).

ALLEMAGNE — Sélectionneur : Vogts
(1) Köpke (14) Babbel (8) Matthäus
(2) Wörns (3) Heinrich (Möller, 58e)
(16) Hamann (10) Hässler (Kirsten, 74e)
(21) Tarnat (5) Helmer (Ziege, 38e)
(18) Klinsmann (cap.) (20) Bierhoff

ESPAGNE — Sélectionneur : Lapuente
(1) Campos (18) Pardo (5) Davino (2) Suarez
(4) Villa (13) Lara (6) Bernal (Carmona, 46e)
(8) Garcia Aspe, cap. (Pelaez, 87e) (11) Blanco
(17) Palencia (Arellano, 53e)
(15) Hernandez

Match, animé et indécis jusqu'au bout, remporté dans la douleur par une Allemagne peu convaincante mais volontaire. Comme toujours, le Mexique a mis à profit ses qualités techniques, sa belle fluidité dans la circulation du ballon et l'audace des trois attaquants pour ouvrir la marque. Mais les Mexicains ont manqué une seconde occasion de creuser l'écart en deuxième période, faute grave lorsqu'on affronte l'Allemagne, jamais à court de ressources morales. Avec ses vieux guerriers, celle-ci est revenue dans le match, malgré ses difficultés à faire le jeu et une animation offensive stéréotypée. L'équipe de Vogts peut encore compter sur l'obstination et le réalisme de Klinsmann et Bierhoff, ses deux buteurs, de nouveau décisifs.

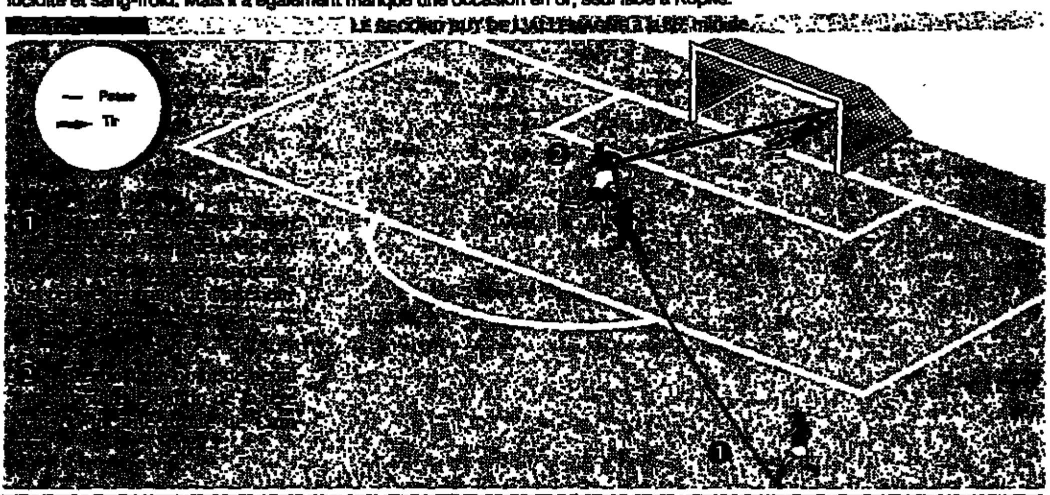
ALLEMAGNE : *Babbel (45e, jeu dangereux) ; Matthäus (56e, jeu dangereux) ; Tarnat (78e, jeu dangereux) Hamann (89e, jeu dangereux).*
MEXIQUE : Davino (58e, jeu dangereux) ; Blanco (88e, comportement anti sportif).

ALLEMAGNE : Klinsmann (75e, de 6 m dans l'axe, tacle du pied droit, à ras de terre à droite) ; Bierhoff (86e, sur un centre de Kirsten de la droite, tête en extension au point de penalty, dans la lucarne droite).
MEXIQUE : Hernandez (47e, après un dribble dans la surface, de 6 m à droite, tir de l'intérieur du pied droit à mi-hauteur près du poteau gauche).

ALLEMAGNE : *58 positions d'attaque dans les 30 m (30 + 28) dont 8 occasions (4 + 4) ; 14 tirs (7 + 7) dont 1 contré (0 + 1), 1 sur la barre transversale (1 + 0) et 3 parés (2 + 1) par Campos.*
MEXIQUE : 44 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 25) dont 5 occasions (2 + 3) ; 13 tirs (6 + 7) dont 3 contrés (2 + 1) et 6 parés (2 + 4) par Köpke.

En faveur de l'ALLEMAGNE : 15 coups francs (8 + 7) dont 2 hors-jeu (1 + 1), 1 corner (1 + 0).
En faveur du MEXIQUE : 23 coups francs (9 + 14), 1 hors-jeu (0 + 1), 5 corners (3 + 2).

ALLEMAGNE : Jürgen Klinsmann ne fait pas son âge (34 ans). Courant sans répit sur le front de l'attaque, rôdant devant le but ou descendant au milieu pour remonter le ballon, le joueur de Tottenham a inscrit le but égalisateur en vieux briscard des surfaces. Avec Bierhoff, il forme un redoutable duo.
MEXIQUE : *Luis Hernandez (30 ans) est le héros heureux et tragique de la rencontre, côté mexicain.* L'attaquant de Boca Juniors (Argentine), qui fait partie des révélations du Mondial, a marqué son quatrième but du Mondial avec lucidité et sang-froid. Mais il a également manqué une occasion en or, seul face à Köpke.



Andreas Köpke et Jorge Campos, gardiens aux destins croisés

ON NE TOUCHE PAS à Andy. Depuis le début du Mondial, Andreas Köpke a beau multiplier les contrôles approximatifs, personne, dans le camp allemand, ne songe à le blâmer. Pour Sepp Maier, portier mythique du Bayern Munich désormais chargé de l'entraînement des gardiens de la sélection, « *Andy rassure la défense. C'est un très grand gardien* ». Un discours repris par la quasi-totalité des membres de la délégation allemande, dont Markus Babbel, l'un des rugueux défenseurs de la Nationalmannshaft : « *Avoir quelqu'un comme Andy dans son dos est un gage de sécurité. Cela nous permet d'évoluer l'esprit libre...* »

ANDREAS KÖPKE — JORGE CAMPOS



Lundi après-midi 29 juin, face à une étonnante équipe mexicaine, l'habituel gardien de Marseille a une fois de plus alterné le très bon et le médiocre. A trois reprises, il a sauvé son camp : en sortant au pied devant Francisco Palencia, en déviant sur le poteau un tir de Jesus Arrellano, et en stoppant une tête de Luis Hernandez. Trois exploits qui ne feront pas oublier une certaine fébrilité et quelques ratés surprenants à ce niveau.

Lors du Mondial italien de 1990, Köpke n'était que le troisième gardien de la sélection allemande. Quatre ans plus tard, aux Etats-Unis, il fut la doublure de Bodo Illgner. Le Mondial français est sa première expérience de titulaire en Coupe du monde. Impeccable lors de l'Euro 96 disputé en Angleterre, le gardien allemand peine à imposer sa loi aux abords de sa surface depuis le début de cette compétition, sur des pelouses qu'il connaît bien. Souvent excellent sur sa ligne, parfois maladroit loin de sa cage, Andreas Köpke semble apprécier modérément les nouvelles règles en vigueur qui obligent les gardiens à relancer de plus en plus souvent au pied.

POIDS PLUME TALENTUEUX

Son homologue d'un jour, le Mexicain Jorge Campos, trente et un ans, a lui aussi vécu un match étrange sous le soleil de Montpellier. Auteur de deux sauvetages remarquables devant Jurgen Klinsmann et un tir canon de Michaël Tarnat, le plus petit gardien (1,78 m) de ce Mondial a fait le spectacle. Imposant sa présence malgré sa taille et son poids plume (70 kg) pour le poste, Campos, qui participe à sa deuxième phase finale de Coupe du monde après celle de 1994, a confirmé son énorme talent. A l'issue de l'élimination mexicaine, le natif d'Acapulco au visage d'adolescent ne voulait retenir que de bons moments : « *Notre équipe laissera en France une très bonne image du football mexicain. Quant à ma prestation, j'estime ne rien pouvoir faire sur les deux buts allemands. Mais le gros potentiel athlétique des attaquants adverses ne m'a pas gêné. Je me suis adapté au jeu moderne, j'aime jouer très avancé, relancer au pied, et j'estime que l'on n'a pas besoin de mesurer 2 mètres pour être un grand gardien ! Köpke, qui n'est pas très grand non plus* [1,82 m], *possède un style très différent du mien, mais c'est aussi un excellent gardien...* »

Le petit gardien mexicain, qui a abandonné ses célèbres tenues multicolores pour des maillots plus discrets, n'a bizarrement pas encore vécu d'expérience dans des clubs réputés. Après avoir épuisé les charmes de la Liga mexicaine et de la Major League Soccer américaine, il ne cache plus son ambition : « *Oui, j'aimerais bien jouer dans un grand club européen !* », lance-t-il en souriant. Pour le sélectionneur allemand Berti Vogts, réputé avare en compliments, « *Campos ? C'est la classe mondiale !* »

Alain Constant, à Montpellier

SUR LES ÉCRANS DU MONDE
UNE TÉLÉVISION PAR JOUR

En Allemagne, une fête un peu gâchée

LUNDI 29 JUIN, Bonn est déserte. Au centre de presse, les journalistes allemands ont disparu depuis longtemps pour aller regarder Allemagne-Mexique à la télé, mais un homme politique reçoit quand même son visiteur peu après 16 heures. Il n'a pas pensé à annuler à la dernière minute son rendez-vous, ayant sans doute oublié l'heure de la rencontre (16 h 30). L'entretien s'achève par cette supplique : *« Ne dites pas que je vous ai reçu, alors que j'étais censé regarder le match... »*

Heureusement, il est encore temps de voir la deuxième mi-temps de la Mannschaft. Mais avec ce but mexicain peu après la reprise du jeu, le Mondial 1998 tourne au cauchemar. L'Allemagne risque de perdre pour une deuxième fois son honneur, après l'agression, à Lens, d'un gendarme français, Daniel Nivel, par des hooligans. Depuis plus d'une semaine, en effet, le pays n'ose plus profiter de la fête à laquelle il s'était préparé.

PROFIL BAS

L'Allemagne a honte et cherche à s'excuser. Finies, par exemple, les attaques systématiques des médias contre la France, accusée de ne pas avoir réservé suffisamment de billets aux supporteurs étrangers. Finie également l'époque où les commentateurs des chaînes publiques qui retransmettent la Coupe (ARD et ZDF) expliquaient leur incapacité à remontrer à leurs téléspectateurs les belles actions en expliquant qu'ils étaient *« les hôtes des studios français de télévision »*. Curieusement, ils sont devenus très élogieux sur les performances de la France.

Ouf ! En fin de partie, les Allemands reprennent le dessus et gagnent. C'est la fête ! A Paris, la télévision publique a loué une terrasse qui donne sur l'Arc de triomphe, incarnation de la *« grande nation »*, comme on aime ici surnommer la France. Les reportages sur les supporteurs soulagés après l'angoisse se multiplient. On scrute comment les boursiers ont évalué les chances de la Mannschaft au fil du match. Mais, très vite, on revient aux choses sérieuses : professionnels, les journalistes sportifs allemands revisionnent les buts et les occasions manquées, analysant sans concession le déroulé du match. Pour préparer l'étape suivante.

En revanche, la superstition politique sur le Mondial semble avoir quitté Bonn. Pendant des mois, chacun s'est plu à prédire que si l'Allemagne était championne du monde Helmut Kohl gagnerait les élections de septembre, tant les électeurs verraient alors les choses d'un œil positif. Aujourd'hui, le pays a cessé de broyer du noir, mais le chancelier est si loin dans les sondages que nul ne s'aventure à de tels pronostics. Dans la rue, une affiche de l'opposition sociale-démocrate rappelle l'utilisation politique du foot : au bord du terrain, on demande un changement de joueur : le sortant s'appelle... Kohl.

Arnaud Leparmentier, à Bonn

INTERNET
http://www.france98.com/

LE SITE OFFICIEL de la Coupe du monde vient de franchir le milliard de branchements sur ses pages, ont annoncé ses responsables, lundi 29 juin. En une semaine, le site a donc doublé sa fréquentation : il avait franchi le cap des cinq cents millions de pages consultées le 22 juin. Le vendredi 26 juin, jour de la fin de la phase de poule, 68 millions de *hits* ont été dénombrés, un record pour une journée : le précédent appartenait aux Jeux olympiques de Nagano, en février, avec 56 millions. Au total, quelque 10 millions d'internautes originaires de 170 pays ont visité le site, soit quatre fois le nombre de personnes qui assisteront à un match de la compétition.

PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

L'âge des montagnes

QUESTION du prof de géo : *« Qui peut me dire la différence entre une montagne jeune et une montagne vieille ? – Moi, M'dame ! »*, s'exclame le petit futé de la classe en brandissant un doigt impatient. Invité par l'enseignante à faire partager sa science à ses camarades, l'élève zélé explique : *« Eh bien voilà, M'dame, une montagne jeune, c'est là où il y a plein de remonte-pentes, de surfs, de combinaisons fluo, de pizzerias et de discothèques. Une montagne vieille, c'est là ou on voit des pépés et des mémés avec des sacs à dos qui bouffent des œufs durs sous les sapins. »* La jeune enseignante, prise à contre-pied par une théorie géomorphologique aussi peu orthodoxe, hésita un instant entre la punition et le dur labeur pédagogique consistant à rectifier en douceur les inepties diffusées dans la jeunesse par la télévision. *« C'est à peu près cela... »*, soupira-t-elle, avant d'expliquer, schémas à l'appui, que les montagnes jeunes, exposées moins longtemps à l'érosion, étaient propices à l'exercice des sports de glisse rapides. Alors que les montagnes dites vieilles, comme les Vosges ou le Massif central ont la faveur de l'armée des retraités actifs qui viennent se maintenir en forme sans trop forcer après une vie bien remplie.

L'anecdote nous fut contée dans la salle commune du principal hôtel-café-bar-restaurant du village de Pic-Menthonnex, en Haute-Savoie, à l'heure où le peuple vient converser, entre la fin du match de l'après-midi et le début de celui du soir. L'occasion en était l'arrivée d'une noce qui venait festoyer en ces lieux. On célébrait l'union d'un Savoyard et d'une Vosgienne. Notre commensal voulait ainsi nous expliquer les différences entre le comportement réservé de la famille de la mariée, et celui, plutôt exubérant, des Savoyards entourant le marié, qui étaient venus avec leur cloches de vache et leurs *« Halte là ! Halte là ! Halte là ! Les montagnards sont là ! »*. Ginette, la patronne de l'hôtel, dont l'âge canonique et la langue bien pendue découragent toute velléité de contradiction, vient alors déstabiliser notre théoricien de la géomorphopsychologie des peuples.

Nous venions d'assister à la victoire à l'arraché de l'Allemagne sur le Mexique. *« Écoute, ton truc, moi j'y crois pas. Regarde, ces Mexicains, qui ont l'air de gamins et qui vivent à plus de 2 000 mètres d'altitude. Si on te suit, ils n'auraient dû faire qu'une bouchée de ces Allemands* [elle emploie pour désigner nos amis d'outre-Rhin une expression dépréciative datant de la guerre, malséante à reproduire]. *Les vieux de la plaine ont gagné ! »* Le début du bal nuptial avec *La Fiesta ! la fiesta !* de Patrick Sébastien mit brutalement fin à cette controverse pourtant intéressante.

« Regarde, les Mexicains, si on te suit, ils n'auraient dû faire qu'une bouchée de ces Allemands »

Cinq minutes entre Dieu et le diable

Le 22 juin 1986, l'Argentin Diego Maradona a enchaîné deux actions qui ont marqué l'histoire du football : contre l'Angleterre, il ouvre le score de la main – « la main de Dieu » – puis double la mise après un slalom diabolique

GOLDBERG/SYGMA

LA main de Dieu et le pied du diable. Deux actions fulgurantes, gravées pour l'éternité dans la mémoire collective de millions de témoins. Deux traits de génie qui se suivent en l'espace de cinq petites minutes sous le soleil de Mexico, dans l'après-midi du 22 juin 1986. Ce jour-là, ils sont près de 100 000 spectateurs massés dans les tribunes du stade Azteca, pour assister à un quart de finale du Mundial opposant l'Angleterre à l'Argentine. Ce match est bien plus qu'un simple face-à-face entre deux grands pays de football. Personne n'a oublié que quatre ans auparavant, les deux pays étaient en guerre, et que des milliers d'hommes sont tombés dans un coin perdu du bout du monde, du côté des Falkland comme disent les Britanniques, des Malvinas comme le clament les Argentins.

L'atmosphère précédant ce choc footballistique est viciée par les gros titres de la presse populaire britannique qui évoquent plus un appel aux armes qu'une présentation de match. International argentin à l'époque, Ricardo Giusti se rappelle : *« On ne pouvait pas faire abstraction du contexte politique, mais Diego calmait ceux d'entre nous qui confondions football et vengeance. Il semblait à la fois très concentré, sûr de sa force et parfaitement détendu. »* L'homme dont parle Giusti n'est autre que Diego Maradona, à l'époque idole du peuple argentin, dieu vivant à Naples et joueur de génie. Agé de vingt-six ans, le petit meneur de jeu du Napoli en est à sa deuxième phase finale de Coupe du monde. Au sommet de son art, l'Argentin sait bien que ce Mundial mexicain constitue une occasion unique pour le sacrer meilleur joueur de la planète aux yeux de tous.

La deuxième période de la rencontre a commencé depuis cinq minutes lorsque éclate le premier coup de théâtre : déporté sur l'aile gauche, Maradona s'empare du ballon, repique au centre, élimine un premier adversaire, puis un autre, s'infiltre entre trois défenseurs anglais et adresse une passe à son coéquipier Jorge Valdano. Ce dernier, serré par Terry Fenwick, délivre un centre. Profitant de la sortie ratée du gardien, Peter Shilton, Maradona tente de reprendre le ballon de la tête mais, un peu court, le propulse de la main gauche dans les filets anglais !

Ali Bennaceur, l'arbitre tunisien, qui n'a rien vu, accorde le but alors que les Anglais, fous furieux, se précipitent sur lui. *« Ce but, je l'ai marqué avec la main de Dieu ! »*, dira plus tard Maradona, dans une déclaration restée célèbre. Gary Lineker, l'attaquant vedette de la sélection anglaise, connu pour son fair-play, avouera quelques semaines après ce match : *« Ce que nous a fait Maradona est terrible. Mais, en fait, j'aurais adoré réussir la même chose ! Marquer un but comme cela, de la main, ni vu ni connu, et à un tel niveau de la compétition, cela doit procurer une jouissance certaine... »*

L'incroyable a eu lieu, mais le meilleur est à venir. Cinq minutes plus tard, alors que le jeu a repris dans une atmosphère électrique, Maradona reçoit un ballon dans sa moitié de terrain, à 5 mètres de la ligne médiane. Il pivote, démarre, passe entre Peter Reid et Peter Beardsley, évite Terry Butcher, crochète Terry Fenwick, déséquilibre de nouveau Butcher qui le tacle, et trompe Peter Shilton, sorti dans ses pieds, d'un tir du gauche au premier poteau. Onze secondes de pur bonheur qui débouchent tout simplement sur l'un des plus beaux buts jamais marqués en Coupe du monde.

RANCINAN/SYGMA

La même joie, immédiatement après la victoire et de retour en Argentine.

Cette fois, Diego est définitivement le plus grand et le monde entier salue son talent phénoménal. Commentaires de Shilton, gardien-victime sous le charme : *« Je n'oublierai jamais le sang-froid de Maradona sur cette action. La balle semblait littéralement collée à son pied gauche. A la fin de l'action, il était cerné, serré de près, mais d'un coup de rein, alors qu'il était en bout de course, il est parvenu à déséquilibrer ses adversaires et à marquer. C'était incroyable. »* L'intéressé, lui, n'a pas oublié non plus ces quelques secondes d'éternité : *« Lorsque j'ai armé mon tir, à l'issue de cette action, j'ai senti que Butcher me donnait un coup très brutal. Mais je n'ai pas eu mal. L'émotion a été plus forte que la douleur. J'ai pensé à ma mère, à mes coéquipiers, à mes amis, à tous ceux qui ont cru en moi et en cette équipe d'Argentine si critiquée. Et j'ai commencé à penser que nous pouvions devenir champions du monde... »* Et pendant que tout le stade Azteca se met à crier *« Maradona ! Maradona ! »*, le petit génie en crampons hurle *« Argentina ! Argentina ! »*

« Ce que nous a fait Maradona est terrible. Mais, en fait, j'aurais adoré réussir la même chose ! »
Gary Lineker, attaquant anglais

Douze ans après cette folle journée de Mexico, que reste-t-il du mythe Maradona ? D'abord, un palmarès impressionnant. Notamment en Coupe du monde avec quatre participations à des phases finales, 21 matches disputés et 8 buts inscrits, un titre mondial en 1986, une place de finaliste en 1990. Mais aussi 88 sélections en équipe d'Argentine, des titres en pagaille avec Boca Juniors, le FC Barcelone et Naples, trois des sept clubs dont il porta le maillot. Et des buts, des passes, des éclairs de génie qui illuminèrent le jeu. Et une longue, très longue, trop longue carrière qui, débutée à l'âge de seize ans sous le maillot d'Argentinos Juniors, se terminera vingt et un ans plus tard, le 29 septembre 1997, toujours à Buenos Aires, avec Boca Juniors.

« Le jour le plus triste de ma carrière ? Sans doute le 19 mai 1978. Ce jour-là, Menotti, qui était sélectionneur, m'a annoncé que je ne participerai pas au Mundial qui débutait deux semaines plus tard dans mon pays. » Un choix du sélectionneur qui empêchera Maradona de rentrer dans le livre des records. Car si Diego avait participé au Mundial 78, il aurait pu rejoindre dans la légende le gardien mexicain Carbajal et l'Allemand Lothar Matthäus, seuls joueurs à avoir disputé cinq phases finales de Coupe du monde. Maradona, lui, se contentera de quatre participations.

Depuis 1978 et ce Mundial interdit, Diego Armando Maradona, né à Lanus, quartier pauvre de Buenos Aires, a fait du chemin. La gloire a été au rendez-vous d'une existence tourmentée. La honte et la déchéance également, avec cette terrible dépendance à la cocaïne. La drogue, donc, mais aussi des relations douteuses avec la mafia napolitaine et de pathétiques aventures extraconjugales, bref, une vie de folie pour l'ancien et inoubliable meilleur joueur de la planète, dont la chute a réellement débuté il y a sept ans.

Contrôlé positif à l'issue d'un match Naples-Bari, Maradona est suspendu quinze mois en avril 1991. Rentré en Argentine, il est arrêté quelque temps après dans un appartement, en train de consommer de la drogue. L'ancienne idole est contrainte de suivre un traitement pour éviter la prison. Grâce au soutien permanent et très visible du président Carlos Menem, il évite le pire. Mais le 25 juin 1994, à l'issue du match de Coupe du monde Argentine-Nigeria, disputé à Boston, Maradona est cette fois contrôlé positif à l'éphédrine. Cette World Cup américaine est la Coupe du monde de trop pour l'Argentin qui, en deux matches, aura tout de même inscrit 1 but, adressé une passe décisive et provoqué 14 coups francs.

SUSPENDU quinze mois, Maradona plonge. Puis tente un nouveau come-back sous le maillot bleu et or de Boca Juniors, le club qui l'avait révélé en 1980. De blessures en retours précipités, Diego n'est plus que l'ombre de lui-même. Le 28 août 1997, à l'issue d'une rencontre entre Boca et Argentinos Juniors, il est à nouveau contrôlé positif à la cocaïne. Sa toute dernière apparition en match officiel remonte au 29 septembre de cette même année. Quelques jours auparavant, Maradona promettait à qui voulait l'entendre qu'il jouerait *« jusqu'à quarante ans »*.

Le rêve est fini, mais le cauchemar continue. Avouant enfin sa dépendance à la drogue, Maradona n'est plus qu'un homme malade, conscient du désastre. Mais lui qui a toujours refusé de se soigner sérieusement continue de vivre au jour le jour. Avec ses deux fillettes adorées, on le voit s'amuser à EuroDisney. Puis faire le pitre au carnaval de Rio. A trente-sept ans, Maradona continue sa fuite en avant. Ce qui n'empêche pas des millions d'admirateurs de se souvenir des moments de grâce offerts par le « Pibe de oro » sur tous les terrains de la planète. Diego Armando Maradona fut, dans sa génération, le plus doué, le plus créatif, le plus imprévisible, le plus spectaculaire joueur au monde. Et rien ne pourra jamais effacer la main de Dieu et le but phénoménal qui survint cinq minutes plus tard, sous le soleil de Mexico.

Alain Constant

Les «barrabravas», hooligans à l'argentine

Les pays d'Europe ne sont pas seuls à être confrontés à la violence de certains supporteurs

OUI, il a déjà donné *« une fois ou deux »*. Non, il ne recommencera pas. A trente-six ans, Jorge Burruchaga n'a plus rien à cacher. L'ancien milieu de terrain argentin, champion du monde en 1986 avant de rejoindre le FC Nantes puis Valenciennes, n'hésite pas à dénoncer le climat de violence qui entoure le football argentin : *« J'ai été choqué par l'ampleur du problème depuis mon retour de France. »* L'escalade de la violence a provoqué la mort d'une centaine de supporteurs en vingt ans. Les joueurs ont leur part de responsabilités. *« Nous faisons tout ce qu'il ne faut pas faire,* reconnaît Jorge Burruchaga. *Nous allons exciter les spectateurs après avoir marqué un but ou nous nous laissons aller à des déclarations enflammées avant les matches. »*

Il y a plus grave. Depuis une quinzaine d'années, les footballeurs argentins et leurs dirigeants de clubs entretiennent des relations extrêmement ambiguës avec la frange la plus dure de leurs supporteurs, ces *barrabravas* auxquels ils distribuent des billets pour les matches, voire de l'argent pour financer leurs longs voyages, en Argentine ou à l'étranger. *« Il m'est arrivé de donner une fois ou deux dans ma carrière,* admet Jorge Burruchaga. *Mais ce problème ne vient pas tellement des joueurs. »*

Façon subtile de renvoyer la balle dans le camp des nombreux dirigeants argentins soupçonnés d'acheter les *barrabravas* en échange d'une relative paix sociale et, surtout, d'un soutien utile pour se faire réélire à la présidence de leurs clubs. Un racket en bonne et due forme, mais un racket toléré.

Les *barrabravas*, traduction argentine de hooligans, ont découvert leur pouvoir de nuisance dans le sillage du sinistre José Barrita, supporteur de choc de Boca Juniors. Surnommé « El Abuelo » (le grand-père) à cause de ses cheveux blancs, le plus célèbre des *barrabravas*, sinon le premier d'entre eux, exploite sans vergogne ce système de donnant-donnant depuis les années 80. Pas toujours avec des intentions pacifiques. En 1986, il était à la tête de la délégation des *barrabravas* qui avaient affronté les hooligans anglais en préambule du match Angleterre-Argentine. Après la rencontre, le triomphe des coéquipiers de Maradona était aussi le sien. Ce surcroît de prestige l'avait rendu plus respectable, fréquentable : les administrateurs de Boca Juniors l'invitaient à leur table.

Mais José Barrita ne s'est pas assagi, loin s'en faut. Si, après avoir obtenu des champions du monde de 1986 quelques billets et un peu d'argent pour se rendre en Italie, il fit peu parler de lui lors du Mondial de 1990 ; à Buenos Aires, en revanche, il n'a jamais cessé d'alimenter la chronique des faits divers. Au printemps 1994, notre homme est au centre d'une terrible affaire de violence préméditée : il était l'un des cerveaux de la fusillade qui avait laissé deux hommes morts à la sortie d'un *superclasico*, le plus célèbre derby de Buenos Aires, entre les deux clubs ennemis, River Plate et Boca Juniors.

La justice argentine a récemment infligé une peine de quinze ans de prison au redoutable « grand-père » des *barrabravas*. La sanction, suivie d'une série d'autres décisions aussi courageuses, a tout juste refroidi l'ardeur des descendants de Barrita. La plupart des dirigeants argentins continuent de soutenir leurs activités et, pour le moment, David Pintado, président de River Plate, doit se sentir bien seul dans son boycottage des *barrabravas*.

Son rival de Boca Juniors, Mauricio Macri, distribue toujours près de deux mille places à son public, le *« douzième homme »*. Et Armando Capriotti, vice-président du club de Chacarita, a décidé de *« récompenser »* ses meilleurs supporteurs d'un voyage en France. Les plus gourmands ont même réclamé les services d'un traducteur...

UN GROUPE TRÈS SURVEILLÉ

Depuis leur arrivée en France, les supporteurs argentins sont restés discrets. Seuls deux d'entre eux ont participé à des actes de violence à la veille du match Argentine-Croatie, le *26 juin* à Bordeaux. En avril, l'ambassadeur de France à Buenos Aires avait répercuté les inquiétudes du Comité français d'organisation auprès de la fédération argentine, lui demandant de ne rien faire pour encourager l'exportation des *barrabravas*. A-t-il été entendu ? Selon les quatre policiers argentins présents dans l'Hexagone pour coopérer avec la police française, vingt-six supporteurs de choc ont choisi pour camp de base Barcelone. Leurs déplacements sont encadrés, surveillés. Auparavant, leurs soutiens habituels ont été mis en garde par le gouvernement argentin : joueurs et dirigeants convaincus d'avoir financé le séjour d'un *barrabrava* seraient tenus pour responsables de tout acte de délinquance.

Eric Collier, à Buenos Aires

Quinze jours sans foot dans tout le pays

La violence dans les stades a contraint la justice argentine à prendre des mesures radicales au printemps 1998 : le juge fédéral Victor Perrota a interrompu pendant deux semaines toutes les compétitions de football d'Argentine. Ainsi, du 13 au 28 mai, les championnats professionnels ont-ils été suspendus, le temps que des mesures soient prises pour assurer la sécurité dans les stades. La décision du magistrat faisait suite à une requête d'une organisation non gouvernementale, la Fondation du fair-play, qui avait soulevé la question de la violence, responsable d'une centaine de décès et de 25 000 blessés recensés depuis 1930 en Argentine. La Fondation s'inquiète notamment de la recrudescence de ce phénomène, en particulier à cause des agissements des *barrabravas*.



REUTERS

Les Argentins (ici en maillot foncé) affrontent les Anglais lundi 30 juin à Saint-Etienne.

La City parie et joue la hausse

La cote de l'équipe nationale n'est pas au mieux à la Bourse de Londres, mais un bon résultat aurait un impact positif sur le cours des clubs

« UNE DÉFAITE contre l'Argentine ne va rien changer aux éléments essentiels du placement foot. Mais une victoire suivie d'une brillante performance de l'Angleterre dans cette Coupe du monde ne peuvent qu'encourager les investisseurs européens à s'intéresser de près à la vingtaine de clubs britanniques actuellement cotés en Bourse. » Depuis le début de la compétition, les journaux et les radios se tournent vers David Brooks, analyste vedette de la banque Nomura et spécialiste reconnu du football dans la City. *« Du solide »* : le mot revient souvent chez cet oracle souriant de vingt-sept ans quand on l'interroge sur la marque « Angleterre ».

Au pas de charge – *« j'ai vingt minutes précises »* –, il nous présente les atouts d'England PLC : des supporteurs fervents, une presse dithyrambique, des joueurs jeunes et télégéniques, un jeu musclé, un sponsor, Umbro, au-dessus de tout soupçon, un public classe moyenne particulièrement convoité par les publicitaires et, ultime charme, le soutien du prince Charles et de ses deux fils. Une victoire de l'Angleterre le *12 juillet* ferait incontestablement l'affaire des pauvres actionnaires des clubs inscrits au Stock Exchange dont le cours languit depuis des lustres. Le triomphe de stars comme Shearer, Beckham et autre Anderton ne manquera pas de doper la cote de leurs clubs respectifs, Newcastle, Manchester ou Tottenham. D'ailleurs, l'organisme responsable de l'harmonisation des normes comptables a récemment décidé que, à partir de 1999, la valeur des joueurs sur le marché des transferts devra figurer au bilan des clubs.

Le seul point noir de l'équipe nationale aujourd'hui est la réputation de hooliganisme qui, depuis les graves incidents de Marseille, pend à nouveau à ses basques. A écouter notre expert, si elle devait perdurer, la violence des supporteurs d'Albion peut porter un grave préjudice à l'image du produit : baisse des recettes en raison de désaffection d'une partie du nouveau public, en particulier les familles, et hausse des coûts d'exploitation provoquée par les frais accrus de la sécurité.

Les Argentins ? La mémorable bataille rangée du quart de finale de 1966 remporté 1-0 par les Charlton Boys à Wembley, la guerre des Malouines de 1982, l'élimination injuste de l'Angleterre en 1986, conséquence du but inscrit de la main par Maradona *(lire page 6)* : le problème n'est pas de pardonner ce genre de choses, le problème est que les Anglais en général et la City en particulier ne les oublient jamais. Tony Blair a dû se repentir d'avoir confié début juin, pour se débarrasser d'un journaliste enquiquinant, qu'il pensait que l'Argentine était favorite de France 98. Devant la fureur de Margaret Thatcher et des vétérans du conflit de l'Atlantique sud, l'entourage du premier ministre a reconnu depuis que ce fut une erreur.

Chez Nomura, tout n'est qu'ordre, hygiène et résultats. En revanche, au siège d'IG Index, l'un des deux spécialistes londoniens d'un jeu en vogue et à hauts risques, le *spread betting* (pari sur la tendance et non pas sur le résultat), il se dégage une très forte odeur de cigarette, de sueur et de renfermé. Patrick Jay, vingt-six ans, directeur du département sports, a mauvaise mine et ses yeux fatigués apparaissent encore plus petits derrière les fines lunettes : *« Nous organisons des paris sur tout ce qui bouge sur le terrain, pas moins de dix-sept différentes options rien que pour la rencontre de mardi soir. Depuis le 10 juin, je travaille douze heures par jour, sept jours par semaine. »*

GROSSES MISES

A lire les *spreads* (fourchettes) proposés, les Argentins sont donnés gagnants de la rencontre de Saint-Etienne. *« Ils ont trop de munitions »*, lance notre interlocuteur non sans un soupçon d'ironie sur son propre pessimisme. Le téléphone n'arrête pas de sonner, les appels provenant non seulement de professionnels de la première place boursière européenne, mais de l'étranger, d'Afrique du Sud, de Hongkong, voire des Etats-Unis où le soccer ne s'est pourtant jamais vraiment implanté. Ils jouent de plus en plus gros au fur et à mesure de l'avancement de la compétition. Certains ont déjà perdu des fortunes sur les déchus comme l'Espagne ou le Nigeria. L'Angleterre ? De placement excentrique au départ, la patrie du ballon rond devient une solide possibilité si elle sort l'Argentine.

La revanche est déjà à la « une » du *Sun*, la lecture favorite des traders des salles de marché. Le tabloïd, passé maître dans l'art d'exploiter toute flambée de ferveur patriotique, annonce en exclusivité que le sélectionneur, Glenn Hoddle, gardera l'équipe qui a battu la Colombie *« pour en découdre une fois pour toutes avec les Argies »*. Tout simplement...

Marc Roche, à Londres

● LA PHRASE DU JOUR (2)

« Quand j'entends certains dire que l'on doit avoir des arbitres professionnels, ça me fait un peu rire. Ça veut dire qu'à l'avenir les erreurs d'arbitrage seront rémunérées ? »

Roland Courbis, entraîneur de l'Olympique de Marseille et consultant de Canal Plus, pendant la retransmission de Pays-Bas - Yougoslavie.

«On n'a pas le droit de négliger un adversaire»

Victor Ikpeba. L'attaquant nigérian n'est pas tendre avec certains de ses coéquipiers pour expliquer l'élimination de son pays

L'ÉLIMINATION du Nigeria par le Danemark, *dimanche 28 juin*, a été jusqu'à maintenant la seule véritable surprise des huitièmes de finale de la Coupe du monde. Selon Victor Ikpeba, l'attaquant de l'équipe du Nigeria et de l'AS Monaco, les « Super Eagles » ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

« Quel était le sentiment dominant au sein de la délégation nigériane au lendemain de la défaite contre le Danemark ?

– La tristesse. La tristesse de voir notre rêve s'éloigner. La tristesse d'avoir perdu sur un score très sévère un match que l'on aurait dû gagner. Face au Danemark, nous étions logiquement les favoris. Mais ce qui me rend le plus triste, c'est le sentiment que nous n'avons pas tout fait pour gagner ce match.

– *C'est-à-dire ?*

– Certains joueurs n'ont pas tout donné. Il est trop tard pour polémiquer, mais j'en ai vu qui n'ont toujours pas compris que, en Coupe du monde, on n'a pas le droit de négliger un adversaire. Une partie de l'équipe est entrée sur le terrain en pensant que c'était gagné. A ce niveau, c'est impardonnable.

– Le Nigeria ne souffre-t-il pas d'une quasi-absence de système de jeu ?

– Nous avons incontestablement un problème d'organisation. Bora *[Bora Milutinovic, l'entraîneur du Nigeria]* a eu beau tenter de nous rappeler à chaque occasion que l'organisation d'une équipe commençait derrière et passait par le milieu pour se terminer devant, nous n'avons jamais trouvé le bon équilibre. Il y avait trop d'espace entre les lignes.

– La défense nigériane a été particulièrement critiquée...

– Nous ne sommes pas arrivés à défendre ensemble, cela a été le plus grand problème de cette équipe tout au long de la Coupe du monde. Quand on joue face à un pays européen, c'est le genre de chose qui ne pardonne pas. Nous avons eu également un gros problème de récupération des ballons. Du coup, nous n'avons pas pu exercer de véritable pressing en attaque. Je pense que nous n'étions pas physiquement à notre meilleur niveau.

– On a évoqué l'existence de véritables clans au sein de l'équipe du Nigeria. Cela a-t-il eu une influence néfaste sur son rendement ?

– C'est un problème qui est particulièrement aigu au sein de l'équipe du Nigeria car il se superpose à des rivalités ethniques. Ces rivalités existent chez nous depuis toujours, et j'ai bien peur que ça ne change pas dans l'immédiat.

– Les performances du Nigeria ont semblé décliner de match en match...

– Après des matches de préparation catastrophiques, nous avons réussi, à force de volonté, à revoir le jour face à l'Espagne, un adversaire qui nous était sans doute techniquement supérieur. Mais, ensuite, nos points faibles sont apparus, et toutes les équipes ont tenté de les exploiter. Nous n'étions pas capables de tenir quatre-vingt-dix minutes. Si nous avions battu le Danemark, je ne pense pas que nous aurions été de taille à inquiéter le Brésil en quart de finale.

« Si nous avions battu le Danemark, je ne pense pas que nous aurions pu inquiéter le Brésil en quart de finale »

– En début de Coupe du monde, vous avez fait des déclarations dans la presse visant certains de vos coéquipiers qui se prenaient, selon vous, pour les patrons de la sélection. Ne va-t-on pas maintenant vous reprocher cette sortie ?

– Ce que j'ai dit, et je l'assume complètement, je l'ai dit pour le bien de l'équipe, parce que je pensais qu'il fallait oublier le passé et se concentrer sur cette Coupe du monde, travailler à l'entraînement plutôt que de chercher des excuses dans les options tactiques de l'entraîneur. Il était absurde de virer Bora – comme cela a failli arriver – après deux défaites en matches amicaux.

– Vous avez laissé planer le doute sur vos intentions par rapport à l'équipe du Nigeria. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

– Je n'ai que vingt-cinq ans et je crois pouvoir encore rendre des services à mon pays. Mais le moment présent est trop délicat pour prendre une décision immédiate. Ce que je sais, c'est que je viens de vivre une des plus grandes déceptions de ma carrière : la Coupe du monde avait lieu dans mon deuxième pays et nous n'irons pas en quart de finale. »

Propos recueillis par Gilles van Kote



REUTERS

Ikpeba n'est pas sûr de continuer à jouer en équipe nationale.

هكذا من الاهمال

Après le Carnaval du printemps, à Pézenas (Hérault)

Une mi-temps au foot, l'autre au rugby

LES drapeaux italiens flottent dans les rues de Pézenas : pas pour le football, mais pour la dernière rencontre de tambourin qui a opposé, dimanche, l'équipe locale à celle d'Athéno. Le tambourin, *« c'est comme le tennis, à la place des raquettes, ce sont les tambourins, sans les clochettes »*, explique Jo, ancien jockey et grand tireur à la pétanque. *« Et il en a cassé des boules ! »*, affirment ses copains.

Pézenas a perdu 16-5 en masculin, et 16-13 en féminin. Le lendemain, le plafond du Café du Midi a essuyé tous les fonds de verre lors de la victoire de la France contre le Paraguay. Jacques, le receveur des impôts, s'est cassé trois côtes dans ce café au Carnaval du printemps. *« Il y avait trop de monde, trop d'ambiance »*, sourit-il. Il montre les photos du départ de la retraite aux flambeaux lors de la nuit de la Saint-Jean, quand les hommes se travestissent en « panel », la chemise de nuit traditionnelle.

Les Ecossais ont aimé Pézenas. Ils se sont arrêtés un peu par hasard au début du Mondial sur la nationale 113. Quinze jours plus tard, ils étaient toujours sur cette terre de rugby, où l'on soigne l'animosité à l'égard des Anglais et le goût des tournées générales. Dehors, sur la terrasse, Karine, une grande et belle femme de Hambourg, éclate de rire à chaque erreur de l'équipe d'Allemagne. Son mari, Michael, un publicitaire, fume Gitane sur Gitane. L'image de la télévision est pâle, il y a trop de lumière. Au fil du match, Karine se passe la main dans les cheveux, la pose sur une joue, se saisit l'avant-bras.

Au coup de sifflet final, elle donne trois tapes dans le dos de son mari, qui dit : *« C'est sûr que, au prochain match, ils vont perdre. Mais ils ont quand même une force mentale incroyable, effrayante. En face d'eux, les équipes font des prouesses. Eux, ils jouent mal et ils gagnent... »*, constate le publicitaire.

Le serveur, Fabien, s'empresse de mettre de la musique mexicaine. C'est lui le président de l'association Lous Machous qui, tous les ans, présente à la salle du peuple une revue musicale, chroniquant l'année écoulée à Pézenas. *« En langue d'oc,* machade, *ce sont les racontars. On en profite pour allumer tout le monde au cours du spectacle, le resto qui arnaque, le nouveau système d'horodateurs. Les anciens autrefois se moquaient des cocus, mais gentiment »*, précise Fabien.

François Ortiz, trente-sept ans, le président des Vieux Crampons, autre association qui réunit les rugbymen vétérans, s'apprête à passer à table pour le banquet de fin de saison. La semaine passée, il a organisé avec le club de foot de Pézenas une rencontre hybride : une mi-temps jouée au foot, une autre au rugby. Les Vieux Crampons ont gagné, mais, franchement, *« tout le monde s'en foutait, on a fait une bonne troisième mi-temps »*.

Dimanche, Jean-Marie, cinquante ans, au lieu de regarder la France, est allé jouer au rugby, mais *« bien sûr qu'après on s'est précipité à la télé »*. Jo, ancien talonneur, arrive, le visage buriné. *« Regarde-moi cette tête ! »*, admire Jean-Marie.

TONY, un peintre anglais de cinquante-cinq ans, installé ici depuis quatre ans, se laisse surnommer le « Rosbeef calciné ». *« On m'appelle comme ça depuis que je me suis fait brûler ma voiture par des gens d'ici ; enfin, pas vraiment d'ici, disons qu'ils viennent d'Afrique »*, essaie-t-il de préciser. Le jour du match Angleterre-Tunisie, Tony s'est levé et a jeté son paquet de cigarettes contre la télé en criant contre ses compatriotes : *« Fucking fascistes de salopards ! »* Il les appelle *« les supporteurs insupportables »*, ces hooligans qui, dit-il, lui font *« honte »*. *« Si l'Angleterre arrive en finale, il va y avoir un coût policier incroyable »*, redoute-t-il.

Tony n'est pas le dernier à émoustiller, au Café du Midi, le sentiment anti-Anglais. Il reprend la phrase fétiche des gros bras de Pézenas : *« Mardi, c'est TGV-Bosnie ! »* – pour dire *« C'est la guerre »* – si quelques supporteurs anglais décident de s'attabler à la terrasse du café. *« La dernière fois, quelques-uns sont arrivés comme des Parisiens, s'estimant en terrain conquis. Il a fallu les chercher sur le toit de la véranda, ils voulaient décrocher un drapeau anglais »*, râle Jean-Paul, le patron, à qui les Ecossais ont offert un kilt. Lui et son serveur se sont chacun acheté un maillot argentin pour le match de mardi. *« 400 francs, c'est cher ; mais, pour emmerder, faut mettre le prix. »* Tony, lui, chantonne *« Tout va très bien Madame la Marquise »* au coin du bar.

Pascal, frigoriste et membre des Vieux Crampons, ne lève pas un oeil de l'écran télé : *« Le football, c'est mou. Sur deux fois quarante-cinq minutes, tu t'emmerdes pendant quatre-vingts minutes. Ils ne font que défendre. Au rugby, tu es mauvais, tu te prends tout de suite trente points dans la gueule »*, plaide-t-il. Les uns et les autres portent encore les T-shirts commémorant l'exploit du Stade piscenois remportant la finale du championnat de France de rugby de deuxième division, contre l'ASPTT Paris en 1996.

« A notre arrivée, toute la ville était dehors », se souvient Pascal. Et des touristes danois avaient demandé : *« C'est comme ça tous les dimanches, Pézenas ? »*

Dominique Le Guilledoux, à Pézenas (Hérault)

Les excès du hooliganisme en mondovision

Saint-Etienne. La violence devient un feuilleton, joué de ville en ville devant les caméras

DEPUIS LES VIOLENCES commises à Marseille en début de compétition, les médias accordent-ils trop d'importance aux faits et gestes des supporteurs anglais ? La question s'était posée à Toulouse puis à Lens.

A l'approche du huitième de finale Angleterre-Argentine, mardi 30 juin, Saint-Etienne s'est interrogée à son tour : les journalistes en font-ils « trop » ? Trop d'images faciles sur des incidents somme toute mineurs (à l'exception de Marseille). Trop de gros plans accusateurs sur les suspects interpellés. Trop de clichés rapides sur des supporteurs vite qualifiés de « hooligans »...

Les brèves échauffourées qui ont éclaté, lundi soir, dans le centre-ville de Saint-Etienne ont montré à quel point la violence était devenue, dans ce Mondial hautement médiatique, une sorte de feuilleton, voire un spectacle joué de ville en ville.

En milieu de soirée, plusieurs centaines de personnes sont rassemblées sur la place Jean-Jaurès pour assister à la retransmission sur écran géant du match Yougoslavie - Pays-Bas.

Les Britanniques ne sont pas bien nombreux, 150 à 200 tout au plus. Ils chantent, verres de bière à la main. Le reste du public est stéphanois, curieux de découvrir ces visiteurs dont on parle tant. La police se tient prête à intervenir ; de même que les désormais célèbres physionomistes de Scotland Yard.

On note surtout une forte présence médiatique. Plusieurs chaînes de télévision, dont la BBC, ont installé leurs camions régies. Les antennes paraboliques sont déployées sous les platanes. Le kiosque à musique est réquisitionné par une chaîne argentine. Les photographes préparent leurs objectifs. L'un d'eux porte un T-shirt orné de l'inscription « Sarajevo ». La guerre du foot aurait-elle lieu ?

En pareil cas, le problème n'est pas tant de savoir s'il va effectivement y avoir des incidents – c'est une quasi-obligation puisque tout le monde n'attend que cela –, mais de savoir à quel moment ils vont éclater.

Cette fois, il faut « patienter » jusqu'à 23 heures. Qui déclenche les hostilités entre une vingtaine d'Anglais belliqueux et les groupes de jeunes Stéphanois venus pour en découdre ? Nul ne le sait. Mais la suite ressemble au scénario habituel. La police disperse la foule, distribue quelques coups de matraques et interpelle une dizaine de personnes à la volée. Le calme revient rapidement, sans dégât majeur.

La présence de dizaines de journalistes – bientôt plus nombreux que les fans anglais – ne fait qu'attiser la tension

Hors contexte, un soir de bal ou de concert, pareille mêlée n'intéresserait personne. Mais, à l'heure du Mondial, filmée pour ainsi dire en mondovision, elle prend des proportions démesurées. La présence de dizaines de journalistes – bientôt plus nombreux que les fans anglais – ne fait qu'attiser la tension.

En suivant les policiers dès qu'ils font un pas, les cameramen et les photographes cherchent l'image choc. Des Stéphanois, indignés par ces excès, commencent à les prendre à partie : *« Vous n'êtes que des charognards ! » ; « Le monde entier va s'imaginer qu'il y a la guerre chez nous »*...

Il est trop tard : la chaîne d'information continue britannique Sky News diffuse déjà en « boucle » les images en provenance de Saint-Etienne...

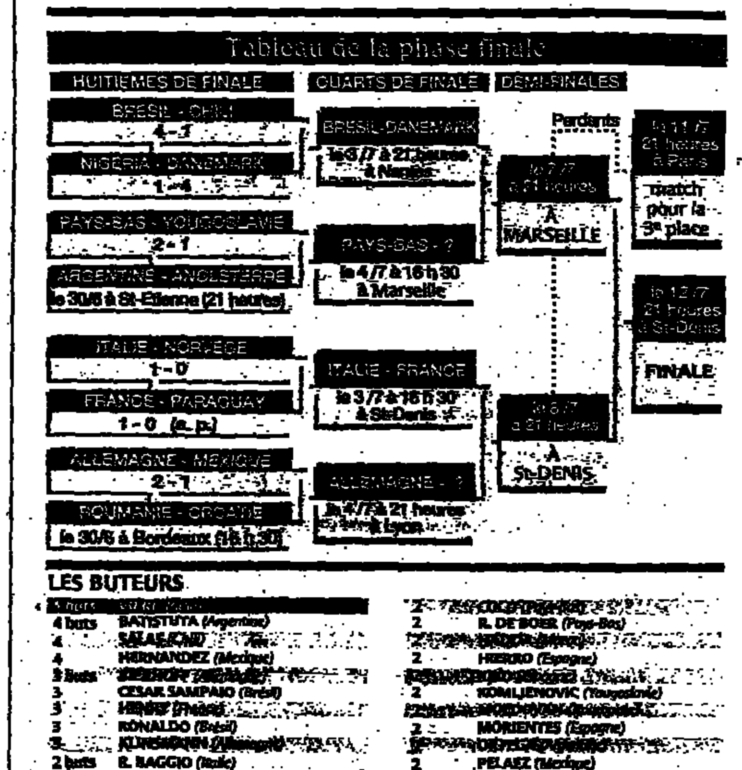
Les escarmouches de la place Jean-Jaurès – une dizaine d'interpellations pour ivresse publique manifeste, aucun blessé, selon un bilan officiel en cours de nuit – se donnent des allures d'événement international.

Philippe Broussard

Brèves bagarres dans les tribunes à Toulouse

DE BRÈVES BAGARRES sont intervenues entre quelques supporteurs yougoslaves et d'autres spectateurs du huitième de finale entre les Pays-Bas et la Yougoslavie, à la mi-temps du match, lundi soir 29 juin, au Stadium municipal de Toulouse, alors que les Pays-Bas menaient 1-0.

Dans un premier temps, les « stadiers » officiant dans les tribunes ont tenté de séparer les supporteurs, puis un groupe de CRS, le casque à la ceinture, a pénétré dans les gradins situés dans un virage du stade et a rétabli le calme avant la reprise du jeu.



LES BUTEURS

[illegible]	[illegible]
4 buts	BATISTUTA (Argentine)
4	SALAS (Chili)
4	HERNANDEZ (Mexique)
3 buts	[illegible]
3	CESAR SAMPAIO (Brésil)
3	HENRY (France)
3	RONALDO (Brésil)
3	KLINSMANN (Allemagne)
2 buts	R. BAGGIO (Italie)
2	[illegible]
2	BASSIR (Maroc)
2	BEBETO (Brésil)
2	BERGKAMP (Pays-Bas)
2	[illegible]
2	R. DE BOER (Pays-Bas)
2	[illegible]
2	HIERRO (Espagne)
2	[illegible]
2	KOMLJENOVIC (Yougoslavie)
2	[illegible]
2	MORIENTES (Espagne)
2	[illegible]
2	PELAEZ (Mexique)
2	[illegible]
2	WHITMORE (Jamaïque)
2	[illegible]

Buts contre leur camp : 4 joueurs